

TABLE DES MATIÈRES

DIVERS

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Éducation : Ottawa part à la chasse aux faux étudiants étrangers - Publié le: mardi 01 janvier 2013, 15H59 Mise à jour: mardi 01 janvier 2013, 16H05.....	10
Afficher 12 commentaires (Québec)	10
Afficher 16 commentaires (Montréal).....	10

ONTARIO

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Perturbations en 2013 : Les enseignants ontariens prêts - Publié le: mardi 01 janvier 2013, 19H19 Mise à jour: mardi 01 janvier 2013, 19H30.....	10
Afficher 31 commentaires (Montréal).....	11
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Contre le projet de loi 115 : Toronto s'apprête à vivre le «Super mardi» - Publié le: lundi 17 décembre 2012, 21H13 Mise à jour: lundi 17 décembre 2012, 21H18.....	11
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Ontario : Des enseignants doivent entamer des grèves lundi - Publié le: dimanche 09 décembre 2012, 17H56 Mise à jour: dimanche 09 décembre 2012, 18H02	11
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Ontario : La ministre de l'Éducation laissera des grèves d'une journée aller de l'avant - Publié le: jeudi 06 décembre 2012, 12H49 Mise à jour: jeudi 06 décembre 2012, 13H05	11
Afficher 1 commentaire (Montréal).....	11
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Éducation postsecondaire : Les étudiants ontariens préoccupés - Publié le: mardi 16 octobre 2012, 18H19 Mise à jour: mardi 16 octobre 2012, 18H35	11
Afficher 2 commentaires (Montréal)	12

CÉGEPS

LE SOLEIL : Les étudiants français «envahissent» l'Est-du-Québec - Publié le lundi 07 janvier 2013 à 05h00 Mis à jour le lundi 07 janvier 2013 à 10h51	12
Séduits par le Québec.....	12
JOURNALDEMONTRÉAL : Saint-Laurent : Le Collège Vanier aura un nouveau terrain synthétique - Publié le: jeudi 20 décembre 2012, 17H25 Mise à jour: jeudi 20 décembre 2012, 17H31.....	12
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Bas-Saint-Laurent : des enseignants [du Cégep de Rimouski] dénoncent la tenue d'activités sexistes dans les bars - Mise à jour le mardi 11 décembre 2012 à 14 h 29 HNE	12
Les commentaires (6).....	13
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Gaspésie-Les Îles : un diplôme en sciences humaines offert à distance - Mise à jour le mardi 11 décembre 2012 à 9 h 52 HNE	13
LA PRESSE : Les cégeps devront sabrer 21,5 millions - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 07h56.....	13
LE SOLEIL : Plan de dépenses: la Fédération des cégeps tire la sonnette d'alarme - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 05h00 Mis à jour le vendredi 07 décembre 2012 à 09h33	13
Universités.....	14
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Campagne : Cégep de la Gaspésie et des Îles: opération charme - Publié le: jeudi 06 décembre 2012, 22H29 Mise à jour: jeudi 06 décembre 2012, 22H35.....	14
LE DEVOIR : Les pénitenciers ferment l'accès au collégial - Les cours ont déjà été supprimés à Leclerc et à Joliette, et d'autres établissements sont menacés - Mercredi 5 décembre 2012	14
Une « erreur »	14
Des raisons idéologiques	15
Vos réactions - 18 commentaires.....	15
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : De nouvelles résidences pour les étudiants du cégep de Sept-Îles - Mise à jour le dimanche 2 décembre 2012 à 12 h 29 HNE	15
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Est du Québec : des solutions pour assurer l'avenir des programmes des cégeps - Mise à jour le vendredi 30 novembre 2012 à 10 h 48 HNE	15
LE QUOTIDIEN : L'exclusivité d'ATM restera - Publié le mercredi 21 novembre 2012 à 08h00	15
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Baie-Comeau : les jeunes invités à penser à leur carrière - Mise à jour le mardi 20 novembre 2012 à 17 h 06 HNE	15
LE QUOTIDIEN : Le cégep de Jonquière ne serait plus seul [à avoir un programme d'Art et technologie des médias (ATM)] - Publié le mardi 20 novembre 2012 à 08h35	16
LE QUOTIDIEN : Maka Kotto oublie le programme d'ATM - Publié le lundi 19 novembre 2012 à 08h55	16
LE SOLEIL : Cégep Garneau: les études, le sport et... les honneurs - Publié le samedi 27 octobre 2012 à 05h00	16
L'excellence en cross-country	17
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Deux formations collégiales à Sainte-Anne-des-Monts - Mise à jour le mercredi 24 octobre 2012 à 18 h 52 HAE.....	17
Enthousiasme chez les élus.....	17
Les commentaires (2).....	17
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Expansion du Cégep de Matane à Sainte-Anne-des-Monts - Mise à jour le mardi 23 octobre 2012 à 9 h 24 HAE.....	17
RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Le DG du cégep [d'Abitibi-Témiscamingue] prend sa retraite - Mise à jour le mercredi 17 octobre 2012 à 10 h 56 HAE.....	17
TVANOUVELLES : Cégep de Jonquière : Un cours sur la chanson québécoise - Première publication Lundi 1 octobre 2012 à 18h06	18

UNIVERSITÉS

Îlot Voyageur - UTILE	18
JOURNALMÉTRO : 46,6 M\$ pour donner un second souffle à l'Îlot Voyageur - Mise à jour: Mercredi 16 janvier 2013 15:59	18
Quelques chiffres.....	18
JOURNALMÉTRO : Des logements étudiants à l'Îlot voyageur? - Mise à jour: 7 janvier 2013 18:09	18
Financement des universités / Compressions budgétaires	19
LE SOLEIL : Compressions dans les universités: le pire est à venir - Publié le vendredi 18 janvier 2013 à 12h54 Mis à jour à 14h28	19
Laval revient à la charge	19
LA PRESSE : Universités : d'autres compressions pour la prochaine année - Publié le jeudi 17 janvier 2013 à 15h24 Mis à jour le jeudi 17 janvier 2013 à 20h14	19



LA TRIBUNE: Université de Sherbrooke: Les profs manifestent contre les coupes - Publié le jeudi 17 janvier 2013 à 12h16.....	20
LE SOLEIL: Dépenses d'immobilisations: les professeurs tirent de nouveau la sonnette d'alarme - Publié le jeudi 17 janvier 2013 à 05h00	20
Manoeuvre anormale	20
LA TRIBUNE: Les universités sous la loupe du vérificateur général? - Publié le mardi 15 janvier 2013 à 08h51	20
JOURNALDEMONTRÉAL : Financement : Vider un fonds de formation au profit des universités ? - Publié le: vendredi 21 décembre 2012, 18H36 Mise à jour: vendredi 21 décembre 2012, 18H39.....	21
Afficher 10 commentaires (Montréal).....	21
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Universités : Encore du gras à couper - Publié le: mercredi 19 décembre 2012, 17H15 Mise à jour: mercredi 19 décembre 2012, 17H18.....	21
300 millions	21
Afficher 14 commentaires (Québec)	22
Afficher 1-78 de 182 commentaires (Montréal).....	22
LA PRESSE : Compressions: vives inquiétudes à l'UQAM - Publié le samedi 15 décembre 2012 à 05h00 Mis à jour le samedi 15 décembre 2012 à 10h00	22
Régler la question du sous-financement	22
Bilan du mandat de Claude Corbo en cinq réalisations	23
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Éducation : L'ASSE dénonce les mesures d'austérité - Publié le: vendredi 14 décembre 2012, 13H46 Mise à jour: vendredi 14 décembre 2012, 13H57.....	23
Afficher 1 commentaire (Québec).....	23
Afficher 19 commentaires (Montréal).....	23
LE NOUVELLISTE: La formation en médecine au CHRTR menace - Publié le vendredi 14 décembre 2012 à 07h12	23
JOURNALDEQUÉBEC: Côte-Nord : Les études supérieures sont plus coûteuses - Publié le: jeudi 13 décembre 2012, 18H23 Mise à jour: jeudi 13 décembre 2012, 18H39	23
LE SOLEIL : Compressions dans le réseau universitaire: Marois hausse le ton - Publié le mercredi 12 décembre 2012 à 15h06 Mis à jour le mercredi 12 décembre 2012 à 19h45.....	24
Appel à l'ouverture	24
LE SOLEIL : L'Université Laval réclame l'aide des diplômés - Publié le mercredi 12 décembre 2012 à 05h00 Mis à jour le mercredi 12 décembre 2012 à 08h38	24
Autre appuis	24
LE DROIT : L'UQO face à de nouveaux sacrifices - Publié le mardi 11 décembre 2012 à 08h01	25
L'UQO sera au Sommet.....	25
LE DEVOIR : UQAM - La future politique de prévention et de sécurité sème la controverse - Mardi 11 décembre 2012	25
Une Politique plus sévère	25
Vos réactions - 3 commentaires.....	25
LE NOUVELLISTE : Compressions budgétaires: climat d'inquiétude à l'UQTR - Publié le samedi 08 décembre 2012 à 00h00	26
Campus de Drummondville.....	26
LE DEVOIR : Compressions en éducation - Des questions sans réponse, déplorent les enseignants - Samedi 8 décembre 2012.....	26
La ministre est «à l'aise».....	26
Courchesne prévoyait couper	26
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Compressions UQTR : La rectrice craint de ne pas y arriver - Publié le: vendredi 07 décembre 2012, 15H37 Mise à jour: vendredi 07 décembre 2012, 15H45	27
Négociations	27
Afficher 6 commentaires (Montréal)	27
LA TRIBUNE : Compressions de 13 M\$ à l'UdeS: «On n'y arrivera pas!» dit la rectrice - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 14h54.....	27
LE NOUVELLISTE : «C'est impossible de couper 5 millions \$» - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 11h57	27
LE DEVOIR : Les recteurs crient à l'impossible - Les compressions de 124 millions imposées par Québec affecteront la qualité des universités - Vendredi 7 décembre 2012	28
Les cégeps aussi touchés	28
Vos réactions - 2 commentaires.....	28
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Université : Sherbrooke: coupures de 13 millions \$ dans le budget - Publié le: jeudi 06 décembre 2012, 19H24 Mise à jour: jeudi 06 décembre 2012, 19H40.....	28
Afficher 1 commentaire (Montréal)	28
Afficher 1 commentaire (Québec).....	28
LE SOLEIL : Compression de 106 millions \$ dans le réseau universitaire - Publié le jeudi 06 décembre 2012 à 13h17	28
Recherche.....	29
LE SOLEIL : Coupes dans l'enseignement: tous doivent faire leur part, dit Duchesne - Publié le jeudi 06 décembre 2012 à 05h00 Mis à jour le jeudi 06 décembre 2012 à 07h41	29
Pas inquiet d'un boycottage.....	29
LA PRESSE : Compressions-surprises: les recteurs sur le pied de guerre - Publié le 06 décembre 2012 à 05h00 Mis à jour le 06 décembre 2012 à 08h35	29
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Éducation universités : Couper dans les salaires - Le ministre Duchesne demande aux recteurs de diminuer leur masse salariale - Publié le: mercredi 05 décembre 2012, 21H10 Mise à jour: mercredi 05 décembre 2012, 22H39.....	30
Des salaires faramineux	30
Trop de dirigeants.....	30
LE DEVOIR / LA TRIBUNE : Le PQ défend les compressions de 140 millions imposées aux universités - Mercredi 5 décembre 2012 13h50 / Publié le mercredi 05 décembre 2012 à 14h03	30
LE SOLEIL : Les universités devront réduire de 5 % leur budget en cours - Publié le mercredi 05 décembre 2012 à 05h00 Mis à jour le mercredi 05 décembre 2012 à 08h23.....	30
Un «bout dur à traverser»	31
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Prime de 37 000 \$: L'Université Laval offre des «primes de marché» à ses hauts dirigeants - Publié le: mardi 04 décembre 2012, 22H26 Mise à jour: mardi 04 décembre 2012, 22H29.....	31
Des avantages généreux	31
Bilan de santé au privé à 1250 \$	31
Afficher 2 commentaires (Montréal)	31



JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Éducation Universités : Trois fois le salaire de Marois - Un vice-recteur de l'Université McGill touche un salaire annuel de 668 000 \$ - Publié le: lundi 03 décembre 2012, 23H05 Mise à jour: lundi 03 décembre 2012, 23H11	31
400 000 \$ pour les départs.....	32
« Insultant et indécent »	32
Afficher 9 commentaires (Montréal)	32
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Uuniversités salaires : Vers l'affichage public? - Le ministre Duchesne est exaspéré par les salaires vertigineux des recteurs - Publié le: mercredi 31 octobre 2012, 22H13 Mise à jour: mercredi 31 octobre 2012, 22H18 ...	33
Top 5 des recteurs les mieux payés.....	33
Des effets inflationnistes ?	33
Recteur unilingue : « inacceptable »	33
Afficher 1 commentaire (Montréal)	33
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Salaire Recteur : Le ministre Duchesne pourrait sévir - L'Université Concordia ne fait pas preuve d'une « gestion rigoureuse », déplore-t-il - Publié le: jeudi 11 octobre 2012, 22H01 Mise à jour: jeudi 11 octobre 2012, 22H34	33
Québec demande des explications	33
« Révoltant »	34
Des salaires très élevés	34
JOURNALDEQUÉBEC : Concordia : Contrat en or pour le recteur - Le recteur de Concordia touchera plus de 430 000 \$ par année en salaire et avantages - Publié le: mercredi 10 octobre 2012, 21H06 Mise à jour: jeudi 11 octobre 2012, 3H36	34
Fini, le double salaire	34
Révision	34
L'immatriculation aux frais du contribuable	34
« Raisonnable », selon Concordia.....	34
Afficher 4 commentaires (Québec)	34
UQAM	34
LE DEVOIR : UQAM: les associations étudiantes en colère - Le nettoyage des graffitis haineux a plusieurs répercussions sur les étudiants - Vendredi 21 décembre 2012 	34
Vos réactions - 3 commentaires.....	35
LE DEVOIR : L'UQAM pourrait replonger dans une crise financière - Le recteur sortant, Claude Corbo, craint l'impact des compressions imposées par Québec aux universités - Vendredi 14 décembre 2012	35
En meilleure santé	35
Trop de paperasse	35
Vos réactions - 5 commentaires.....	35
LA PRESSE : <i>Montréal Campus</i> en danger - Publié le lundi 26 novembre 2012 à 09h01	36
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Rectorat de l'UQAM : Le CA recommande Robert Proulx - Publié le: mardi 06 novembre 2012, 22H05.....	36
Afficher 2 commentaires (Montréal)	36
LE DEVOIR : Robert Proulx, le choix de l'UQAM - Mardi 6 novembre 2012 19h09.....	36
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : UQAM : Le nouveau recteur sera connu sous peu - Publié le: dimanche 04 novembre 2012, 20H04 Mise à jour: dimanche 04 novembre 2012, 20H15	37
Afficher 1 commentaire (Montréal)	37
LE DEVOIR : UQAM - De nouvelles maîtrises en sciences satisfont les besoins du marché - L'université travaille en partenariat avec les autres établissements du réseau - Samedi 03 novembre 2012	37
Emploi à la clé?.....	37
Multidisciplinarité.....	38
Vision d'ensemble.....	38
LE DEVOIR : Course au rectorat de l'UQAM - Malaise autour d'un CV inexact - Le dossier de Gérald Larose contient des données inexactes - Jeudi 25 octobre 2012	38
Vos réactions (29).....	38
LE DEVOIR : UQAM - Un candidat au poste de recteur qui ne rejette pas la gratuité - Mercredi 24 octobre 2012	38
Meilleure gestion.....	39
Vos réactions (12).....	39
U de M / Polytechnique	39
LE DEVOIR : 1420 Mont-Royal: L'UdeM ne vend plus à Catania - Samedi 8 décembre 2012 	39
Toujours en vente.....	39
Vos réactions - 11 commentaires.....	39
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : L'UdeM annule la vente à Catania du 1420 Mont-Royal - Mise à jour le vendredi 7 décembre 2012 à 21 h 49	40
HNE.....	40
Le 1420 toujours à vendre	40
Les commentaires (41).....	40
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Université de Montréal : Classée 30e meilleure source de nouveaux employés - Publié le: vendredi 09 novembre 2012, 15H26 Mise à jour: vendredi 09 novembre 2012, 15H32.....	40
LE DEVOIR : «La demande est au-delà de nos espérances» - L'Université de Montréal s'agrandit à... Laval! - Samedi 03 novembre 2012 .	40
Agrandir	41
Financement et délocalisation	41
Délocalisation?	41
LE DEVOIR : Université de Montréal - Des partenaires partout dans le monde - Samedi 27 octobre 2012.....	41
Sud, Francophonie et Chine	42
LE DEVOIR : Polytechnique - «Des solutions à l'avant-garde de la technologie actuelle» - Samedi 27 octobre 2012	42
Recherche et finalités	42
Avec l'industrie	42
U de Laval	43
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Suicides Universités : Étudiants en détresse - L'Université Laval n'échappe pas au phénomène du suicide- Publié le: dimanche 02 décembre 2012, 19H02 Mise à jour: dimanche 02 décembre 2012, 19H15	43
Registre détaillé à l'UL	43
Données incomplètes	43

Ailleurs au Québec	43
« Il y a un piège à vouloir généraliser »	43
Mesures d'aide	43
Afficher 1 commentaire (Montréal)	43
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Portes ouvertes à l'Université Laval - Publié le: samedi 10 novembre 2012, 22H41 Mise à jour: samedi 10 novembre 2012, 22H55	43
U en régions (UQTR, Sherbrooke, Rimouski, UQ, TELUQ, INRS,)	43
LA TRIBUNE: L'UdeS, la plus verte au Canada - Publié le mardi 15 janvier 2013 à 16h13	43
LA TRIBUNE : L'UQTR à Drummond: «Le temps de passer aux actes» - Publié le lundi 10 décembre 2012 à 10h43	44
LE NOUVELLISTE : Campus à Drummondville: «Le temps de passer aux actes» - Publié le lundi 10 décembre 2012 à 09h58	44
LA TRIBUNE : L'UdeS et Bishop's en tête dans des classements d'universités - Publié le vendredi 23 novembre 2012 à 06h30	44
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Plus de 1200 nouveaux diplômés à l'UQAR – Mise à jour le dimanche 18 novembre 2012 à 11 h 50 HNE	44
Des mentions spéciales	44
LA TRIBUNE : L'UdeS à Longueuil accueille des étudiants de l'UQAM - Publié le mercredi 14 novembre 2012 à 12h26	45
LE DEVOIR : Claude Corbo à l'UQ – Jeudi 08 novembre 2012	45
LE DEVOIR : TÉLUQ - Une maîtrise obtenue sans détour par les salles de classe! - La grande majorité du contenu pédagogique est entièrement disponible en ligne – Samedi 03 novembre 2012	45
Étudier en ligne	45
Le suivi et l'encadrement	45
La prochaine étape	45
JOURNALDEQUÉBEC : Étudiants étrangers [à Chicoutimi] : Des retombées de 4,9 millions \$ - Publié le: mardi 30 octobre 2012, 15H18 Mise à jour: mardi 30 octobre 2012, 16H37	46
Augmentation	46
Afficher 1 commentaire (Québec)	46
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Un premier baccalauréat entièrement en ligne à l'UQAR – Mise à jour le lundi 29 octobre 2012 à 14 h 41 HAE	46
LE DEVOIR : TÉLUQ - «Une nouvelle liberté» - Samedi 27 octobre 2012	46
Informatique cognitive	46
En émergence	46
Un contexte particulier	47
LE DEVOIR : Université de Sherbrooke - À la poursuite de l'ordinateur quantique - Bertrand Reulet travaille au processeur de l'avenir – Samedi 27 octobre 2012	47
Des outils quantiques	47
À explorer	47
Plus rapide, plus sécuritaire	47
LE DEVOIR : INRS : Métropolisation et société - Montréal est en panne - «Les acteurs métropolitains ont une conception assez locale de leurs champs d'intervention» - Samedi 27 octobre 2012	47
Espace métropolitain	47
Difficile aménagement	48
Attachement localisé	48
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL / TVANOUVELLES : Recherche universitaire : L'UQAR se maintient au premier rang au Québec - Publié le: jeudi 25 octobre 2012, 16H39 Mise à jour: jeudi 25 octobre 2012, 16H49 / Première publication jeudi 25 octobre 2012 à 16h52	48
Dynamisme	48
Afficher 2 commentaires (Montréal)	48
McGill U.	48
LA PRESSE: Nouveaux programmes diversifiés - Publié le mercredi 16 janvier 2013 à 08h47	48
Cybersécurité et santé	49
Cap sur l'environnement	49
Omniprésence des systèmes embarqués	49
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Justice : McGill poursuit l'ex-directeur général du CUSM - Publié le: mardi 13 novembre 2012, 12H50	49
Salaire de trop	49
Afficher 7 commentaires (Montréal)	49
Afficher 1 commentaire (Québec)	49
JOURNALDEMONTRÉAL : Simulation des Nations unies : 20e édition à McGill - Publié le: mercredi 07 novembre 2012, 19H34 Mise à jour: mercredi 07 novembre 2012, 19H42	49
Afficher 1 commentaire (Montréal)	50
LE DEVOIR : McGill - La chimie «verte» est la chimie de l'avenir - Science, santé et environnement doivent être des préoccupations constantes – Samedi 03 novembre 2012	50
Meilleur et moins cher!	50
Un atelier précurseur	50
La chimie de l'avenir	50
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Frais de scolarité : Jusqu'à 30 000\$ plus cher pour les étudiants étrangers - Publié le: dimanche 28 octobre 2012, 23H52 Mise à jour: lundi 29 octobre 2012, 24H00	50
Afficher 13 commentaires (Montréal)	51
Afficher 2 commentaires (Québec)	51
Concordia	51
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Concordia : Des étudiants étrangers accusent l'université de mauvaises pratiques de recrutement - Publié le: mercredi 07 novembre 2012, 17H36 Mise à jour: mercredi 07 novembre 2012, 17H50	51
Pas de crise	51
Afficher 1 commentaire (Québec)	51
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Éducation Concordia : Un salaire «standard» - Le recteur de Concordia, Alan Shepard, défend son luxueux contrat d'embauche de 2 M\$ - Publié le: vendredi 26 octobre 2012, 19H15 Mise à jour: vendredi 26 octobre 2012, 19H21	51
« Je suis payé raisonnablement »	52

Respect du contribuable	52
Afficher 64 commentaires (Montréal).....	52
«Tout le monde se serre la ceinture» : Le recteur compte demander plus d'argent pour Concordia.....	52
Divers (Recherche,)	52
LE DEVOIR : Institut de recherches cliniques de Montréal - «Notre seul critère, c'est l'excellence» - L'IRCM accueille chaque année 150 étudiants - Samedi 03 novembre 2012	52
Une première en Francophonie	52
Avec l'UdM et McGill	52
Aide financière assurée.....	53
LE DEVOIR : ÉTS - Le doctorat en génie s'inscrit dans une vision industrielle - «Les études de nos étudiants diffèrent de celles des étudiants des autres facultés de génie» - Samedi 03 novembre 2012	53
En route vers le doctorat	53
Les chaires font la différence.....	53
Dès le premier cycle.....	53
LE DEVOIR : Agence universitaire de la francophonie - «La mobilité des étudiants et des chercheurs est au centre de notre activité» - L'AUF distribue annuellement près de 3000 bourses d'études - Samedi 03 novembre 2012	54
Mobilité	54
Financement.....	54
Interventions locales.....	54
LE DEVOIR : Selon le scientifique en chef - «C'est important d'avoir de la recherche qui ne soit pas dirigée» - Plus de 1200 projets de recherche ont été financés en 2011-2012 - Samedi 27 octobre 2012.....	54
Une approche intersectorielle	55
International.....	55
Indépendance préservée	55
LE DEVOIR : Condition autochtone - Il y a grogne au Nunavut - «On est très souvent obligé de faire le travail pour Statistique Canada» - Samedi 27 octobre 2012	55
Modernité et économie.....	56
Territoire et autres données.....	56
Vos réactions (1).....	56
LE DEVOIR : ESG UQAM et Polytechnique - Tout savoir de la vie d'un t-shirt en coton - Samedi 27 octobre 2012.....	56
Enjeux sociaux	56
Motivations	57
LE DEVOIR : Et si on dotait Montréal d'un centre de technologie spatiale? - McGill dépose son projet consistant à être pour le Canada ce qu'est Caltech en recherche - Samedi 27 octobre 2012	57
«Le meilleur des deux mondes!»	57
Naissance d'une expertise spatiale	57
Vos réactions (1)	57
LE DEVOIR : L'ÉTS et le GRIDD - Deux solitudes au Québec: la recherche scientifique et l'industrie de la construction - Le recours à un logiciel commun permettrait d'harmoniser les pratiques - Samedi 27 octobre 2012	57
Une nouvelle approche.....	58
Et l'outil pour faire le travail	58
Comment y arriver maintenant.....	58
CONDAMNATION DE GABRIEL NADEAU-DUBOIS	58
THE GAZETTE : Former CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois sentenced to 120 hours of community service - Thursday, December 6, 2012	58
LA PRESSE : 120 heures de travaux communautaires pour Nadeau-Dubois - Publié le Mercredi 05 décembre 2012 à 14h15 Mis à jour le mercredi 05 décembre 2012 à 18h13.....	59
Facteurs aggravants.....	59
LE SOLEIL : La CSN défend son aide à Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le jeudi 22 novembre 2012 à 05h00 Mis à jour le jeudi 22 novembre 2012 à 12h09.....	59
Initiative personnelle	59
LA PRESSE : Morasse demande un mois de prison ou des travaux communautaires pour Nadeau-Dubois - Publié le vendredi 09 novembre 2012 à 12h45 Mis à jour le vendredi 09 novembre 2012 à 17h39.....	59
L'argument Voltaire	60
Menaces de mort.....	60
TLMEP : pas d'interdiction explicite	60
LE SOLEIL : Nadeau-Dubois n'ira pas finalement à <i>Tout le monde en parle</i> - Publié le vendredi 09 novembre 2012 à 08h52.....	60
LE SOLEIL : La prison réclamée pour Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le vendredi 09 novembre 2012 à 08h23 Mis à jour le vendredi 09 novembre 2012 à 23h40	61
«Bouc émissaire».....	61
TVANOUVELLES : Outrage au tribunal : La poursuite réclame 30 jours de prison contre Gabriel Nadeau-Dubois - Première publication vendredi 9 novembre 2012 à 07h21 - Mise à jour : vendredi 9 novembre 2012 à 15h51.....	61
LE DEVOIR : Outrage: l'avocat de Gabriel Nadeau-Dubois invoque le contexte social - Vendredi 9 novembre 2012 13h16	62
Vos réactions (23).....	62
THE GAZETTE : Nadeau-Dubois sentencing arguments heard - Friday, November 9, 2012.....	62
THE GAZETTE : Lawyer requests 30-day sentence for Gabriel Nadeau-Dubois - or 150 hours of community work - Friday, November 9, 2012	62
THE GAZETTE : Ex-CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois back in court for sentencing - Faces a maximum fine of \$50,000 and a year in jail for contempt of court conviction, Friday, November 9, 2012	63
LE SOLEIL : <i>Tout le monde en parle</i> : Morasse absent, Nadeau-Dubois présent - Publié le mercredi 07 novembre 2012 à 19h43	63
LE SOLEIL : Morasse porte finalement plainte pour intimidation - Publié le mercredi 07 novembre 2012 à 09h34	63
LE SOLEIL : Jean-François Morasse n'a pas encore porté plainte à la police - Publié le lundi 05 novembre 2012 à 21h03	63
LE DEVOIR : La CSN donne son appui à Gabriel Nadeau-Dubois - L'ex-leader étudiant dit avoir amassé 58 000 \$ pour sa défense - Lundi 05 novembre 2012	64
Vos réactions (2)	64

THE GAZETTE : Gabriel Nadeau Dubois's case: \$74,000 raised so far for ex-student leader's appeal - Ex-CLASSE spokesperson found guilty of contempt of court; launched online site to solicit funds to cover legal fees – Monday, November 5, 2012.....	64
LE SOLEIL : Nadeau-Dubois récolte 58 000 \$; Morasse s'organise - Publié le dimanche 04 novembre 2012 à 22h33	64
La CSN derrière l'ancien leader étudiant.....	64
Victime d'intimidation	65
TVANOUVELLES / JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : 58 000\$ en 48 heures : La CSN appuie Gabriel Nadeau-Dubois - Première publication dimanche 4 novembre 2012 à 19h12 - Mise à jour : dimanche 4 novembre 2012 à 19h49 / Publié le: dimanche 04 novembre 2012, 19H13 Mise à jour: dimanche 04 novembre 2012, 21H48	65
Afficher 1-55 de 57 commentaires (Montréal).....	65
Afficher 8 commentaires (Québec)	65
LA PRESSE : Gabriel Nadeau-Dubois récolte 58 000\$ et le soutien de la CSN - Publié le dimanche 04 novembre 2012 à 17h34	65
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Rimouski : Gabriel Nadeau-Dubois fustige le gouvernement Marois – Mise à jour le dimanche 4 novembre 2012 à 15 h 03 HNE	66
Les commentaires (68).....	66
LE DEVOIR : Gabriel Nadeau-Dubois a été reconnu coupable d'outrage au tribunal – Dimanche 4 novembre 2012 14h20	66
Réactions diverses	66
Vos réactions (91)	66
LE DEVOIR : Des Torontois manifestent pour appuyer Gabriel Nadeau-Dubois – Dimanche 4 novembre 2012 12h55.....	66
À retenir	66
LA PRESSE : Des Torontois manifestent en appui à Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le samedi 03 novembre 2012 à 13h17	67
LE SOLEIL : Gabriel Nadeau-Dubois coupable: qui paiera pour la poursuite du combat? - Publié le samedi 03 novembre 2012 à 05h00	67
Conflit d'intérêts	67
Aide juridique	67
LE DEVOIR : Gabriel Nadeau-Dubois lance un appel à tous : Des dons seront recueillis pour assurer sa défense en cour – Samedi 03 novembre 2012	67
Quel impact ?.....	68
Vos réactions (32)	68
THE GAZETTE : Toronto group raises funds for student leader Gabriel Nadeau-Dubois – Saturday, November 3, 2012	68
LA PRESSE : Outrage au tribunal: Gabriel Nadeau-Dubois interjettera appel - Publié le vendredi 02 novembre 2012 à 10h26 Mis à jour le vendredi 02 novembre 2012 à 15h01.....	68
>>> Cliquez ici pour lire le jugement	68
Appel à la solidarité	68
LE DROIT : Nadeau-Dubois en appelle du jugement - Publié le vendredi 02 novembre 2012 à 11h24.....	69
LE DEVOIR : Nadeau-Dubois porte sa cause en appel - Il espère aussi des appuis financiers – Vendredi 2 novembre 2012 11h11	69
Vos réactions (92)	69
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois ira en appel - Publié le: vendredi 02 novembre 2012, 10H30 Mise à jour: vendredi 02 novembre 2012, 16H15.....	69
Afficher 29 commentaires (Québec)	69
Afficher 8 commentaires (Montréal)	69
TVANOUVELLES : Coupable d'outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois interjette appel - Première publication vendredi 2 novembre 2012 à 09h54 - Mise à jour : vendredi 2 novembre 2012 à 16h19.....	70
Incitation au non-respect.....	70
Financer l'appel	70
LE SOLEIL : Jean-François Morasse satisfait de la sentence de Nadeau-Dubois - Publié le vendredi 02 novembre 2012 à 05h00 Mis à jour le vendredi 02 novembre 2012 à 09h07	70
Peine à venir	71
LE DEVOIR : «Le défi à la loi est le plus sûr chemin menant à la tyrannie» - La Cour juge Gabriel Nadeau-Dubois coupable d'outrage au tribunal – Vendredi 02 novembre 2012	71
Anarchie et désobéissance	71
Onde de choc.....	71
Vos réactions (126)	72
THE GAZETTE : Ex-student leader Gabriel Nadeau-Dubois to appeal contempt of court ruling - Asking asking for public support to pay his legal bills – Friday, November 2, 2012	72
THE GAZETTE : March in support of former student leader Gabriel Nadeau-Dubois – Friday, November 2, 2012	72
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Manifestation de soutien à Gabriel Nadeau-Dubois – Mise à jour le jeudi 1 novembre 2012 à 22 h 52 HAE	72
Les commentaires (54).....	72
TVANOUVELLES : Manifestation à Montréal : Une centaine de personnes en appui à Gabriel Nadeau-Dubois - Première publication jeudi 1 novembre 2012 à 22h22	72
LA PRESSE : Manifestation spontanée pour soutenir Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le jeudi 01 novembre 2012 à 20h40 Mis à jour le jeudi 01 novembre 2012 à 22h36	74
LE SOLEIL : Gabriel Nadeau-Dubois coupable d'outrage au tribunal - Publié le jeudi 01 novembre 2012 à 15h02 Mis à jour le jeudi 01 novembre 2012 à 18h43	74
Une copie de l'ordonnance d'injonction	74
TVANOUVELLES : Outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois coupable - Première publication jeudi 1 novembre 2012 à 14h43 - Mise à jour : jeudi 1 novembre 2012 à 21h15.....	74
Morasse satisfait.....	75
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois porte sa cause en appel - Il risque 50 000\$ d'amende et un an de prison - Publié le: jeudi 01 novembre 2012, 14H41 Mise à jour: jeudi 01 novembre 2012, 20H00	75
Magistrat cinglant.....	75
Afficher 1-40 de 55 commentaires (Québec)	75
Commentaires non disponibles (Montréal)	75
THE GAZETTE : Former student leader Gabriel Nadeau-Dubois guilty of contempt of court – Thursday, November 1, 2012	75
LE SOLEIL : Le sort de Gabriel Nadeau-Dubois entre les mains du juge - Publié le vendredi 28 septembre 2012 à 14h04 Mis à jour le vendredi 28 septembre 2012 à 19h09.....	75
En tournée dans l'Ouest.....	76
THE GAZETTE : Gabriel Nadeau-Dubois nervous about court case – Friday, September 28, 2012	76

LA PRESSE : Outrage au tribunal: Nadeau-Dubois tente d'éviter la prison - Publié le jeudi 27 septembre 2012 à 14h00 Mis à jour le jeudi 27 septembre 2012 à 17h55.....	76
«Malhonnêteté intellectuelle»	76
Pas de carré rouge	76
THE GAZETTE : Ex-CLASSE spokesman Gabriel Nadeau-Dubois loses first round in contempt of court battle - Complaint involves Université Laval student, who obtained an injunction so he could return to class during the tuition dispute – Thursday, September 27, 2012.....	76
LA PRESSE : Poursuite contre Nadeau-Dubois: des dons pour financer le procès - Publié le vendredi 21 septembre 2012 à 07h35 Mis à jour le mardi 25 novembre 2012 à 15h59.....	77
THE GAZETTE : It's unclear whether protesters arrested under Bill 78 will face charges – Friday, September 21, 2012.....	77
BRUTALITÉ POLICIÈRE / MATRICULE 728	78
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Matricule 728 : trois hommes dans l'attente – Mise à jour le mardi 18 décembre 2012 à 20 h 10 HNE.....	78
Les commentaires (73).....	78
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Un professeur veut tenter un recours collectif pour fouille et détention illégale – Mise à jour le mercredi 12 décembre 2012 à 15 h 49 HNE	78
Les commentaires (107).....	78
THE GAZETTE: Bill 12 for police-caused deaths introduced - Bill 12 will create Bureau des enquêtes indépendantes, with civilians named by the government – Thursday, November 29, 2012	78
THE GAZETTE: Montreal cop Agent 728 blocks debut of porn film based on her controversial on-duty actions – Wednesday, November 28, 2012.....	79
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Matricule 728 : un complément d'enquête demandé – Mise à jour le mardi 27 novembre 2012 à 11 h 04 HNE.....	80
Les commentaires (75).....	80
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Deux policiers de Longueuil accusés de brutalité – Mise à jour le mardi 27 novembre 2012 à 7 h 18 HNE..	80
Les commentaires (46).....	80
LA PRESSE : Rencontre au sommet concernant le matricule 728 - Publié le vendredi 23 novembre 2012 à 11h11.....	80
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Le dossier de Matricule 728 bientôt entre les mains de la Couronne – Mise à jour le samedi 17 novembre 2012 à 22 h 12 HNE	81
Les commentaires (88).....	81
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : L'enquête est terminée - Publié le: samedi 17 novembre 2012, 18H00 Mise à jour: dimanche 18 novembre 2012, 17H14	81
Afficher 1-41 de 46 commentaires (Montréal).....	81
Afficher 3 commentaires (Québec).....	81
LA PRESSE : 80 témoins plus tard, l'enquête sur Stéfanie Trudeau est terminée - Publié le samedi 17 novembre 2012 à 16h43 Mis à jour le lundi 19 novembre 2012 à 12h13.....	81
LE DEVOIR [DES ÉCRIVAINS] : «Un traumatisme collectif» - Une cinquantaine d'organismes réclame une enquête publique sur les opérations policières du printemps – Mercredi 14 novembre 2012	82
Fanny Britt	82
Confiance brisée	82
Vos réactions (1)	82
TVANOUVELLES : Opérations policières lors du conflit étudiant : Une commission d'enquête est réclamée - Première publication mardi 13 novembre 2012 à 18h26.....	82
LA TRIBUNE / LE SOLEIL : Grève étudiante: des groupes demandent une enquête sur le travail des policiers - Publié le 13 novembre 2012 à 15h38 / Publié le 13 novembre 2012 à 17h00	83
LA PRESSE : Des groupes réclament une commission d'enquête sur les opérations policières - Publié le mardi 13 novembre 2012 à 13h12	83
RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ: Conflit étudiant : demande d'enquête publique sur les opérations policières – Mise à jour le mardi 13 novembre 2012 à 6 h 38 HNE.....	84
Les commentaires (73).....	84
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC / TVANOUVELLES : Une manifestation qui tourne mal : Un étudiant réclame 505 000\$ à la Ville - Publié le: mardi 06 novembre 2012, 15H37 Mise à jour: mardi 06 novembre 2012, 18H12 / Première publication mardi 6 novembre 2012 à 20h46.....	84
Études abandonnées	84
Afficher 1-80 de 112 commentaires (Montréal).....	85
Afficher 10 commentaires (Québec)	85
LA PRESSE : Un manifestant poursuit le SPVM pour 505 000 \$ - Publié le mardi 06 novembre 2012 à 12h26 Mis à jour le dimanche 25 novembre 2012 à 15h47	85
LE SOLEIL : Conflit étudiant et policiers: une enquête publique demandée - Publié le jeudi 01 novembre 2012 à 12h30	85
TVANOUVELLES : Manifestations : Ottawa veut interdire le port de masques - Première publication mercredi 31 octobre 2012 à 16h43 - Mise à jour : mercredi 31 octobre 2012 à 21h11.....	86
LA PRESSE : Nouvelle tuile pour le matricule 728 - Publié le samedi 27 octobre 2012 à 05h00 Mis à jour le samedi 27 octobre 2012 à 12h05	86
Enquête sur le matricule 728	86
LE SOLEIL : Plainte déposée pour la «répression» d'une manif de la CLASSE à Québec - Publié le vendredi 26 octobre 2012 à 19h55.....	86
Liberté d'expression brimée	87
Abusif	87
«Je ne suis pas dangereuse».....	87
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Exclusif : Une vidéo troublante : Arrestation brutale d'un médecin dans un hôpital par des policiers de la SQ - Publié le: vendredi 26 octobre 2012, 24H23 Mise à jour: vendredi 26 octobre 2012, 24H47	87
Servir et protéger.....	87
Un policier connu.....	88
Plaqué contre le mur	88
Aucune accusation.....	88
Afficher 5 commentaires (Montréal)	88
LA TRIBUNE : Forces policières: Nadeau-Dubois veut une enquête publique - Publié le vendredi 19 octobre 2012 à 09h19.....	88
LE DROIT : L'Outaouais aurait aussi des «matricule 728», croit Droits-Accès - Droits-Accès de l'Outaouais réclame une enquête publique sur les interventions policières - Publié le mercredi 17 octobre 2012 à 12h32 Mis à jour le mercredi 17 octobre 2012 à 14h25	88
Pas tous dans le même bateau	89

LE DEVOIR : «Matricule 728»: accusations suspendues – Mercredi 17 octobre 2012.....	89
Vos réactions (1)	89
THE GAZETTE: Charges suspended against people arrested by Montreal’s notorious Officer 728 – Wednesday, October 17, 2012	89
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Matricule 728 : les plaintes contre les trois hommes suspendues – Mise à jour le mardi 16 octobre 2012 à 21 h 35 HAE	89
Prendre le temps de « réévaluer le dossier »	89
Les commentaires (85).....	90
LA PRESSE : Matricule 728: les plaintes contre les trois hommes sont suspendues - Publié le mardi 16 octobre 2012 à 14h57.....	90
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : La Fraternité des policiers ne blâme pas Stéfanie Trudeau - Publié le: lundi 15 octobre 2012, 17H59 Mise à jour: lundi 15 octobre 2012, 20H14.....	90
La FPPM poursuivie.....	90
Afficher 29 commentaires (Montréal).....	90
Afficher 1 commentaire (Québec).....	90
TVANOUVELLES : Conflit étudiant : Un policier du SPVM parmi les manifestants - Première publication dimanche 14 octobre 2012 à 23h59	90
Contre la violence.....	91
Ses reproches	91
Matricule 728	91
Pas d'infraction selon le SPVM.....	91
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : «Hommage à 728» : La chanson 728 retirée - Publié le: dimanche 14 octobre 2012, 22H18 Mise à jour: dimanche 14 octobre 2012, 23H51.....	91
Attaques personnelles	91
Pas capable d'intimider.....	91
Afficher 13 commentaires (Québec)	91
Commentaire non disponible (Montréal).....	92
LA PRESSE : Matricule 728: une voisine témoigne - Publié le dimanche 14 octobre 2012 à 11h46 Mis à jour le dimanche 25 novembre 2012 à 15h52	92
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Matricule 728 : Un ancien confrère de classe témoigne - Publié le: samedi 13 octobre 2012, 22H02 Mise à jour: samedi 13 octobre 2012, 22H08	92
Langage châtié.....	92
Pire que le langage.....	92
Afficher 1-79 de 90 commentaires (Montréal).....	92
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Matricule 728 : L'arrestation filmée sous un autre angle - Publié le: samedi 13 octobre 2012, 21H49 Mise à jour: dimanche 14 octobre 2012, 15H02.....	93
Afficher 8 commentaires (Québec).....	93
Afficher 1-18 de 19 commentaires (Montréal).....	93
TVANOUVELLES : Brutalité policière : Manifestation pour réclamer une enquête publique - Première publication samedi 13 octobre 2012 à 19h13 - Mise à jour : samedi 13 octobre 2012 à 21h36	93
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Brutalité policière : Manifestation pour une enquête publique - Publié le: samedi 13 octobre 2012, 18H12 Mise à jour: dimanche 14 octobre 2012, 11H01.....	94
Afficher 12 commentaires (Québec).....	94
Afficher 1-78 de 97 commentaires (Montréal).....	94
LA PRESSE : Stéfanie Trudeau, matricule 728, dénoncée par des collègues - Publié le samedi 13 octobre 2012 à 14h59 Mis à jour le samedi 13 octobre 2012 à 16h29	94
Faire monter la pression	94
À améliorer.....	95
LES PLAINTES CONTRE L'AGENTE STÉFANIE TRUDEAU.....	95
LE DEVOIR : «Matricule 728» - Trois citoyens encore sous le choc – Samedi 13 octobre 2012	95
À bout de nerfs.....	95
Abus en série	95
Le film des événements rejoue dans sa tête pendant qu’il s’exprime. Tel un accidenté de la route qui n’arrive plus à se souvenir s’il a fait un ou dix tonneaux avant de se réveiller à l’hôpital, Rudy Occhietti recompose la scène dans son théâtre intérieur.	95
L’oubliée.....	96
Démission demandée	96
Vos réactions (34).....	96
THE GAZETTE: Montreal police say Stéfanie Trudeau isn't the only bad apple – Saturday, October 13, 2012.....	96
THE GAZETTE: Montreal Constable 728 Facebook protest draws 200 - Call for Stéfanie Trudeau's firing – Saturday, October 13, 2012	97
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : SPVM suspension : D'autres matricules 728 - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 22H41 Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 22H58.....	97
Profilage	97
Post-crise étudiante.....	97
Afficher 1-76 de 187 commentaires (Montréal).....	97
Afficher 3 commentaires (Québec).....	97
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : Elle ne parlait pas à son superviseur - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 20H13 Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 20H25	98
Afficher 18 commentaires (Montréal).....	98
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Matricule 728 : Manifestation pour le renvoi de la policière Stéfanie Trudeau - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 20H12 Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 20H40.....	98
Afficher 62 commentaires (Montréal).....	98
PhotosManifestation Elizabeth Laplante.....	98
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Médias sociaux : La policière Stéfanie Trudeau menacée «d'exécution» - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 13H12 Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 13H20	99
«Hommage à Matricule 728»	100
Afficher 7 commentaires (Québec).....	100
Afficher 1-78 de 145 commentaires (Montréal).....	100
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : «Va-t-on attendre qu'elle tire sur quelqu'un?» - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 11H47 Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 11H57	100
Complicité.....	100

Afficher 1-44 de 45 commentaires (Montréal).....	100
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Le matricule 728 visée par plusieurs plaintes, dont 2 le même jour – Mise à jour le vendredi 12 octobre 2012 à 10 h 02 HAE.....	100
La vidéo du 20 mai au soir.....	100
Quelle limite avant la suspension?.....	101
Le mécanisme déontologique efficace?.....	101
« Décloisonner » la formation.....	101
Une possible crise de confiance de la population.....	101
Les commentaires (185).....	101
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : «Elle aurait pu tuer» - Alfredo Munoz - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 24H09 Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 1H18.....	101
Nicolet sous le choc.....	101
Afficher 1 commentaire (Québec).....	102
Afficher 35 commentaires (Montréal).....	102
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Un cas problème connu : Les premières frasques déclarées de la matricule 728 remontent à 1998 - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 24H05 Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 1H16.....	102
Un cas problème : images radio-canada.....	102
Depuis la petite école.....	102
Ce qu'ils ont dit.....	103
Des propos choquants*.....	103
Afficher 7 commentaires (Québec).....	103
Commentaires non disponibles (Montréal).....	103
THE GAZETTE: SPVM's Agent 728 suspended - Constable Stéfanie Trudeau's behaviour was "unacceptable" according to Police Chief Marc Parent – Friday, October 12, 2012.....	103
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Le SPVM s'excuse et suspend Matricule 728 – Mise à jour le jeudi 11 octobre 2012 à 21 h 05 HAE.....	104
L'agente Trudeau a aussi commis d'autres frasques dans le passé.....	104
Sur les droits de l'agent Trudeau.....	104
Des propos « inadmissibles ».....	105
Un niveau d'agressivité inapproprié.....	105
Les commentaires (334).....	105
LA PRESSE : Matricule 728: «Inacceptable et troublant», selon Michael Applebaum - Publié le jeudi 11 octobre 2012 à 12h35 Mis à jour le jeudi 11 octobre 2012 à 12h59.....	105
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : SPVM : Matricule 728 au coeur d'une nouvelle controverse – Mise à jour le jeudi 11 octobre 2012 à 10 h 40 HAE.....	106
Matricule 728 retirée des opérations.....	106
Les commentaires (652).....	107
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Matricule 728 : Suspendue et désarmée - Publié le: jeudi 11 octobre 2012, 3H27 Mise à jour: jeudi 11 octobre 2012, 5H01.....	107
Pas une première pour Stéfanie Trudeau.....	107
Dénoncée aussi à l'Hôtel de Ville.....	107
Afficher 1-23 de 24 commentaires (Québec).....	107
Afficher 1-76 de 361 commentaires (Montréal).....	107
LA PRESSE : Manifestation contre la brutalité policière au centre-ville - Publié le samedi 06 octobre 2012 à 21h54 Mis à jour le dimanche 07 octobre 2012 à 07h41.....	107
TVANouvelles : Montréal : Manifestation contre la brutalité policière - Première publication samedi 6 octobre 2012 à 21h21 - Mise à jour : samedi 6 octobre 2012 à 23h24.....	108
Photos:.....	108
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Montréal : Manifestation contre la brutalité policière - Publié le: samedi 06 octobre 2012, 21H05 Mise à jour: samedi 06 octobre 2012, 23H20.....	109
Photos : Manifestation contre la brutalité policière.....	109
Afficher 4 commentaires (Québec).....	110
Afficher 1-80 de 241 commentaires (Montréal).....	110

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALEMONTRÉAL : Éducation : Ottawa part à la chasse aux faux étudiants étrangers - Publié le: mardi 01 janvier 2013, 15H59 | Mise à jour: mardi 01 janvier 2013, 16H05



Photo Andre Forget / Agence QMI
Jason Kenney

Daniel Proussalidis / Agence QMI
OTTAWA – Le gouvernement fédéral est en train de construire un mur autour du système canadien de permis d'études pour les étudiants étrangers, de façon à empêcher les fraudeurs et les autres criminels de rentrer au pays.

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, a proposé des modifications réglementaires au Programme des étudiants étrangers, qui feront en sorte qu'un permis d'études ne sera accordé à un candidat étranger que s'il fréquente une école inscrite sur une liste préapprouvée d'établissements

Afficher 12 commentaires (Québec)

- BikerQc 1 commentaire masqué
- Les conservateurs font un excellent boulot ! Bravo !
[01/02/2013 11:36 AM](#)
- [Michel Tanguay](#) 1 commentaire masqué
Cette mesure aurait du etre en place depuis belle lurette. Il faudrait appliqué la meme procédure aux provinces dans bien des domaines.
[01/02/2013 11:04 AM](#)
- Malpropre 2 commentaires masqués
- Bande de paranos!
[01/02/2013 10:51 AM](#)
- Guy7500 1 commentaire masqué
Tu regardes la vie avec des lunettes roses?
[13 minutes depuis ce commentaire](#)
- lognom 1 commentaire masqué
Il est temps qu'on fasse le ménage avec cette rapace de faux intellectuels..... Bravo !
[01/02/2013 10:10 AM](#)
- [alain](#) 1 commentaire masqué

- bravo aux conservateurs vau mieux tard que jamais....
[01/02/2013 09:42 AM](#)
- claud6969 6 commentaires masqués
C aurait du etre fait depuis longtemps` L incurie des gouvernements est incroyable..
[01/02/2013 09:02 AM](#)
- joclai 5 commentaires masqués
D'accord, mais là les conservateurs agissent de plus en plus dans le dossier de l'immigration et ils se fone taper dessus par notre gauche carviar.En passant je n'ai pas voter conservateur...
[01/02/2013 10:06 AM](#)
- [Michel Tanguay](#) 2 commentaires masqués
Immigration Canada existe, alors c`est quoi le problème ! Quand le problème existe depuis des décennies, enfin, quelqu` un bouge pour le bien de tous, Maintenant au tour de Québec d` agir...il serait temps.
[01/02/2013 11:38 AM](#)
- joclai 1 commentaire masqué

d'enseignement, que les gouvernements provinciaux ou territoriaux considèrent comme légitimes et capables d'accueillir des étudiants internationaux.

«Ces modifications nous aideront à mieux protéger les étudiants étrangers et la réputation du système d'éducation postsecondaire, en nous assurant que les étudiants étrangers arrivent dans des établissements de qualité qui se conforment aux normes de base en matière de reddition de comptes», a fait savoir le ministre dans un communiqué.

Les nouvelles règles, qui ont été publiées dans la *Gazette du Canada* le mois dernier, cherchent aussi à corriger un système qui «permet à des étudiants étrangers de se servir du programme pour rentrer au Canada en prétendant venir y étudier, sans être tenu d'y étudier», selon des responsables.

Les étudiants étrangers devront donc prouver sur demande aux responsables de l'immigration qu'ils poursuivent effectivement des études au Canada.

S'ils sont dans l'impossibilité de le faire, ils risquent de perdre leur permis et d'être expulsés du pays. Selon des responsables, les criminels tentent trop souvent de se servir des permis d'études pour mettre les pieds au Canada.

Ces derniers citent un rapport de l'Agence des services frontaliers du Canada datant de 2006, au sujet de centaines de présumés étudiants étrangers sur la côte ouest qui étaient impliqués dans «le trafic de drogue, la prostitution et la contrebande d'armes».

En outre, un rapport de 2010 de la GRC a conclu que la plupart des prostituées asiatiques sont entrées au pays avec un visa de visiteur ou un permis d'étudiant.

Les nouvelles règles sont censées entrer en vigueur en 2014.

Québec....je vous gage qu'ils auront trop peur.

- [01/02/2013 08:24 PM](#)
- JDion 2 commentaires masqués
Je suis assez certains que les gauchistes séparatistes trouveront peu d'arguments crédibles pour venir bashé sur ce projet de règlements a la sauce Conservatrice.
C'est surement pas les Libéraux fédéraux qui auraient agis de cette façon, eux qui sont trop occupés a emplir leurs caissesh de parti et a promouvoir des idées populistes juste pour se faire réélire pour continués d'emplir leurs caissesh de parti...MDR!!!
[01/02/2013 10:35 AM](#)
- joclai 1 commentaire masqué
Vrai mais nous ne trouverons pas beaucoup de québécois qui pensent comme nous.
[01/02/2013 08:26 PM](#)

Afficher 16 commentaires (Montréal)

ONTARIO

JOURNALEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Perturbations en 2013 : Les enseignants ontariens prêts - Publié le: mardi 01 janvier 2013, 19H19 | Mise à jour: mardi 01 janvier 2013, 19H30



Photo Dave Thomas / Agence QMI

La ministre de l'Éducation Laurel Broten
Shawn Jeffords / Agence QMI

TORONTO – Les parents qui ont des enfants dans les écoles élémentaires publiques de l'Ontario pourraient faire face à des perturbations des enseignants en début d'année, averti un représentant syndical.

La date limite fixée à minuit, lundi, est arrivée à échéance sans qu'une entente sur un nouveau contrat de travail soit conclue entre les enseignants ontariens et les commissions scolaires.

Si la ministre de l'Éducation, Laurel Broten, met en œuvre les dispositions de la Loi 115 qui permettent au gouvernement d'imposer une con-

vention collective aux enseignants, des mesures pourraient être imposées, a fait savoir le président de la Fédération des enseignants de l'élémentaire dans la région de York, David Clegg.

«Nos membres sont complètement engagés à trouver une solution juste et de faire le nécessaire pour créer cet environnement. Si cela veut dire quitter à nouveau les classes, par l'entremise d'une grève ou d'une protestation, ils sont prêts à le faire.»

Selon M. Clegg, tous les yeux seront tournés vers la ministre Broten jeudi, pour voir s'il se



servira de la controversée loi pour imposer un contrat de travail aux enseignants. Si cela se produit, les enseignants pourraient dresser des piquets de grève comme ce fut le cas le mois dernier lors d'une série de grèves rotatives d'une journée. M. Clegg ajoute que les enseignants garderont aussi un œil sur le vote pour le choix d'un nou-

veau chef du Parti libéral, qui aura lieu dans trois semaines. Le prochain chef et de facto premier ministre de l'Ontario pourrait alors décider de nommer un nouveau ministre de l'Éducation. «Je présume que l'une de leurs priorités sera de régler la crise, a déclaré M. Clegg. C'est une crise fabriquée par le Parti libéral et le premier ministre Dalton McGuinty, mais c'est quelque chose

qu'il lègue à son successeur. Ce n'est pas une crise qui sera facile à résoudre avec la ministre en place.» La ministre Broten a fait savoir, lundi, qu'elle ferait une déclaration, jeudi, au sujet des négociations avec les enseignants. [Afficher 31 commentaires \(Montréal\)](#)

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Contre le projet de loi 115 : Toronto s'apprête à vivre le «Super mardi» - Publié le: lundi 17 décembre 2012, 21H13 | Mise à jour: lundi 17 décembre 2012, 21H18



Photo Dave Thomas / Agence QMI

La ministre de l'Éducation, Laurel Broten.
Shawn Jeffords / Agence QMI
TORONTO – Des milliers de professeurs du secteur primaire en Ontario doivent manifester leur colère contre le projet de loi 115, mardi, lors de plusieurs rassemblements à Toronto, dont un devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, Laurel Broten.
Les professeurs protesteront aussi devant les bureaux de circonscription de trois candidats à la course à la direction du Parti libéral de l'Ontario en réaction au dépôt par le gouvernement de Dalton McGuinty du projet de loi qui prévoit le

gel de leur salaire, une réduction de leurs avantages sociaux ainsi qu'une limitation de leur droit de grève. On s'attend à ce que 11 000 professeurs de Toronto participent à ce qui est appelé le «Super mardi», et que des milliers d'autres à travers la province se joignent à eux. Le gouvernement de l'Ontario dit que les mesures permettraient au gouvernement d'épargner deux milliards \$ au cours des deux prochaines années.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Ontario : Des enseignants doivent entamer des grèves lundi - Publié le: dimanche 09 décembre 2012, 17H56 | Mise à jour: dimanche 09 décembre 2012, 18H02



Photo Luke Hendry / Agence QMI

Mardi, les grèves rotatives se dérouleront dans la région du Niagara et mercredi, dans la région d'Ottawa.
Agence QMI
TORONTO – Les professeurs des écoles élémentaires de l'Ontario doivent commencer une série de grèves rotatives d'un jour lundi. Les écoles du nord de la province et de la région de London seront les premières touchées.
Mardi, les grèves rotatives se dérouleront dans la région du Niagara et mercredi, dans la région d'Ottawa. Selon certains médias ontariens, ce moyen de pression touchera les écoles de la région de

Toronto jeudi. Sans confirmer cette éventualité, la Fédération des enseignants élémentaires de l'Ontario assure toutefois que les parents seront avertis au moins 72 heures avant la tenue d'une grève. «Il y a deux solutions possibles dans ce chaos que la ministre de l'Éducation (Laurel Broten) a créé. En plus d'abroger la loi 115, le ministre doit donner au syndicat la latitude nécessaire pour avoir des discussions concrètes avec toutes les cartes sur la table dans le but d'obtenir des conventions collectives satisfaisantes.»

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Ontario : La ministre de l'Éducation laissera des grèves d'une journée aller de l'avant - Publié le: jeudi 06 décembre 2012, 12H49 | Mise à jour: jeudi 06 décembre 2012, 13H05



Photo Archives / Agence QMI
Laurel Broten

Antonella Artuso / Agence QMI
TORONTO – La ministre ontarienne de l'Éducation, Laurel Broten, a indiqué jeudi qu'elle n'interviendrait pas pour empêcher

le syndicat des enseignants au niveau élémentaire de déclencher des grèves tournantes d'une journée dans les conseils scolaires de la province.
Mme Broten a toutefois reconnu que cela engendrerait des tracasseries pour les parents, mais elle estime qu'une journée sans école n'affectera pas l'apprentissage des enfants. «J'ai soigneusement soupesé le déclenchement d'une grève légale et les besoins des élèves et des parents à jouir d'une certaine stabilité dans leur établissement», a dit Mme Broten. «Étant donné que l'ETFO [la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario] a donné cinq jours de préavis aux familles et étant donné qu'ils ont garanti aux familles que cette grève ne durerait qu'une seule journée, je suis prête à laisser une grève légale se dérouler.»

Mme Broten a le pouvoir d'imposer un contrat aux enseignants et d'interrompre des grèves, dans le cadre de la loi 115. La ministre de l'Éducation a toutefois souligné qu'elle serait prête à intervenir si les grèves durent plus d'une journée ou si le syndicat des enseignants ne donne pas au moins 72 heures de préavis. Des conseils scolaires près de London et dans le nord-est de l'Ontario, à Temagami, Timmins et Kirkland Lake, ont appris que les enseignants n'iraient pas travailler lundi. La Loi donnant la priorité aux élèves (loi 115) a été adoptée en septembre, dans le cadre des efforts du gouvernement ontarien pour éliminer son déficit. Elle gèle notamment le salaire des enseignants pendant deux ans.

Afficher 1 commentaire (Montréal)
SushisBienCuits 1 commentaire masqué
Ô la belle vie de ces "gouvernements employeurs" ... porter deux chapeaux à la fois.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Éducation postsecondaire : Les étudiants ontariens préoccupés - Publié le: mardi 16 octobre 2012, 18H19 | Mise à jour: mardi 16 octobre 2012, 18H35

Agence QMI
TORONTO – La Fédération canadienne des étudiants (FCÉ) souhaite que le prochain chef libéral en Ontario, et futur premier ministre de la province, place la qualité et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire en tête de liste de ses priorités.

Les propos de la Fédération à l'endroit du premier ministre démissionnaire, Dalton McGuinty, ne sont pas tendres. «Dalton McGuinty, le soi-disant "premier ministre de l'Éducation", a trahi maintes et maintes fois les étudiants et les familles, abandonnant les collèges et universités de l'Ontario au point où ils sont devenus les plus dispendieux et les plus mal

financés de tout le pays», a déploré Sarah Jayne King, présidente du chapitre ontarien de la FCÉ. «Les étudiants en ont assez des jeux politiques et veulent que ce gouvernement prenne des mesures décisives pour améliorer la qualité des collèges et universités et réduire les frais de scolarité», a-t-elle ajouté. Selon la Fédération, les droits de scolarité ont connu une croissance de 71 % depuis 2006.



Selon l'organisation, la dette étudiante envers le gouvernement de l'Ontario a plus que doublé depuis 2005, passant de 1,2 milliard \$ à 2,64 milliards \$, en raison des hausses des droits. Les étudiants universitaires en Ontario sont ceux qui paient les droits de scolarité les plus élevés au pays.

M. McGuinty a annoncé lundi soir qu'il quittait ses fonctions de premier ministre de l'Ontario. Il restera en place jusqu'à ce que son parti lui trouve un successeur.

Afficher 2 commentaires (Montréal)

Caqlicker 2 commentaires masqués

Paraît que le crime organisé est bien organisé en Ontario, des juges italiens attendent des nouvelles pour collaborer avec la grc et autres corps policiers de la région de Toronto.

[10/16/2012 11:56 PM](#)

[Guillaume Lacelle 1 commentaire masqué](#)
Rapport avec l'article?

[10/17/2012 10:00 AM](#)

CÉGÉPS

LE SOLEIL : Les étudiants français «envahissent» l'Est-du-Québec - Publié le lundi 07 janvier 2013 à 05h00 | Mis à jour le lundi 07 janvier 2013 à 10h51



Photo fournie par le Cégep de Rivière-du-Loup

Des étudiants internationaux, en majorité en provenance des pays francophones, lors de la rentrée 2012-2013 au Cégep de Rivière-du-Loup

Carl Thériault, collaboration spéciale

(Rimouski) Les cégeps de l'Est-du-Québec et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) recrutent annuellement quelques centaines d'étudiants en provenance de la France, en métropole comme dans les départements d'outre-mer, dans ce que d'aucuns appellent de plus en plus la *french invasion*.

En 2009, les Français composaient 47 % des quelque 31 000 étudiants étrangers du Québec, selon le quotidien parisien *Le Figaro*.

Près de 4000 Français ont officiellement immigré au Québec pour les neuf premiers mois de 2012, ainsi que 10 000 étudiants dans les universités québécoises, un chiffre en forte hausse, note le quotidien.

Au trimestre d'automne 2012, plus de 250 étudiants d'origine française étaient inscrits à l'UQAR sur plus de 400 étudiants étrangers.

Les cégeps de l'Est ne sont pas en reste. Une quarantaine d'étudiants français étudient aussi au Cégep de Rivière-du-Loup.

«Nous avons à notre cégep 24 Guadeloupéens, sept Réunionnais et une dizaine d'étudiants de la France métropolitaine. Nous les invitons par la signature d'ententes avec des institutions et par le service régional d'admission de Québec qui va dans les salons. Les cégeps de l'Est ont signé des accords, dont une première entente avec l'île de La Réunion, qui souhaitait envoyer des gens travailler ailleurs, compte tenu du surplus de la population étudiante par rapport à son marché du travail. Il y a aussi une entente avec la Guadeloupe, mais les étudiants y retournent après leur formation», explique René Gingras, directeur des études du Cégep de Rivière-du-Loup.

Séduits par le Québec

Une partie de la *french invasion* est séduite par le Québec, surtout pour ses conditions avantageuses pour les études... et pour le travail qui s'ensuit par rapport à une Europe dont les États souverains croulent sous des dettes publiques pléthoriques.

Chaque année, l'ambassade du Canada à Paris met 6750 permis vacances-travail (PVT, des visas temporaires d'un an) à la disposition des Français de 18 à 35 ans. À la mi-novembre 2012, ils se sont envolés en 48 heures, selon l'édition du *Figaro* du 1er janvier 2013. Du jamais vu, selon le quotidien. En 2010, il avait fallu un mois, et en 2006, près d'un semestre, pour le même résultat.

Yann Gonthier, originaire de l'île de La Réunion, fait partie des étudiants qui sont venus au Québec, puis il a trouvé du travail au Groupe de production télévisuelle PVP de Matane après avoir reçu son diplôme du Cégep de Matane.

«Je voulais quitter le système scolaire français qui n'avait pas assez de proximité et de contact avec les professeurs et [je savais] qu'au travail ce serait la même chose. J'ai trouvé ce que je cherchais et même mieux. Il y avait aussi le taux de chômage, qui est très élevé à l'île de La Réunion.»

Yann Gonthier fait partie des «oubliés de Buffalo», des immigrants qui subissent les contrecoups de la fermeture du bureau d'immigration de Buffalo, aux États-Unis. Il attend la confirmation de son statut de résident permanent depuis juin 2011. Son permis de travail temporaire sera échu en 2014.

JOURNALDEMONTRÉAL : Saint-Laurent : Le Collège Vanier aura un nouveau terrain synthétique - Publié le jeudi 20 décembre 2012, 17H25 | Mise à jour: jeudi 20 décembre 2012, 17H31



Photo MARIE-PIER GAGNÉ / Agence QMI
Sylvain Pagé, l'adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Marie-Pier Gagné / Agence QMI

Le Collège Vanier, situé dans l'arrondissement montréalais de Saint-

Laurent, pourra profiter d'un nouveau terrain synthétique de soccer dès l'automne 2013. Plus d'un million de dollars seront investis dans ce projet d'envergure.

Le gouvernement du Québec remettra plus de 800 000 \$ au Collège Vanier pour la concrétisation du projet.

Sylvain Pagé, l'adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en a fait l'annonce jeudi.

«Les élèves du Collège Vanier pourront enfin profiter d'installations à la hauteur de leur talent sportif, a-t-il affirmé. Par cet investissement, nous voulons démontrer que la santé et le mieux-être des jeunes sont au cœur de nos priorités.»

Pour leur part, l'arrondissement de Saint-Laurent et le Collège Vanier investiront chacun un peu plus de 400 000 \$. Le terrain sera partagé entre les clubs locaux de soccer et de football de Saint-

Laurent et les équipes sportives masculines et féminines de Vanier.

Alan De Sousa, le maire de Saint-Laurent, a expliqué que le terrain serait aménagé de manière à réduire son empreinte écologique.

«Les travaux prévus consisteront à reconstruire le terrain de soccer et à remplacer sa surface naturelle par une surface synthétique, a soutenu le maire. Nous doterons le terrain d'un système de drainage efficace ainsi que d'un système d'éclairage à faible consommation.»

Selon M. De Sousa, le soccer est de plus en plus en vogue à Montréal. «Depuis quelques années, les inscriptions dans les programmes de soccer et de football connaissent une croissance importante, a-t-il dit. L'annonce d'aujourd'hui (jeudi) nous permettra d'offrir aux résidents un lieu pour pratiquer leur sport favori et aux clubs sportifs de poursuivre leur développement.»

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Bas-Saint-Laurent : des enseignants [du Cégep de Rimouski] dénoncent la tenue d'activités sexistes dans les bars - Mise à jour le mardi 11 décembre 2012 à 14 h 29 HNE



Photo : AFP/Kirsty Wigglesworth
Un verre de bière

Le Syndicat des enseignants du Cégep de Rimouski demande aux propriétaires de bar de la région de retirer des événements et des publicités qu'ils jugent sexistes.

Le syndicat se sent particulièrement interpellé par cette problématique, puisqu'une bonne partie de la clientèle de ces bars a moins de 25 ans et fréquente le cégep.

Les enseignants, en collaboration avec le Centre d'aide et de lutte contre les agressions (CALACS), ont fait parvenir une lettre à 14 tenanciers de bars de Rimouski dans le but de les sensibiliser.

Le syndicat juge que certains bars proposent depuis de nombreuses années des événements ou des soirées où l'alcool est offert gratuitement ou à prix réduit aux femmes. Il ajoute que, dans certains cas, les femmes sont invitées à multiplier les exploits à connotation sexuelle dans le but de remporter des prix.

« Nous sommes par ailleurs étonnés que subsistent encore aujourd'hui, dans certains bars, les concours de bikinis ou de t-shirts mouillés et les concours pour figurer dans un calendrier sexy. »

Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Rimouski

Le syndicat demande aux bars de ne pas tolérer ce genre d'événements et de publicités. Ils affirment que les femmes qui consomment de manière abusive et aux frais des bars se placent dans un état de vulnérabilité. Il estime par ailleurs que ces événements contribuent au renforcement de stéréotypes sexuels sexistes. Le syndicat rappelle que les jeunes sont particulièrement perméables à ce genre de « message ».

Les commentaires (6)

Envoyé par [Dany Sauvé](#) de Rimouski, 14 décembre 2012 à 05 h 50 HNE

Que les profs se soucient des jeunes c'est bon signe. À part ça je ne sais pas quoi en penser.

Envoyé par [Jérémy Rocheleau](#) de Rouyn-Noranda, 11 décembre 2012 à 20 h 49 HNE

Je suis d'accord avec les vues du syndicat.

Mais...N'est-ce pas un autre exemple de dérive du syndicalisme ? Je fais moi-même partie d'un syndicat et je considère que le rôle de celui-ci est, fondamentalement, de défendre mes droits dans le cadre de mon travail. Pas de se prononcer sur des concours de wet t-shirt ou sur le prix de l'alcool vendu aux femmes dans un lady's night.

Je suggère plutôt que ces enseignants, qui passent leurs journées à enseigner à des jeunes du Cégep, en profitent pour tenter de leur faire faire des prises de conscience, surtout aux filles. Le jour où plus aucune fille ne voudra participer à ce genre de concours à la con sera le jour où il n'y en aura plus.

Envoyé par [Martin Beauchamp](#) de Gatineau, 11 décembre 2012 à 19 h 55 HNE

Je suis tout à fait d'accord avec l'intervention du Syndicat des Professeurs.

Il y a certainement d'autres faits et gestes qui ne correspondent pas du tout aux valeurs fondamentales du Québec.

Envoyé par [Jeff Lafleur](#) de Bas du Fleuve, 11 décembre 2012 à 15 h 17 HNE

Pourtant, certains de ces professeurs ne se gênent pas pour se rendre dans ces endroits et à ce que je sache, ces femmes ne sont pas traitées comme esclaves. Il y en a qui ont la mèche courte, tout pour faire parler d'eux, nous faire oublier qu'ils ont appuyé les carrés rouges.

Envoyé par [Yoland Gingras](#) de Sept-îles, 11 décembre 2012 à 14 h 46 HNE

« Nous sommes par ailleurs étonnés que subsistent encore aujourd'hui, dans certains bars, les concours de bikinis ou de t-shirts mouillés et les concours pour figurer dans un calendrier sexy. » est-ce à dire qu'on tolère les calendriers de pompiers ?

Envoyé par [Marc-André Marchand](#) de Rimouski, 11 décembre 2012 à 16 h 23 HNE en réponse à [Yoland Gingras de Sept-îles](#)

Il y a quand même une différence entre, d'une part, l'objectif caritatif du calendrier des pompiers et celui des calendriers « sexy » des promoteurs privés, et d'autre part, entre les modèles du premier et ceux du second.

Certes, ces jeunes femmes doivent être « majeures (je l'espère) et vaccinées » pour cette multitude de concours qui subsistent, mais la formule est toujours la même: ils mettent l'accent uniquement sur le physique des femmes, et en petite tenue en plus. Si ce n'est pas revenir à une image superficielle de la femme, je me demande ce que c'est.

J'approuve le geste de ce syndicat.

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Gaspésie-Les Îles : un diplôme en sciences humaines offert à distance - Mise à jour le mardi 11 décembre 2012 à 9 h 52 HNE

Les étudiants de Grande-Rivière et de Chandler pourront obtenir dès l'automne prochain un diplôme d'études collégiales en sciences humaines à distance, grâce au télé-enseignement. Le Cégep de la Gaspésie et des Îles souhaite, par le biais de ce nouveau programme, retenir les jeunes dans la région et augmenter le nombre d'inscriptions à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, à Grande-Rivière, qui peine à attirer de nouveaux étudiants. Le professeur donnera son cours de Gaspé alors que ses élèves

seront à l'École des pêches et de l'aquaculture de Grande-Rivière.

La directrice adjointe par intérim du cégep, Isabelle Jalbert, espère au moins 15 inscriptions au programme. « Au cours des cinq dernières années dans les polyvalentes de Grande-Rivière et Chandler, il y a environ 20 étudiants qui choisissent chaque année le programme de sciences humaines. Sur les 20 personnes, il y en a 8 qui vont vers le centre de Gaspé et 12 vers l'extérieur », souligne-t-elle.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est devenu le collège au Québec qui offre le plus de programmes à distance. « Comme collège qui subit une baisse démographique plus importante et plus rapide que le reste du réseau, on doit réagir », souligne le directeur des études du Cégep, Louis Bujold.

Cette année, 55 étudiants se sont inscrits à l'une des deux formations de télé-enseignement offertes par l'établissement collégial.

LA PRESSE : Les cégeps devront sabrer 21,5 millions - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 07h56

Tommy Chouinard Québec ordonne aux cégeps de sabrer 21,5 millions dans leur budget d'ici la fin de l'année financière.

La Fédération des cégeps a reçu cette commande du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, hier. «On atteint le fond du baril», a laissé tomber le président de la Fédération, Jean Beauchesne, en

entrevue à La Presse. Il prévoit que les services aux élèves seront touchés. «Parmi les dépenses des cégeps, 88% sont incompressibles, parce que ce sont des salaires et le chauffage, entre autres. Alors il ne reste pas beaucoup de marge», a-t-il expliqué.

Pour l'an prochain, Québec augmente le budget des cégeps de 1,5%. Mais, selon M. Beauchesne, «ça ne couvre pas le minimum»: la hausse des

«coûts de système», comme l'indexation des salaires, s'élève à 1,7%.

Il a noté que Québec n'a dédommagé qu'en partie les cégeps pour les coûts liés au conflit étudiant: 15 millions sur une facture totale de 33 millions.

LE SOLEIL : Plan de dépenses: la Fédération des cégeps tire la sonnette d'alarme - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le vendredi 07 décembre 2012 à 09h33



Photothèque Le Soleil, Yan Doublet

Le président de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, est catégorique. Les compressions exigées pour une troisième année consécutive risquent de mettre en péril certains services aux étudiants.

Daphnée Dion-Viens (Québec) Les mauvaises nouvelles s'accumulent pour le réseau collégial. En plus d'avoir à couper 21,5 millions \$ pendant l'année financière en cours, les cégeps ont appris jeudi qu'ils ne recevront pas tout l'argent promis pour compenser les coûts du conflit étudiant. La Fédération des cégeps tire la sonnette d'alarme.

«On est vraiment à bout de souffle. C'est l'effet combiné de tout ça qui fait mal. Il va falloir que le gouvernement fasse des choix dans ses programmes plutôt que de saupoudrer les coupes. On veut bien faire notre effort, mais on n'a plus d'air.»

Le président de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, est catégorique. Les compressions exigées pour une troisième année consécutive risquent de mettre en péril certains services aux étudiants.

L'équation est simple. Le réseau collégial doit composer avec 88 % de dépenses non compressibles : salaires, coûts d'entretien, d'énergie, etc.

Reste un 12 % de dépenses qui a déjà fait l'objet de compressions à répétition. «On n'a plus de marge de manoeuvre», laisse tomber M. Beauchesne.

En plus d'avoir à composer avec des coupes, les cégeps ont aussi appris jeudi que la promesse du précédent gouvernement de rembourser les coûts du conflit étudiant ne sera pas tenue. Les libéraux avaient promis de leur verser 33,1 millions \$ en compensation financière, mais les collègues ne recevront finalement que 15,2 millions \$.

«Ça nous oblige à revoir les ententes avec les syndicats parce que l'argent n'est pas là», précise M. Beauchesne.

Universités

Du côté des universités, le gouvernement Marois impose des compressions de 106 millions \$ pour l'année 2012-2013, nous a-t-on expliqué jeudi lors du dépôt des crédits.

Le gouvernement a toutefois injecté 59 millions \$ supplémentaires en raison du conflit étudiant et de l'annulation de la hausse des droits de scolarité, ce qui réduit l'ampleur des compressions demandées si on tient compte de cet argent frais, plaide le gouvernement.

En point de presse jeudi matin, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a réaffirmé que tout le monde doit faire «un effort d'optimisation».

Les dépenses engagées pendant l'année financière en cours dépassaient les cibles fixées par le précédent gouvernement et les péquistes veulent maintenant redresser la barre, notamment dans

le réseau universitaire, a-t-il expliqué. «L'enseignement supérieur reste le secteur le plus protégé, avec celui de la santé», a ajouté M. Bédard.

De son côté, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a indiqué jeudi qu'elle était «fort inquiète» de l'impact qu'auront les compressions mais confirme néanmoins sa participation au Sommet sur l'enseignement supérieur, prévu en février.

Par ailleurs, le dépôt des crédits a permis d'apprendre que les fonds consacrés à la recherche diminuent considérablement pour l'année 2013-2014. La baisse de 8,6 % s'explique principalement par la fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Les fonds de recherche du Québec sont particulièrement touchés, avec une diminution de 12,9 %.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Campagne : Cégep de la Gaspésie et des Îles: opération charme - Publié le: jeudi 06 décembre 2012, 22H29 | Mise à jour: jeudi 06 décembre 2012, 22H35



Photo Youtube

L'opération charme, qui se veut nationale, conserve tout de même une présence régionale.

Marie-Claude Costisella / Agence QMI

GASPÉ - C'est avec un slogan tout à fait à propos, «Un cégep grandeur nature», que le Cégep de la Gaspésie et des Îles a décidé de se mettre en valeur à travers une campagne à la télévision et sur le web.

Le cégep souhaite être de plus en plus présent à l'extérieur de la région, afin de mieux faire connaître les quatre campus de l'institution

d'enseignement, soit ceux de Gaspé, Grande-Rivière, Carleton et celui des Îles-de-la-Madeleine.

On croit que la variété et les particularités des programmes, de même que les atouts d'une vie étudiante en Gaspésie pourraient intéresser les jeunes des grands centres et des autres régions du Québec.

Par exemple, certains étudiants qui font face à la réalité des cégeps dont les programmes sont contingentés pourraient avoir envie de tenter l'expérience d'une vie étudiante entre mer, plages et montagnes, comme le démontre la vidéo promotionnelle.

De plus, des programmes plutôt rares comme tourisme d'aventure, archives médicales, dans le domaine de l'éolien ou en intervention en délinquance pourraient, on l'espère, attirer les jeunes en quête d'une aventure scolaire différente.

L'opération charme, qui se veut nationale, conserve tout de même une présence régionale. En plus d'une publicité télé de 30 secondes qui est actuellement diffusée sur les ondes de Vrak TV, la station régionale CHAU-TVA est également mise à profit.

La campagne de promotion est actuellement en cours et se terminera en avril. D'autres moyens assurent la visibilité de l'institution, dont une vidéo promotionnelle de deux minutes qui a simultanément été lancée sur les médias sociaux du cégep (Twitter et Facebook) ainsi que sur la chaîne YouTube.

Des publicités journaux et radios, des affiches, un outil de promotion et un concours compléteront la campagne. Le cégep aimerait, à travers ce genre de campagne, attirer assez d'étudiants pour s'assurer d'une clientèle de 1500 élèves d'ici 5 ans. Actuellement, le cégep en accueille 1250, répartis sur les quatre campus.

LE DEVOIR : Les pénitenciers ferment l'accès au collégial - Les cours ont déjà été supprimés à Leclerc et à Joliette, et d'autres établissements sont menacés - Mercredi 5 décembre 2012



Photo : La Presse canadienne

Ryan Remiorz

Les cours de cégep ont été coupés dans deux prisons fédérales du Québec : l'Établissement Leclerc, à Laval, qui doit de toute façon fermer d'après une décision du fédéral, et la prison pour femmes de Joliette (notre photo), qui ne comptait pas suffisamment d'étudiantes.

Lisa-Marie Gervais

L'école a de moins en moins sa place dans les prisons. Des coupes budgétaires du fédéral mettent en péril une entente permettant au Collège Marie-Victorin d'offrir de la formation de niveau collégial dans les pénitenciers, a appris Le Devoir.

Déjà, les cours de cégep ont été coupés dans deux prisons fédérales du Québec : l'Établissement Leclerc, à Laval, qui doit fermer d'après une décision du gouvernement conservateur, et la prison pour femmes de Joliette, qui ne compteraient pas suffisamment d'étudiantes. Les deux programmes ainsi abolis ne sont pas démenagés ailleurs.

Le Collège Marie-Victorin a confirmé au Devoir qu'il négociait actuellement avec les services correctionnels pour sauver le programme qui est menacé dans d'autres pénitenciers. « Pour le reste, on est en négociations », a indiqué Nathalie Baumgartner, porte-parole du cégep, ne niant pas qu'au moins un autre établissement carcéral pour hommes pourrait perdre son programme de formation collégiale. « On est en train de reformuler les ententes ».

Le cégep, qui refuse d'en dire plus pour ne pas nuire aux négociations, souligne toutefois que les « changements » qui surviennent découlent du budget fédéral déposé en mai dernier. En effet, selon le dernier budget, le ministère fédéral de la Sécurité publique a subi une ponction de 179 millions, dont près de la moitié (85,5 millions) est puisée à même le budget des services correctionnels.

En vertu d'une entente fédérale-provinciale, le Collège Marie-Victorin offre une formation collé-

giale dans les pénitenciers fédéraux depuis 40 ans. Les cours donnés actuellement permettent l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines (sans maths), un DEC technique en informatique et une Attestation d'études collégiales (AEC) en informatisation des petites entreprises. Service correctionnel Canada (SCC) confirme qu'il n'y aurait plus que quatre établissements carcéraux au Québec (Archambault, Cowansville, Drummond et le Centre fédéral de formation) qui offrent de l'enseignement collégial.

Une « erreur »

Pour Christian Braën, qui a enseigné aux détenus dans le cadre du programme de Marie-Victorin, abolir ces programmes d'enseignement est une « erreur ». « J'en ai vu quelques-uns obtenir des DEC et je sais que dans plusieurs cas, c'est grâce à ça qu'ils ont pu se trouver un emploi. Ça a changé leur vie », a dit cet enseignant de français.

Paul Bélanger, professeur à l'UQAM et président du comité scientifique de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison du Cégep Marie-Victorin, juge « dramatique » le retrait de la formation collégiale dans les pénitenciers. « C'est d'autant plus bizarre qu'au même moment, un des États américains les plus conservateurs, le Texas, vient de faire une éva-

luation qui conclut que la formation dans les prisons est la meilleure façon de diminuer de façon durable les récidives », a-t-il noté. Selon Jean-Pierre Simoneau, directeur des opérations de la Chaire UNESCO, les programmes de formation scolaire, qui mène à la réinsertion sociale d'un détenu au terme de sa peine, sont des « incontournables ». « Au Québec et au Canada, la grande majorité des 15 000-20 000 détenus vont sortir dans les premiers 48 mois. Il faut absolument faire quelque chose pour assurer la sécurité du public et c'est pourquoi il faut dès le début faire quelque chose pour favoriser la réinsertion », a-t-il soutenu.

Des raisons idéologiques

Il doute que le gouvernement Harper fasse de grandes économies en coupant dans la formation puisque, selon lui, 95 % du budget d'une prison est consacré à la sécurité et 5 % aux opérations et programmes. « Ça ne coûte pas très cher de

maintenir un programme de formation dans un pénitencier », avance-t-il. Selon lui, c'est plutôt garder un individu entre quatre murs 24 h sur 24 h, 365 jours par année qui coûte cher. Le criminologue Jean-Claude Bernheim, ne se dit pas surpris par l'abolition de la formation collégiale dans les prisons. « Depuis des années, on coupe par étapes. Et avec le gouvernement conservateur, c'est loin d'être étonnant que ça se poursuive », a-t-il dit en soulignant que les programmes universitaires ont été enlevés des centres de détention dans les années 1990. « À mon avis, ils installent tout un contexte afin de mettre en place un pénitencier de style américain avec 2000 ou 3000 détenus. » Selon lui, le but du gouvernement n'est pas de faire des économies d'argent, mais plutôt de servir une idéologie. « Le but est purement électoraliste. C'est pour dire aux gens : « Vous qui êtes pauvres et qui devez emprunter pour étudier, soyez assurés qu'on ne va pas permettre

aux détenus qui ont commis des crimes d'étudier », a-t-il noté. S'il faut économiser, pourquoi ne pas offrir une formation à distance, via Internet ? suggère-t-il. « La technologie Internet est interdite dans les pénitenciers, mais pourtant, en Israël, les détenus ont accès à Internet, même les Palestiniens y ont accès », a fait remarquer M. Bernheim.

Par ailleurs, les services correctionnels ont également annoncé que dès 2014, tous les repas des pénitenciers fédéraux du Québec allaient être cuisinés à partir de la prison de Sainte-Anne-des-Plaines. Selon le journal Le Guide de Cowansville, cette décision, en plus d'affecter une centaine de postes d'employés permanents et non permanents, privera les détenus d'une formation en cuisine qui leur permettait d'obtenir un diplôme profes

[Vos réactions - 18 commentaires](#)

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : De nouvelles résidences pour les étudiants du cégep de Sept-Îles – Mise à jour le dimanche 2 décembre 2012 à 12 h 29 HNE



Le Cégep de Sept-Îles Photo : Evelyne Côté La Ville de Sept-Îles contribue à la réalisation d'un projet de 108 résidences étudiantes situées à proximité du cégep. Sept-Îles accorde une aide financière de près de 190 000 \$. Cette somme permettra de payer la moitié des coûts d'accès aux infrastructures municipales.

Le Cégep de Sept-Îles a confié la construction de l'immeuble à Gestion Marco Laforge inc. Les résidences, qui seront situées à côté du terrain de soccer et du centre de la petite enfance, seront réparties dans six immeubles résidentiels de trois étages.

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Est du Québec : des solutions pour assurer l'avenir des programmes des cégeps – Mise à jour le vendredi 30 novembre 2012 à 10 h 48 HNE

Une centaine d'intervenants du secteur de l'éducation de l'Est du Québec ont décidé jeudi soir de mettre en place des moyens concrets pour assurer l'avenir des programmes dans les cégeps de la région. Il s'agit d'une initiative du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski pour mobiliser la population. Le coordonnateur de ce syndicat, Alain Dion affirme qu'il faut mettre en place des programmes exclusifs, cesser la compétition entre les cégeps de la

région et fournir des moyens financiers pour attirer des jeunes en région. Il est possible de mettre en place des incitatifs financiers, selon le syndicat. « Dire à ces gens-là, écoutez, si vous voulez venir étudier à Rimouski, on a des bourses particulières, on peut vous accompagner financièrement. On peut mettre en place des infrastructures d'accueil », suggère Alain Dion.

« Il y a plein de solutions qui ne coûtent pas cher, pas plus cher que de construire des résidences ou des nou-

veaux pavillons à Montréal, puis de dire à ces jeunes-là, il y a de la place chez nous. »

Alain Dion, coordonnateur du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski

C'est en préparation du Sommet sur l'éducation annoncé par le gouvernement du Québec que le milieu de l'éducation régional se mobilise et propose des solutions sur le fonctionnement des cégeps.

LE QUOTIDIEN : L'exclusivité d'ATM restera - Publié le mercredi 21 novembre 2012 à 08h00



Photo archives

Maka Kotto

Stéphane Bégin, Le Quotidien (Jonquière) Le programme d'enseignement d'Art et technologie des médias (ATM) du cégep de Jonquière va demeurer exclusif. Il n'est pas question de l'étendre à d'autres régions du Québec.

Les récentes déclarations du ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto dans Le Quotidien de mardi matin sur la possibilité d'offrir des cours de journalisme ailleurs qu'au cégep de Jonquière ont continué de susciter les commentaires et ont amené le gouvernement du Québec à éclaircir la position dans ce dossier.

« Il est hors de question de remettre l'exclusivité du programme d'ATM du cégep de Jonquière en cause. Et ce à tous les niveaux. Tu peux l'écrire en rouge, le souligner en gras, peu importe, mais pas question de retirer l'exclusivité du programme. »

« J'arrive d'une discussion avec Maka Kotto et il y a eu mésentente. Mon collègue a dit des choses au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et il a ensuite été pris dans le tourbillon », a résumé Sylvain Gaudreault, lors d'un entretien téléphonique mardi matin.

Le ministre Kotto, par le biais de son attaché de presse Marc-André de Blois, avait indiqué lundi qu'il avait l'intention d'analyser la situation au

Québec concernant les cours de journalisme et qu'il n'écartait pas la possibilité d'offrir le cours dans d'autres régions, ce qui aurait mis un terme à l'exclusivité de Jonquière.

Le député de Jonquière a aussi ajouté que le programme d'ATM ne relève pas du ministère de la Culture et des Communications, mais plutôt du ministère des Études supérieures, dirigé par Pierre Duchesne, qui a été mis au fait de la situation.

Même si la nouvelle est plus réjouissante pour la direction du cégep de Jonquière, celle-ci entend tout de même inviter le ministre Kotto à se rendre dans les murs de la maison d'enseignement de la rue Saint-Hubert afin de constater l'importance du programme et de la qualité de l'enseignement.

Depuis 40 ans, quelques dizaines de milliers d'étudiants ont reçu leur diplôme d'ATM et environ 60 pour cent d'entre eux, selon le collège, ont fait ou font carrière dans le domaine des communications.

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Baie-Comeau : les jeunes invités à penser à leur carrière – Mise à jour le mardi 20 novembre 2012 à 17 h 06 HNE





Cégep de Baie-Comeau

Les étudiants du secondaire et du collégial de Baie-Comeau étaient conviés mardi à un salon des carrières.

L'événement, organisé par plusieurs organismes, vise à aider les jeunes à choisir une formation et même un emploi. Un millier de jeunes étaient attendus.

Les jeunes ont pu notamment s'informer sur les cours techniques offerts par les différentes maisons d'enseignement de Baie-Comeau. Ils ont aussi pu constater que le marché de l'emploi leur ouvrait grand les bras.

Les besoins de main-d'oeuvre dans certains secteurs sont criants dans la région. Claudia Célant, responsable du programme de sciences infirmières au cégep de Baie-Comeau, peut en témoigner. « On aurait besoin de beaucoup plus de relève qu'on a présentement. On n'a pas atteint cette année le maximum d'inscriptions

auquel on peut s'attendre normalement », note Mme Célant.

Pour sa part, Bernard Jobin, enseignant au programme de Technologie forestière aimerait bien susciter assez d'intérêt pour relancer le programme, suspendu depuis trois ans. « La dernière fois que je me suis promené chez des entreprises forestières, c'était des finissants de Sainte-Foy que j'ai vus. Ça fait curieux un petit peu », relève M. Jobin.

Afin d'attirer les candidats au programme de Technique forestière, le cégep offre une bourse d'études, un ordinateur et un GPS parmi ceux qui s'inscriront au programme.

LE QUOTIDIEN : Le cégep de Jonquière ne serait plus seul [à avoir un programme d'Art et technologie des médias (ATM)] - Publié le mardi 20 novembre 2012 à 08h35

Stéphane Bégin, Le Quotidien (Jonquière) L'exclusivité du programme d'Art et technologie des médias (ATM) du Cégep de Jonquière est de nouveau menacée. Le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto songe à élargir l'enseignement du journalisme dans certaines régions du Québec, afin d'atteindre une plus grande cible étudiante.

Le Quotidien a appris lundi soir que les dirigeants du collège pourraient devoir monter une autre fois aux barricades.

ATM est offert à Jonquière depuis 40 ans et ses dirigeants ont mené plusieurs batailles politiques afin de conserver l'unicité du programme. Même s'ils ont obtenu l'assurance du gouvernement libéral, avec l'approbation du député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, ils pourraient devoir engager la lutte à nouveau.

Au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), samedi, le passage du ministre Kotto a suscité des commentaires lorsqu'il s'est demandé: «Est-ce normal qu'un jeune en région puisse faire aisément l'apprentissage de la mécanique automobile en demeurant dans sa région, mais qu'il doive

s'expatrier à Québec ou à Montréal pour faire des études sérieuses (supérieures) en journalisme?» Questionné sur le sens de ses propos, la réaction est venue de son attaché de presse. En soirée, Marc-André de Blois, a indiqué que le ministre veut accorder un meilleur soutien à la profession, la démocratiser et la mettre en valeur.

«Le ministre songe à augmenter l'offre et n'écarte pas la possibilité d'offrir une formation ailleurs au Québec afin d'atteindre une plus grande cible étudiante.

«Mais avant d'aller plus loin, une étude sera faite sur le sujet et les besoins seront évalués. Ensuite une décision pourrait être prise», ajoute M. de Blois, ne niant pas que l'exclusivité pourrait être remise en question.

Quant aux propos du ministre, il ne s'agissait aucunement d'une attaque contre le programme du Cégep de Jonquière.

«Le programme possède une excellente réputation. Mais qu'il existe une formation de base à un endroit, ne signifie pas qu'il y en ait suffisamment partout en province et qu'elle soit accessible aux jeunes des différentes régions du Québec», a indiqué M. de Blois, qui convient que

l'exemple de Jonquière a été oublié dans le discours de M. Kotto.

Invitation

Au Cégep de Jonquière, les membres de la direction inviteront le ministre à visiter le département. «Les membres de la direction du cégep sont assez étonnés de la déclaration. Nous voulons comprendre ce que ça signifie», a dit la porte-parole du cégep, France Tremblay.

Ancien journaliste et maintenant professeur de radio en ATM, Éric Arsenault s'est questionné sur la direction que voulait prendre le ministre.

«Sur le coup, je me suis demandé si j'avais bien entendu. J'ai été très troublé par ce que j'ai entendu. J'ai fait savoir que Jonquière offrait une formation digne en journalisme et j'ai invité le ministre à visiter nos installations et voir la façon dont nous enseignons.

«J'ose espérer que son propos ne voulait pas dire qu'il avait l'intention d'implanter le programme ailleurs au Québec», a précisé M. Arsenault.

Myriam Gauthier, journaliste au Quotidien et administratrice générale de la FPJQ, a aussi fourni une réponse au ministre.

«Je lui ai fait part qu'une majorité des gens dans la salle avait été formée à Jonquière.»

LE QUOTIDIEN : Maka Kotto oublie le programme d'ATM - Publié le lundi 19 novembre 2012 à 08h55

Stéphane Bégin, Le Quotidien (JONQUIÈRE) Le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, a soulevé quelques interrogations au plan régional en déclarant au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) que les jeunes des régions devaient se rendre à Québec ou à Montréal pour faire des études sérieuses en journalisme.

Il n'a pas semblé savoir ou se souvenir que le Cégep de Jonquière offre depuis 40 ans le programme d'Art et technologie des médias (ATM), un cours axé sur la formation en journalisme écrit, en télévision et en radio notamment. Une formation exclusive d'ailleurs au plan collégial.

« Avant de faire un commentaire officiel, je vais m'assurer des propos tenus par le ministre Kotto.

Certains me disent aussi qu'il aurait dit qu'il n'y avait pas de formation en région et d'autres racontent qu'il a utilisé le terme peu de formation en région.

« Comme certains enseignants du programme ont assisté au congrès, je vais attendre leur retour pour les rencontrer et discuter de ce propos. Mais je m'interroge tout de même à savoir ce qui peut se cacher derrière une telle déclaration », indique Richard Dérap, responsable de la coordination départementale en ATM au Cégep de Jonquière.

Du côté de la direction de la maison d'enseignement, France Tremblay, responsable des communications, ne peut livrer la pensée de la direction du collège.

« Je vais attendre de rencontrer les membres de la direction et du programme d'ATM auparavant », a-t-elle indiqué.

Au fil des dernières années, l'ancien gouvernement de Jean Charest avait confirmé l'exclusivité du programme au plan collégial. Rien ne semblait indiquer que le gouvernement de Pauline Marois avait l'intention de remettre le tout en question.

Autre élément, le député de Jonquière et ministre des Transports et des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, est un enseignant du programme d'ATM. Au département, on ajoute aussi que plusieurs journalistes au Québec ont suivi leur première formation au Cégep de Jonquière en communication.

LE SOLEIL : Cégep Garneau: les études, le sport et... les honneurs - Publié le samedi 27 octobre 2012 à 05h00



Photo fournie par le Cégep Garneau

Maxime Gauthier, membre de l'équipe de cross-country des Élans

Jean-Michel Genois Gagnon collaboration spéciale, Le Soleil

(Québec) Avec ses 40 années d'expérience dans le domaine du sport, le Cégep Garneau est devenu aujourd'hui une tradition d'excellence reconnue partout au Québec et au Canada. Son encadrement scolaire de premier plan, ses infrastructures modernes, ses horaires adaptés et ses entraîneurs qualifiés ont permis aux Élans de devenir une véritable pépinière pour les équipes universitaires.

Depuis 1972, les Élans ont remporté 59 titres provinciaux et 15 titres canadiens. La saison dernière a été la plus prolifique de leur histoire avec un championnat canadien, sept championnats provinciaux et quatre championnats Nord-Est. Mais ce qui compte avant tout pour l'établissement, c'est la qualité de l'éducation fournie à ses 350 étudiants-athlètes.

«Nous sommes très fiers de nos résultats sportifs de la dernière saison. C'est une année historique, mais nous sommes encore plus fiers du taux de réussite de 92 % de nos étudiants-athlètes», a déclaré le responsable des sports, Éric Lavigne.

«À la base, nous formons des étudiants avant



des étudiants-athlètes. C'est pourquoi nous offrons à nos athlètes dans notre programme local des Élans des horaires adaptés afin de faire en sorte qu'il n'y ait aucun conflit entre le sport et les études. Par exemple, notre équipe de basket pratique à 16h trois fois par semaine, alors notre responsabilité est de nous assurer que les étudiants n'ont pas de cours à l'horaire lors de cette période de temps. L'encadrement qu'on offre au service des sports est d'abord et avant tout fait pour que l'étudiant réussisse à l'école», a tenu à préciser Lavigne.

L'excellence en cross-country

Pour porter les couleurs des Élans, l'étudiant-athlète doit répondre aux normes scolaires du Réseau du sport étudiant du Québec. L'élève doit

être inscrit à temps plein (4 cours ou 12 heures de cours par semaine) au Cégep et réussir un minimum de trois cours (ou 5 unités) à la session d'automne. Il doit aussi réussir un minimum de 8 cours ou 14 unités au total de l'année. L'étudiant sportif qui n'atteint pas ces standards se voit automatiquement tomber en «congé sportif» pour un an.

Parmi ses 17 équipes sportives, c'est les membres des Élans de cross-country qui ont été les plus assidus sur les bancs d'école la saison dernière, remportant lors du 40e Gala du mérite sportif de Garneau le titre d'Équipe sports-études Nicole Vachon, grâce à un taux de réussite de 100 % des cours.

Pour Marie-Anne Beauchamp, pilote de l'équipe de cross-country et étudiante au Cégep Garneau, 100 % de réussite est un «résultat très remarquable».

«On est très bien appuyé avec le service des sports. On est considéré sur le même pied d'égalité que tous les autres sports. Quand les jeunes ont des questions, ils peuvent compter sur leur soutien», a souligné l'entraîneuse qui dirige une équipe composée de 22 recrues cette saison.

Les équipes de cross-country des Élans, masculin et féminin, seront en action aujourd'hui au championnat provincial, sur les plaines d'Abraham, dès midi, et ce, peu importe les conditions climatiques.

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Deux formations collégiales à Sainte-Anne-des-Monts – Mise à jour le mercredi 24 octobre 2012 à 18 h 52 HAE

VIDÉO : Deux formations collégiales à Sainte-Anne-des-Monts

Les jeunes de la Haute-Gaspésie ne seront bientôt plus obligés de s'exiler pour obtenir un diplôme d'études collégiales.

Le Cégep de Matane offrira deux formations collégiales en sciences humaines et en soins infirmiers à Sainte-Anne-des-Monts, dès l'an prochain.

Une étudiante de deuxième année en soins infirmiers du Cégep de Matane, Kimberly Miville, aurait aimé pouvoir suivre sa formation chez elle, à Sainte-Anne-des-Monts. « Je l'aurais fait chez nous parce que ça m'aurait évité des frais de résidences, puis tout ça. Et puis j'aurais pu être chez nous, avec mes parents », explique-t-elle.

En l'absence d'infrastructure sur place et comme l'argent se fait rare, le Cégep de Matane entend innover. « C'est un défi, mais c'est un défi qu'on doit relever », a lancé le directeur général du Cégep de Matane, Émery Béland.

Le directeur adaptera la manière de donner la formation, selon le nombre d'inscriptions. « Depuis quelques années aussi, on a développé d'autres modes d'enseignement, qui sont la formation à distance, la télé enseignement et

tout ça. Donc, à partir du moment où il y a un noyau minimum d'étudiants, ça pourrait peut-être nous permettre de les jumeler avec nos groupes ici à Matane », indique-t-il.

Le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie collaborera à la formation en soins infirmiers. Une quinzaine d'infirmières auxiliaires désirent déjà s'inscrire au programme. Les citoyens qui possèdent les qualifications de base sont aussi invités à s'inscrire.

« Pour nous, ça serait extrêmement positif de voir cela ici sur notre territoire. » — Bertin Riverain, directeur général par intérim du CSSS de la Haute-Gaspésie

Les nouveaux diplômés sont attendus avec impatience, puisqu'il manque une vingtaine d'infirmières en Haute-Gaspésie, sans compter les nombreuses retraitées à venir.

Enthousiasme chez les élus

La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, promet de visiter chacune des classes de finissants de sa ville pour inciter les jeunes à s'inscrire chez eux. Elle rêve d'un campus comme celui de Carleton. « Carleton, à 3000 de population et un campus collégial dans lequel il y a 300 inscriptions; je ne comprends pas

qu'une ville comme Sainte-Anne-des-Monts, qui possède 7000 habitants ne puisse pas avoir minimalement le même service », a déclaré la mairesse.

Elle estime que chaque parent débourse 15 000 \$ par année pour permettre à son enfant d'étudier à l'extérieur. La grande majorité de ces jeunes ne reviennent jamais. C'est sans compter ceux qui ne peuvent pas s'inscrire parce qu'ils n'en ont pas les moyens.

D'après le reportage de Jean-François Deschênes
Les commentaires (2)

Envoyé par [Carmen Tremblay](#) de Saguenay, 25 octobre 2012 à 00 h 12 HAE

C'est toujours agréable de pouvoir étudier dans notre ville natale. Ceux et celles qui seront attirés par ces deux formations académiques, il fera bon vivre chez soi.

Envoyé par [gaetan gagnon](#) de sainte anne des monts, 25 octobre 2012 à 02 h 52 HAE en réponse à [Carmen Tremblay de Saguenay](#)

Je suis d'accord avec ce projet du moment que ces étudiants auront des heures d'ouvrages pour pouvoir rester ici et je le souhaite ardemment

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC:

Expansion du Cégep de Matane à Sainte-Anne-des-Monts – Mise à jour le mardi 23 octobre 2012 à 9 h 24 HAE



La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier

Le Cégep de Matane offrira une formation collégiale en sciences humaines et une autre en soins infirmiers à Sainte-Anne-des-Monts.

Cette annonce est la bienvenue en Haute-Gaspésie où, faute de formation postsecondaire, les jeunes doivent s'exiler pour étudier.

La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, estime que les familles de la région paient en moyenne 15 000 \$ par année pour les études de leur enfant. Et, ajoute-t-elle, la grande majorité des jeunes ne reviennent pas dans la région. « La première pauvreté d'un territoire, c'est de ne pas pouvoir garder sa population qui, une fois scolarisée, revient, développe le milieu et participe à l'effort collectif à l'essor d'une région. Nous, ça dure depuis des décennies », commente Mme Pelletier.

Puis, poursuit la mairesse, il y a ceux qui ne peuvent pas s'inscrire, faute d'argent. Micheline Pelletier promet donc de visiter chacune des classes de finissants de sa ville pour inciter les

jeunes à s'inscrire chez eux. « C'est un défi qu'on doit relever », soutient Mme Pelletier.

Le directeur du Cégep de Matane, Émery Béland, adaptera la façon de donner la formation à la réalité de la région, selon le nombre d'inscriptions. Le Cégep, explique-t-il, a développé au cours des années plusieurs modes d'enseignement - formation à distance, télé-enseignement - qui lui permettent de s'adapter à différentes situations d'apprentissage.

Pour sa part, le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie collaborera à la formation en soins infirmiers. Le directeur par intérim du CSSS, Bertin Riverain, explique qu'il manque une vingtaine d'infirmières pour combler les besoins de son institution. Déjà, 14 infirmières auxiliaires désirent s'inscrire au programme. Les citoyens qui possèdent les qualifications de base pourront aussi participer à la formation.

Les formations seront offertes à partir de l'an prochain.

RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Le DG du cégep [d'Abitibi-Témiscamingue] prend sa retraite – Mise à jour le mercredi 17 octobre 2012 à 10 h 56 HAE



(archives)
Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, campus de Rouyn-Noranda

Le directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Daniel Marcotte, a annoncé mercredi qu'il prendra sa retraite le 31 mars prochain.

Il cumule plus de 29 années de service au collège, dont près de 14 ans à la direction générale. Daniel Marcotte se dit maintenant prêt pour de nouveaux défis : « J'avais l'impression d'avoir

fait le tour du jardin. Depuis a peu près un an, je me demandais si j'allais faire autre chose. Je ne prends pas la retraite de la vie. Je vais faire autre chose. Je ne sais pas quoi exactement, mais je vais faire autre chose, ça, c'est sûr et certain! »

En complément



TVANOUVELLES : Cégep de Jonquière : Un cours sur la chanson québécoise - Première publication Lundi 1 octobre 2012 à 18h06



Crédit photo : Agence QMI

Par Elizabeth Dupont | Agence QMI

Le **Cégep de Jonquière**, à **Saguenay**, offre depuis l'an dernier un cours sur la **chanson québécoise** à ses élèves.

L'objectif est de découvrir la culture québécoise de la colonisation à nos jours par l'intermédiaire de ses chansons.

«Comme c'est un cours complémentaire, il est seulement ouvert aux élèves qui n'étudient pas dans un programme connexe aux arts et aux lettres, a expliqué **Sonia Savard**, du département de littérature, qui enseigne ce cours complémentaire. Par ailleurs, il doit pouvoir entrer dans la grille horaire des élèves. Cela signifie que beaucoup des jeunes dans le cours n'ont pas nécessairement choisi volontairement ce cours.»

«Lorsqu'ils voient Chanson québécoise inscrit dans leur horaire, plusieurs ont peur de devoir chanter. Je m'empresse de les rassurer aussitôt», a-t-elle ajouté.

Selon l'enseignante, les élèves pensent qu'ils ne connaissent pas bien la chanson francophone. Ils se rendent rapidement compte qu'ils se trompent.

«Plusieurs se rapportent à leur jeunesse en entendant certains morceaux», a-t-elle précisé.

Comme dans un cours de littérature, les jeunes sont amenés à découvrir le contexte socio-historique de l'époque où a été écrite telle ou telle chanson. «La différence avec un autre cours de littérature, c'est que nous travaillons à partir de chansons québécoises», a-t-elle dit.

Mara Tremblay est d'ailleurs venue en classe vendredi dernier, pour échanger avec les élèves, et cette semaine, ce sera au tour du neveu de Félix Leclerc, Gaétan Leclerc.

Mme Savard estime que les échanges entre les jeunes et les invités sont très stimulants et enrichissants.

Le cours a été mis en place dans le cadre de la refonte de la banque des cours complémentaires du Cégep de Jonquière. Il s'agit d'un exercice qui est effectué en moyenne tous les cinq ans.

«Ces cours visent à ouvrir les horizons des étudiants, a indiqué la directrice des études. Nous partons du devis du MELS et des champs de compétences proposés pour les élaborer. Le cours sur la chanson québécoise a été élaboré par le département de littérature, avant d'être approuvé par le ministère.»

La classe du cours Chanson québécoise compte 32 élèves, issus de divers programmes, notamment les techniques physiques, de génie et de travail social.

UNIVERSITÉS

Ilôt Voyageur - UTILE

JOURNALMÉTRO : 46,6 M\$ pour donner un second souffle à l'îlot Voyageur - Mise à jour: Mercredi 16 janvier 2013 | 15:59



Yves Provencher/Métro

Le regroupement UTILE veut réutiliser les deux structures de béton au-dessus de la gare d'autobus

Par Annabelle Blais

Croyez-le ou non, il se trouve encore des gens capables d'imaginer un avenir à l'îlot Voyageur. Derrière la carcasse de ce mégaprojet inachevé, des étudiants y voient une opportunité de construire 646 chambres au sein d'une coopérative d'habitation, pour un coût de 46,6 M\$.

Le regroupement UTILE pour le Quartier Latin a présenté le détail de son projet de coopérative mercredi. À la différence d'une résidence étudiante, le lieu serait géré par les membres de la coopérative qui serait la propriétaire.

«L'étudiant va d'abord acquérir une part sociale qui lui permet de devenir membre de la coopérative, a expliqué Laurent Levesque, chargé de projet au sein du groupe. Ce faisant, il deviendra copropriétaire en quelque sorte de l'ensemble du bâtiment et sera impliqué dans sa gestion. Il paiera aussi un loyer mensuel.»

Ces logements occuperaient l'espace vacant au-dessus de la gare d'autobus et contribueraient à combler un besoin de logements abordable dans le quartier.

Le regroupement composé d'étudiants de l'UQAM en urbanisme, notamment, a reçu l'aide de la firme d'architecte Rayside Labossière. Selon ces deux acteurs, le projet est idéal pour l'aile nord de l'îlot, dont la structure bétonnée abandonnée est devenue le symbole de l'échec du projet de l'UQAM.

À l'origine, cette portion située au-dessus de la gare d'autobus devait accueillir 1100 chambres de résidences étudiantes. Les plafonds n'ont que huit pieds de hauteur, ce qui est acceptable pour des constructions à vocations résidentielles, mais ne l'est pas pour des édifices publics ou à bureaux. Cela restreint les possibilités et explique notamment que depuis 2007, aucun projet n'a été sérieusement envisagé pour l'endroit.

Le défi est toutefois de convaincre le gouvernement, propriétaire des lieux depuis 2010,

puisque les bâtiments ont été mis en vente en 2012.

Le regroupement a donc envoyé une lettre à la première ministre, le 17 décembre, pour demander l'arrêt du processus de vente des structures de la portion nord. La Société immobilière du Québec (SIQ), l'organisme gouvernemental qui gère les lieux, a toutefois confirmé à Métro mercredi que le processus de vente suit son cours et qu'une transaction pourrait être conclue dans les prochaines semaines.

L'opposition officielle de la Ville de Montréal, Vision Montréal, proposera une motion au conseil municipal du 28 janvier pour appuyer le projet. Le député péquiste Daniel Breton appuie également le groupe.

L'UQAM et n'a pas rappelé Métro. La SIQ n'a pas souhaité commenter le projet.

Quelques chiffres

Coût du projet 46,6 M\$

Le coût des travaux avant taxe (construction, rénovation, réparation) est évalué à 33 M\$ dont 4, 5 M\$ pour l'acquisition des lieux

Loyer à 500\$ à 540\$ par mois

Pour être réalisé, le projet a besoin d'une subvention de 9,3 M\$

80% du projet serait financé par une hypothèque

JOURNALMÉTRO : Des logements étudiants à l'îlot voyageur? - Mise à jour: 7 janvier 2013 | 18:09



Îlot voyageur

Par Camille Laurin-Desjardins

Un groupe formé de sept jeunes professionnels réclame qu'une partie de l'îlot voyageur serve de coopérative d'habitation étudiante.

UTILE pour le Quartier latin propose de donner une vocation sociale à l'îlot voyageur, ce projet de l'UQAM qui s'est transformé en gouffre financier et qui a été racheté par le gouvernement du Québec en 2010.

La partie sud du site est déjà attribuée au futur campus Norman-Bethune, qui s'articulera autour de l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM). Le groupe souhaite que la mise en vente de la partie nord soit suspendue, pour créer des logements pour ces nouveaux étudiants, notamment.

En ce moment, on a une espèce de baleine échouée qui ne sert à rien, alors qu'il pourrait y avoir des centaines d'étudiants qui pourraient vivre là. - Laurent Levesque, chargé de projet pour le groupe UTILE pour le Quartier latin

Laurent Levesque, chargé de projet au sein du groupe, rappelle que le projet initial de l'îlot voyageur prévoyait 1100 résidences étudiantes. «On espère ramener cette fonction originale, mais sous forme de coopérative, ajoute-t-il. Cela permettrait de répondre à un besoin flagrant dans le Quartier latin, c'est prouvé par l'appui très fort que le projet reçoit dans la communauté.»

M. Levesque déplore qu'il n'y ait pas davantage de logements pour les étudiants dans le centre de Montréal. «Le Quartier latin, historiquement, a toujours été un quartier étudiant, plaide-t-il. Ce qui en fait l'aspect latin, c'est la présence depuis le 19e siècle d'institutions d'enseignement supérieur francophones. C'est ce qui fait l'âme du quartier, et c'est la présence d'une population étudiante qui fait son dynamisme. Il faut la maintenir.»

UTILE pour le Quartier latin a envoyé une lettre en ce sens au gouvernement du Québec, mais n'a toujours pas obtenu de réponse. Le groupe dévoilera les détails de son projet de coopérative mercredi prochain.

Financement des universités / Compressions budgétaires

LE SOLEIL : Compressions dans les universités: le pire est à venir - Publié le vendredi 18 janvier 2013 à 12h54 | Mis à jour à 14h28



Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve «Le 124 millions \$ [de compressions] va être récurrent, le ministère nous l'a confirmé», a indiqué Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, lors d'un entretien avec Le Soleil en marge de la rencontre thématique sur l'enseignement supérieur qui se déroule présentement à Sherbrooke.

Daphnée Dion-Viens

(Sherbrooke) Les compressions de 124 millions \$ exigées dans le réseau universitaire pour l'année financière en cours seront récurrentes en 2013-2014. Le pire est même à venir.

C'est du moins ce qu'ont confirmé des fonctionnaires du ministère de l'Enseignement supérieur aux recteurs des universités québécoises, même si le ministre Pierre Duchesne est publiquement demeuré évasif sur ce sujet jusqu'à maintenant. «Le 124 millions \$ [de compressions] va être récurrent, le ministère nous l'a confirmé», a indiqué Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, lors d'un entretien avec Le Soleil en marge de la rencontre thématique sur

l'enseignement supérieur qui se déroule présentement à Sherbrooke.

Mme Beauchamp a par ailleurs ajouté que lors d'une rencontre avec le ministre Duchesne en décembre, ce dernier leur a affirmé que les compressions seraient même plus élevées en 2013-2014. «Il nous a dit que ce serait pire pour la prochaine année», a-t-elle précisé.

Les universités ne seront toutefois pas fixées avant avril à ce sujet, leur a indiqué un peu plus tôt cette semaine la première ministre Pauline Marois, lors d'une autre rencontre.

La présidente de l'UQ ne fonde pas beaucoup d'espoir dans le réinvestissement que laisserait le gouvernement au cours des prochaines années. Jeudi, le ministre Duchesne a affirmé qu'il y a «une période à vivre de 16 mois pour arriver au déficit zéro» mais que «par la suite, ce sera une autre logique».

«Le gouvernement nous dit qu'il y a 15 à 18 mois difficiles à venir, mais en fait, c'est l'échéance d'une élection, fait remarquer Mme Beauchamp. On ne peut pas aller plus loin que ça. Après ça, on dit qu'il va y avoir un réinvestissement, mais... on est tributaire de la situation économique. Moi, je pense qu'on est vraiment devant des années de vaches maigres.»

Laval revient à la charge

L'Université Laval est quant à elle revenue à la charge aujourd'hui pour dénoncer les compressions exigées jusqu'en 2014, comme elle l'a fait à maintes reprises au cours des dernières semaines.

Dans un communiqué, le recteur Denis Brière estime qu'il faut s'interroger sur l'approche du

gouvernement Marois, «qui pousse les universités à faire des déficits tout en clamant l'importance, pour le gouvernement, d'atteindre son propre équilibre budgétaire».

À plusieurs reprises, le ministre Duchesne a justifié les compressions en affirmant qu'il n'a pas le choix de respecter la loi sur l'équilibre budgétaire.

Le recteur Brière déplore par ailleurs que les «compressions rétroactives draconiennes qui seront imposées à court terme et durant les deux prochaines années» ne soient pas abordées «de façon sérieuse» dans le cadre des discussions lors de la rencontre thématique qui se déroule présentement à Sherbrooke, puisqu'elles pourraient avoir des conséquences «néfastes, voire irréparables».

Les compressions n'ont en effet pas vraiment fait l'objet de discussions lors de la rencontre cet avant-midi, qui a plutôt porté sur le réinvestissement réclamé par les universités, leur gouvernance et la pertinence de revoir leur mode de financement.

Par ailleurs, une cinquantaine de personnes ont bravé le froid ce midi pour participer à une manifestation organisée par la Coalition estrienne opposée à la privatisation et la tarification des services publics à l'extérieur du centre culturel de l'Université de Sherbrooke, où se tient la rencontre.

Quelques manifestants ont tenté d'entrer à l'intérieur de l'édifice, mais ils ont été repoussés par les agents de sécurité qui ont eu recours au poivre de Cayenne.

LA PRESSE : Universités : d'autres compressions pour la prochaine année - Publié le jeudi 17 janvier 2013 à 15h24 | Mis à jour le jeudi 17 janvier 2013 à 20h14

TOMMY CHOUINARD

(SHERBROOKE) Les universités subiront d'autres compressions au cours de la prochaine année afin de permettre au gouvernement d'atteindre l'équilibre budgétaire, a confirmé le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, jeudi. Elles auront droit à un réinvestissement par la suite seulement.

Le flou entourant le financement des universités s'est épaissi un peu plus à l'ouverture de la

troisième rencontre thématique en prévision du Sommet sur l'enseignement supérieur des 25 et 26 février. Elle se tient à Sherbrooke et porte sur la gouvernance et le financement des universités.

Le gouvernement a déjà demandé aux universités de sabrer 124 millions de dollars d'ici la fin de l'année financière, fin mars. Or, lors d'une rencontre lundi, la première ministre Pauline Marois et Pierre Duchesne ont signalé aux rec-

teurs que des coupes seront faites également pour l'année 2013-2014. «On nous a dit qu'il y aurait d'autres compressions, mais on n'a pas le niveau», a confirmé le président de la Conférence des recteurs et des principaux du Québec, Daniel Zizian. Pierre Duchesne est demeuré tout aussi évasif en conférence de presse jeudi. «On n'a pas la précision à ce moment-ci» quant au montant des compressions, a-t-il affirmé. «On a une période à vivre de 16 mois pour arriver au



déficit zéro. Par la suite, ce sera une autre logique. » Il n'a pas voulu dire non plus si les coupes de 124 millions seront récurrentes, une perspective « fort préoccupante » pour la CREPUQ. « Est-ce que ce sera récurrent en entier ou en partie ? Il faudra voir », s'est contenté de dire M. Duchesne.

Un sous-financement de 300 millions de dollars, selon Pierre Fortin

Le ministre s'est engagé à réinvestir 1,7 milliard dans les universités de 2013 à 2019, mais son calcul ne tient pas compte des compressions. La CREPUQ a déjà fait savoir que cette somme est insuffisante. Elle chiffre à 850 millions le sous-financement des universités québécoises par rapport à leurs consoeurs des autres provinces canadiennes pour l'année 2009-2010.

L'économiste Pierre Fortin a analysé les chiffres des recteurs et a fait sa propre étude. Selon lui, ils ont surestimé le sous-financement. « Il n'est pas de 850 millions. Il est de l'ordre de 300 millions. 850 millions, comme diraient mes en-

fants, c'est un peu *too much* », a-t-il affirmé à des journalistes jeudi soir, à Sherbrooke. Il a entre autres relevé que le coût de la vie est plus faible au Québec que dans les autres provinces, une donnée dont les recteurs ne tiennent pas compte. L'étude de la CREPUQ est-elle biaisée ? « Quand le président de la FTQ négocie avec Bombardier, il ne demandera pas en dessous de ce qu'il recherche. Il va demander plus », a-t-il répondu.

Pierre Fortin a précisé que c'est la directrice de cabinet de M. Duchesne, Esther Gaudreault, qui l'a invité à participer à la rencontre thématique. Rappelons que l'économiste était panelliste lors de la précédente rencontre thématique, à Trois-Rivières. Il a alors plaidé en faveur d'une indexation des droits de scolarité, l'option que privilégie le gouvernement Marois.

Par ailleurs, Pierre Duchesne s'est dit prêt à revoir la formule de financement des universités, adoptée en 2000 par François Legault, alors ministre péquiste. « Actuellement, à 100 %, on

finance selon le nombre d'étudiants, par tête de pipe. Il y en a qui commence à dire que ça amène un peu d'effets pervers », a-t-il affirmé. À titre d'« effets pervers », il a évoqué « une course à la clientèle, une surmultiplication de programmes, des délocalisations » de campus. « Peut-être qu'il faut songer à remettre (la formule) en question. Et un sommet est un bon moment pour le faire », a-t-il indiqué. Il n'a pas précisé la formule qu'il privilégierait.

Selon lui, « il n'y a rien d'illégal » à ce que les universités puisent dans leur fonds de fonctionnement, destiné à l'enseignement, pour financer des immobilisations. Il voudrait toutefois rendre « plus transparent » le financement des universités. La Fédération étudiante universitaire du Québec, qui déplorait auparavant le sous-financement, croit avoir été berné et accuse les recteurs d'avoir détourné des fonds. La CREPUQ a défendu les virements de fonds en conférence de presse en plaidant que ceux-ci respectent les règles gouvernementales.

LA TRIBUNE: Université de Sherbrooke: Les profs manifestent contre les coupes - Publié le jeudi 17 janvier 2013 à 12h16



(Sherbrooke) Les professeurs de l'Université de Sherbrooke craignent les répercussions des compressions de plus de 12 M\$ imposées par le gouvernement à l'institution.

Ils ont manifesté jeudi midi contre les coupes imposées par le gouvernement du Québec au Fonds de recherche du Québec, alors que s'ouvre à Sherbrooke une rencontre préparatoire en vue du Sommet sur l'éducation. Le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) invitait ses membres à une manifestation devant le Pavillon central du campus principal (Pavillon Georges-Cabana) de l'Université de Sherbrooke. Une trentaine de personnes environ ont bravé le froid.

Ces coupes nuiront aux services aux étudiants et à la poursuite de projets de recherche à l'Université de Sherbrooke comme ailleurs dans le réseau universitaire, a dénoncé le (SPPUS).

On a annoncé les restrictions budgétaires avant même la tenue du sommet qui est prévu à la mi-février, a-t-on souligné.

« Ces coupes sont abusives en ce qu'elles aggravent l'insuffisance des ressources mises à la disposition des universités et surviennent bien tard en cours d'année budgétaire. Ces coupes sont improductives en ce qu'elles perturbent le déroulement des activités scolaires et de recherche en obligeant tous les niveaux de personnel à se livrer à un exercice de révision des dépenses courantes dont le résultat ne peut aucunement, de façon réaliste, satisfaire l'appétit du gouvernement », déplore-t-on.

- Avec Chloé Cotnoir

Claude Plante

La Tribune, Chloé Cotnoir

LE SOLEIL: Dépenses d'immobilisations: les professeurs tirent de nouveau la sonnette d'alarme - Publié le jeudi 17 janvier 2013 à 05h00

Daphnée Dion-Viens

(Québec) De plus en plus, les universités pigent dans leur budget de fonctionnement pour financer le béton de leurs nouvelles constructions. Une manœuvre dénoncée par les représentants étudiants, mais aussi par les professeurs d'université, qui avaient été les premiers à tirer la sonnette d'alarme il y a plus de deux ans.

Lors de la rencontre de Sherbrooke, la Fédération des professeurs d'université (FQPPU) présentera la mise à jour d'une étude publiée en 2010 qui révélait qu'en 10 ans, la part de financement des immobilisations puisée dans le budget de fonctionnement des universités - qui sert à financer entre autres les dépenses liées à l'enseignement - était passée de 26 % à 45 % entre 1997 et 2007.

Deux ans plus tard, le portrait n'a pas changé. « Les conclusions sont les mêmes, la situation a perduré depuis », indique Max Roy, président de la FQPPU. Selon le document d'information préparé par le ministère de l'Enseignement supérieur en vue de la rencontre de Sherbrooke, ces virements représentaient 275 millions \$ en 2010-2011.

Manoeuvre anormale

Cette manœuvre est considérée comme « anormale » par les professeurs d'université.

La situation s'explique d'abord d'un manque de financement des immobilisations, le ministère de l'Éducation ayant réduit son financement de 20 % depuis 10 ans alors que le nombre d'étudiants augmentait de 23 % au cours de la même période.

Mais la situation soulève aussi d'importantes questions, puisque les universités ont investi près de 700 millions \$ dans les immobilisations depuis 1997, soit une croissance de 108 %.

« Est-ce que tout ce qu'on a investi a bien servi ? Il y a peut-être du ménage à faire. On demande plus de transparence afin de prendre des décisions éclairées », affirme M. Roy, qui remet en question la pertinence des campus délocalisés et déplore la compétition qui s'est installée entre les universités québécoises.

Sans aller jusqu'à accuser les administrations universitaires d'avoir créé de « faux déficits », comme le fait la Fédération étudiante universitaire, M. Roy estime que son organisme « partage les mêmes préoccupations ».

LA TRIBUNE: Les universités sous la loupe du vérificateur général? - Publié le mardi 15 janvier 2013 à 08h51

Isabelle Pron

(SHERBROOKE) Les employés de soutien du Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU), dont font partie les employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, demandent que le mandat du vérificateur général (VG) du Québec « soit élargi aux établissements universitaires québécois ».

L'instance syndicale a fait état de ses revendications, lundi, alors que commencera jeudi à Sher-

brooke la rencontre thématique en prévision du Sommet sur l'enseignement supérieur. Actuellement, le mandat du VG touche seulement le réseau des universités du Québec (UQ), à moins que son mandat, par exemple, ne soit élargi par décret.

Le CPSU critique également la formule de financement actuelle des universités. « Le mode de financement à l'étudiant entraîne une compétition malsaine entre les universités, une course à

l'effectif étudiant (...) Il entraîne aussi souvent une expansion du parc immobilier, souvent injustifiée et néfaste pour le contribuable... », observe la présidente du CPSU, Carole Neill.

Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales de l'UdeS, Alain Webster, croit que les universités font déjà trop de redditions de comptes... mais pas de la bonne façon, à en juger toutes les questions qui fument sur le fonctionnement des universités.



Michel Munger / Agence QMI

Faut-il piger les surplus de 90 millions \$ du fonds provincial destiné à la formation pour aider les universités à vivre avec des compressions budgétaires de 124 millions \$? L'idée serait tentante, mais probablement illégale.

Le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, a fait cette suggestion inattendue jeudi. Il a précisé que les 90 millions \$ accumulés dans le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main d'œuvre soient réaffectés aux universités. M. Brière n'a pas accordé d'entrevue.

Ce fonds est financé à partir des sommes versées par les entreprises qui ne respectent pas leur obligation de consacrer 1 % de leur masse salariale par année à la formation.

À la fin de l'exercice, il avait un surplus accumulé de 90 millions \$, en hausse de 10 millions \$ sur un an. Il avait perçu 30 millions \$ de cotisations des employeurs et 12,5 millions \$ auprès du gouvernement.

Ce n'est pas la mission du fonds d'éponger des compressions, a fait savoir David Mckeown, porte-parole au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

«Le fonds est vraiment affecté à la promotion et au soutien du développement de la main d'œuvre et des autres initiatives prises en ce sens, a-t-il dit. C'est pour favoriser l'emploi, l'insertion au marché du travail et la mobilité des travailleurs. C'est carrément inscrit dans le texte de loi.»

«Nous ne pensons pas qu'il faut changer la loi en ce moment, a souligné de son côté Norma Kozhaya, économiste en chef du Conseil du patronat du Québec. Des projets sont constamment évalués afin de déterminer s'il faut les financer ou non. Les universités pourraient utiliser le fonds afin de former leurs travailleurs, mais pas pour l'enseignement.»

«Il y a eu un programme spécifique de formation qui a empêché des mises à pied pendant la récession, a ajouté Mme Kozhaya. Des initiatives précises en dépendent. Il est intéressant de garder une réserve pour se préparer aux imprévus.»

En 2011, le fonds a dépensé 29 millions \$ afin de soutenir 472 projets. Il a servi au développement de la main d'œuvre, à l'aide aux entreprises en

région, ainsi qu'à subventionner la recherche universitaire et privée.

Une utilisation connue a été la campagne de publicité Tout pour réussir.

Afficher 10 commentaires (Montréal)

rickhidi 1 commentaire masqué

Quelques recteurs en moins pour quelques années afin d'aller récupérer ce qui manque et le tour est joué, arrêtons d'attacher beaucoup d'importance à ces postes de gestionnaires qui coûtent une fortune et demandons leur de nous prouver leur talent, après nous pourrions leur octroyer un diplôme méritant! Et comme toujours aller chercher l'argent ailleurs, ça ne demande pas beaucoup de savoir, quel pitié. Dans un futur pas trop lointain espérons qu'il y aura des caméras avec mémoires que l'on pourra greffer à leur cerveau afin de leur montrer ce qu'il projettent avec vérité et réalisme. Imaginez l'argent à faire avec ce type de caméra.

[12/31/2012 08:11 PM](#)

benwoyonsdon 2 commentaires masqués

Ce serait une très mauvaise idée de se servir de ce compte ,car il permet de sauver des emplois déjà existant

Quand on a un salaire au niveaux des recteurs ,on a le droit de se demander si ce salaire est bien mérité ?

J'espère que les réductions d'argent n'affectera pas les aides aux études 'ce que je doute fortement,car ces gestionnaires feront surement la mêmebétise qu'on a vu dans les hôpitaux soit couper le personnel pour augmenter les cadres

On doit apprendre à gérer l'argent avec le budget qu'on a et cesser d'en demander davantage et peut-être seront nous capable de vivre par la suite sans carte de crédit toujours au maximum

Faut juste penser aux intérêts qu'on sauveraitet là on en aurait des services

[12/31/2012 05:38 AM](#)

Maximo LeGrand 1 commentaire masqué

non ca ne fait que payer quelques administrateurs à 100k par ans qui ne font pas grand chose d'autr que d'imprimer des pamphlet pour faire la promotion de la formation au travail.

[12/31/2012 09:41 AM](#)

apouchkine 1 commentaire masqué

Quel bordel dans les université , les hôpitaux, etc....

[12/30/2012 07:14 PM](#)

rickhidi 1 commentaire masqué

Bizarrement, tout ce qui est géré avec l'argent des contribuables est toujours en déficit, vous ne trouvez pas ça drôle! Notre grand penseur M. Bouchard, je pense qu'il incluait tous les recteurs dans sa petite réflexion quand il disait que les québécois travaillaient pas assez? On en a la preuve...

[12/30/2012 10:01 AM](#)

rickhidi 1 commentaire masqué

Les universités sont mal gérées et je dirais très mal gérées comme les hôpitaux et je pense qu'il est grand temps de dire à ces gestionnaires tu gères c'est pour ça que l'on te paye et si tu ne réussis pas tu n'as pas de salaire tu pers ton fonds de pension et tous les autres cadeaux de l'état qu'ils seraient trop long à énumérer. Comme bonus si c'est prouvé qu'il ont fait ça délibérément la prison et on se paye en saisissant leur bien et un an après tout fonctionnerait comme par enchantement. La morale est que quand c'est l'état c'est bar open.

Tous ces gestionnaires devraient obligatoirement faire un stage dans un dépanneur, ils verraient c'est quoi une gestion de réussite.

Ceux pour qui ça blesse, ce n'est pas grave on les mets à la porte. Un bon gestionnaire devrait faire ses preuves avant d'obtenir des bombons de l'état. Quand j'entends dire que l'on va perdre les meilleurs ça me fait rire puisque que l'on est rendu à leur donner ce titre quand on les mets à la porte.

[12/29/2012 01:57 PM](#)

123514 1 commentaire masqué

Pas touche à l'argent destinés aux prolétaires québécois !

Ce fond a été créé pour offrir des cours aux employés pour s'adapter aux nouvelles technologies afin de conserver leur emploi menacés par la mondialisation.

[12/27/2012 06:36 PM](#)

Boreale101 1 commentaire masqué

...

[12/23/2012 11:54 AM](#)

leriduculetueepas 1 commentaire masqué

Pourquoi pas un parti,

[12/23/2012 01:17 AM](#)

requin20002000 1 commentaire masqué

recteur se cherche du financement pour c est bonus??

[12/22/2012 04:14 PM](#)



©Les archives Annie T.Roussel
La présidente de la FEUQ, Martine Desjardins.

Regys Caron

Il y a encore du gras dans la gestion des universités, estime la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) qui est bien loin de s'émouvoir devant les revendications des recteurs au sujet du financement.

Les recteurs n'ont pas encore fait la preuve que les universités sont sous-financées, estime la présidente de la FEUQ Martine Desjardins. «On ne peut pas crier au loup et dire qu'il manque 620 millions quand on omet de faire des calculs. J'ai bien hâte de voir s'ils vont avoir des chiffres (au sommet sur l'enseignement supérieur de février). Il y a énormément de problématiques au sein de l'administration des universités», soutient Mme Desjardins.

La présidente de la FEUQ estime que les dirigeants de l'Université Laval exagèrent quand ils soutiennent que les universités québécoises risquent le «naufrage», faute d'un financement suffisant.

300 millions

La FEUQ, de concert avec la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) soutiennent qu'il serait possible de dégager 289,3 millions de dollars dans la gestion des universités, simplement en gelant les dépenses non liées à l'enseignement et la recherche. De plus, ramener les salaires des recteurs des universités à charte au niveau de ceux versés à leurs

collègues du réseau de l'Université du Québec permettrait une économie de 6,9 millions pour une économie possible de 296 millions. Le salaire moyen des recteurs des universités à chartes (Laval, Bishop, Sherbrooke, Concordia, McGill et Université de Montréal) est de 277 000 dollars par année comparativement à 170 000 dollars pour les recteurs du réseau de l'Université du Québec. «La disparité est du même ordre pour ce qui est des autres membres de la haute direction», écrivait la FEUQ dans un document produit en avril 2012, au plus fort de la crise étudiante.

«La masse salariale du personnel de gérance s'élève à 367 millions \$ dans le réseau universitaire soit 15% de l'enveloppe de fonctionnement octroyée par le ministère», exposait la FEUQ. L'Université McGill draine 36% de cette enveloppe et dépense 4800 dollars par étudiants pour son personnel de gérance, comparativement à la moyenne provinciale de 1800 dollars.

Les recteurs sont aux abois et soutiennent que la coupure de 124 millions ordonnée il y a une semaine par le gouvernement, pour l'année en cours, viendra aggraver le sous-financement des universités.

Afficher 14 commentaires (Québec)

renelavoie 2 commentaires masqués

Est ce que quelqu'un peut me dire si elle est bien avancée dans ses études celle-là ...j'sus pu capable de la voir . Qu'elle finisse son université et qu'elle aille travailler à la radio de radio cana-

da .
[12/19/2012 09:08 PM](#)

Allume 1 commentaire masqué

est-ce que vous vous êtes déjà posé la même question à savoir si GND était avancé dans ses études?! La réponse est qu'il n'a pas étudié au Québec!!

[12/19/2012 09:35 PM](#)

justemilieu 8 commentaires masqués

Voyages à profusion payés (4 à 6 fois par année) pour les professeurs et les chercheurs. Budget de restaurant de luxe et location auto de luxe. Budget d'ordinateur, caméra, portable, etc.

Prime de départs honteusement élevées. Séminaires de ressourcement en bateau de croisière. Prof qui font de la recherche au lieu d'enseigner et donc embauche de chargés de cours....en voulez vous d'autres.

DU GRAS À COUPER ...IL Y EN A !!!!!

Ouvrez vous les yeux la gang et frapper à la bonne place

[12/19/2012 07:50 PM](#)

Guy7500 1 commentaire masqué

C'est la recherche et l'échange de ces recherches qui enrichissent le curriculum d'un milieu universitaire. Pas les têtueux de la gratuité. Habituellement, ce qui est gratuit n'est pas respecté.

[12/20/2012 11:04 PM](#)

marlomi 1 commentaire masqué

En effet, vous avez raison sur plusieurs points. Comme frank9999 le dit, nous ne l'avons peut être pas vu de nos yeux, mais les médias en parlent assez souvent de ces voyages, repas, location de voiture ect...pour se poser la question!! Je suis pour la gratuité des études, mais pas mur à mur. Ils y as des gens qui sont défa-

vorisés alors pour eux, oui pour la gratuité. C'est la même chose pour les garderies à 7\$. Je trouve aberrant que des gens sur l'aide sociale puissent envoyer leur enfants 3 fois par semaine et que ceux qui ont un gros salaire puissent en profiter aussi. Ça enlève des places à ceux qui en ont vraiment besoin et à ça coute cher aux contribuables.

[12/20/2012 08:13 AM](#)

Allume 1 commentaire masqué

C'est drôle, il y a plusieurs points que vous énumérez qui me font penser à des dépenses d'étudiants...

[12/19/2012 09:37 PM](#)

frank9999 4 commentaires masqués

Bla bla bla tu vas nous faire croire que tu as attend vu ça toi. Si tu es si au courant que ça tu attend quoi pour les dénoncer?

[12/19/2012 07:57 PM](#)

Pier-Fr. Desrosiers 3 commentaires masqués

Sûrement un autre qui chiale sur le gras de l'état et sur les impôts, mais qui chiale sur les étudiants qui disent à peu près la même chose sur le système d'éducation. Bref, un chialeur ;)

[12/19/2012 07:59 PM](#)

frank9999 2 commentaires masqués

Et toi tu chiâle sur ceux qui chiâle.

[12/19/2012 08:05 PM](#)

Pier-Fr. Desrosiers 1 commentaire masqué

Non, c'est un constat!

[12/19/2012 08:06 PM](#)

Mikokoko 1 commentaire masqué

Au Québec, on aime bien porter des coups bas et s'attaquer au physique des gens, tout comme dans les cours d'écoles, tout un exemple. Ça fait un boutte ke mes enfants ont terminés les études mais, malgré ça, je suis pour la gratuité scolaire. Augmentez les garderies, les 2 parents travaillent tandis que le étudiants n'ont pratiquement po de revenus. Le gras est dans les primes de départs, din congrès, din voyages

d'études et, surtout, din commissions scolaires qui sont full de gros gras.

[12/19/2012 07:14 PM](#)

Altibo 1 commentaire masqué

Ah oui, elle a oublié que 70% du fric va aux profs syndiqués, 10% aux dirigeants (wow quelle économie que de les couper) et cela elle n'en parle pas???

[12/19/2012 06:39 PM](#)

Altibo 2 commentaires masqués

Il faut comprendre Titine, elle sait compter. Avec son I Phone, sa tablette son char ses restos (elle n'a pas l'air de souffrir du syndrome Biafra) et son appart etc... pour sûr elle n'a plus d'argent pour ses études la pauvre. Un jour le crachat en l'air va retomber les tinamis. Le peuple se souviendra de vous et vous allez payer la totale. C'est pas 50% d'impôts qui vous attend mais 75% et ce pauvres ou riches. Vos arguments ne tiennent pas la route.

Je serais d'accord si vous proposiez que ceux qui ont des parents fortunés paient plus et les moins nantis gratos avec des échelles de groupes.

Je serais d'accord que si tu études en denturologie ou médecine tu paies plus.

Mais que tout le monde soit gratos, un QI de 25 devrait comprendre que ça tient pas la route. Si elle se cherche une Job à la CSN (elle a le physique et la gugule de l'emploi) quelle le dise et arrête d'emmerder TLM. Et les Médias arrêtez de nous montrer sa face on est tanné.

[12/19/2012 06:20 PM](#)

Pier-Fr. Desrosiers 1 commentaire masqué

Sûrement un autre qui chiale sur le gras de l'état et sur les impôts, mais qui chiale sur les étudiants qui disent à peu près la même chose sur le système d'éducation. Bref, un chialeur ;)

[12/19/2012 08:01 PM](#)

[Afficher 1-78 de 182 commentaires \(Montréal\)](#)

LA PRESSE : Compressions: vives inquiétudes à l'UQAM - Publié le samedi 15 décembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le samedi 15 décembre 2012 à 10h00

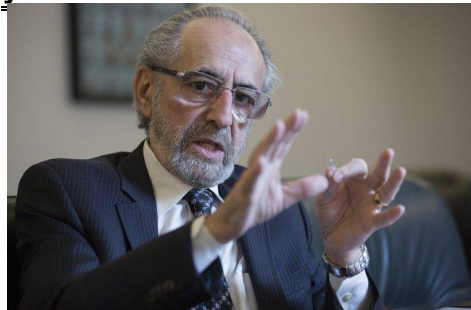


Photo Olivier Pontbriand, La Presse Claude Corbo

Pascale Breton

Le recteur sortant de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, craint que les compressions annoncées dans les universités ne mettent à mal le travail de reconstruction accompli au cours des cinq dernières années.

M. Corbo, qui a été recteur de l'UQAM de 1986 à 1996, en a repris les rênes en janvier 2008, en pleine tourmente à la suite du fiasco de l'îlot Voyageur.

«Nous étions en situation de crise majeure: une crise financière résultant de la dérive immobilière, une crise de gouvernance, une crise de réputation, une crise de crédibilité», rappelle-t-il. Cinq ans plus tard, la situation est tout autre.

«L'UQAM s'est sortie de ses problèmes financiers», se réjouit M. Corbo, qui quittera ses fonctions le 6 janvier prochain. L'université a aussi fait beaucoup sur le plan de l'enseignement, avec un renouvellement de la moitié de son corps professoral depuis les années 2000.

Les compressions de 124 millions exigées des universités par le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, risquent toutefois de faire plonger l'UQAM de nouveau.

L'établissement doit retrancher quelque 12,5 millions de son budget d'ici au mois d'avril 2013. Le conseil d'administration vient d'être saisi de la demande et doit évaluer comment y répondre.

«C'est un motif d'inquiétude important, reconnaît M. Corbo. Nous allons regarder très attentivement la signification et la portée de la demande de compressions pour voir comment nous pouvons la réaliser sans nuire à l'Université.»

Ces nouvelles compressions s'ajoutent aux pertes de 17 millions engendrées par la grève

étudiante du printemps dernier. Il est clair que l'UQAM ne pourra respecter son plan de retour à l'équilibre budgétaire, qui autorisait un déficit de 9 millions. Ce sera beaucoup plus, estime M. Corbo.

Régler la question du sous-financement

À quelques semaines du Sommet sur l'enseignement supérieur, le financement des universités se retrouve au coeur des débats. Il est temps de régler la question, croit le recteur. Le consensus qui existait sur le sous-financement il y a un an a cédé la place à des suspensions.

Les problèmes de financement sont pourtant réels, croit M. Corbo, qui propose de profiter du sommet pour refaire l'exercice de comparer les universités québécoises et canadiennes. «Cette fois en prenant en compte le vrai budget, qui est le budget de fonctionnement, pas les immobilisations ni les fonds de recherche.»

Le recteur réfute également la thèse qui veut que toutes les universités soient mal gérées, une idée «intellectuellement indéfendable». Sans nier qu'il puisse survenir des dérapages, il rappelle que les universités ont des comptes à rendre,

qu'elles doivent remettre quantité de rapports exhaustifs à Québec.

Le problème est qu'il n'y a jamais de rétroaction, affirme-t-il avec une certaine frustration. «Si on fait juste rendre des comptes et que personne ne réagit, ça ne nous avance pas beaucoup», fait-il valoir.

Comme les autres universités, l'UQAM fait maintenant face à de nouveaux défis, comme la baisse démographique ou l'arrivée de jeunes

étudiants qui ont grandi avec les nouvelles technologies.

Bilan du mandat de Claude Corbo en cinq réalisations

> Plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2016.

> Des états financiers déposés sans restriction ni réserve par le vérificateur général, qui a agi à

titre d'auditeur externe indépendant, au cours des deux dernières années.

> La cote de crédit de l'UQAM a été relevée à deux reprises.

> Embauche de plus de 200 professeurs depuis 2007.

> Croissance du nombre de chaires et de contrats de recherche.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Éducation : L'ASSE dénonce les mesures d'austérité - Publié le: vendredi 14 décembre 2012, 13H46 | Mise à jour: vendredi 14 décembre 2012, 13H57



Photo Agence QMI / Archives Jérémie Bédard-Wien

Agence QMI

TROIS-RIVIÈRES – L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) a mis en garde le gouvernement Marois sur les mesures d'austérité imposées aux universités en marge du premier budget.

De passage à Trois-Rivières pour la deuxième rencontre thématique préparatoire au Sommet

sur l'Enseignement supérieur qui se tiendra en février 2013, le porte-parole de l'ASSE, Jérémie Bédard-Wien a notamment interpellé le gouvernement à propos des coupures de 124 millions \$. Dans un communiqué, M. Bédard-Wien a réitéré la position de son organisme sur la question du financement des universités. «L'Association propose plutôt l'instauration de la gratuité scolaire», lit-on dans le communiqué.

Selon l'organisation étudiante, le coût de la gratuité scolaire est d'un peu moins de 700 millions \$. En plus d'être réalisable, elle serait bénéfique.

«Cela changerait entre autres notre rapport au savoir et aurait des conséquences sociales positives, notamment sur l'accessibilité aux études», lit-on dans le document présenté par l'ASSE à la rencontre.

La deuxième rencontre thématique, qui se tient à l'Université du Québec à Trois-Rivières, porte sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures. Elle a commencé jeudi soir et devait se terminer vendredi.

Outre l'ASSE, la Centrale des syndicats du Québec, la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ), la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) et l'Université du Québec (UQ) devaient s'exprimer vendredi.

Afficher 1 commentaire (Québec)

The_Visitor 1 commentaire masqué

Selon l'organisation étudiante, le coût de la gratuité scolaire est d'un peu moins de 700 millions \$. Bien oui les professeurs vont travaillé gratuitement. Cette association d'illuminée a en plus le culot de mettre en garde le gouvernement. J'aime pas le PQ mais il a été élu démocratiquement et il a la charge de gérer l'éducation, pas une bande de punk.

12/14/2012 03:17 PM

[Afficher 19 commentaires \(Montréal\)](#)

LE NOUVELLISTE: La formation en médecine au CHRTR menace - Publié le vendredi 14 décembre 2012 à 07h12



Photo: Archives Le Nouvelliste

La doyenne de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, la Dre Hélène Boisjoly

Gabriel Delisle

(Trois-Rivières) Après les recteurs des universités québécoises, voilà que les doyens des facultés de médecine de la province dénoncent les coupes de 124 millions \$ imposées aux universités par le gouvernement péquiste.

Les doyens des facultés de médecine affirment que ces compressions pourraient mettre en péril les écoles de médecine en région comme le Pavillon d'enseignement du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

«C'est catastrophique pour nous. C'est totalement impossible d'arriver avec un financement réduit. Du gras, il n'y en a plus à couper», lance la doyenne de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, la Dre Hélène Boisjoly, qui précise que les facultés québécoises forment déjà des médecins à moindre coût que celles des autres provinces canadiennes. «Les facultés de

médecine devront réfléchir sérieusement à l'utilisation de leur financement.»

L'Université de Montréal accueille chaque année 305 étudiants en médecine, dont 40 sont à Trois-Rivières. «Il n'y a pas d'économie d'échelle avec 40 étudiants», soutient la Dre Boisjoly. Elle estime toutefois que ces centres sont plus que pertinents et contribuent grandement à l'amélioration des soins de santé ainsi qu'à la rétention des médecins en région, particulièrement en Mauricie.

Les doyens des quatre facultés de médecine du Québec, Pierre Cossette de l'Université de Sherbrooke, Rénald Bergeron de l'Université Laval, David Eidelman de l'Université McGill et Hélène Boisjoly de l'Université de Montréal ont cosigné une lettre hier dans laquelle ils expliquaient que la formation des futurs médecins en région coûte plus cher que dans les grands centres.

«Enseigner la médecine en réseau coûte cher, plus cher que de le faire dans des sites centralisés», peut-on lire. «Devrions-nous couper ces développements qui répondent aux besoins de la société québécoise et dont le succès est remarquable? Sûrement pas. Mais, pour réaliser ce niveau d'économie, il faudra couper quelque chose, à moins de sombrer dans la pensée magique», écrivent-ils par la suite.

«Le ministère doit bien réfléchir dans sa décision de revoir son financement aux universités. En santé, il y a des conséquences importantes», ajoute la doyenne de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

La Dre Boisjoly, qui est originaire de Shawinigan et a toujours de la famille dans la région, affirme que la population de la Mauricie est mieux so-

ignée depuis l'établissement d'une école de médecine à Trois-Rivières en 2004. Elle soutient que les hôpitaux ont maintenant plus de facilité à recruter de jeunes médecins qu'autrefois. Et cela, dit-elle, ne fait que commencer. «Ça prend dix ans pour former un médecin.»

Des écoles de médecins et de sciences de la santé ont été implantées ces dernières années, avec l'encouragement de Québec, dans quelques villes de la province. L'Université de Montréal se retrouve à Laval et Trois-Rivières, l'Université de Sherbrooke est implantée à Saguenay et Longueuil, l'Université Laval est à Rimouski et Joliette alors que l'Université McGill offre des cours à Gatineau.

Les facultés de médecine participent aux rencontres préparatoires du Sommet sur l'enseignement supérieur qui aura lieu en 2013. Toutefois, les récentes compressions demandées par Québec leur font douter de la pertinence de cet exercice.

«Nous avons appris avec stupéfaction la compression récurrente annuelle de 124,3 millions \$ du budget des universités québécoises, soit un peu plus de 5 % du budget global. À ceci s'ajoute une réduction de 31 millions \$ (17 %) aux Fonds de recherche du Québec à compter de 2013.

«Ces coupures imposées par le gouvernement nous font sérieusement douter de la pertinence de la démarche menant au Sommet sur l'enseignement supérieur», affirment les doyens dans leur lettre envoyée aux médias. «Une invitation à marcher après s'être fait casser les jambes perd nécessairement une partie de son attrait.»

JOURNALDEQUÉBEC: Côte-Nord : Les études supérieures sont plus coûteuses - Publié le: jeudi 13 décembre 2012, 18H23 | Mise à jour: jeudi 13 décembre 2012, 18H39





Photo Archives / Agence QMI

BAIE-COMEAU – Dans le cadre de l'atelier sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures, la CRÉ Côte-Nord en est venue à la conclusion qu'il existe une iniquité quant à l'accès aux institutions universitaires qui, pourtant, sont financées par tous les Québécois.

Avec un prix à la pompe plus élevé de 10 cents le litre par rapport aux grands centres et un revenu annuel moyen de moins de 23 000 \$, comparativement à la moyenne provinciale de 26 642 \$, l'avis conclut que des études universitaires coûteront de 3000 à 8000 \$ de plus aux jeunes qui désirent obtenir un diplôme dans une institution traditionnelle, en retournant cinq fois par année dans leur région natale.

Malgré l'instauration de services alternatifs (formation à distance, partenariat avec l'UQAR), il n'est pas étonnant de constater que le taux de diplomation universitaire soit de 10,9 % chez les Nord-Côtiers, alors qu'il est de 21,4 % dans l'ensemble du Québec.

Aussi souhaite-t-on voir mises en place des mesures fiscales adaptées aux frais encourus pour accéder au lieu d'une formation non dispensée à proximité du domicile principal.

Mais encore, l'on souhaite voir déployer une mesure financière pour les étudiants qui quittent par obligation leur domicile dès le premier cycle du secondaire et qui ne sont pas soutenus par le système actuel.

Hugo Robinson / Agence QMI

LE SOLEIL : Compressions dans le réseau universitaire: Marois hausse le ton - Publié le mercredi 12 décembre 2012 à 15h06 | Mis à jour le mercredi 12 décembre 2012 à 19h45



Archives La Presse Canadienne

«C'est un budget qui avait été décidé par l'ancien gouvernement. Il ne l'a pas fait respecter. Nous, on fait simplement respecter le budget qui avait été prévu», a déclaré Pauline Marois.

Jean-Marc Salvat

(Québec) Pauline Marois refuse d'éliminer ou de réduire les compressions exigées au réseau universitaire québécois d'ici mars, malgré les pressions intenses qu'exercent le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, et d'autres de ses collègues.

«C'est un budget qui avait été décidé par l'ancien gouvernement. Il ne l'a pas fait respecter. Nous, on fait simplement respecter le budget qui avait

été prévu», a déclaré la première ministre du Québec, mercredi.

Les recteurs ne voient pas la chose ainsi, lui a-t-il été souligné. «C'est dommage, mais c'est ça la réalité», a rétorqué Pauline Marois.

Son gouvernement a annoncé la semaine dernière des compressions de plus de 120 millions\$ dans le réseau universitaire pour l'année 2012-2013, dont au moins 18 millions\$ pour l'Université Laval. Le recteur Denis Brière tente d'organiser la riposte.

S'il n'est pas question pour le gouvernement de réduire les compressions annoncées, les adjoints du ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, «discutent» cependant «avec les différents recteurs des façons d'appliquer cette diminution»; de ses «modalités» d'application. C'est le ministre lui-même qui l'a fait savoir.

Mais «les cibles ont été fixées». Le «gouvernement du Québec est responsable et les Québécois ne veulent pas de surendettement», a sur-renchéri Pierre Duchesne.

Il a rappelé que le budget des universités augmente de 3 % malgré les compressions.

C'est ce même message qu'il a couché sur papier dans une lettre envoyée hier aux participants à la rencontre préparatoire de Trois-Rivières, qui s'ouvre ce soir en vue du grand Sommet sur

l'enseignement supérieur, qui lui aura lieu en février.

Le ministre demande de la compréhension et du temps: «La situation budgétaire dont notre gouvernement a hérité ne permet pas de répondre à court terme aux besoins de financement de nos institutions d'enseignement supérieur comme nous aimerions le faire ni, sans doute, comme elles le méritent, lit-on dans la lettre. Nous discutons avec les représentants de celles-ci afin de trouver des voies de passage.»

Appel à l'ouverture

La tension entre le réseau universitaire et le gouvernement du Québec est à son comble à quelques heures de cette rencontre de Trois-Rivières.

«Oui, il y a des dissensions, des prises de position différentes», a été obligé d'admettre Pierre Duchesne dans un impromptu de presse.

«On ne peut pas s'attendre à autre chose. Est-ce qu'il y a des gens qui pensent que la tenue du Sommet et les rencontres préparatoires vont être faciles? Non.»

Sa position de repli repose sur le fait que les «Québécois veulent qu'on discute. Ils ne veulent pas d'une autre crise».

Pierre Duchesne demande à tous les participants, aux recteurs comme aux étudiants, de «faire preuve d'ouverture».

LE SOLEIL : L'Université Laval réclame l'aide des diplômés - Publié le mercredi 12 décembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le mercredi 12 décembre 2012 à 08h38



Photothèque Le Soleil, Jocelyn Bernier

Le recteur Denis Brière a fait parvenir mardi un message aux diplômés de son université, les invitant à signer une pétition pour dénoncer les compressions imposées au réseau universitaire.

Daphnée Dion-Viens

(Québec) Le recteur Denis Brière organise sa riposte. Après sa sortie publique la semaine dernière, il demande maintenant aux diplômés de l'Université Laval de signer une pétition pour

dénoncer les compressions imposées au réseau universitaire.

M. Brière a fait parvenir mardi un message aux membres de l'Association des diplômés.

«Face au "dé-financement" chronique et croissant des universités québécoises et suite aux récentes coupures draconiennes et rétroactives annoncées par le gouvernement du Québec, nous demandons instamment aux autorités gouvernementales de reconsidérer leur position et d'investir de façon substantielle et récurrente dans l'enseignement supérieur pour l'avenir de notre société», peut-on lire.

Le recteur invite ensuite les diplômés à signer une pétition qui pourrait être rendue publique «lors d'interventions médiatiques» ou transmise aux divers intervenants dans ce dossier.

«L'Université Laval compte 250 000 diplômés répartis à travers le monde. Avec ce qui se passe, je me suis demandé s'ils sont prêts à nous supporter», a indiqué M. Brière au cours d'un entretien avec *Le Soleil*. Il s'agit d'une

démarche personnelle, précise-t-il: «Mais il y a d'autres recteurs qui pourraient me suivre.»

Autre appuis

Le Journal de Québec rapportait mardi que l'Université McGill prépare aussi une contre-attaque. Du côté de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, on précise qu'il n'y a aucune initiative concertée prévue pour l'instant.

Le gouvernement Marois a annoncé la semaine dernière des compressions de plus de 120 millions \$ dans le réseau universitaire pour l'année 2012-2013, dont au moins 18 millions \$ pour l'Université Laval. Le recteur Denis Brière a dénoncé haut et fort cette décision, la qualifiant de «complètement irréaliste» à quatre mois de la fin de l'année financière.

L'annonce de ces compressions en a surpris plusieurs, alors que se déroulent présentement des rencontres préparatoires en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur, en février.

Après avoir envisagé de boycotter la rencontre prévue cette semaine à Trois-Rivières, M. Brière



croit maintenant qu'il serait «malvenu» de profiter de cet événement, qui portera sur l'accessibilité aux études, pour dénoncer les compressions. «Lorsqu'on arrivera à la rencontre sur le financement, en janvier, on fera valoir nos points», dit-il.

Toutefois, l'annonce des compressions «com-promet sérieusement la possibilité de débattre de l'avenir de nos institutions dans un contexte serein», selon Martin Bonneau, président de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval, qui s'oppose aussi aux compressions. Cette association, qui

représente les étudiants de premier cycle de l'Université Laval, estime que «les conséquences sur la qualité de l'enseignement et des services aux étudiants seront catastrophiques». Le Syndicat des employés de l'Université Laval appuie aussi le recteur Brière dans cette offensive.

LE DROIT : L'UQO face à de nouveaux sacrifices - Publié le mardi 11 décembre 2012 à 08h01



Simon Séguin-Bertrand, Archives LeDroit
La dernière réunion du c.a. de l'UQO a été particulièrement éprouvante. «Le c.a. a prolongé ses discussions jusqu'à tard (hier soir) et nous avons étudié toutes les avenues possibles», explique le recteur Vaillancourt.

Mathieu Bélanger

Les visages étaient sombres, hier soir, au terme de la rencontre du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Une réunion déchirante au cours de laquelle la direction a été contrainte de couper 3,2 millions des

75 millions\$ prévus à son budget en cours afin de satisfaire les exigences du ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

Pour un établissement déjà aux prises avec un sous-financement chronique, un déficit accumulé d'une dizaine de millions de dollars et d'importantes pertes encourues par le conflit étudiant du printemps dernier, l'effort budgétaire supplémentaire récemment demandé par Québec prend l'allure d'un mauvais rêve pour le recteur de l'UQO, Jean Vaillancourt. Ce dernier ignore pour le moment les conséquences engendrées par ce déficit de plusieurs millions de dollars.

«Le conseil d'administration a prolongé ses discussions jusqu'à tard [hier soir] et nous avons étudié toutes les avenues possibles. Un comité a été formé pour trouver des solutions pour le budget en cours mais aussi pour celui de l'année 2013-2014 qui s'annonce difficile», affirme M.Vaillancourt.

À l'UQO, comme dans l'ensemble du milieu universitaire québécois, les coupures de 124 millions\$ exigées par le ministre Duchesne à quatre mois de la fin de l'année fiscale en cours

ont pris tout le monde par surprise. Plusieurs analystes et observateurs de la scène provinciale ont vu les exigences du ministre comme une déclaration de guerre et un signe d'une incompréhension du système universitaire de la part du ministre.

La hausse des droits de scolarité annulée par le gouvernement péquiste rendra encore plus difficile l'effort budgétaire demandé par le ministre. Les établissements avaient pour la plupart fait leur budget, le printemps dernier, en prenant en considération que ces sommes seraient au rendez-vous.

L'UQO sera au Sommet

Certains recteurs, sous le coup de la colère, ont même remis en question leur participation au Sommet sur l'enseignement supérieur qui doit se tenir en début d'année. Le recteur de l'UQO a toutefois l'intention de participer au Sommet et il se rendra à la deuxième rencontre thématique ce jeudi, à Trois-Rivières.

LE DEVOIR : UQAM - La future politique de prévention et de sécurité sème la controverse - Mardi 11 décembre 2012



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir
L'UQAM veut créer un comité de discipline qui ne ciblerait que les étudiants.

Lisa-Marie Gervais

Un projet de refonte de la Politique de prévention et de sécurité de l'UQAM suscite la controverse au sein de la communauté universitaire. Cette Politique, qui circule entre les mains des membres du Conseil d'administration et qui sera soumise mardi pour adoption, est accusée de donner plus de pouvoir au service à la prévention et à la sécurité de l'UQAM (SPS) et de créer un comité de discipline qui ne ciblerait que les étudiants.

Déjà, le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) a enjoint à ses professeurs membres du C.A. de ne pas entériner cette proposition. Craignant que cette nouvelle Politique ne respecte pas certains cadres juridiques, dont la Charte des droits et libertés, des associations étudiantes ont même fait des démarches auprès d'un cabinet d'avocat pour obtenir un avis juridique sur le sujet.

On reproche à la nouvelle Politique d'enlever des pouvoirs à la communauté universitaire au profit de la direction de l'université. Par exemple, elle prévoit la création d'un Comité de coordination des mesures d'urgence, où ne siègerait aucun professeur ou étudiant, et d'un Comité de discipline comportementale, où l'étudiant n'aurait qu'un rôle d'observateur.

« Le changement est radical : la communauté n'est plus consultée et n'est plus mise à profit dans l'élaboration des orientations et des politiques de sécurité. À la place, la direction de l'université délègue ces pouvoirs au SPS et à des firmes de conseil en sécurité aux dépens de toute forme de collégialité », déplorent des étudiants qui signent un texte très critique sur le site Internet du Journal des étudiants en science politique et droit de l'UQAM.

Une Politique plus sévère

C'est parce qu'elle jugeait sa Politique désuète (elle date de 1994) que la direction de l'UQAM a décidé de l'actualiser. Elle s'inspire des recommandations de la firme-conseil Aon Parizeau, mandatée pour produire un audit portant sur les mesures d'urgence.

Même si la Politique vise « tout membre de la communauté universitaire », le texte du document relatant la proposition de refonte laisse entendre que le comité de discipline créé ne visera que les étudiants, et non les professeurs, chargés de cours et autres employés qui, le cas échéant, seraient jugés en vertu de leur convention collective. « L'étudiante, l'étudiant qui choisit de ne pas se présenter devant le Comité est réputé avoir admis les faits qui lui sont reprochés », peut-on lire dans le document divulgué sur le Web en fin de semaine.

Il est également précisé que « tous les cas de comportements dysfunctionnels pouvant présenter un caractère dangereux et imminent sont traités immédiatement par le Service de la prévention et de la sécurité » et font l'objet d'une enquête et de sanctions, au besoin.

« Sur sa portée, il y a des inquiétudes, de même que sur la façon dont ce dossier-là a été mené. De telles politiques concernant l'ensemble de la communauté uqamienne devraient faire l'objet de discussions avec tous ses représentants », a dit Jean-Marie Lafortune, président du SPUQ.

Vos réactions - 3 commentaires

Denis Paquette - Abonné, 11 décembre 2012 06 h 05

qu'ils deviennent tous riches et se retirent dans leurs châteaux
Voilà la droite qui se consolide, pas de professeurs, pas d'étudiants, que des administrateurs, qui se préoccupent des immeubles et du pouvoir de la direction. Voilà ce que sont devenues nos universités, des institutions fortifiées, digne d'une autre époque, Qu'est-ce qu'attend le gouvernement pour les rappeler à l'ordre, Qu'ils deviennent tous riches et se retirent dans des châteaux, quelques parts.

Jean Brunet - Inscrit, 11 décembre 2012 08 h 57

La droite????

VRAIMENT comparez donc les salaires des prof administrateurs.... VRAIMENT n'importe quoi

Raymond Turgeon - Abonné, 11 décembre 2012 10 h 53

Des vertus illusoire de la stabilité

Le pouvoir supporte mal l'inconfort d'être dérangé, à plus forte raison s'il est remis en question. Les moyens qu'il prendra pour se préserver de l'effort d'évoluer s'accorderont avec sa vision.

Souhaitons seulement que l'on puisse contrer ces déplorables attitudes.
Raymond Turgeon

LE NOUVELLISTE : Compressions budgétaires: climat d'inquiétude à l'UQTR - Publié le samedi 08 décembre 2012 à 00h00



Photo: François Gervais

La rectrice de l'UQTR Nadia Ghazzali croit qu'il sera impossible de couper cinq millions de dollars dans son budget d'ici quatre mois.

Brigitte Trahan

(Trois-Rivières) La rectrice de l'UQTR, Nadia Ghazzali, a fait part de sa vive inquiétude face aux compressions de 127,3 millions \$ imposées par Québec d'ici le 31 mars dans les universités du Québec.

Pour l'UQTR, cela représente 5,2 % de la subvention de fonctionnement de 97 millions \$ versée par le ministère de l'Enseignement supérieur, c'est-à-dire 5 millions \$.

«La situation est fort préoccupante, très inquiétante», a déclaré Mme Ghazzali, hier, lors d'un point de presse, d'autant plus inquiétante que l'UQTR accuse présentement un déficit de 1,2 million \$ qu'elle a accompagné d'un plan de redressement sur deux ans, comme l'exige le gouvernement en pareil cas.

Le budget a été adopté il y a à peine quelques jours par le conseil d'administration et voici qu'il faut tout revoir pour en éliminer cinq millions \$ d'ici quatre mois.

La rectrice explique que l'exercice sera tenté, mais «est-ce que je vais y arriver? Je ne pense pas. C'est impossible de couper cinq million \$», dit-elle, surtout en si peu de temps.

La rectrice prévoit que tout ceci viendra tout simplement engraisser le déficit. «Mais on ne sera pas les seuls, je vous assure. Toutes les universités auront un déficit», prévoit-elle.

À l'UQTR, dit-elle, 80 % du budget va dans la masse salariale. «On ne peut pas couper parce qu'on a des engagements comme employeur envers nos employés. «On a des conventions collectives à respecter», fait-elle valoir.

D'ailleurs, cette annonce arrive dans un bien mauvais moment puisque l'UQTR est en pleine négociation avec le Syndicat des professeur(e)s. La rectrice espère que la situation n'aura pas d'impact sur les négociations puisque jusqu'à présent, dit-elle, le climat est au dialogue et le respect est mutuel. «Mais nous sommes tous concernés par ces coupures-là», laisse-t-elle entendre.

Ann-Julie DuRocher, vice-présidente aux affaires socio-politiques de l'Association des étudiants de l'UQTR a été très catégorique, hier, après le point de presse de la rectrice. «Il est hors de question que la facture étudiante soit touchée par ces coupures», dit-elle. L'AGÉUQTR entend s'assurer «qu'il n'y ait aucune mesure financière qui touche les étudiants», ajoute-t-elle, même pas au niveau des services aux étudiants, précise Mme DuRocher.

«Nous ne pouvons pas, comme université, hypothéquer la formation des étudiants. Ça, c'est notre mission», plaide aussi la rectrice. «Nous ne pouvons pas toucher de façon drastique les services qu'on offre aux étudiants comme nous ne pouvons pas de façon drastique attaquer la masse salariale», fait-elle valoir.

Pour l'instant, dit-elle, difficile de savoir par quel bout amorcer les compressions. Évidemment, le conseil d'administration sera convoqué et la situation examinée sous toutes ses coutures. «Notre marge de manoeuvre est mince», reconnaît la rectrice

L'UQTR sera l'hotesse d'une des conférences préparatoires au Sommet sur l'enseignement supérieur au Québec, les 13 et 14 décembre. Loin de vouloir la boycotter, la rectrice a bien l'intention d'en profiter pour débattre de cette question. «Il faut qu'on soit là pour rétablir les faits» dit-elle. Malheureusement, la majorité des ateliers se feront à huis clos, précise l'AGÉUQTR qui a de justesse obtenu deux sièges d'observateurs à l'événement.

Campus de Drummondville

Dans ces compressions de cinq millions \$, on ne trouve aucune somme associée à la construction d'un nouvel édifice à Drummondville pour accueillir les formations hors campus données par l'UQTR qui vient d'y démarrer deux baccalauréats de formation initiale.

La rectrice Ghazzali explique que tout se passe bien au niveau des crédits étudiants, mais elle croit que le gouvernement devra aussi se préoccuper des espaces nécessaires à la prestation des formations.

La Ville de Drummondville a acheté le terrain et construira l'édifice dans lequel l'UQTR louera des espaces, mais la rectrice ne sait toujours pas quand.

«J'aurais aimé aujourd'hui vous dire qu'on va vraiment lancer le projet à la fin de décembre», dit-elle. «Nous avons besoin que le gouvernement reconnaisse les espaces pour qu'on puisse y oeuvrer», fait-elle valoir. «Je ferai tout en mon pouvoir pour que ça avance. Nous avons un appui de M. Blanchette (ministre responsable de la Mauricie et du Centre-du-Québec). Je n'ai pas parlé à M. Blanchette depuis l'annonce des coupures, mais j'espère qu'on va pouvoir garder ça comme projet structurant», dit-elle.

Il n'a pas été question de ce dossier-là lors de la rencontre à huis clos des recteurs avec le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, mardi.

LE DEVOIR : Compressions en éducation - Des questions sans réponse, déplorent les enseignants - Samedi 8 décembre 2012



Photo : La Presse canadienne Jacques Boissinot

La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, affirme que le fait que le budget du ministère de l'Éducation n'augmente que de 1,8 % ne l'empêchera pas de respecter ses engagements.

Lisa-Marie Gervais

En plus des mauvaises nouvelles, les compressions dans le milieu de l'éducation ont laissé beaucoup de questions sans réponse, ont déploré les enseignants et commissions scolaires. Ils s'inquiètent du flou qui règne autour de certains programmes, comme l'anglais intensif en 6e année et les tableaux blancs interactifs, qui devaient pourtant être reconduits, d'après ce que laissait entendre le budget il y a deux semaines.

« Dans le budget, j'avais fait la lecture que l'anglais intensif et les tableaux blancs ne seraient pas remis en cause. Mais au-delà de ça, on se demande si, par exemple, les 240 millions prévus pour les tableaux blancs vont aller ailleurs dans le système si jamais le programme n'est pas maintenu », a dit la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Louise Chabot, qui craint que cela ne passe à la trappe.

Elle fait remarquer que pour l'an prochain, le taux de croissance des coûts de système est de 4 %, alors que le gouvernement prévoit plutôt une croissance de 1,8 % des coûts de système. « Ce ne sera pas suffisant », a-t-elle noté. Pour la Fédération des commissions scolaires, rien n'indique dans les crédits déposés que les nouvelles mesures annoncées par le ministère de l'Éducation, comme l'implantation de la maternelle 4 ans en milieu défavorisé et l'ajout de ressources professionnelles, seront financées.

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) abonde dans ce sens, elle qui n'a toujours pas de réponses à ses questions. « Rien sur l'implantation des maternelles 4 ans, rien sur la construction de nouvelles écoles, rien sur la manière de venir en aide aux élèves en difficulté, rien sur le développement du parc immobilier, rien sur le développement du secteur de l'éducation aux adultes, bref, c'est la déception

totale », a déclaré par voie de communiqué Pierre Saint-Germain, président de la FAE.

Elle s'inquiète aussi qu'il n'y ait pas de sommes pour rénover ou entretenir les établissements scolaires et pour régler les problèmes de qualité de l'air, surtout depuis le dépôt d'un rapport dévastateur du Vérificateur général par intérim. La présidente de la CSQ rappelle qu'en plus de la situation difficile qui se dessine, 37,5 millions devront être retranchés d'ici la fin de l'exercice en cours, soit les quatre prochains mois. « La pression va être très forte sur le réseau pour l'an prochain », a souligné Louise Chabot. « Les budgets sont déjà engagés, on va couper où ? »

La ministre est «à l'aise»

La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a répété en chambre vendredi qu'elle était « parfaitement à l'aise » avec le fait que le budget du ministère de l'Éducation augmente de 1,8 %. Cela ne l'empêchera pas de respecter ses engagements. « Nous nous sommes engagés à avoir des maternelles 4 ans dans certains milieux défavorisés, nous nous sommes engagés à avoir des professionnels et du personnel de soutien additionnel et nous allons tenir nos engagements », a-t-elle déclaré, reconnaissant qu'il y aura moins d'argent dans les commissions scolaires à partir de l'année prochaine.

Courchesne prévoyait couper



Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a rendu publique vendredi une lettre du Conseil du trésor qui indique bel et bien que le ministère de l'Éducation (MELS) avait été pressé de sabrer 265 millions dans l'ensemble du réseau scolaire et universitaire. On demandait au MELS de réduire ses dépenses de rémunération d'au moins 2 %, ses dépenses de

fonctionnement d'au moins 5 % et de limiter les dépenses de transfert. Cette lettre, qui décrétait « une suspension du droit d'engager des crédits » dans le but de respecter l'objectif des dépenses, était en fait envoyée par Michelle Courchesne à... elle-même puisqu'elle était titulaire des deux ministères, le Conseil du trésor et le ministère de l'Éducation.

M. Duchesne s'en était servi lors des débats en chambre mercredi, martelant qu'il est actuellement contraint d'imposer des compressions que les libéraux voulaient de toute façon réaliser. « Les objectifs budgétaires qui sont fixés sont les mêmes que ceux du précédent gouvernement. Nous, nous avons le courage de faire ce qu'ils n'ont pas fait », a dit jeudi le ministre Duchesne.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Compressions | UQTR : La rectrice craint de ne pas y arriver - Publié le: vendredi 07 décembre 2012, 15H37 | Mise à jour: vendredi 07 décembre 2012, 15H45

Vidéo : La rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Nadia Ghazzali, doute que son établissement soit en mesure de répondre à la demande de Québec d'économiser 5 millions \$ au cours des trois prochains mois. , 7 décembre 2012 , TVA Nouvelles

Guillaume Jacob / Agence QMI

TROIS-RIVIÈRES - La rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Nadia Ghazzali, doute que son établissement soit en mesure de répondre à la demande de Québec d'économiser 5 millions \$ au cours des trois prochains mois.

«On va essayer de se plier à l'exercice demandé par le gouvernement, mais je ne crois pas que ce sera possible et nous ne serons pas les seuls à ne pas y arriver», a-t-elle déclaré lors d'un point de presse tenu vendredi.

Le gouvernement du Québec a demandé aux universités des compressions de l'ordre de 140 millions \$ après le dépôt des crédits budgétaires. D'ici le 31 mars 2013, le conseil d'administration de l'UQTR devra donc essayer d'économiser 5,2% de son budget de fonctionnement, ce qui représente environ 5 millions \$. Le défi est de taille. L'UQTR accuse déjà un déficit de 1,2 million \$ et a mis en œuvre un plan de redressement sur deux ans pour retrouver l'équilibre budgétaire.

«La situation est inquiétante», a admis la rectrice, Nadia Ghazzali.

Le conseil d'administration de l'Université sera convoqué pour tenter de trouver des économies possibles. Le vice-recteur à l'administration et aux finances, Cléo Marchand a déjà reçu le mandat de regarder où pourraient être faites ces économies.

La marge de manœuvre des administrateurs est très mince. Les quatre cinquièmes du budget de fonctionnement sont déjà dévolus aux salaires.

«On a des engagements en tant qu'employeur et on doit respecter les conventions collectives», a souligné Mme Ghazzali. La rectrice refuse de toucher aux programmes d'études ainsi qu'aux services aux étudiants.

Négociations

Cette demande de Québec de couper dans le budget de fonctionnement survient alors que l'Université négocie avec ses professeurs pour renouveler leur convention collective. La rectrice espère que cela ne perturbera pas les discussions.

«L'ambiance est bonne et le dialogue se poursuit», a-t-elle mentionné. Pour le moment, les négociations ont surtout porté sur les clauses normatives et la question des salaires suivra.

Contrairement à son homologue de l'Université Laval, Denis Brière, qui menace de boycotter le Sommet sur l'enseignement supérieur prévu pour février prochain, la rectrice Nadia Ghazzali promet d'y participer. C'est d'ailleurs l'UQTR qui sera l'hôte de la rencontre préparatoire à ce sommet les 14 et 14 décembre prochain.

«Je crois que cette rencontre permettra de discuter de la question de l'accessibilité», a ajouté Mme Ghazzali.

Afficher 6 commentaires (Montréal)

123514 1 commentaire masqué

12/10/2012 12:18 AM

Eric Gariepy 1 commentaire masqué elle pourrait vendre son collier

12/08/2012 03:54 PM

boubou2012 2 commentaires masqués

La seule avenue, c'est de conténgenter encore plus les cours non essentiel(Arts,Phylo.,)

Tout les cours qui ne sont pas utiles.

12/07/2012 05:29 PM

123514 1 commentaire masqué

Les programmes dans les Arts et les Sciences Humaines sont les plus rentables pour les Universités.

Sans ces cours qui vous paraissent inutiles , les Universités feraient faillite.

Les gestionnaires des Universités s'en kaillssssent de leurs diplômés ne peuvent se trouver un emploi relié dans leur domaine d'Études.

12/10/2012 12:26 AM

Eliathan 1 commentaire masqué

"les 14 et 14 décembre prochain". Vraiment?

12/07/2012 05:18 PM

Claude Robert 1 commentaire masqué

il y a des promesses d'élection qui coute cher

12/07/2012 04:21 PM

LA TRIBUNE : Compressions de 13 M\$ à l'UdeS: «On n'y arrivera pas!» dit la rectrice - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 14h54



Archives, La Tribune

Jérôme Gaudreau

(Sherbrooke) Des compressions dans le système universitaire québécois ont été confirmées jeudi par le gouvernement du Québec et l'Université de Sherbrooke n'y échappera pas. Pas moins de 124,3 millions de dollars seront ainsi retirés aux

institutions de la province, dont 13 M\$ à l'Université de Sherbrooke.

« Le ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé que l'annulation des frais de 32 millions M\$ était compensée pour toutes les universités, a affirmé la rectrice de l'UdeS, Luce Samoisette. Ce montant était déjà dans nos budgets. Mais par la suite, le gouvernement applique les compressions de 124,3 M\$. À cela s'ajoutent les compressions pour la recherche et nous sommes incapables de dire le montant exact. Mais les trois fonds discrétionnaires, à compter de l'an prochain, seront amputés de 31 millions de dollars. Habituellement, la moitié des fonds vont aux étudiants, en bourses ou en salaires. »

« Pour nous, on estime que ça représente environ 13 M\$ et on doit faire cette compression d'ici le 30 avril, ce qui nous laisse un peu plus de quatre mois seulement (...). On n'y arrivera pas. L'Université sera en déficit le 30 avril, c'est clair! » ajoute Mme Samoisette.

Comme une mauvaise nouvelle ne vient jamais seule, l'Université de Sherbrooke a reçu un autre coup de massue cette semaine.

« On a su hier que le gouvernement allait compenser la moitié des coûts entraînés par le boycott étudiant du printemps dernier et que les pertes de revenus engendrées par ce boycott n'allaient pas être compensées, comme les cours annulés. Donc on doit joindre cela au déficit anticipé des universités », précise la rectrice.

Précisons que cette diminution deviendra récurrente. À ce 124 millions, d'autres compressions s'ajouteront. Mais il est impossible pour l'instant de préciser l'ampleur de cette augmentation, croit Luce Samoisette.

«Nous, les universités, on avait un engagement du gouvernement d'investir 218 millions dans les universités et on fondait beaucoup d'espoirs sur le sommet pour faire le point sur la situation des universités, mais là, on nous impose des compressions de 124 M\$, sans parler des coupures pour la recherche», souligne la rectrice de l'UdeS.

LE NOUVELLISTE : «C'est impossible de couper 5 millions \$» - Publié le vendredi 07 décembre 2012 à 11h57





Photo: Sylvain Mayer
Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR.

Brigitte Trahan
La rectrice de l'UQTR, Nadia Ghazzali, a fait part de sa vive inquiétude face aux compressions de 127,3 millions \$ imposées par Québec d'ici le 31 mars dans les universités du Québec.
Pour l'UQTR, cela représente 5,2 % de la subvention de fonctionnement de 97 millions \$ donnée par le ministère de l'Enseignement supérieur, c'est-à-dire 5 millions \$.
«La situation est fort préoccupante, très inquiétante», a déclaré Mme Ghazzali, ce matin, lors d'un point de presse.
D'autant plus inquiétant que l'UQTR vient de présenter un dossier déficitaire de 1,2 million \$

accompagné d'un plan de redressement, comme l'exige le gouvernement en pareil cas.
Le budget a été adopté il y a à peine quelques jours par le conseil d'administration et voici qu'il faut tout revoir pour en éliminer 5 millions \$ d'ici quatre mois.
La rectrice explique que l'exercice sera tenté, mais «est-ce que je vais y arriver? Je ne pense pas. C'est impossible de couper 5 millions \$», dit-elle, surtout en si peu de temps.
La rectrice prévoit que tout ceci viendra tout simplement engraisser le déficit. «Mais on ne sera pas les seuls, je vous assure. Toutes les universités auront un déficit», prévoit-elle.

LE DEVOIR : Les recteurs crient à l'impossible - Les compressions de 124 millions imposées par Québec affecteront la qualité des universités - Vendredi 7 décembre 2012

Lisa-Marie Gervais
Les recteurs estiment qu'il leur sera « impossible » de faire l'effort budgétaire demandé par Québec. La présidente du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Luce Samoisette, a déclaré que couper 124 millions en cours d'exercice, soit le montant des compressions qu'on leur impose jusqu'à la fin de leur année le 30 avril, affectera profondément la qualité des universités.

« Les dépenses pour les huit premiers mois sont déjà engagées, et en janvier, on a déjà pris nos engagements. On peut toujours faire des choses, mais pas de cette ampleur-là », a dit Mme Samoisette, au sortir d'une rencontre du C. A. avec tous les recteurs. « Faire un effort dans une fin d'exercice, c'est impossible. » Le montant des coupes des budgets de recherche demeure toujours inconnu, a-t-elle précisé.

Sans toutefois aller jusqu'à boycotter le Sommet sur l'éducation supérieure, les recteurs ont indiqué qu'ils allaient consulter leurs conseils d'administration respectifs et tous les partenaires de la communauté universitaire pour décider de leurs moyens d'action. « Ça pourrait être des actions concertées », a souligné Mme Samoisette sans en dire plus.

L'inquiétude des recteurs est d'autant plus grande que la situation risque d'empirer l'an prochain, selon ce qu'ils se sont fait dire par Québec. Le climat de la rencontre du Sommet sur l'éducation la semaine prochaine sera « teinté » du mécontentement provoqué par les

compressions. « C'est bien évident que ça va revenir sur la table la semaine prochaine », a-t-elle noté. Les représentants étudiants voient dans ces coupes des signes que les dés sont pipés pour les discussions à venir.

Voyant que plusieurs ministères sont dans le même bateau, l'effort à faire « prend une coloration différente », admet le président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal, Jean Portugais. Et puisqu'il y a effort à faire, il se dit convaincu que des économies qui peuvent être réalisées dans l'administration, qui représentait 48 millions dans le dernier budget (2011-2012) de l'université, dont 5,7 millions pour le rectorat. « Ça me renverse », a dit M. Portugais.

La présidente de la CREPUQ prétend qu'il n'y a aucun gras à couper dans les administrations des universités qui sont « à l'os ».

Les cégeps aussi touchés

L'effort demandé aux collèges pour l'exercice en cours est de 21,5 millions (jusqu'au 30 juin), ce qui engendrera « des décisions déchirantes », selon Jean Beauchesne, président-directeur général de la Fédération des cégeps. Il s'inquiète des coupes à venir pour le prochain budget 2013-2014. « On nous dit qu'il y a une augmentation des budgets de 1,5 %, mais juste pour payer les augmentations salariales prévues aux conventions collectives, ça prendrait 1,74 % de majoration. Et je ne parle même pas des bâtiments », a dit M. Beauchesne.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, aurait consenti à payer la moitié des

sommes supplémentaires encourues par la grève et pour le rattrapage des cours, tant pour les cégeps que pour les universités, ce que déplore Mario Beauchemin, président la Fédération des enseignants de cégeps.

Vos réactions - 2 commentaires

Rodrigue Guimont - Inscrit, 7 décembre 2012 09 h 00
un début...

Les recteurs et doyens de plusieurs universités québécoises pourraient commencer par couper court à des voyages en groupes dans le sud en hiver sous prétexte de recruter des étudiants étrangers.

Marc O. Rainville - Abonné, 7 décembre 2012 10 h 37

Couper dans le gras

Je recommande aux recteurs de se présenter avec leur boîte à lunch au prochain Sommet sur l'instruction publique. M. Guimont leur reproche à raison d'effectuer des voyages dans le Sud sur le bras. Josée Boileau en éditorial mentionne leur rémunération excessive. J'ajouterais à la liste de la honte, ceci : Comptes de dépenses leur permettant de fréquenter quotidiennement les meilleures tables de la métropole, allocation de transport, abonnement institutionnel à un et parfois deux clubs privés, prime de séparation, régime de retraite. J'aurais pu ajouter un qualificatif à chacun de ces privilèges d'un autre âge. J'engage la CREPUQ à s'abstenir de parler de l'os ou du gras. Il y a des propos qui sont comme des gifles, de la provocation.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Université : Sherbrooke: coupures de 13 millions \$ dans le budget - Publié le: jeudi 06 décembre 2012, 19H24 | Mise à jour: jeudi 06 décembre 2012, 19H40

Josée Cloutier / Agence QMI
SHERBROOKE - C'est une somme de plus de 13 millions \$ que devra couper l'Université de Sherbrooke à la suite des compressions demandées par le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

«Un exercice impossible et inquiétant, à ce moment-ci de l'exercice financier», nous a confié en toute fin de journée la rectrice de l'Université de Sherbrooke, Luce Samoisette.

Le syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke s'explique mal le moment choisi par le ministre pour exiger des universités et des cégeps des coupures dans leur budget. L'effort demandé surprend. «C'est sûr que 5% du budget, c'est quand même assez radical. Sur un budget de 265 millions \$ cela peut, sous toute réserve, représenter une coupure de 13 millions

\$ pour Sherbrooke», avance le porte-parole du syndicat des professeurs, Robert Tétrault.

Les compressions budgétaires de 140 millions \$ demandées aux universités et cégeps du Québec inquiètent et soulèvent des questions chez les professeurs. «Si des ressources sont nécessaires pour davantage accompagner les étudiants et pour assurer leur réussite, est-ce que nous aurons les professionnels en nombre suffisant?» questionne monsieur Tétrault.

La conférence des recteurs des universités du Québec a annoncé jeudi en fin de journée qu'elle participera, malgré ses inquiétudes, au Sommet sur l'enseignement supérieur, car il constitue un rendez-vous important pour les universités.

Le syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke questionne tout de même le moment choisi par le ministre pour appliquer de telles compressions. «On annonce des décisions

comme si les dés étaient jetés, avant même qu'on ait fait l'exercice», analyse le porte-parole du syndicat des enseignants.

Afficher 1 commentaire (Montréal)

OEILDELOUP 1 commentaire masqué
QUE LES RECTEURS ARRÊTENT DE CONSTRUIRE DES PAVILLONS ICI ET LÀ

On le demande? Savez-vous résister à la demande?. Ainsi, cela coûtera moins cher aux québécois. pas obligé d'avoir des pavillons à Longueuil. Il y a assez d'université à Montréal.

12/06/2012 09:46 PM

Afficher 1 commentaire (Québec)

monaco1 1 commentaire masqué Réduire Afficher

Il faut couper pour payer les fonds de retraites aux amis.....

12/06/2012 09:03 PM

LE SOLEIL : Compression de 106 millions \$ dans le réseau universitaire - Publié le jeudi 06 décembre 2012 à 13h17





Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve «L'effort de rigueur que l'on demande, on le demande aussi au recteur de l'Université Laval», a affirmé Stéphane Bédard.

Daphnée Dion-Viens

(Québec) Sans surprise, les universités devront en effet se serrer la ceinture d'ici la fin de l'année financière. Le gouvernement Marois leur impose des compressions de 106 millions \$ pour l'année

2012-2013. Les cégeps, eux, doivent couper 21,5 millions \$.

Voilà ce qu'il a été possible d'apprendre ce matin à l'occasion du dépôt des crédits à l'Assemblée nationale. Les compressions exigées s'élèvent donc à près de 128 millions \$ pour les cégeps et universités. Le gouvernement a toutefois injecté 59 millions \$ supplémentaires raison du conflit étudiant et de l'annulation de la hausse des droits de scolarité, ce qui réduit l'ampleur des compressions demandées si on tient compte de cet argent frais, plaide le gouvernement.

En point de presse ce matin, le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, a réaffirmé que tout le monde doit faire «un effort d'optimisation».

Les dépenses encourues pendant l'année financière en cours dépassaient les cibles fixées par le précédent gouvernement. Les péquistes veulent maintenant redresser la barre, a-t-il expliqué.

«L'effort de rigueur que l'on demande, on le demande aussi au recteur de l'Université Laval.

C'est une phrase plate, mais ce n'est pas de ma faute. L'argent avait déjà été dépensé. L'enseignement supérieur reste le secteur le plus protégé avec celui de la santé», a affirmé M. Bédard. Mercredi, le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, a été l'un des rares dirigeants à monter au front pour dénoncer publiquement les compressions exigées dans le réseau universitaire.

Recherche

Par ailleurs, le dépôt des crédits a permis d'apprendre que les fonds consacrés à la recherche diminuent considérablement pour l'année 2013-2014. La baisse de 8,6% s'explique principalement par la fin de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

Les fonds de recherche du Québec écopent particulièrement, avec une diminution de 12,9%. Le fonds Nature et technologie est le plus touché, son budget passant de 50,1 millions \$ à 35,2 millions \$ l'an prochain.

LE SOLEIL : Coupes dans l'enseignement: tous doivent faire leur part, dit Duchesne - Publié le jeudi 06 décembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le jeudi 06 décembre 2012 à 07h41



Photo PC

«C'est un choix budgétaire, le choix d'un gouvernement responsable», a répondu le ministre Duchesne à une question sur les coupes pour l'année en cours. «Je crois que les Québécois comprennent que toutes les institutions doivent participer à un exercice de rigueur budgétaire.»

Simon Boivin

(Québec) Tous doivent faire leur part, y compris les universités et les cégeps, réplique le ministre Pierre Duchesne à l'opposition qui l'accuse de vouloir «casser» le réseau de l'éducation en sabrant les budgets.

Les révélations sur la réunion entre le ministre de l'Enseignement supérieur et les autorités des universités et des cégeps, mardi, ont fait bondir

l'opposition. Il a été annoncé aux recteurs qu'ils avaient quatre mois pour réduire de 5 % leur budget de l'année en cours. L'équivalent de 140 millions \$ d'ici mars 2013. Les cégeps devront aussi fournir un effort.

«C'est un choix budgétaire, le choix d'un gouvernement responsable», a répondu le ministre Duchesne à une question sur les coupes pour l'année en cours. «Je crois que les Québécois comprennent que toutes les institutions doivent participer à un exercice de rigueur budgétaire.»

Il plaide que la situation financière et le manque de contrôle des dépenses de l'ancien gouvernement engendrent la nécessité de plus de rigueur dans la gestion. «On hérite d'un déficit de 1,6 milliard \$, dit-il. Il y a des projets avec des dépassements de coûts de plus de 80 %. Ça, ces projets, on ne peut pas fermer les chantiers. On est responsable.» Le ministère de l'Enseignement supérieur est parmi ceux qui sont les plus épargnés par le dernier budget Marceau en matière de croissance des dépenses en 2013-2014, insiste-t-il.

Pas inquiet d'un boycottage

Le ministre ne semble pas inquiet d'un éventuel boycottage de son sommet de l'enseignement supérieur par les recteurs, un scénario évoqué mercredi encore par le patron à l'Université

Laval, Denis Brière, dans une entrevue télévisée. Ce dernier a également confirmé que la coupe représente 21 millions \$ pour son institution cette année.

Pour l'opposition officielle, le ministre Duchesne renie l'engagement de compenser les universités pour le gel des droits de scolarité. Le chef libéral Jean-Marc Fournier est «outré» par la décision du ministre. Les péquistes «ne manquaient pas d'argent quand ils ont décidé des bonbons électoraux pour le gel des frais de scolarité», a-t-il raillé. «Pour les carrés rouges, on a un ministre qui se bat, mais pour l'enseignement supérieur, il n'y a pas de ministre qui se bat», a ajouté M. Fournier.

Pour le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, une baisse du financement des universités est «le pire choix» que l'on puisse faire. «Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas une révolte de certains députés [au Parti québécois] pour dire à M^{me} Marois : "Qu'est-ce que vous faites là?"» Lui-même un ex-ministre de l'Éducation, M. Legault croit que la coupe se traduira nécessairement par une diminution des services aux étudiants et une accélération de l'exode des professeurs.

LA PRESSE : Compressions-surprises: les recteurs sur le pied de guerre - Publié le 06 décembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le 06 décembre 2012 à 08h35



Photo La Presse Canadienne

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

Tommy Chouinard

(Québec) Les recteurs des universités se réunissent aujourd'hui pour préparer leur riposte au ministre Pierre Duchesne, qui leur impose des compressions de 140 millions de dollars à quatre mois de la fin de l'année financière.

Et pour une rare fois, ils s'entendent avec les associations étudiantes. Tous deux se sentent floués par le gouvernement Marois, qui annonce des coupes au beau milieu de ses consultations en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur, en février, et alors qu'il avait promis un réinvestissement dans les universités.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a déclenché une tempête, mardi, lorsqu'il a demandé aux recteurs de réduire leurs budgets de 5% d'ici la fin de l'année 2012-2013, dans quatre mois. Il a également rencontré les représentants des cégeps, mais il n'a pas chiffré les compressions qui leur seront exigées. Québec déposera les crédits budgétaires des ministères aujourd'hui, ce qui donnera l'heure juste au sujet des coupes.

«Tous les recteurs ont été vraiment sonnés. Ce sont des coupes rétroactives qui sont irréalisables», s'est exclamé Denis Brière, recteur de l'Université Laval, qui doit amputer son budget de 21 millions.

Il participera aujourd'hui à la réunion du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et

des principaux des universités du Québec (CRE-PUQ). «On va décider comment les universités vont réagir en tant que groupe», a-t-il dit. La participation aux prochaines rencontres thématiques puis au Sommet sera discutée, bien que Denis Brière n'aille pas lui-même jusqu'à militer pour un boycottage.

Les étudiants interpellés

La présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, accuse le gouvernement Marois de faire comme le gouvernement Charest, soit de prendre des décisions avant la fin des consultations. La prochaine rencontre thématique en vue du Sommet, la semaine prochaine à Trois-Rivières, sera «animée», selon elle.

Jeanne Reynolds, porte-parole de l'ASSÉ, croit que les dés sont pipés. Le gouvernement ne fait qu'ouvrir la voie à une hausse des droits de scolarité, a-t-elle dit, rappelant que Pauline Marois préconise une indexation. Les deux associations craignent que les services aux étudiants ne souffrent des compressions.



À l'Assemblée nationale, le chef intérimaire du Parti libéral, Jean-Marc Fournier, a accusé le gouvernement de «casser» les universités. «Pour les carrés rouges, il y a un ministre qui se bat. Mais pour les universités, il n'y a pas de ministre qui se bat», a-t-il lancé, rappelant l'annulation de la hausse des droits de scolarité.

Trou budgétaire libéral
Pierre Duchesne a répliqué que les libéraux ont laissé un trou budgétaire de 1,6 milliard. Il a affirmé que le budget des universités augmentera de 2,7% au lieu de 5%. «Tous les ministères sont appelés à contribuer» pour arriver au déficit zéro, a-t-il plaidé.

Le gouvernement Charest avait prévu des compressions avant le déclenchement des élections. Dans une lettre datée du 27 juin, le sous-ministre au Trésor, Marc Lacroix, demandait à son homologue de l'Éducation, Louise Pagé, de sabrer 265 millions dans l'ensemble du réseau scolaire et universitaire.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Éducation | universités : Couper dans les salaires - Le ministre Duchesne demande aux recteurs de diminuer leur masse salariale - Publié le: mercredi 05 décembre 2012, 21H10 | Mise à jour: mercredi 05 décembre 2012, 22H39

Video : Le gouvernement Marois a dû défendre, ce matin à l'Assemblée nationale, les compressions de 140 millions de dollars imposées aux universités - 5 décembre 2012
Sarah-Maude Lefebvre

Les universités savaient depuis plusieurs mois qu'elles devaient réduire leur budget, affirme le ministre Pierre Duchesne qui demande aux recteurs de sabrer d'abord leurs propres dépenses avant de «couper dans les services aux étudiants».

En entrevue au Journal, le ministre de l'Enseignement supérieur a adopté un ton dur à l'endroit des dirigeants universitaires.

«Je suis étonné de voir certains recteurs, comme Denis Brière (Université Laval), s'étonner du fait qu'on leur demande de respecter des cibles budgétaires qu'ils connaissaient depuis longtemps», affirme le ministre Duchesne.

«Les cibles que les universités doivent atteindre avaient été fixées dans le dernier budget de l'ancien gouvernement. Les ex-ministres de l'Éducation ont seulement manqué de courage pour les faire appliquer. Ce ne sont donc pas des coupures», martèle-t-il.

Mardi, le ministre Duchesne a informé les universités qu'elles devaient réduire de 5 % leur budget d'ici la fin de l'année fiscale, ce qui équivaut à 140 M\$.

Par ailleurs, Pierre Duchesne exige que les dirigeants d'universités s'attaquent d'abord aux «enveloppes» de leurs «salaires», avant de couper dans les «services aux étudiants».

«Une université ne peut pas se comporter comme une entreprise privée. Je dois m'assurer que l'argent public est utilisé de la bonne façon. Je comprends très bien l'agacement du public.»

Des salaires faramineux

Plus tôt cette semaine, le Journal a publié les salaires de plusieurs hauts dirigeants d'universités.

Par exemple, à l'Université McGill, l'ex- doyen de la Faculté de médecine, Richard Levin, a reçu une rémunération de 668 101 \$ l'an dernier, un salaire de base trois fois plus élevé que celui de la première ministre du Québec, Pauline Marois (177 000 \$).

Le Journal a aussi révélé que l'Université Laval avait versé des «primes de marché» allant jusqu'à près de 40 000 \$ à certains de ses cadres.

Le ministre Duchesne promet de vérifier si certaines clauses financières de ces contrats «contrevenaient aux lois en vigueur.»

De leur côté, étudiants et professeurs se sont dits unanimement «déçus et furieux» hier quant au «traitement privilégié» dont bénéficient les hauts dirigeants universitaires.

Trop de dirigeants

«Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, gagne pratiquement autant que le président des États-Unis. Ce n'est pas normal», s'est indigné Jean Portugais, président du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM).

«À l'université, nous avons pas moins de 140 cadres académiques, et ce, sans compter le rectorat et les doyens. Nous avons beaucoup trop de dirigeants que l'on paie beaucoup trop cher», a-t-il aussi dénoncé.

«Un bonus de 30 000\$ pourrait servir à embaucher un chargé de cours pour une année complète. Il faut repenser nos réseaux universitaires», croit la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins.

LE DEVOIR / LA TRIBUNE : Le PQ défend les compressions de 140 millions imposées aux universités - Mercredi 5 décembre 2012 13h50 / Publié le mercredi 05 décembre 2012 à 14h03

La Presse canadienne

Québec — Le gouvernement péquiste a dû défendre, mercredi, les compressions de 140 millions exigées des universités pour l'année en cours, alors que l'opposition libérale l'accuse de vouloir casser le réseau d'enseignement supérieur.

Le chef libéral intérimaire, Jean-Marc Fournier, a déclaré en Chambre que ces réductions budgétaires s'ajoutent au gel des frais de scolarité, pour lequel les universités souhaitaient être compensées.

M. Fournier a accusé le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, de privilégier les intérêts des étudiants qui ont manifesté au printemps dernier, sans tenir compte des demandes des recteurs d'universités, qui font valoir le sous-financement de leurs institutions.

M. Duchesne a répliqué que ces compressions de 5,2% des fonds versés, pour les quatre derniers mois de l'année financière 2012-13, étaient nécessaires en raison de la mauvaise gestion des libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir.

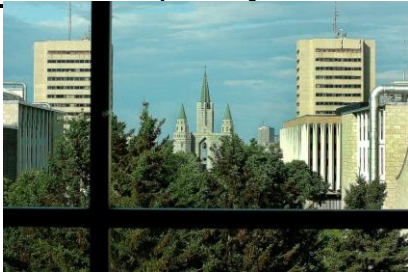
Lors d'un point de presse qui a suivi la période des questions au salon bleu, M. Duchesne a affirmé que les efforts exigés servent à atteindre l'objectif du déficit zéro lors du prochain exercice budgétaire.

Le ministre a expliqué que tous les ministères ont été appelés à contribuer à cet objectif.

Mais M. Duchesne a fait valoir que le budget du ministère de l'Enseignement supérieur maintiendra néanmoins une croissance de 2% de ses dépenses.

Par Alexandre Robillard

LE SOLEIL : Les universités devront réduire de 5 % leur budget en cours - Publié le mercredi 05 décembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le mercredi 05 décembre 2012 à 08h23



Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Pour l'Université Laval, les compressions se traduisent par un manque à gagner de 21 millions de dollars sur une subvention annuelle de plus de 400 millions.

Simon Boivin

(Québec) Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a prévenu mardi les universités et les cégeps qu'ils devront réduire leur budget de l'année en cours, a appris Le Soleil. Et le monde de l'éducation ne serait pas le seul dans cette situation.

Mardi matin, le ministre a contacté les recteurs pour leur annoncer la mauvaise nouvelle. Une information que n'a «ni confirmé, ni infirmé» le cabinet de M. Duchesne.

Selon nos sources, toutes les universités se voient imposer une même coupe «paramétrique» de l'ordre de 5 % dans leur budget 2012-2013. Pour l'Université Laval, cela représenterait une somme de 21 millions sur une subvention annuelle de plus de 400 millions, nous dit-on. L'argent devra être déniché d'ici à la fin du mois de mars prochain.

Une réunion extraordinaire a été tenue mardi en fin d'après-midi pour informer le conseil d'administration de l'Université de la situation. Qualifiée «d'absolument impossible» par un de nos interlocuteurs, la rationalisation pourrait être envoyée directement à la dette de l'institution.

«Je m'excuse, mais je ne peux pas commenter ça», s'est limité à dire le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, joint mardi soir. «On a dit qu'on tiendrait la confidentialité. Pour moi, tant et aussi longtemps que ce n'est pas public, je ne peux pas commenter. J'ai donné ma parole.»

Une source gouvernementale confirme que des diminutions de budget pour l'année en cours seront dévoilées lors du dépôt des crédits des ministères 2013-2014, demain. Les autorités des cégeps ont été rencontrées avant celles des universités, mardi matin. La directrice des communications de la Fédération des cégeps, Judith Laurier, indique que les compressions pour l'année en cours leur ont été confirmées, mais que l'ampleur n'a pas été précisée.

«C'est clair que ça va faire mal, nous dit notre source gouvernementale. On leur demande de compresser leur budget pour réaliser des économies en 2012-2013. Et il y aura aussi des compressions l'an prochain. Mais ce qui fait le plus mal, c'est qu'ils sont déjà sur leur erre d'aller pour cette année. Il faut qu'ils mettent les freins partout pour réaliser les objectifs.»

Le ministère de l'Éducation serait néanmoins l'un des moins touchés pour les coupes dans les budgets de cette année et la réduction de la croissance des dépenses en 2013-2014, nous dit notre source. Comme la Santé et la Culture seraient aussi parmi les plus épargnés. Néanmoins, presque tous devraient revoir à la baisse

leur budget pour l'année en cours, nous dit-on. «Tout le monde va avoir des compressions à faire cette année pour atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixés», dit notre source.

Un «bout dur à traverser»

S'il s'attend à des remous dans un proche avenir, le PQ miserait sur l'atteinte du déficit zéro en

2013-2014 pour faire face à l'électorat au printemps 2014. «Le bout dur à traverser, c'est d'ici au mois de mars», anticipe notre source.

Les efforts demandés arrivent au moment où le ministre Duchesne doit piloter son Sommet sur l'enseignement supérieur avec les différents acteurs du monde de l'éducation. La première rencontre préparatoire au Sommet, prévu en

février, a eu lieu à l'Université Laval la semaine dernière sous le thème de la qualité de l'enseignement. La deuxième sera tenue à la mi-décembre au sujet de l'accessibilité aux études supérieures, et, en janvier, la gouvernance et le financement des universités seront abordés.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Prime de 37 000 \$: L'Université Laval offre des «primes de marché» à ses hauts dirigeants - Publié le: mardi 04 décembre 2012, 22H26 | Mise à jour: mardi 04 décembre 2012, 22H29

- Des avantages généreux**
- Les recteurs des universités Laval et de Montréal ont chacun à leur disposition une voiture de fonction conduite par un chauffeur privé;
 - Dans le contrat du recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, il est indiqué que ce dernier a droit à un bilan de santé au privé d'un montant maximum de 1250 \$ par année;
 - Les «autres éléments» du contrat des hauts dirigeants des universités correspondent à des avantages et bénéfices imposables qui peuvent atteindre plus de 40 000 \$, comme c'est le cas pour le vice-recteur Éric Bauce, à l'Université Laval.

Deux autres cadres de l'université ont également eu droit à cette prime de marché, tandis qu'un vice-recteur, Éric Bauce, a pu toucher 39 634 \$ en guise de «supplément administratif».

Ces «bonus déguisés» font sursauter la présidente de la Ligue des contribuables, Claire Joly.

«C'est frustrant pour la population. Ça fait des années que les abus des universités sont révélés au grand jour et que rien ne change. Les universités sont assez mal placées pour se plaindre de sous-financement. Elles n'ont aucune crédibilité», croit-elle.

Bilan de santé au privé à 1250 \$

L'Université Laval n'a pas été en mesure hier d'émettre des commentaires au sujet des primes de marché et des suppléments administratifs.

Outre leur salaire et le remboursement de leurs dépenses, de nombreux dirigeants universitaires ont eu droit à plusieurs avantages et bénéfices au cours de la dernière année.

Les recteurs de l'Université du Québec à Montréal ainsi que de l'Université du Québec en Outaouais ont reçu plus de 20 000 \$ en avantages et bénéfices imposables en 2011-2012.

Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, a même droit à un bilan de santé annuel au

privé d'un montant maximum de 1250 \$ par année, tel que stipulé dans son contrat.

Alors que la Conférence des recteurs du Québec estime à 620 millions de dollars le sous-financement des universités, les associations étudiantes, comme la FEUQ, estiment pour leur part qu'il y a d'abord un «ménage à faire» au sein même de la structure des établissements.

C'est l'un des arguments qu'elles comptent présenter lors du prochain Sommet de l'enseignement supérieur, qui aura lieu en février

Afficher 2 commentaires (Montréal)

[Guillaume Lacelle](#) 1 commentaire masqué

C'est pas grave hen? Si il y a sous-financement, les étudiants payeront eux, on aura à peine de leur dire qu'ils se privent d'Iphone, de cafés, d'alcool, de sortie etc.... Mais eux les chers recteurs, faire 190 000\$ par année c'est pas assé pour être confortable, il faut des primes en plus!

[12/05/2012 12:01 PM](#)

[requin20002000](#) 1 commentaire masqué

ils sont pas sous financé mais bien pris avec un system de surbonus a nos frais

[12/05/2012 09:20 AM](#)

Sarah-Maude Lefebvre

Bien qu'ils bénéficient déjà d'un salaire qui se situe dans les six chiffres, des doyens de l'Université Laval ont reçu des «primes de marché» allant jusqu'à 37 000 \$.

Robert W. Mantha, doyen de l'Université Laval, s'est vu remettre une «prime de marché» de 37 006 \$ en 2011-2012, en plus de son salaire qui s'élève au total à près de 190 000 \$.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Éducation | Universités : Trois fois le salaire de Marois - Un vice-recteur de l'Université McGill touche un salaire annuel de 668 000 \$ - Publié le: lundi 03 décembre 2012, 23H05 | Mise à jour: lundi 03 décembre 2012, 23H11

LES PLUS PAYÉS		
NOM	SALAIRE DE BASE	AUTRES ÉLÉMENTS*
RICHARD LEVIN Vice-principal à la santé et aux affaires médicales et doyen de la faculté de médecine, McGill	668 101 \$	2066 \$
DAVID H. EIDELMAN Vice-principal à la santé et aux affaires médicales et doyen de la faculté de médecine, McGill	425 000 \$	2015 \$
HEATHER MUNROE-BLUM Principale et vice-chancelière, McGill	369 250 \$	131 495 \$
FREDERICK LOWY Ex-recteur et vice-chancelier, Concordia	350 000 \$	1 468 520 \$
PETER ALLAN TODD Doyen, faculté de gestion, McGill	349 920 \$	12 015 \$
BRAM FREEDMAN Vice-recteur, relations externes et secrétaire général, Concordia	260 000 \$	20 040 \$

LES PLUS DÉPENSISERS	
NOM	ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS
HEATHER MUNROE-BLUM Principale et vice-chancelière, McGill	110 851 \$
MARC WEINSTEIN Vice-principal (développement et relation avec les anciens), McGill	94 045 \$
ROSE GOLDSTEIN Vice-principale (recherche et relations internationales), McGill	78 689 \$
FREDERICK LOWY Ex-recteur et vice-chancelier, Concordia	38 883 \$
CHANDRA MADRAMOOTOO Vice-principal adjoint (campus Macdonald) et doyen, faculté d'agriculture et sciences environnementales, McGill	38 015 \$
BRIAN LEWIS Doyen, Faculté des arts et des sciences, Concordia	26 351 \$

Source: État du traitement des universités McGill et Concordia, 2011-2012
* Avantages et bénéfices supplémentaires taxables



HEATHER MUNROE-BLUM

■ Actuelle rectrice de l'Université McGill.
■ Reçoit annuellement plus de 500 000\$ en salaire et autres bénéfices.
■ Reçoit une allocation de 16 000 \$ par année pour sa voiture.



FRÉDÉRIC LOWY

■ A quitté son poste de recteur de l'Université Concordia l'été dernier.
■ Recevait 350 000 \$ par année.
■ L'Université lui a accordé un prêt sans intérêt de 1,4 M\$ pour l'achat d'un condo au début de son mandat.

INDEMNITÉS DE DÉPART GÉNÉREUSES À CONCORDIA

LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche et aux études supérieures : **232 588 \$**

SANJAY SHARMA, doyen, École de gestion John Molson : **96 245 \$**

LISELYN ADAMS, vice-rectrice associée, Relations internationales : **58 785 \$**

CATHERINE WILD, doyenne, Faculté des beaux-arts : **16 616 \$**

À l'Université McGill, le doyen de la faculté de médecine, Richard Levin, récolte 668 101 \$ par année, un salaire de base trois fois plus élevé que celui de la première ministre du Québec, Pauline Marois (177 000 \$).

Le cas de M. Levin n'est pas unique. Plusieurs autres hauts dirigeants des Universités Concordia et McGill ont un salaire de quelques centaines de milliers de dollars par année, assorti d'avantages et de bénéfices non négligeables.

Ainsi, la rectrice de l'Université McGill reçoit annuellement plus de 500 000 \$ par année en salaire et autres avantages imposables. Elle touche également 110 000 \$ pour des allocations, notamment pour sa voiture, et le remboursement de ses frais.

400 000 \$ pour les départs

L'Université Concordia, qui a fait la manchette l'an dernier pour avoir déboursé plus de 2,4 millions \$ en indemnités de départ pour cinq de ses cadres, a encore versé cette année environ 400 000 \$ en indemnités de départ à quatre cadres.

Louise Dandurand, qui quittera l'Université en décembre, se verra remettre 232 588 \$ lors de son départ.

Selon la porte-parole de l'Université, Christine Mota, ces indemnités sont versées aux hauts cadres qui n'ont pas pris de congés d'administratifs.

«À la fin de leur mandat, les cadres supérieurs académiques ont le droit de prendre un congé payé de six mois ou d'un an, s'il s'agit d'un deuxième mandant. S'ils ne le prennent pas, l'argent leur est versé lorsqu'ils quittent», explique cette dernière.

« Insultant et indécent »

«C'est insultant et indécent. Les universités ne sont visiblement pas capables de bien gérer les fonds publics. Avec la rémunération de certains hauts dirigeants, on pourrait payer le salaire de plusieurs professeurs», dénonce la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins.

Selon cette dernière, il est plus que nécessaire de mettre sur pied une commission indépendante d'évaluation des universités. «Avec de tels salaires, on va le crier encore plus fort lors du Sommet sur les universités.»

— Avec la collaboration de Serge Laplante

Documents à consulter

[Consultez les documents obtenus montrant les salaires des dirigeants universitaires](#) (pdf)

Sarah-Maude Lefebvre

Alors que les universités se plaignent d'être sous-financées, plusieurs de leurs hauts dirigeants touchent des salaires plus que généreux, allant jusqu'à plus d'un demi-million de dollars par année.

Afficher 9 commentaires (Montréal)

Sarcelle33 1 commentaire masqué

Les étudiants ont bien fait de sortir dans la rue et de porter le carré rouge. Ces abus n'auraient jamais

été dévoilés sans la crise étudiante. Il était temps qu'on dénonce ces exploiters qui devraient être

amenés en cour pour avoir abusé de privilèges payés avec l'argent des contribuables.

[12/05/2012 03:43 AM](#)

[Julie Blaquière](#) 1 commentaire masqué

Quand on sait que c'est pratiquement les secrétaires qui font tout le travail et qu'eux n'ont qu'à se pointer à des réunions et prendre des décisions qui ne rencontrent pratiquement aucune opposition...

[12/04/2012 07:26 PM](#)

[lily1946](#) 1 commentaire masqué

Aux US les acteurs font aussi beaucoup plus d'argent que les nôtres. On peut pas comparer ce grand pays avec notre province, il me semble. Par contre, il me semble aussi quand même indécent que nos premiers ministres gagnent si peu (ce qui est déclaré en tous cas). Leurs responsabilités sont énormes. De plus, les recteurs d'université n'ont pas la même pression que les médecins qui pratiquent et à mon avis leur salaire est exagéré.

[12/04/2012 08:51 AM](#)

[amichaud_101](#) 2 commentaires masqués

Lorsqu'on compare la rémunération des hauts dirigeants peu importe leur sphère d'activité, on constate des disparités importantes. Sont-elles justifiées? Pas sûr qu'elles le soient sur des bases solides. Il existe en matière de rémunération une façon de comparer les pommes avec les oranges en morcelant les tâches, les fonctions, les responsabilités etc de manière à pouvoir relativiser la rémunération de l'un par rapport à celle de l'autre. C'est cette méthode qui a été utilisée par le gouvernement pour en arriver à l'équité salariale. Ainsi, on s'est rendu compte que les métiers à prédominance masculine étaient bien

mieux rémunérés que ceux à prédominance féminine, d'où un ajustement de la rémunération à la hausse pour les femmes en général. Une base sérieuse pour comparer des pommes avec des oranges.

Pourquoi est-ce que ce serait inacceptable pour les recteurs et autres hauts dirigeants des universités? Surtout que leur rémunération est assurée par l'argent publique. Dans la haute fonction publique fédérale, provinciale et municipale, de telles études de rémunération existent aussi parce que c'est de l'argent public qui est en jeu. Ainsi, on a hiérarchisé les postes et la rémunération qui y est attachée.

Malheureusement dans le privé pour ses hauts...

[12/04/2012 08:31 AM](#)

[AhOui](#) 1 commentaire masqué

Il y a des raisons fondamentales pourquoi un premier ministre ne gagne pas (et ne doit pas gagner) énormément d'argent: la poursuite du pouvoir politique en soit est une motivation qui va au-delà de l'argent, et les premiers ministres/présidents/etc. ont souvent de nombreuses façons de monétiser leur expérience au pouvoir après leur mandat de toute façon.

Mitt Romney a un patrimoine personnel de plus de 200 millions, il ne voulait pas être président parce qu'il voulait être payé 400 000\$/année pour se faire pousser des cheveux gris. De toutes les motivations qu'il pouvait avoir, le SALAIRE était le dernier de ses soucis. J'avais écrit "l'argent" au début mais je me rectifie. Après un mandat présidentiel, les opportunités pour faire des tonnes d'argent sont innombrables.

On ne peut pas faire une simple liste de tâches et ainsi comparer le salaire de quelqu'un qui a un pouvoir politique avec celui d'un gestionnaire une organisation. Être recteur d'université, c'est bien beau sur papier, mais ça n'a pas de plus-value inhérente quand on le compare à, par exemple, le poste de PDG d'une grande entreprise. Le poste de premier ministre du Québec ne fait pas du tout compétition au privé, alors...

[12/04/2012 11:07 AM](#)

[AhOui](#) 2 commentaires masqués

Tiens, un autre article sensationnaliste sur le sujet qui ne compare aucunement avec ce qui se fait dans les autres bonnes universités du Canada, et surtout pas avec ce qui se fait aux US.

Dans sa grande honnêteté intellectuelle, le journaliste compare le salaire du doyen de médecine (pommes) avec celui de la première ministre (oranges). Pourquoi ne pas comparer son salaire avec le salaire qu'il ferait s'il pratiquait? Clairement on a au moins un ou deux médecins dans la province qui font plus que 177 000\$, non? Et ce serait quoi son salaire s'il était doyen de médecine dans une université comparable en Ontario? Et dans une université comparable aux États?

[12/04/2012 07:13 AM](#)

[mansour1](#) 1 commentaire masqué

bon, ça ne me sert à rien d'écrire mon opinion, il serait identique à la vôtre.

un autre article cheap-shot qui compare des pommes avec des oranges et non des pommes avec des pommes.

pourquoi aucun journaliste ne prends-t-il soin de comparer McGill à une autre similaire hors Québec...

[12/04/2012 08:33 AM](#)

[Michel150657](#) 1 commentaire masqué

À l'uqam ils font pas la moitié de ce qui se paie à McGill, par contre avec les 300 millions perdus par les dirigeants de l'uqam dans l'ilot voyageur ils pourrais se payer un recteur à 500 000 par 600 ans. Pour ce qui est de nos premier et première ministre, bien on veut pas payer alors on fait avec ce que l'on a, ils coûte pas cher ils valent pas cher!

[12/04/2012 07:02 AM](#)

[franger](#) 1 commentaire masqué

hey on en a de l'argent on ne coupe pas au bonne place pas grave on coupera sur le dos des moins nantis!

[12/04/2012 06:52 AM](#)





Photo d'archives

Le ministre Duchesne juge inacceptable que le recteur d'une grande université québécoise s'exprime uniquement en anglais.

Sarah-Maude Lefebvre

Top 5 des recteurs les mieux payés

1. Heather Munroe-Blum, McGill 587.000 \$
2. Guy Breton, Université de Montréal 365.000 \$
3. Alain Shepard, Concordia 357.000 \$
4. Denis Brière, Université Laval 330.000 \$
5. Luce Samoisette, Université Sherbrooke 276.577 \$

SOURCE : COMPILATION EFFECTUÉE PAR LE JOURNAL

Exaspéré par les salaires vertigineux offerts aux recteurs des universités, le ministre de l'Enseignement supérieur souhaite que leur rémunération soit maintenant rendue publique, afin d'éviter les excès.

Le ministre Pierre Duchesne compte aborder cette question lors du prochain sommet sur les universités.

«Je crois beaucoup à la transparence et à la libre information. On pourrait trouver une façon d'afficher publiquement les salaires des recteurs. Ça se fait ailleurs», a affirmé M. Duchesne en entrevue au Journal.

«Si on n'a pas de raison d'être gêné de la rémunération qu'on offre à un haut dirigeant, on ne devrait pas être gêné non plus de l'afficher publiquement.»

Des effets inflationnistes ?

Invité à commenter le généreux contrat de 2 millions de dollars en salaire et avantages offerts au nouveau recteur de l'Université Concordia, M. Duchesne a réitéré son «inconfort» et sa «volonté d'agir» face aux salaires des hauts dirigeants universitaires.

«Les universités sont autonomes. Mais des contrats comme celui-là ont un impact sur les autres universités. Ça crée un effet inflationniste et ça peut amener d'autres établissements universitaires à augmenter aussi les salaires», fait-il remarquer.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a d'ailleurs communiqué à ce sujet avec l'Université Concordia au cours des derniers jours.

«On nous dit que c'est nécessaire afin de réussir à aller chercher des gens compétents. Ça ne m'empêche pas, dans un contexte où on parle de sous-financement des universités, de me questionner beaucoup là-dessus», lance à ce propos M. Duchesne.

Recteur unilingue : « inacceptable »

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur juge inacceptable que le nouveau recteur de Concordia, Alan Shepard, s'exprime uniquement en anglais.

«J'ai été très surpris d'apprendre que le recteur ne parle pas français. Dans une université de l'importance et de la taille de Concordia, le signal

doit être clair : ça fonctionne en français à Montréal», déplore M. Duchesne.

«On ne devrait même pas se questionner à savoir si on a besoin d'une législation là-dessus. Ça va de soi. Surtout quand on parle d'une institution publique comme une université.»

«On m'a dit que le recteur suivait des cours de français. J'espère que cela donnera de bons résultats.»

- Une pénalité de deux millions de dollars a été imposée à l'Université Concordia par le ministère de l'Éducation l'an dernier, en raison de fortes primes de départ versées à cinq cadres.

- L'actuel ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, affirme s'être assuré que l'université paie bel et bien cette pénalité, qui est déduite de ses subventions.

Afficher 1 commentaire (Montréal)

e1_kabong23 1 commentaire masqué [Réduire](#) [Afficher](#)

Pierre Duchesne avec son bacc en science molle (sciences politiques) et son petit certificat en journalisme n'a probablement aucune idée de ce qu'est entreprendre un doctorat! J'ai juste une maîtrise et j'ai eu de la broue dans le toupet pendant 3 ans! La plupart des recteurs ont soit plusieurs maîtrises ou un doctorat, en plus d'avoir à gérer une université. N'IMPORTE QUELS dirigeants de grandes entreprises ont des salaires semblables ou PLUS. D'autant que nous sommes en compétition avec l'Amérique du Nord au complet, pas juste au Québec "Ça crée un effet inflationniste et ça peut amener d'autres établissements universitaires à augmenter aussi les salaires"

Hey Pierre! On est pas sur une île déserte au Québec!



Photo d'archives

Le nouveau recteur de l'Université Concordia, Alan Shepard, touchera au total plus de 2 M\$ en salaire et autres bénéfices durant ses cinq années de mandat, un montant qui est totalement «déraisonnable» selon les associations étudiantes.



ALAN SHEPARD
Concordia

Sarah-Maude Lefebvre

L'Université Concordia n'a pas fait preuve d'une «gestion rigoureuse», en accordant un luxueux contrat à son nouveau recteur, affirme le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, qui n'exclut pas de sévir à l'endroit de l'établissement universitaire.

Le Journal révélait hier que le nouveau recteur Alan Shepard s'est vu offert un luxueux contrat par l'université, lors de son entrée en fonction en août dernier.

Outre son salaire de 357 000 \$, Alan Shepard reçoit une allocation de 50 400 \$ par année pour sa résidence.

Concordia offre également un montant de 1 200 \$ par mois à M. Shepard pour l'achat ou la location d'une voiture, et prend en charge toutes les dépenses liées à l'utilisation de la voiture, incluant les réparations et les assurances.

Québec demande des explications

Joint hier par le Journal, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a affirmé que la «population a raison de se questionner» à ce sujet.

«Les universités ont une autonomie financière, mais elles ne doivent pas oublier qu'une grande partie de leur financement provient de l'argent public», dit-il.

M. Duchesne compte demander des explications à l'université et n'exclut pas la possibilité de lui imposer une pénalité.

«L'ancienne ministre de l'Éducation avait imposé une pénalité de deux millions de dollars à Concordia il y a quelques mois pour un cas semblable. J'ai demandé à ce qu'on vérifie si cette pénalité a bel et bien été donnée. Si ce n'est pas le cas, je vais demander que l'on revise le dossier à la lumière de ces nouvelles informations.»

«Oui, il faut être compétitif dans le marché universitaire afin d'aller chercher les meilleurs candidats. Mais on ne peut pas se lancer dans des dépenses comme ça. Ça ne donne pas

l'impression d'une gestion très rigoureuse», insiste M. Duchesne.

« Révoltant »

Les associations étudiantes, qui désirent aborder la question de la gouvernance et de la rémunération des cadres lors du sommet sur l'éducation supérieure, ont affirmé hier trouver la situation «révoltante».

«C'est bien la preuve que nous ne faisons pas face à un sous-financement des universités, mais plutôt à un problème de gestion», a déclaré la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins.

«Qu'est-ce que ça prend pour que la situation change? Le problème n'est pas un manque d'argent. C'est plutôt ce que les universités font avec cet argent», renchérit Ludvic Moquin-Beaudry, porte-parole de l'ASSÉ.

► Le Journal révélait en mars dernier que Concordia avait déboursé plus de 2,4 M\$ en salaires et indemnités de départ pour cinq de ses cadres.

► Ces révélations avaient valu à l'université une pénalité de 2 millions de dollars par le ministère de l'Éducation.

► L'ex-rectrice Judith Woodsworth avait aussi semé la controverse en 2010, lorsqu'elle avait quitté son poste à mi-mandat, en empochant une prime de 700 000 \$, avant de retourner enseigner à l'université quelques semaines plus tard.

Des salaires très élevés

Au cours des dernières années, les salaires des recteurs des universités québécoises ont fait les manchettes à plusieurs reprises.

Heather Munroe-Blum, McGill :	587 000 \$
Guy Breton, Université de Montréal :	365 000 \$
Alan Shepard, Concordia :	357 000 \$
Denis Brière, Université Laval :	330 000 \$

Luce Samoisette, Sherbrooke :

276 577 \$

Sylvie Beauchamp, présidente du siège social de l'Université du Québec :

192 995 \$

Yves Beauchamp, École de technologie supérieure :

184 938 \$

Claude Corbo, UQAM :

184 938 \$

Jean Vaillancourt, UQO :

180 088 \$

Raymond Duchesne, D.G. Télé-Université :

177 388 \$

Daniel Coderre, D.G. INRS :

173 931 \$

Johanne Jean, UQAT :

169 105 \$

Source : Selon une compilation effectuée par le Journal (2010-2011)

JOURNALDEQUÉBEC : Concordia : Contrat en or pour le recteur - Le recteur de Concordia touchera plus de 430 000 \$ par année en salaire et avantages - Publié le: mercredi 10 octobre 2012, 21H06 | Mise à jour: jeudi 11 octobre 2012, 3H36

Fini, le double salaire

Éclaboussée par plusieurs scandales, l'administration de Concordia a décidé de mettre fin à plusieurs pratiques questionnables, comme la double rémunération.

L'ex-rectrice Judith Woodsworth avait semé la controverse en 2010 lorsqu'elle avait quitté son poste à mi-mandat en empochant une prime de 700 000 \$, avant de retourner enseigner à l'université quelques semaines plus tard.

Le Journal révélait aussi en mars dernier que l'administration avait déboursé plus de 2,4 M\$ en salaires et indemnités de départ pour cinq de ses cadres.

Ces révélations avaient valu à l'université une pénalité de 2 millions de dollars par le ministère de l'Éducation.

Révision

Depuis mars 2011, l'administration affirme réviser ses pratiques en matière de ressources humaines.

La firme PricewaterhouseCoopers a remis en septembre 17 recommandations à cet effet et elles ont toutes été adoptées par l'administration.

Désormais, un cadre de Concordia qui quitterait son poste pour aller enseigner ne pourrait toucher son salaire avant d'avoir empoché la totalité de son indemnité de départ.

«Pour nous, c'est un nouveau départ, affirme le président du conseil d'administration Norman Hébert. Nous avons appris du passé et nous regardons vers l'avant.»

Sarah-Maude Lefebvre

Pointée du doigt à plusieurs reprises pour les généreuses indemnités de départ qu'elle verse à ses cadres, l'Université Concordia vient d'offrir un contrat en or à son nouveau recteur, qui comprend entre autres une allocation de 4 200 \$ par mois pour sa résidence.

UQAM

Le nouveau recteur et vice-chancelier Alan Shepard, entré en fonction en août dernier, s'est vu offrir un contrat plus qu'avantageux, a appris le Journal.

Malgré son salaire élevé de 357 000 \$, ce qui représente une hausse de 7 000 \$ par rapport à son prédécesseur Frederic Lowy, M. Shepard reçoit une allocation de 50 400 \$ par année pour sa résidence.

L'administration de Concordia estime que le nouveau recteur sera appelé à recevoir des invités à sa résidence personnelle et qu'il a donc été obligé d'acheter une maison plus grande que ses besoins, d'où le dédommagement.

L'immatriculation aux frais du contribuable

Concordia offre également un montant de 1 200 \$ par mois à M. Shepard pour l'achat ou la location d'une voiture.

L'université va encore plus loin : elle prendra à sa charge toutes les dépenses liées à l'utilisation de la voiture, comme les frais d'immatriculation et d'assurance ainsi que l'entretien du véhicule.

Concordia a également doublé le montant accordé pour les formations professionnelles qui sera de 10 000 \$ par année.

Enfin, le nouveau recteur, qui occupait auparavant la fonction de vice-recteur exécutif aux affaires académiques à l'Université Ryerson, à Toronto, a obtenu que toute sa famille se fasse offrir gracieusement des cours de français.

« Raisonnable », selon Concordia

Il a été impossible de parler à M. Shepard, ce dernier ayant décidé ne pas accorder d'entrevue aux médias d'ici son «installation officielle», à la fin octobre.

Pour le président du conseil d'administration de l'université, Norman Hébert, le contrat de travail du nouveau recteur est «raisonnable».

«Tous les bénéfices sont imposables, rappelle-t-il. C'est un contrat compétitif pour le marché actuel. On investit dans M. Shepard pour qu'il fasse rayonner l'université et, si c'est le cas,

c'est tout le monde à Montréal qui va en ressortir gagnant.»

«Nous sommes conscients que la rémunération des cadres universitaires est un important sujet d'actualité, plaide M. Hébert. Mais il faut savoir recruter et retenir les meilleurs éléments.»

- M. Shepard est le troisième dirigeant d'université le mieux payé au Québec, après Heather Munroe-Blum de l'Université McGill (587 000 \$) et Guy Breton de l'Université de Montréal (365 000 \$).

- Avec la collaboration de Serge Laplante

Afficher 4 commentaires (Québec)

paullafrance 1 commentaire masqué

C'est dégueulasse. Ces gens n'ont de compte à rendre à personne, mais c'est nous, les payeurs de taxes et impôts qui assumons les coûts. Aux USA, les recteurs sont bien payés, mais ce n'est pas avec l'argent de nos taxes, mais par les usagers. On ne peut donc comparer.

[10/13/2012 02:28 PM](#)

[ger_ardon@videotron](#). 1 commentaire masqué

[10/13/2012 08:20 AM](#)

[ger_ardon@videotron](#). 1 commentaire masqué

Gerardon...Honteux...honteux....

[10/13/2012 08:19 AM](#)

[Nicolas W. Walker](#) 1 commentaire masqué

C'est tout simplement ridicule. Bien sûr que les universités devraient revoir à la baisse la rémunération de leurs cadres, et particulièrement celle de leurs recteurs. À la limite, offrir/demander un tel salaire dans le contexte actuel, c'est de mauvais goût. Le pauvre recteur allait devoir recevoir des gens chez lui, alors il a fallu qu'on lui donne 50 000 \$ par année pour l'aider à s'acheter une nouvelle maison.

C'est sûr que de louer une salle pour faire des réceptions, c'est tellement plus cher et compliqué...

C'est à se demander à quoi peut bien servir son salaire s'il se fait donner environ 65 000 \$ par année pour sa maison et ses déplacements...

LE DEVOIR : UQAM: les associations étudiantes en colère - Le nettoyage des graffitis haineux a plusieurs répercussions sur les étudiants - Vendredi 21 décembre 2012 |



Photo : Marco Bélair-Cirino Le Devoir
Les travaux visent à effacer des graffitis et d'autres dégâts au 2e étage du pavillon Hubert-Aquin.

Lisa-Marie Gervais

Des travaux de nettoyage du pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal attisent la colère de plusieurs associations étudiantes. En plus d'entraîner la fermeture temporaire d'une zone très fréquentée par les étudiants, ces travaux seront effectués à leurs frais. C'est dans une lettre que la direction a fait parvenir mercredi à toute la communauté uqamienne que les étudiants ont été informés qu'ils devaient vider en partie les locaux de leurs associations, ceux-ci allant être inaccessibles pour une période indéterminée dès jeudi 20 décembre à 17 h en raison de « travaux majeurs de remise en état des locaux ». Les travaux, qui doivent débuter le 7 janvier, visent à effacer des graffitis jugés haineux et d'autres dégâts et à repeindre en blanc les murs de cette section du 2e étage du pavillon Hubert-Aquin, où sont installées les associations étudiantes, le café Aquin et des locaux et bureaux. Puisque des produits

toxiques très puissants seront utilisés, un travail préparatoire visant à circonscrire la zone par des murs temporaires a été amorcé.

Selon la porte-parole de l'UQAM, Jenny Desrochers, l'état des lieux est inacceptable. « Ce n'est pas un environnement sain. C'est intimidant, c'est lourd ; ce ne sont pas des oeuvres d'art, ce sont des messages haineux », a-t-elle dit, pour justifier les travaux. En vertu d'une entente, certains murs avaient été fournis aux étudiants pour qu'ils puissent les peindre à leur guise, mais il y a eu des « débordements », explique-t-elle. « On parle d'un galon de peinture qui a été échappé par terre et qui a séché, de bris de signalisation de l'UQAM, de graffitis qui visaient des personnes. »

Elle confirme que la facture, dont elle ne connaît pas le montant, sera refilée aux étudiants, ajoutant que ces derniers étaient déjà avertis. « Les associations dont les locaux seront inaccessibles temporairement pourront demander un local d'appoint », a précisé Mme Desrochers.

S'estimant lésées dans ce processus, ces associations ont déjà annoncé leur intention de ne pas se laisser faire. Déjà, sur les réseaux sociaux, des associations facultaires, dont celle des étudiants en sciences humaines et en science politique et droit, rendent publiques les informations qu'ils ont en leur possession, invitant leurs camarades à se révolter contre la situation.

Elles déplorent cette « décision unilatérale » de l'UQAM, qui a pour impact de faire du pavillon Aquin « une zone de non-droit pour les membres de la communauté universitaire ». Selon leur estimation, le café Aquin souffrira de pertes de 8000 \$ et une quinzaine de ses employés seront touchés.

Vos réactions - 3 commentaires

André Michaud - Inscrit, 21 décembre 2012 09 h 45

Vandalisme

Qui a fait ces gestes de vandalisme démontrant aucun respect pour le bien commun ? Et avec les caméras de sécurité est-ce possible de faire payer ces gestes anti-sociaux par les responsables ?

Michel Gagnon - Inscrit, 21 décembre 2012 12 h 20

Si vous êtes encore étudiant, M. Chénier, vous devriez en profiter pour apprendre à bien écrire en français!

Edouard Mercure - Inscrit, 21 décembre 2012 23 h 00

Rend l'école beaucoup moins terne

Pour ma part, des beaux slogans qui me rappellent qu'il y a encore de l'espoir à chaque fois que je les vois...

LE DEVOIR : L'UQAM pourrait replonger dans une crise financière - Le recteur sortant, Claude Corbo, craint l'impact des compressions imposées par Québec aux universités - Vendredi 14 décembre 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Claude Corbo n'accepte pas la généralisation faite sur la mauvaise gestion des universités.

Lisa-Marie Gervais

Le recteur Claude Corbo dresse un bilan positif de l'état de santé de l'UQAM alors qu'il termine un mandat de cinq ans (2008-2012). Mais devant les compressions de 124 millions imposées par le gouvernement (12,5 millions pour l'UQAM), l'université pourrait replonger dans le rouge et faire un déficit bien au-delà de celui autorisé dans son Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

« Ça va faire mal. Ça va être techniquement difficile », a dit sans ambages le recteur sortant, lors d'un déjeuner de presse jeudi matin. « On va voir à quelle hauteur on peut faire quelque chose, mais on va être extrêmement prudents. Nous ne voulons pas abîmer des choses importantes. »

Il n'exclut pas de rouvrir les conventions collectives des enseignants même s'il ne prévoit pas le faire pour l'instant. L'économie des salaires du prochain recteur, Robert Proulx, et des vice-recteurs de l'UQAM, à supposer qu'ils se privent de revenus d'ici la fin de l'année scolaire, ne représenterait que 900 000 \$, a fait valoir M. Corbo.

Le recteur n'accepte pas la généralisation faite sur la mauvaise gestion des universités. « Dire que les universités sont mal gérées, c'est intellectuellement indéfendable », a-t-il insisté.

Quant aux études remettant en question le sous-financement, il s'étonne que le sujet fasse encore partie du débat. « Le paradoxe, c'est qu'il y a un an, il y avait consensus, et là, il n'y en a plus », a souligné M. Corbo. Faisant allusion à une étude du ministère de l'Éducation qui ne concluait pas au sous-financement des universités, il a rappelé qu'inclure les fonds de recherche dans le budget dont disposent les universités est « méthodologiquement inacceptable ».

Pour le recteur Corbo, malgré les velléités de gratuité mises de l'avant depuis des dizaines d'années, notamment par le rapport Parent, il y a aujourd'hui un consensus sur la hausse des droits de scolarité. « Ça fait 50 ans qu'on en parle et jamais un gouvernement n'a décidé de les abolir », a-t-il dit, rappelant que même la Fédération étudiante universitaire reconnaissait les droits de scolarité en prônant le gel.

En meilleure santé

Appelé à son chevet alors que l'UQAM traversait une grave crise financière, Claude Corbo se réjouit humblement de lui avoir insufflé de l'oxygène. « Nous sommes sortis des sables mouvants de ce qui risquait d'engloutir l'UQAM », s'est-il soutenu en se disant « optimiste » pour l'avenir de l'université. « C'est une université résiliente, on a vécu un moment difficile et on s'en est sorti », a-t-il ajouté.

M. Corbo rappelle non sans fierté que l'UQAM a été gérée de façon exemplaire depuis les dérives financières causées par le scandale de l'îlot voyageur. Les agences de notation ont rehaussé la cote de l'université, mais surtout, dit-il, le Vérificateur général, qui a suivi de très près les

états financiers de l'UQAM, les a déposés sans réserves ni restrictions.

Trop de paperasse

Le recteur sortant s'est permis un petit coup de gueule pour dénoncer une reddition de comptes trop lourde à laquelle le gouvernement et les différentes instances ne donnent aucune suite. « Jamais je n'ai reçu la moindre réponse ou [le moindre] commentaire », a-t-il dit en référence aux rapports annuels que lui exige la Loi sur les établissements d'enseignement universitaire au 30 septembre.

Toutefois, il dit soutenir le projet d'organisme-conseil indépendant pour surveiller la qualité des universités proposées par la Conférence des recteurs (CREPUQ).

Quant aux plaintes sur la marchandisation de l'université, où se multiplient les partenariats avec les entreprises privées, parfois au détriment de la recherche fondamentale, M. Corbo n'y voit pas de « danger catastrophique » si les gouvernements « maintiennent les fonds de recherche ». Pour lui, la concurrence entre universités ne fait que contribuer à les rendre « meilleures ».

Croit-il en la démarche du Sommet sur l'éducation ? « Soyons modérément optimistes. Faisons l'exercice du Sommet. C'est peut-être plus encourageant que nous le pensons », a-t-il conclu.

Avec plus de 40 000 étudiants, l'UQAM est la 7e plus grosse université au Canada et compte plus de 225 000 diplômés.

Vos réactions - 5 commentaires

Jeannot Duchesne - Abonné, 14 décembre 2012 09 h 47

Et l'îlot voyageur! Et les primes de départ!

Je suppose que l'îlot voyageur c'était défendable, ça n'en fait des 12,5 millions engouffrés dans un projet qui n'a jamais été complété. Avant de sabrer dans les salaires pourquoi pas ne pas

reviser les primes de départ en premier lieu et les retraites dorées si nécessaire.

À la fin de votre mandat Monsieur Corbo, combien aurez-vous en prime de départ?

Albert Descôteaux – Abonné, 14 décembre 2012 10 h 52

La saga de l'Ilôt Voyageur s'est déroulée de 2005 à 2007. Soyez honnête, M. Corbo est entré en fonction en 2008 précisément pour redresser la situation catastrophique dans laquelle l'UQAM s'est retrouvée. Ce qu'il a fait avec succès.

Jeannot Duchesne – Abonné, 14 décembre 2012 11 h 47

Monsieur Descôteaux,

Mon intervention ne mettait pas en cause la responsabilité de Monsieur Corbo pour l'Ilôt voyageur et c'est très bien écrit dans le texte qu'il en a hérité par l'incompétence et le manque de probité de ses prédécesseurs.

Si les 400 millions avaient été là lorsque Monsieur Corbo avait commencé son mandat, tiendrait-il le même discours? Certainement pas car il ne serait pas à ce poste à ce jour.

Entre vous et moi, commencer une gestion avec 400 millions en négatif et sortir d'un engoulement inévitable pour en arriver à une gestion saine, c'est tout à l'honneur de Monsieur Corbo. Mon commentaire était qu'avant de s'attaquer aux salaires, on devrait s'attaquer aux généreuses primes de départ par lesquelles des millions de dollars sont dispersés chaque année et ensuite, si nécessaire, réviser les généreuses retraites.

Les presque 400 millions jetés par les fenêtres dans cette aventure insensée de l'UQAM, sont juste un exemple patent de la nécessité d'une révision complète du mode de gestion et de vérification des universités ce qui a été clamé lors du printemps ébèle.

Michel Lebel – Inscrit, 14 décembre 2012 13 h 07

Une saine gestion?

Je suis de ceux qui croient qu'on a vite passé l'éponge sur le scandale de l'Ilôt Voyageur. Comment en est-on arrivé là? Cela aurait-t-il pu être évité? Et quel est l'avenir pour le bâtiment

tristement inachevé de cet Ilôt? Ce scandale immobilier a laissé de malheureuses traces sur la façon de gérer les universités québécoises. Ce qui n'a pas empêché celles-ci de construire des campus un peu partout, assez loin de leur centre! Les universités me semblent avoir ainsi perdu un sens de la mesure. Ce qui n'aide pas celles-ci à garder une bonne cote chez les citoyens. Leur bonne réputation n'est plus hélas aussi évidente.

Michel Lebel

Jean-Marie Francoeur – Inscrit, 14 décembre 2012 13 h 51

Exemption

L'UQAM devrait être exclue des compressions. Tout le monde le sait, cet université est le parent pauvre du système. Sa mission ne se compare pas à celles des autres. Son mandat s'étend à tout le Québec. Après des lustres de grande noirceur, on peut revenir à une époque où l'éducation et la culture est pour les riches.

LA PRESSE : Montréal Campus en danger - Publié le lundi 26 novembre 2012 à 09h01



Le dernier numéro du Montréal Campus

Nathalie Collard, La Presse

On le dit, on le répète: la presse écrite traverse une crise. La chute des revenus publicitaires et l'incapacité de trouver un modèle d'affaires rentable ont bouleversé le secteur de l'imprimé au cours des dernières années. La presse étudiante n'y échappe pas. Avec tous les moyens à leur disposition pour rejoindre les jeunes, les annonceurs délaissent les pages noir et blanc des canards étudiants pour le web et les plateformes mobiles.

Au Québec, un journal est particulièrement touché par cette nouvelle réalité: *Montréal Campus*, journal étudiant de l'Université du Québec à Montréal fondé il y a 31 ans. Le *Campus*, comme l'appellent les habitués, ne peut compter sur les cotisations étudiantes qui assurent la santé financière de ses pairs, soit *Impact Campus* à l'Université Laval et *Quartier Libre* à l'Université de Montréal.

Il y a quelques mois, voyant sa situation se détériorer, l'équipe du journal a frappé à la porte des services étudiants de l'UQAM afin d'obtenir une subvention qui lui aurait donné un peu d'oxygène. En vain. L'UQAM a refusé de l'aider, prétextant un contexte difficile.

Réunis le 19 novembre dernier, les membres du conseil d'administration de *Montréal Campus* se sont donc résignés à adopter des mesures d'urgence, question d'éviter un déficit de 35 000\$.

Il n'y aura donc plus que deux numéros imprimés par trimestre (plutôt que huit). Le *Campus* continuera toutefois à publier au même rythme sur le web.

Les responsables (rédacteur en chef, chefs de pupitre, photographes, etc.), qui étaient rémunérés depuis plusieurs années, deviendront bénévoles. Ces mesures permettront au journal d'éviter la faillite.

À plus long terme, *Montréal Campus* va tenter de toucher des cotisations étudiantes (ce qui signifie aussi renoncer à une certaine indépendance, puisqu'un représentant de l'association étudiante aurait normalement le droit de siéger au conseil d'administration du journal).

«L'UQAM nous a remis la liste de documents à fournir en février prochain pour devenir un groupe d'envergure, ce qui nous permettra de demander une cotisation», explique Catherine Lévesque. Des rencontres avec les associations sont à prévoir dans les prochaines semaines. Reste à voir si elles seront cordiales... Les associations étudiantes de l'UQAM n'aiment pas

beaucoup les médias et cela inclut la presse étudiante.»

Le recours aux cotisations étudiantes n'est peut-être pas la seule bouée de sauvetage pour le *Campus*. Jean-Hugues Roy, ancien journaliste à Radio-Canada aujourd'hui professeur à l'École des médias de l'UQAM, a lancé l'idée d'un fonds auquel contribueraient les grands médias. Après tout, le *Campus* s'est avéré une formidable pépinière de talents: on ne compte plus les «diplômés du *Campus*» qui font carrière dans les grandes salles de rédaction de la province. «J'ai lancé l'idée comme ça, spontanément», souligne Jean-Hugues Roy. Je ne sais pas si cela pourrait fonctionner, mais il me semble que ce serait un juste retour des choses.» Le modèle de Pro Publica, agence qui se consacre au journalisme d'enquête et qui fonctionne grâce à l'implication financière d'une fondation, est un autre modèle intéressant pour un journal indépendant comme le *Campus*. Malheureusement, les fondations et les mécènes sont plutôt rares au Québec.

L'équipe du *Campus* a l'intention de frapper à plusieurs portes au cours des prochains mois. Elle a également invité tous les anciens à un «5 à 7» qui aura lieu au pub L'île noire de la rue Saint-Denis, jeudi. On profitera de l'occasion pour lancer un numéro spécial auquel plusieurs anciens ont collaboré. Reste à voir si son appel à l'aide sera entendu. (Par souci de transparence, l'auteur de ces lignes tient à préciser qu'elle a déjà été chef de pupitre société à *Montréal Campus*).

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Rectorat de l'UQAM : Le CA recommande Robert Proulx - Publié le: mardi 06 novembre 2012, 22H05

Agence QMI

La candidature de l'ex-leader syndical Gérald Larose n'a pas été retenue pour occuper le poste de recteur de l'UQAM. Le conseil d'administration recommandera plutôt au gouvernement Marois de nommer Robert Proulx.

Les membres du CA se sont réunis mardi soir pour faire un choix, sur la base de la recommandation du comité de sélection préalablement mis sur pied et dans lequel on retrouvait Isabelle Hudon, la présidente du conseil d'administration de l'UQAM.

Celui-ci a appuyé la candidature de Robert Proulx avec 58,6% des voix exprimées, contre seulement 28,4% en faveur de Gérald Larose.

M. Proulx, qui devra attendre une nomination officielle du gouvernement du Québec, est docteur en psychologie. Il a entre autres dirigé le Département de psychologie de l'UQAM, de 1978 à 2007. De 1999 à 2007, il était également le doyen de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Il est ensuite devenu vice-recteur à la Vie académique de l'université.

Afficher 2 commentaires (Montréal)

leriduculetueapas 1 commentaire masqué c est triste Nadeau dublois ne serait pas membre du conseil d administration de uqam

11/07/2012 07:48 AM

MtlQc12 1 commentaire masqué

Bien sûr... quelle bonne idée! Choisissez comme nouveau recteur un membre du rectorat (conseil du recteur) précédent qui était en place durant la débâcle du scandale de l'Ilôt Voyageur... Franchement....

11/06/2012 11:53 PM

LE DEVOIR : Robert Proulx, le choix de l'UQAM – Mardi 6 novembre 2012 19h09



Photo : UQAM

La candidature de Robert Proulx a été votée à la majorité, seul le représentant étudiant s'étant opposé à sa désignation.

Lisa-Marie Gervais

Robert Proulx sera le prochain recteur de l'UQAM. C'est du moins la recommandation du Conseil d'administration de l'UQAM qui est passé au vote en séance extraordinaire mardi le 6 novembre à 17h.

Cette candidature a été votée à la majorité, seul le représentant étudiant s'étant opposé à sa désignation. Le professeur à l'École de travail social et syndicaliste, Gérald Larose, était l'autre candidat dans cette course réellement amorcée après la date limite du dépôt de candidature le 12 octobre. M. Proulx est l'actuel vice-recteur à la vie académique de l'UQAM.

Détenteur d'une doctorat en psychologie de l'Université de Montréal, il a été professeur à l'UQAM avant d'être élu doyen de la Faculté des sciences humaines, fonction qu'il a exercée jusqu'en 2007. Dans son programme, M. Proulx accorde une grande importance au recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs et à l'international. Tenant compte de la diversité de la clientèle de l'UQAM (étudiants en réinsertion, à temps partiel, en situation de monoparentalité), il souhaite adapter davantage l'offre de formation aux besoins spécifiques des étudiants. Lors d'un débat devant la communauté, M. Proulx n'a pas rejeté l'idée de la gratuité.

Conformément au règlement 3 de la procédure de désignation, une consultation du corps électoral (1452 membres) a été menée à travers le

système Omnivox. Sur 1137 répondants (soit un taux de participation de 78,3 %), 58,6 % ont choisi Robert Proulx, contre 28,4 % pour Gérald Larose. Il y a eu 13% d'abstention. En voici le détail (à noter ici que la candidature de Gérald Larose ne l'a emporté que chez les étudiants):

* Professeur-e-s : 29,9% (Larose) // 57,7% (Proulx)

* Cadres: 9,5% (Larose) // 76,2% (Proulx)

* Commission des études et CA: 27,3% (Larose) // 54,5% (Proulx)

* Chargé-e-s de cours: 35% (Larose) // 45% (Proulx)

* Syndicats et associations: 25% (Larose) // 50% (Proulx)

* Associations étudiantes: 66,6% (Larose) // 16,7% (Proulx)

* Conseils de diplômé-e-s: 14,3% (Larose) // 57,1% (Proulx)

Le recteur sortant, Claude Corbo, quittera ses fonctions au tout début janvier, cédant ainsi la place à M. Proulx. Reste maintenant au gouvernement du Québec à accepter la recommandation du CA de l'UQAM, un choix qui n'est rarement contesté au terme du processus.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : UQAM : Le nouveau recteur sera connu sous peu - Publié le: dimanche 04 novembre 2012, 20H04 | Mise à jour: dimanche 04 novembre 2012, 20H15



Photo Agence QMI / Archives Claude Corbo

Agence QMI

Le scrutin qui permettra de sélectionner le nouveau recteur de l'UQAM doit prendre fin ce lundi à 16h.

L'ancien président de la CSN Gérald Larose et le vice-recteur à la Vie académique Robert Proulx sont les deux candidats soumis à la consultation de la communauté universitaire pour remplacer le recteur actuel, Claude Corbo.

Le scrutin, qui se déroule sur le système Omnivox, a commencé le 29 octobre.

Les personnes consultées sont notamment les professeurs à temps plein et à demi temps, les cadres, les membres du conseil d'administration, les syndicats des employés et les associations étudiantes de programmes reconnus.

L'ex-syndicaliste Gérald Larose, qui a fait des études en théologie et en service social, est professeur invité à l'École de travail social de

l'UQAM depuis 1999. Il est également auteur de nombreux articles et ouvrages traitant des modèles économiques et sociaux du Québec.

Robert Proulx qui détient un doctorat en psychologie a été professeur au département de psychologie de l'UQAM de 1978 à 2007 et Doyen de la faculté des sciences humaines de l'UQAM.

Claude Corbo termine en janvier son mandat de cinq ans. C'est lui qui a tenté de redorer le blason de l'UQAM après le scandale de l'Îlot voyageur, ce bâtiment jamais complété qui a coûté des centaines de millions de dollars aux contribuables.

Afficher 1 commentaire (Montréal)

leriduculetueapas 1 commentaire masqué sa va etre Tremblay ou Vallancourt, maudit que sa serais le fun lol

11/05/2012 10:07 AM

LE DEVOIR : UQAM - De nouvelles maîtrises en sciences satisfont les besoins du marché - L'université travaille en partenariat avec les autres établissements du réseau - Samedi 03 novembre 2012

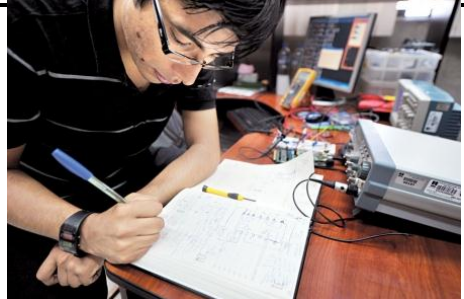


Photo : Agence France-Presse Cris Buroncle
Certains cours relèvent de l'ÉTS, comme la planification d'un projet de recherche en ingénierie : il s'agit de concevoir un projet de recherche de A à Z, en tenant compte de paramètres multiples.

Assia Kettani

La Faculté des sciences de l'UQAM lance deux nouveaux programmes de maîtrise : une maîtrise en génie électrique et une maîtrise en gestion durable des environnements forestiers.

La maîtrise en génie électrique est offerte en extension à l'UQAM, en vertu d'une entente avec l'École de technologie supérieure (ÉTS). L'objectif premier du programme est le transfert technologique dans l'industrie : les étudiants sont formés pour pouvoir identifier les besoins technologiques d'une entreprise et ensuite planifier et implanter

des projets pertinents. Le programme forme également les étudiants aux projets de recherche appliquée et de développement dans ce domaine.

Du côté des thèmes de recherche, le programme de la Faculté des sciences de l'UQAM se spécialise du côté de la microélectronique. « Nous voulions créer une maîtrise pour être capables de répondre aux besoins en matière de microélectronique », précise Carole Turcotte, vice-doyenne de la Faculté des sciences. Ainsi, les étudiants sont amenés aussi bien à concevoir des systèmes microélectroniques qu'à travailler sur la nanoélectronique ou encore l'optique intégrée, qui utilise la microélectronique pour réaliser des composantes optiques de très petites dimensions.

Pour décrocher le diplôme, les étudiants doivent rédiger un mémoire valant 30 crédits, auquel s'ajoutent des cours abordant, par exemple, les sources d'énergie renouvelables, les systèmes de communication numériques, les réseaux de neurones ou les techniques de simulation. Certains cours relèvent de l'ÉTS, comme la planification d'un projet de recherche en ingénierie : il s'agit de concevoir un projet de recherche de A à Z, en tenant compte de paramètres multiples, de la gestion de projet à l'éthique ou à la propriété intellectuelle. Le programme, non contingenté, est d'une durée de deux ans à plein temps et de quatre ans à temps partiel.

Emploi à la clé?

Du côté du marché de l'emploi, la voie semble pavée d'or. « Il y a de nombreux débouchés dans ce domaine », avance Carole Turcotte, évoquant une véritable pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Les domaines de prédilection sont les applications portables, les capteurs biomédicaux, qui permettent de détecter et de surveiller, en médecine ou chez les sportifs, les signaux physiologiques, ou encore les systèmes embarqués. Ces petits systèmes informatiques intégrés, aussi bien dans les télécommunications que l'électroménager, les missiles ou les guichets automatiques, se répandent progressivement dans tous les appareils de notre quotidien. « Une voiture, par exemple, comprend une soixantaine de systèmes embarqués. On développe également les maisons intelligentes : c'est clairement un domaine d'avenir », estime-t-elle.

Un des points forts du programme puise dans la structure même de la Faculté des sciences. « Nous offrons un programme en génie à l'intérieur d'une faculté des sciences. Nos professeurs-ingénieurs côtoient donc, dans le cadre de leur travail, des chimistes, des biochimistes ou encore des informaticiens. Dans leurs domaines de recherche, ils ont l'occasion de pouvoir aborder les problèmes dans leur ensemble et de les envisager d'une façon plus large. Les sujets de recherche suggérés sont donc plus vastes, puisqu'on peut travailler au sein d'une même



équipe avec des chimistes ou des informaticiens.

» **Multidisciplinarité**

La maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers, qui accueillera ses premiers étudiants à l'automne 2013, pousse encore plus loin la portée multidisciplinaire du programme.

En effet, rattachée au Département des sciences biologiques, la maîtrise s'ouvre à des candidats venant aussi bien du domaine de la biologie que de la géographie, de l'environnement, des sciences sociales, de l'économie ou de l'aménagement du territoire. La combinaison de connaissances et les expériences jugées pertinentes peuvent aussi entrer en ligne de compte au moment de l'examen des dossiers. « Nous accordons beaucoup d'importance au fait de privilégier différentes spécialités. Il s'agit d'une approche multidisciplinaire qui permet de s'enrichir de la vision des autres », estime Carole Turcotte. Puisque les étudiants viennent de spécialités différentes, le programme prévoit des cours de mise à niveau.

Offert conjointement avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Outaouais, ce programme de maîtrise accueille un total de 15 étudiants répartis dans plusieurs régions, soit environ quatre ou cinq

étudiants par composante pour amorcer le programme. Les cours sont offerts à distance et en classe, alors que les expériences sur le terrain permettent de se familiariser concrètement avec les milieux forestiers. La durée du programme est de cinq trimestres, obligatoirement à temps plein, pour une durée d'un peu moins de deux ans.

Vision d'ensemble

L'objectif de cette maîtrise est avant tout d'ordre professionnel : il n'y a pas de mémoire de recherche, mais plutôt un projet de synthèse et deux stages, des travaux pratiques sur le terrain et des cours de mobilisation contextualisée des savoirs, où les étudiants peaufinent leur expertise autour de plans de gestion d'écosystèmes.

En intégrant les aspects écologiques, économiques et sociaux au programme de maîtrise, les étudiants sont amenés à acquérir des compétences globales et à développer une vision d'ensemble, où tous les paramètres de la gestion durable des forêts ont leur place. Ils abordent donc aussi bien les ressources naturelles et les écosystèmes que les liens des différentes populations avec la forêt, les cultures autochtones et les législations existantes. Pour ouvrir les étudiants sur les multiples enjeux forestiers, le programme prévoit de nombreuses rencontres

avec les acteurs qui vivent tous les jours les problématiques du monde forestier ou avec des chercheurs spécialisés issus du Centre d'étude de la forêt.

Et, pour mieux mettre l'accent sur l'acquisition des compétences pratiques, le programme est conçu à partir d'une approche pédagogique active. Cette démarche privilégie la méthode de « l'apprentissage par projet ». « Nous ne demandons pas aux étudiants de rester assis et d'écouter leur professeur dans une salle de classe, explique Carole Turcotte. Nous leur donnons un problème et chaque étudiant doit mener des recherches et trouver lui-même les solutions. Le problème qu'il doit étudier va l'amener à se pencher sur la théorie sous-jacente du problème. Outre les connaissances en foresterie, cela favorise le travail en équipe, où chacun a un rôle à jouer. L'étudiant développe une expertise en même temps que ses connaissances sur la forêt. »

Du côté des débouchés, les étudiants pourront se diriger soit vers le secteur public - emploi au sein des gouvernements provincial, fédéral ou municipaux - soit vers les firmes de consultants, les entreprises forestières et les coopératives forestières.

Collaboratrice

LE DEVOIR : Course au rectorat de l'UQAM - Malaise autour d'un CV inexact - Le dossier de Gérald Larose contient des données inexactes - Jeudi 25 octobre 2012



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir
L'ex-chef syndicaliste brigue le poste de recteur de l'Université du Québec à Montréal.

Lisa-Marie Gervais

La candidature de Gérald Larose au poste de recteur de l'UQAM suscite un malaise au sein d'un groupe de professeurs-chercheurs. Le curriculum vitae de l'ancien syndicaliste comporte de fausses informations qui constituent une « erreur de jugement », selon ses détracteurs.

Dans le CV soumis au comité de sélection, M. Larose écrit qu'il est titulaire de la Chaire sur l'insertion socio-économique des personnes sans emploi de l'UQAM. Le hic? Cette chaire n'existe pas.

C'est en scrutant le curriculum vitae du candidat que le professeur au département de sciences biologiques, Yves Prairie, également titulaire d'une chaire UNESCO, s'est rendu compte de l'anomalie. « Comme professeur, je cherche à avoir comme recteur quelqu'un qui va soutenir la recherche. Et quand j'ai vu qu'il était titulaire de

cette chaire-là, c'était pour moi quelque chose qui pouvait changer son image », a expliqué M. Prairie pour expliquer sa motivation.

Vérification faite sur le site des instances de l'UQAM : le nom de ladite chaire renvoie à un vieux site Internet qui fait une description très sommaire des objectifs et qui, surtout, ne compte aucun membre. « Un étudiant gradué du doctorat et un étudiant qui a un projet de doctorat, ce n'est pas la même chose. Il y a cette même différence fondamentale lorsqu'il s'agit d'un titulaire de chaire », a dit M. Prairie. « Je ne veux pas l'accuser de fausse représentation, mais il a fait une erreur de jugement. » Une lettre dénonçant cette affaire, qu'il cosigne avec six autres professeurs qui ont à cœur la recherche, circule depuis lundi dans toute la communauté universitaire.

Lors d'un débat entre les deux candidats au rectorat organisé vendredi dernier par le syndicat des professeurs de l'UQAM, M. Prairie a demandé publiquement des explications à M. Larose. Celui-ci aurait reconnu qu'il ne s'agissait pas d'une « chaire de l'UQAM » au sens habituel, mais bien d'un projet soumis en 2005 qui n'a jamais pu devenir une chaire en bonne et due forme.

Une chaire non officielle

Gérald Larose n'a pas rappelé LeDevoir, mais le professeur au département de sociologie, Jean-Marc Fontan, a confirmé que la chaire n'est plus active, même si elle a eu des activités et du

financement du Conseil de recherche en sciences humaines au milieu des années 2000. « Elle a existé avec le nom "chaire" sans que ce soit une chaire institutionnelle. L'UQAM n'a pas de nom protégé autour du mot chaire. C'est comme un groupe de recherche ou un institut, on peut très bien en créer sans qu'ils soient reconnus par l'UQAM », a soutenu M. Fontan.

Au sein de cette chaire non officielle, M. Larose a agi comme « co-titulaire » et chargé des représentations avec le milieu, alors que M. Fontan était le chercheur au sens classique du terme. « Si on peut mettre une moins grande performance de M. Larose en recherche, et c'est normal, au niveau de l'enseignement et du service à la collectivité, il est plus qu'exemplaire », a indiqué le sociologue en réaction aux erreurs du CV. « J'appelle ça de la petite politique. M. Larose n'a pas non plus de doctorat et ce n'est pas caché. Ça ne lui enlève pas de valeur, pas plus que ça ne lui en donne. »

Le CV publié sur le site officiel des instances de l'UQAM est inchangé à ce jour, mais des modifications indiquant que M. Larose est « directeur de la chaire en démarrage » ont été apportées à sa notice biographique sur son site de candidat. Il est toutefois inscrit qu'il a été membre de la chaire Fernand-Dumont, alors qu'il a plutôt été membre de son conseil d'administration, ce qui ne suppose pas d'activités de recherche.

Vos réactions (29)

LE DEVOIR : UQAM - Un candidat au poste de recteur qui ne rejette pas la gratuité - Mercredi 24 octobre 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

La direction de l'UQAM n'a pas appuyé sa communauté étudiante qui contestait la hausse des droits de scolarité.

Lisa-Marie Gervais

L'administration de l'UQAM n'a pas appuyé sa communauté universitaire qui contestait la hausse des droits de scolarité, mais Robert Proulx, membre de l'équipe actuelle du rectorat et maintenant candidat pour le poste de recteur, ne renie pas l'idée de la gratuité. Dans un débat auquel il a participé mardi avec Gérald Larose, l'autre candidat dans la course, il a dit que la gratuité était une position « plus normale » à défendre. « La gratuité scolaire, c'est une position plus normale que celle qui dit qu'on va

empêcher la hausse. Comme le dit mon collègue ici, c'est un débat de société et c'est une question qui doit être discutée par l'ensemble de la société », a dit M. Proulx.

Devant un auditoire très restreint de quelques dizaines de personnes, cet échange, organisé dans le cadre des États généraux de l'UQAM, a aussi été l'occasion de revenir sur la gestion de la crise étudiante du printemps dernier... que Gérald Larose ne s'est pas gêné pour critiquer. « Devant une proposition d'appui à la mobilisation étudiante, la direction de l'UQAM, j'entends le recteur et vous qui étiez de cette équipe, a quand même inscrit sa dissidence. J'estime que

l'UQAM a lamentablement failli sur ce dossier », a lancé M. Larose.
Selon M. Proulx, qui a dû maintes fois répondre des agissements de son équipe de direction, c'est la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) qui doit être blâmée. « La CRÉPUQ est restée particulièrement silencieuse. Ce qu'on a vécu est le résultat d'une très mauvaise gestion du dossier. Ils n'ont pas voulu se mouiller alors qu'ils auraient dû le faire », a-t-il soutenu, en insistant sur le fait que l'UQAM est l'établissement qui a « le mieux géré la crise ».

Meilleure gestion

Croisant le fer sur plusieurs sujets induits par des questions de l'auditoire, les deux candidats

U de M / Polytechnique

ont toutefois semblé d'accord sur plusieurs points, à commencer par le rejet de la responsabilité de l'UQAM dans le dérapage financier de l'îlot Voyageur. « On a fait un faux procès à l'UQAM sur l'îlot Voyageur. Toute la communauté de l'UQAM s'y était opposée. Ce projet est venu de l'extérieur », a souligné Gérard Larose. « Le gouvernement a été un acteur important dans le développement de ce PPP et ça a foiré. Le malheur, c'est que l'UQAM a écopé. » Non seulement l'UQAM n'a pas participé à ce projet, mais les instances officielles chargées de prendre les décisions ont été tenues dans l'ignorance, a avancé Robert Proulx.

Les deux candidats s'entendent également pour dire que l'UQAM n'est pas mal administrée,

comme l'ont prétendu les étudiants qui ont appelé à une meilleure gestion des universités. « Il n'y a pas de malfinancement, mais l'UQAM est mal financée par rapport aux autres », a dit Robert Proulx. Un constat partagé par M. Larose. « Ce n'est pas vrai que l'UQAM est globalement mal administrée et que si elle était bien administrée, nos problèmes seraient réglés », a-t-il martelé. Pour lui, le vrai débat est sur le niveau de financement des universités et la structure de financement de l'UQAM.

[Vos réactions \(12\)](#)

LE DEVOIR : 1420 Mont-Royal: l'UdeM ne vend plus à Catania – Samedi 8 décembre 2012 |

Lisa-Marie Gervais

L'Université de Montréal a toujours l'intention de vendre l'ancien couvent des soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, mais ce n'est pas le Groupe Catania qui s'en portera acquéreur. Visiblement dans l'embarras, le Conseil de l'Université a fait savoir vendredi qu'il avait décidé de ne pas prolonger au-delà du 31 décembre l'entente avec Construction Frank Catania Associés, qui voulait faire des condos de luxe dans ce bâtiment patrimonial, situé au 1420, boulevard Mont-Royal, à Outremont.

L'Université de Montréal explique qu'elle annule l'offre d'achat parce qu'elle a perdu espoir que la transaction se conclue, en raison de procédures judiciaires qui bloquent la vente. « La décision a été prise en raison des incertitudes soulevées par les procédures judiciaires intentées par différents groupes », a dit le porte-parole de l'UdeM, Mathieu Filion.

Il ne nie pas que le non-renouvellement de contrat soit lié aux soupçons de corruption qui pèsent sur le Groupe Catania, dont les liens avec la mafia ont été mis au jour à la commission Charbonneau. « Les allégations, ça fait partie des éléments, mais c'est l'ensemble des éléments qui nous a fait prendre cette décision », a précisé M. Filion. La Presse avait révélé le mois dernier que l'Unité permanente anticorruption (UPAC) s'intéressait actuellement au dossier de vente avec Catania.

Le prix de vente convenu avec Catania était de 28 millions. Mais un calcul tenant compte des rénovations partielles et de l'entretien et des mensualités versées par l'entrepreneur à l'Université montre que cette dernière aurait fait une perte d'environ 10 millions, ce que nie l'UdeM. « C'est difficile à dire s'il y a eu des pertes. [...] On va voir le prix qui va être offert par d'autres groupes », a dit M. Filion. D'ici là, l'Université devra déboursé 55 000 \$ par mois rien que pour chauffer la bâtisse qui héberge un groupe de recherche scientifique. Le coût total de l'entretien aurait été évalué à plus d'un million par année.

Toujours en vente

Malgré un manque d'espace, l'UdeM compte toujours se départir le plus vite possible de cet ancien couvent et va de l'avant avec son projet de campus à l'emplacement de la gare de triage à Outremont. Elle estime qu'il ne serait pas économique de rénover l'édifice du 1420 Mont-Royal pour en faire un pavillon des sciences.

Michel Seymour, professeur de philosophie militant au sein du groupe qui souhaite que l'UdeM conserve l'édifice du 1420 Mont-Royal, ne se dit pas surpris que l'entente avec Catania prenne fin. « Malheureusement, ils maintiennent la décision de poursuivre avec la vente et nous croyons qu'ils se trompent », a-t-il soutenu.

Selon des calculs que des architectes de son groupe ont effectués, l'Université « ment » en prétendant qu'il en coûte plus cher de rénover que de construire à neuf.

Vos réactions - 11 commentaires

Denis-Émile Giasson – Abonné, 8 décembre 2012 08 h 52

L'Université de béton

Quand l'appétit insatiable en béton et en expansion territoriale des universités québécoises aura-il de cesse? Vous habitez Montréal et vous voulez étudier à l'université Laval, pas de problème son campus de St-Eustache au Nord-Ouest de Montréal vous ouvre ses portes. L'université de Sherbrooke vous titille la curiosité, pas plus de problème vous n'avez qu'à aller à Longueuil. Et c'est comme cela partout. Pourtant le Montréalais a 4 grandes universités et nombre de grandes écoles nationales à portée de métro.

Il semblerait que ces universités qui multiplient les campus hors campus se disent exangues? Ne seraient-elles pas mal gérées, pratiquant une sorte de réseautage non pas interuniversitaires mais plutôt associé au type de développement des affaires du type grandes surfaces, une «walmartisation» de l'enseignement supérieur de premier cycle, où ces pseudo bâtisseurs de savoir se dotent à prix d'or de petits royaumes si rémunérateurs. Il est temps que cela cesse car elles finiront par tuer le cochon d'or payeur de taxes.

maxime belley – Inscrit, 9 décembre 2012 19 h 08

ben là les gars de l'institut économique voulaient de la compétition dans l'offre de service, le problème c'est que quand des institutions publiques entrent en compétition c'est toute la population qui paie une surenchère aussi nuisible qu'innutile

Louis Bourque – Inscrit, 8 décembre 2012 09 h 28

Se soulager moralement

L'université de Montréal est liée par obligation morale (?contractuelle) aux cessionnaires du bâtiment, les Soeurs grises. Ce bâtiment fut cédé sous condition de servir à des fins éducatives.

L'université devrait rétrocéder le 1420 Mont-Royal à la communauté religieuse. De bonne foi, il est à parier qu'elle en fasse elle-même une école, une résidence étudiante ou une mission destinée à aider les personnes moins favorisées à s'accomplir.

Du reste, l'appétit de l'Université de Montréal pour les plus-values foncières doit être mis en cause. Les universités jouissent de pouvoir d'expropriation dans un périmètre restreint entourant leur campus. Il est inadmissible que ce pouvoir (affectant les conditions d'indemnisation) serve à fomenter des opérations foncières sans rapport avec la mission des universités.

Jean-Marie Francoeur – Inscrit, 8 décembre 2012 14 h 13

Cette communauté est celle des Soeurs du Nom de Jésus, et non les soeurs grises.

Gilles Théberge – Abonné, 8 décembre 2012 22 h 29

On commence à avoir l'impression que les universités sont des agents d'immeubles. Et il semble qu'il ne sache pas compter. C'est sans compter justement que mine de rien ils sont en train de dilapider une partie de notre patrimoine au profit d'entrepreneurs véreux pour des condos.

Est-ce qu'on peut encore descendre plus bas vous pensez ou bien sommes-nous en train de toucher le fond du baril de l'incompétence?

Serge Grenier – Inscrit, 8 décembre 2012 09 h 48

Plus aucune confiance

Je ne vois pas comment on peut continuer d'accorder quelque crédibilité que ce soit à la direction de l'Université de Montréal.

Au lieu de défendre ses étudiants, elle leur a envoyé l'escouade anti émeutes. Au lieu de défendre son patrimoine, elle veut le brader à la mafia.

On s'en fout des millions quand l'oligarchie nage dans les trillions.

Roland Guerre – Inscrit, 9 décembre 2012 01 h 08

Pour la vocation universitaire du 1420

Une étape est franchie. Mais elle demeure insuffisante au regard des besoins de l'Université, des possibilités qu'ouvre la réhabilitation de ce patrimoine inestimable. Le "1420" doit garder sa vocation universitaire et culturelle. Pourquoi ne pas développer la part accordée aux équipes de recherche, implanter la bibliothèque universitaire dans cet ensemble? Pourquoi ne pas donner une part plus importante à l'imagination au sein du conseil qui administre l'Université?

martin grenier – Inscrit, 9 décembre 2012 09 h 30

catania

Ça commence à se réveiller on ne vend plus à catania

Alain Hébert – Inscrit, 9 décembre 2012 10 h 21

pour préserver la mission académique du couvent

C'est aller contre nature que de changer la vocation du couvent des soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. On ne devrait pas chercher à optimiser un revenu foncier avec ce projet. C'est analogue à une terre agricole; on doit préserver sa mission première: l'enseignement. Le couvent est situé à un endroit stratégique, près du métro et près des clientèles cibles. Si on accepte de le mettre à disposition pour un montant raisonnable, à des fins d'enseignement, il ne sera pas difficile de trouver un repreneur. Par exemple, le collègue Vanguard a longuement cherché un



campus pour unifier ses écoles de Laval et Montréal. On rappelle que ce collège se spécialise dans l'éducation des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, sans éprouver de problèmes comportementaux. Chaque année, ils arrivent à "sauver" des centaines d'élèves qui auraient décrochés sans leur intervention. Ils ont finalement trouvé un campus unique, mais loin du métro, dans un quartier industriel; rien d'idéal. Le couvent des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie aurait été une bien meilleure alternative et c'est toute la collectivité qui en aurait profité.

Vincent Bussière - Abonné, 9 décembre 2012 19 h 52

Faut conserver!

In ne faut pas vendre cet immeuble, il est situé sur un site unique et un million par année en frais d'entretien c'est des pinottes salées si on compare aux frais qu'on mal dépense dans cette univesité! Gardez ce bâtiment et remplaçons le

pirates en cravates et allez tenter fortune dans l'immobilier là où c'est légitime de le faire. Non au tout-marchand !

recteur de l'U de M! Que le gouvernement se porte acquéreur de cet immeuble!

Loïc Sacilotto - Inscrit, 10 décembre 2012 01 h 00

Gouvernance opaque et cupidité des élites

Le recul apparent de l'Université et de son recteur intervient pour tenter de calmer la tourmente actuelle en invoquant des raisons quasi éthiques : « Les allégations, ça fait partie des éléments, mais c'est l'ensemble des éléments qui nous a fait prendre cette décision », nous dit sans avoir l'air d'y toucher le porte parole de l'UdeM. Belle manière de montrer qu'on s'est juste trompé de client mais que la vente reste légitime... Mais le problème ça n'est pas seulement le nom de l'acquéreur Messieurs Breton et Filion ! Le problème est aussi et surtout celui de la vente à perte d'un édifice qui aura coûté \$38 millions (achat + maintenance) et que l'actuel recteur voudrait brader pour \$28 millions. Le tout après un conflit étudiant sans précédent sur fond de sous-financement des universités... On

comprend mieux la position de Guy Breton qui a toujours soutenu mordicus la hausse des frais de scolarité. En effet, il faut bien trouver les moyens de renflouer une gouvernance déficitaire comme celle-ci. Et il n'y a pas que le déficit qui inquiète, mais il y a l'opacité des procédés... D'ailleurs, seule une société mafieuse pourrait accepter de tremper dans un rachat aussi douteux !!! Où seront (ré)partis les \$10 millions restant ? Qu'auraient à gagner les piètres vendeurs à perte de l'opération en faisant plaisir à une société mafieuse ? La commission Charbonneau met entre parenthèse ses audiences publiques jusqu'en février, certes, mais les investigations vont continuer bon train, espérons le... Que le nom du recteur de l'UdeM soit apparu dans le contexte d'une commission dédiée à la mafia politico-financière québécoise en dit long sur le détournement de l'Université par une élite cupide et dangeureuse pour l'avenir de l'institution. Rendez les clés du navire messieurs les

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : L'UdeM annule la vente à Catania du 1420 Mont-Royal – Mise à jour le vendredi 7 décembre 2012 à 21 h 49 HNE



Photo : Google Maps

Le 1420, boulevard Mont-Royal

L'Université de Montréal ne prolongera pas l'entente qu'elle avait conclue en 2008 avec Construction Frank Catania & Associés pour lui vendre son pavillon du 1420, boulevard Mont-Royal, dans l'arrondissement d'Outremont.

L'institution s'était réservé le droit d'annuler l'offre d'achat d'ici au 31 décembre 2012.

« Aujourd'hui, divers enjeux judiciaires empêchent la conclusion de cette transaction et le feront pendant l'avenir prévisible. »

Extrait du communiqué émis par l'Université de Montréal

Paolo Catania, qui gère la firme de construction, voulait acquérir le bâtiment historique dans le

but de le convertir en condos. La vente annoncée, mais non finalisée, avait suscité un tollé alors que des allégations de collusion impliquant M. Catania se sont mises à faire les manchettes au cours des dernières années.

L'homme d'affaires est accusé de fraude, de complot et d'abus de confiance dans une autre affaire de vente, celle du Faubourg Contrecoeur, un terrain de l'est de Montréal que la Société d'habitation de Montréal a vendu en 2007 à Construction Frank Catania pour qu'elle y construise 1800 logements.

Sur le campus de l'Université de Montréal, une coalition de professeurs et d'étudiants, le Rassemblement pour la sauvegarde du Pavillon 1420, s'était formée pour tenter de bloquer la transaction. La coalition réclamait également que les détails de l'entente soient rendus publics. « Comment un organisme public peut-il refuser de révéler les détails d'une entente qui implique des fonds publics? », s'indignait en octobre dernier le porte-parole du regroupement et ancien député péquiste, Daniel Turp.

Le Rassemblement allait porter l'affaire en justice en 2013, en arguant que l'université n'avait pas suivi les procédures légales pour vendre un bâtiment public au secteur privé.

Le 1420 toujours à vendre

Dans un communiqué, l'Université de Montréal réaffirme par ailleurs sa ferme intention de se départir de l'édifice, une décision que déplore le regroupement contre la vente du 1420. Celui-ci soutient que l'université fait fausse route en continuant de vouloir vendre le bâtiment, puisqu'elle a besoin d'espace pour ses locaux et que l'édifice se trouve sur le campus.

« Le département de géographie est dans un bâtiment insalubre au Strathcona. La faculté de musique est aussi à l'étroit. Audiologie et orthophonie sont dans des bâtiments loués », énumère Michel Seymour, professeur à l'UdeM et porte-parole du Rassemblement.

« L'Université de Montréal paie d'ailleurs 9 millions de dollars par an en locations pour plusieurs de ses départements. Le 1420 répond à tous ces besoins », plaide M. Seymour.

L'UdeM assure pour sa part que le bâtiment n'est pas adapté à ses besoins « en raison de contraintes techniques et des coûts d'une éventuelle rénovation ». Un nouveau processus de mise en vente sera enclenché « dès que le contexte sera favorable », dit l'université.

[Les commentaires \(41\)](#)

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Université de Montréal : Classée 30e meilleure source de nouveaux employés - Publié le: vendredi 09 novembre 2012, 15H26 | Mise à jour: vendredi 09 novembre 2012, 15H32



Photo Agence QMI / Archives

Le classement international se base sur l'employabilité des diplômés universitaires.

Agence QMI

L'Université de Montréal a été désignée 30e meilleure source de nouveaux employés par

un sondage franco-allemand réalisé auprès d'employeurs de partout à travers le monde.

Ce classement international se base sur l'employabilité des diplômés universitaires, en fonction des préférences affichées par les employeurs.

Il s'agit-là d'un bond important par rapport au 46e rang occupé l'année dernière par l'Université de Montréal, tout en se situant à contre-courant d'une tendance mondiale selon laquelle la plupart des établissements ayant grimpé les échelons sont asiatiques.

Ce classement mondial indique par ailleurs que parmi les établissements francophones,

l'Université de Montréal figure au quatrième rang.

« Nous enseignons en français et nous sommes la plus européenne des universités nord-américaines. Je crois que les employeurs en retirent une valeur ajoutée », a déclaré le recteur de l'établissement, Guy Breton, soulignant que le multiculturalisme et le multilinguisme contribuaient à l'ouverture de l'université sur le monde.

Ce palmarès reposant sur un sondage a été préparé par Emerging, une société d'experts-conseils française, ainsi que Trendence, un institut de recherche allemand spécialisé en recrutement. Près de 2 500 recruteurs de 20 pays y ont participé.

LE DEVOIR : «La demande est au-delà de nos espérances» - L'Université de Montréal s'agrandit à... Laval! - Samedi 03 novembre 2012



Encouragée par le succès inespéré de son campus à Laval, ouvert il y a à peine un an, l'Université de Montréal envisage déjà un agrandissement et une diversification de son offre, notamment au deuxième cycle.

Jessica Nadeau

« La demande est au-delà de nos espérances, soutient Raymond Lachance, vice-recteur aux études de l'Université de Montréal. Nous avons environ 50 % d'étudiants de plus que ce qui était prévu dans le plan de match initial. »

Pour l'université, il s'agit d'un « heureux problème ». Mais le vice-recteur aux études s'interroge sur les répercussions éventuelles d'un tel achalandage, craignant que cela ne se fasse au détriment de l'offre de services, comme ce fut le cas, il y a quelques années, au campus principal de l'Université de Montréal. « Ce serait dommage si, d'une certaine façon, nous nous retrouvions dans une situation où la demande est trop forte et que, dans un campus où les espaces physiques sont limités, nous nous retrouvions dans une situation où nous ne pourrions plus répondre à la demande. C'est peut-être ce qui va arriver dans les prochaines années, je ne le sais pas. »

Agrandir!

Il ne rejette pas l'idée d'agrandir le tout nouveau campus de Laval, dont une large proportion de la clientèle est issue de la couronne nord. « Si jamais les besoins et la demande sont là et que la preuve est faite qu'une expansion doit être faite, elle va se faire à Laval. Nous n'allons pas refaire un autre campus. Nous sommes dans un endroit où il y a du potentiel d'agrandissement possible, c'est cela qui sera la prochaine étape. » Afin d'évaluer et de mieux cibler les besoins futurs du campus de Laval, la direction de l'Université de Montréal a commandé une étude. Celle-ci fera suite à une première analyse, réalisée au début des années 2000, qui a permis de

dégager les grandes tendances de la région pour offrir des programmes adaptés à la clientèle de la couronne nord, qui devenait de plus en plus présente dans le campus montréalais.

« L'étude nous démontrait que Laval allait tranquillement devenir une ville ressemblant à Montréal, avec des problèmes croissants liés aux iniquités sociales et à l'immigration. Sur le plan de la formation, cela nous permettait d'entrevoir des besoins en psychologie, en intervention sociale et en psychoéducation. » Comme le campus montréalais de l'université n'avait pas les espaces et la capacité d'absorber cette nouvelle clientèle, le campus de Laval devenait une option plus qu'intéressante pour l'établissement centenaire.

Idem pour l'enseignement scolaire, avec l'ouverture de nouvelles écoles primaires sur le territoire, et pour le programme de sciences infirmières, qui formera déjà de nouvelles cohortes en janvier pour répondre à la demande croissante. « Notre enquête avait démontré que le Centre de santé et de services sociaux de Laval, qu'on nommait à l'époque la Cité de la santé, allait devenir l'un des plus gros centres hospitaliers au Québec et qu'un deuxième hôpital allait sans doute voir le jour dans la région, ce qui s'est concrétisé à Repentigny. Nous pouvions donc croire que la demande pour les infirmières serait majeure. »

Financement et délocalisation

Le campus de Laval compte actuellement 3500 étudiants, dont le tiers sont à temps partiel, principalement dans des programmes de premier cycle ou de formation continue. Raymond Lalande estime que, lorsque l'université aura atteint sa vitesse de croisière, dans deux ans, elle sera en mesure d'en accueillir 7000. Et il espère être en mesure d'offrir davantage de programmes de deuxième cycle, qui n'avaient pas été ciblés comme prioritaires au départ.

« Ce n'est pas tant qu'il n'y avait pas de besoins aux deuxième ou troisième cycles, répond le vice-recteur aux études. La question était : est-ce que nous, comme université, sommes prêts à offrir des programmes de deuxième ou de troisième cycles ? Nous étions prêts dans certains cas. Mais je peux vous dire que nous avons certains projets de deuxième et de troisième cycles qui sont axés sur l'analyse qui avait été faite à l'époque et qui se sont confirmés. »

Pour lui, le fait d'avoir misé sur le premier cycle, plutôt que sur les cycles supérieurs dès le dé-

part, est garant du désir de l'université d'offrir un service vraiment adapté aux besoins de la collectivité, plutôt qu'à l'aspect économique de la chose. « Certains peuvent dire que plus il y a d'étudiants, plus il y a de financement. Mais l'idée n'est pas là [...]. Si nous avions eu un intérêt purement pécuniaire, nous aurions pu dire que nous allions nous concentrer sur des programmes de deuxième ou de troisième cycles, qui sont mieux financés. »

Délocalisation?

Raymond Lalande se défend par ailleurs d'avoir construit un campus délocalisé, un thème qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années, et plus particulièrement pendant la crise étudiante du printemps. L'an dernier, à pareille date, des chercheurs associés au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) ont remis en cause la pertinence de la délocalisation des grandes universités francophones et ont recommandé un moratoire sur l'ouverture de campus satellites. La ministre de l'Éducation à l'époque, Line Beauchamp, avait rejeté cette proposition. Mais le sujet est resté sensible et le vice-recteur de l'Université de Montréal l'aborde avec circonspection.

« On a entendu beaucoup de gens décrier la délocalisation des universités. À l'Université de Montréal, nous avons bien réfléchi et nous sommes arrivés à un projet qui est socialement bien pensé. Pour nous, c'est le bassin naturel de l'Université de Montréal, il s'agit simplement de savoir comment l'Université de Montréal adapte son offre en fonction de la clientèle et de la population de sa région. »

Sur ce point, Raymond Lalande est catégorique. « Laval, ce n'est pas un campus délocalisé. On est à 35 minutes de métro de l'université. On est dans notre territoire normal. L'Université de Montréal ne s'est pas installée à Québec ou en Abitibi-Témiscamingue, on a installé un campus dans notre région. »

Pourtant, l'Université de Montréal n'est pas contre la délocalisation des universités en soi. Elle dispose même d'une faculté de médecine à Trois-Rivières. « Notre philosophie, par rapport à la délocalisation, c'est que, si l'Université de Montréal pense que, dans certains cas, cela peut être avantageux de se délocaliser, elle le fera. »

Collaboratrice

LE DEVOIR : Université de Montréal - Des partenaires partout dans le monde - Samedi 27 octobre 2012



Photo : Agence France-Presse Fred Dufour
Le G3 permettra aux doctorants de travailler avec deux directeurs de thèse étrangers, voire d'obtenir une triple diplomation. Les étudiants de l'UdM auront par exemple accès à des stages dans les hauts lieux de la diplomatie internationale, notamment l'OMC, à Genève.

Caroline Rodgers

La semaine dernière, l'Université de Montréal a annoncé la mise en place du G3, un nouveau réseau international regroupant l'Université de Montréal (UdM), l'Université de Bruxelles et

l'Université de Genève. Un autre pas en internationalisation.

Sorte d'entente de « libre-échange », le G3 permettra aux doctorants de travailler avec deux directeurs de thèse étrangers, voire d'obtenir une triple diplomation. Les étudiants de l'UdM auront également accès à des stages dans les hauts lieux de la diplomatie internationale, Bruxelles abritant les sièges de la Commission européenne et de l'OTAN, tandis que Genève est la ville hôte de 22 organisations internationales, dont la Croix-Rouge et l'OMC.

« La recherche, que ce soit dans le domaine de la santé, des sciences naturelles ou sociales ou des arts et de la culture, ne se fait plus de façon isolée. Elle s'effectue en équipes, en regroupements stratégiques nationaux et internationaux. L'UdM priorise les actions qui auront un effet de levier. Cet axe Montréal-Bruxelles-Genève aura des impacts majeurs sur le développement de nos activités de recherche internationales », explique Hélène David, vice-rectrice aux relations internationales, à la francophonie et aux partenariats institutionnels.

Les projets de développement à l'échelle internationale sont guidés par des objectifs et des orientations stratégiques, explique la vice-rectrice.

« Nous voulons notamment favoriser l'insertion de nos jeunes chercheurs dans les grands réseaux internationaux de recherche. Nous voulons aussi arrimer les forces de recherche de l'UdM aux grands enjeux internationaux de la recherche. C'est le cas par exemple de la recherche sur le cancer, avec notre Institut de recherche en immunologie et oncologie, ou de la santé globale mondiale, avec l'Institut de recherche en santé publique de l'UdM. Autre exemple : les grandes questions juridiques internationales et la mondialisation du travail, avec le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail. »

L'université a développé des partenariats avec des universités de premier plan partout dans le monde, souligne Mme David. « Les collaborations de recherche peuvent se développer en l'absence d'ententes formelles entre universités. Mais les partenariats interuniversitaires permettent une meilleure structuration de ces collaborations et favorisent leur pérennité ; elles facilitent égale-



ment leur financement. Les partenariats comportent en général plusieurs volets, parmi lesquels le développement d'activités de recherche conjointes, l'organisation de séminaires de recherche et les échanges d'étudiants à la maîtrise et au doctorat. »

Sud, Francophonie et Chine

En dehors de l'Europe, l'établissement souhaite accroître ses collaborations de recherche avec les grandes universités des pays en émergence, notamment le Brésil et la Chine, ainsi qu'avec les universités des pays du Sud, en particulier dans la Francophonie, comme Haïti, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne.

« Des projets d'envergure associant de grandes universités chinoises se précisent, notamment en chimie, en informatique, en neurosciences, en sciences sociales. De plus, dans le cadre de l'entente avec le China Scholarship Council, de

nombreux étudiants qui manifestent un intérêt pour des études doctorales à l'UdeM ont été rencontrés. La Chine est maintenant la deuxième puissance scientifique mondiale et l'UdeM tient à s'y implanter solidement », dit la vice-rectrice.

Tous ces efforts de collaboration ont un impact certain sur le rayonnement de l'établissement. « Près de 50 % des publications de recherche de l'université sont le fruit de collaborations internationales. Les données dont nous disposons nous indiquent que ces publications ont, sur la communauté scientifique, un impact nettement plus grand que les travaux de recherche qui n'incluent pas de collaborateurs étrangers. Nous comptons favoriser une augmentation significative de la proportion des travaux de recherche réalisés de concert avec des collègues étrangers. De même, nous désirons attirer en nos murs plus de doctorants et plus de stagiaires postdoctoraux en provenance de l'extérieur du pays. L'excellence

de notre recherche est garante de notre capacité à nouer des relations internationales fécondes. Notre rayonnement international a une influence directe sur l'attraction tant d'excellents doctorants que de professeurs-chercheurs de haut niveau. »

Parmi les universités les plus cosmopolites au Canada, l'Université de Montréal compte 20 % d'étudiants d'origine non canadienne, soit des étudiants internationaux et des résidents permanents. De plus, 40 % des professeurs ont obtenu leur doctorat à l'étranger.

« En recherche doctorale, l'UdM se démarque pour les cotutelles de thèse : un doctorant sur quinze rédige sa thèse sous la supervision conjointe d'un professeur de l'UdeM et d'un professeur d'une autre université dans le monde. »

Collaboratrice

LE DEVOIR : Polytechnique - «Des solutions à l'avant-garde de la technologie actuelle» - Samedi 27 octobre 2012



Photo : Source Polytechnique

Ludvik Martinu, professeur titulaire au Département de génie physique de Polytechnique.

Réginald Harvey

Polytechnique Montréal abrite maintenant la deuxième chaire de recherche du Canada en importance, en matière de poids financier, et la plus imposante dans son domaine. Il s'agit de la Chaire industrielle multisectorielle en revêtements et en ingénierie des surfaces, dont le budget dépasse les cinq millions de dollars sur une période de cinq ans.

Professeur titulaire au Département de génie physique de Polytechnique, Ludvik Martinu est à la barre de ce regroupement élargi de chercheurs, qui reçoit un appui financier du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRNSG) et de sept partenaires industriels. Il en fait les présentations : « C'est une grande chaire, par rapport aux autres activités dans le domaine de la recherche au Canada. On bénéficie de programmes de partenariat entre l'université et l'industrie et, dans ce cas-là, il s'agit vraiment d'un projet unique, pour plusieurs raisons : premièrement, il a fallu plusieurs années de travail et beaucoup de collaboration avec l'industrie sur des travaux fondamentaux pour comprendre la science en ingénierie des matériaux à l'échelle des surfaces et sur le plan du traitement de leur revêtement. »

Il parle volontiers d'un mariage réussi : « On a été capable de bâtir une espèce de confiance entre les partenaires industriels et le milieu universitaire, ce qui est véritablement à l'origine de cette chaire-là ; ensemble, on a trouvé dans ce domaine des solutions à l'avant-garde de la technologie actuelle à long terme. » La chaire se classe bonne deuxième au Canada relativement à l'importance de son financement ; elle n'est supplantée que par un groupe de recherche sur les sables bitumineux : « Nous nous distinguons surtout par le fait que nous travaillons sur des technologies vertes ou propres qui sont non polluantes. »

Recherche et finalités

Le titulaire fournit des explications sur la nature des travaux conduits par la chaire : « Historiquement et depuis plusieurs décennies, on a bâti un laboratoire qui est capable de se pencher sur plusieurs sujets à la fois. En premier lieu, on se tourne vers le traitement des techniques de fabrication qui sont basées sur des procédés relatifs au plasma et aux décharges électriques, dans le but d'amorcer des réactions physiques et chimiques ; il est possible d'obtenir des revêtements à la surface ou de traiter celle-ci. » Le labo s'est activé dans ce sens-là : « On a aussi beaucoup collaboré avec l'industrie dans le but d'assurer le transfert technologique en fonction des réalités industrielles. »

Il aborde une autre activité qui a retenu l'attention : « Pour le deuxième volet de ces techniques-là, on a maîtrisé la façon de s'y prendre pour construire des revêtements ou pour traiter des surfaces atome par atome. De telle sorte qu'on en arrive à entrer en possession de microstructures qui vont nous donner des propriétés sur mesure ; celles-ci sont très importantes parce qu'elles établissent un lien entre la nanoscience et la nanotechnologie. Une telle approche est utilisée en vue d'une utilisation sur une grande échelle dans le domaine industriel. » En bout de ligne, quelle est l'utilité des revêtements qui font l'objet de ces travaux ? Il fournit un certain nombre d'exemples, sans pour autant en dresser une liste complète : « Il y a une large gamme d'applications scientifiques et technologiques, comme l'exploration de l'espace, par exemple. Il y en a d'autres qui sont davantage tournées vers le quotidien, comme les revêtements optiques sur des lunettes et sur des composantes optiques des caméras, des systèmes de communication et des systèmes de projection utilisés dans les théâtres et les cinémas. D'un autre côté, on travaille avec des entreprises qui les utilisent sur le vitrage architectural ou sur celui des automobiles. »

Avec l'industrie

Il existe une corrélation entre la grande variété des applications en cause et le partenariat tissé avec un aussi grand nombre de collaborateurs industriels à l'intérieur de la chaire, comme le signale M. Martinu : « Ils sont au nombre de sept, et je dirais que la nature de la recherche invite à une collaboration multisectorielle ; on trouve des solutions dans différents secteurs en utilisant des techniques de fabrication ou des

matériaux très similaires, de telle sorte qu'on peut en faire bénéficier plus de partenaires à la fois. On parle aussi de multidisciplinarité en raison de la présence de plusieurs personnes avec différentes formations qui participent aux divers projets : il y a des physiciens, des mécaniciens, des ingénieurs, des chimistes, etc. »

Dans certains cas, les industriels font partie des équipes de recherche depuis une dizaine d'années : « Durant tout ce temps, on a identifié les secteurs qui les intéressent ; sur le plan diplomatique, on s'est appliqué à obtenir une structure en fonction de laquelle on travaille avec des utilisateurs finaux qui ne sont pas en situation de concurrence ; il en résulte de très belles synergies, parce qu'ils peuvent se parler librement pour faire avancer la recherche beaucoup plus vite. »

Le laboratoire de Polytechnique évolue dans une discipline à la fine pointe des technologies. Le titulaire de la chaire en mesure les conséquences : « Au cours des récentes années, on a beaucoup parlé partout de la nanoscience et de la nanotechnologie ; le défi qui se pose dans ce domaine, c'est qu'il y a beaucoup de travaux et de connaissances accumulés dans les laboratoires de recherche universitaires ; beaucoup de ceux-ci poussent maintenant pour l'application de la nanotechnologie dans la vie réelle. En créant cette chaire avec des partenaires qui sont des utilisateurs, on a suscité un effet d'attraction à l'endroit de ceux-ci ; on a créé une réaction « push-pull », si on peut utiliser cette expression anglaise, de telle manière qu'on n'a pas tellement besoin de pousser, parce qu'il y a quelqu'un à nos côtés qui est attiré par ces technologies pour les faire avancer plus rapidement. »

À l'intérieur d'un secteur en pleine effervescence, une équipe composée de 20 à 25 personnes s'active. Ludvik Martinu relève la question du recrutement du personnel : « Le succès d'un labo comme celui-là est largement tributaire de la qualité des gens qui y travaillent ; bien sûr, on cherche les meilleurs éléments et, à travers les années, on a été en mesure de les trouver. Historiquement, on peut dire qu'il y a beaucoup de nos finissants qui, ayant obtenu leur diplôme de notre laboratoire, sont devenus soit des professeurs d'université, soit des leaders dans l'industrie. »

Collaborateur

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Suicides | Universités : Étudiants en détresse - L'Université Laval n'échappe pas au phénomène du suicide- Publié le: dimanche 02 décembre 2012, 19H02 | Mise à jour: dimanche 02 décembre 2012, 19H15



© Photo Daniel Mallard

Entre 2001 et 2011, 6 étudiants se sont suicidés sur le campus de l'Université Laval. Il y a également eu 25 tentatives.

Kathryne Lamontagne

L'Université Laval est régulièrement confrontée à la détresse des étudiants, confirmant des données obtenues par le Journal.

Les documents obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information exposent le nombre de décès et de tentatives de suicide survenus sur les campus des universités québécoises, au cours des dix dernières années.

Registre détaillé à l'UL

L'une des institutions les mieux documentées sur cette douloureuse réalité est l'Université Laval, qui tient un registre détaillé de ces tristes événements survenus sur son territoire. Entre 2001 et 2011, six étudiants se sont enlevé la vie en sautant dans le vide ou par strangulation, 25 ont tenté de mettre fin à leurs jours et 41 étaient considérés comme étant «suicidaires».

Données incomplètes

Malgré la précision de ces documents, Louise Careau, psychologue au Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval et coordonnatrice pour le Comité de prévention du suicide de l'institution, apporte un bémol à leur fiabilité. Le véritable bilan peut être beaucoup plus lourd, selon elle.

«Il peut y avoir des étudiants de l'université qui se suicident chez eux, à la maison. Ça, on n'est pas nécessairement tenus au courant et ça ne se retrouve pas dans nos statistiques. Par rapport

aux tentatives, il faut faire attention, parce que ce sont celles qu'on connaît. Une personne peut être en tentative chez elle ou dans sa chambre, en résidence, et ce n'est pas nécessairement dévoilé», explique-t-elle.

Cette précaution s'applique d'ailleurs à tous les autres chiffres fournis par les universités québécoises. Bien que le phénomène soit présent, il est difficile donc de mettre le doigt sur les données exactes en matière de suicide sur les campus.

Ailleurs au Québec

Dans la province, les données disponibles parlent d'un suicide à l'Université de Montréal, en 2006, et 15 tentatives, dont quatre uniquement en 2008. Des statistiques semblables à celles qu'on retrouve à l'Université de Sherbrooke, où une personne s'est enlevé la vie avec un objet tranchant, en 2006, selon le Bureau du coroner en chef.

L'établissement précise toutefois qu'aucun suicide ni tentative n'est survenu entre 2008 et 2012. Six personnes en détresse ont demandé de l'aide durant cette période.

De son côté, l'Université du Québec à Chicoutimi compte deux tentatives de suicide. L'Université Concordia, à Montréal, et l'Université du Québec en Outaouais présentent pour leur part des bilans plus que positifs. Aucun suicide ni tentative n'a été enregistré sur ces campus.

Ces informations ont de quoi réjouir Linda Poirier, directrice générale du Centre de prévention du suicide de Québec.

«Ça s'améliore, on voit les gens qui demandent de l'aide. Ce sont des nouvelles encourageantes qui nous confirment qu'on doit continuer individuellement et socialement à faire de la prévention et encourager les gens qui vivent de la détresse à demander de l'aide», avance-t-elle.

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) a refusé de dévoiler ses informations relatives au nombre de suicides ou de tentatives dans son établissement.

De leur côté, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ainsi que les Universités McGill et Bishop's ne détiennent aucune donnée à cet effet.

— Avec la collaboration de Serge Laplante

« Il y a un piège à vouloir généraliser »

Bien que trois personnes se soient enlevé la vie dans Chaudière-Appalaches après que deux grandes amies eurent fait le même geste, à l'automne 2011, le Centre de prévention du suicide de Québec refuse de parler de «vague» de suicides dans la région.

«On se doit de regarder chaque personne qui décède par suicide de façon individuelle. Quand il y a un décès par suicide, l'entourage est affecté. Si l'entourage vit déjà une détresse existante avant le décès de la personne, sa détresse peut être accentuée. C'est un phénomène complexe et multifactoriel; il y a un piège à vouloir faire une généralisation», avance Linda Poirier, directrice générale de l'organisme.

Même son de cloche du côté du Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval, qui préfère plutôt parler de risque de «contagion» dans des cas semblables. «Ce n'est pas parce que mon ami se suicide que je vais nécessairement penser au suicide. Mais si je suis fragilisé, si moi-même, je vis des difficultés, ça peut ouvrir une porte à opter pour ça. C'est ça qu'on veut prévenir», explique la psychologue Louise Careau, aussi coordonnatrice pour le Comité de prévention du suicide de l'institution.

Mesures d'aide

L'Association québécoise de la prévention du suicide (AQPS) a par ailleurs publié un communiqué hier afin de réitérer l'urgence d'intensifier les mesures de prévention sur l'ensemble du territoire québécois. Tous les ans, près de 40 jeunes de 15 à 19 ans et quelque 200 autres âgés de 20 à 34 ans mettent fin à leurs jours dans la province. «N'importe qui peut en arriver, un jour, à y penser», plaide Linda Poirier, rappelant du coup l'importance de demander de l'aide dans de telles circonstances, notamment au moyen de la ligne 1 866 APPELLE, accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Afficher 1 commentaire (Montréal)

marcel107 1 commentaire masqué
juste un paquet de statistiques . zéro contenu, sauf dans la dernière ligne
[Aujourd'hui 08:03 AM](#)

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Portes ouvertes à l'Université Laval - Publié le: samedi 10 novembre 2012, 22H41 | Mise à jour: samedi 10 novembre 2012, 22H55



Photo Karl Tremblay

Danny Guathier - Le Journal de Québec
Plus de 6 000 futurs étudiants de plusieurs régions du Québec se sont rassemblés, samedi, à l'Université Laval, pour la journée portes ouvertes. Près de 40 kiosques d'information ont permis aux collégiens, universitaires et candidats adultes de découvrir les 40 programmes d'études, les installations et le milieu de vie du campus.

Des visites guidées des pavillons d'enseignement, de la bibliothèque, du PEPS, des résidences et de la ville de Québec s'offraient

aux participants. De plus, différentes conférences sur la mobilité internationale, le processus d'admission, l'aide financière et le choix d'orientation ont été présentées.

Lucie Vigneault était bien contente de pouvoir visiter l'Université Laval afin de mieux faire son choix. «Je suis originaire de la Gaspésie, alors de pouvoir parler avec les gens qui étudient en ce moment dans le programme qui m'intéresse, c'est l'idéal! Je me posais plein de questions et j'ai eu des réponses», a-t-elle affirmé.

U en régions (UQTR, Sherbrooke, Rimouski, UQ, TELUQ, INRS,)

LA TRIBUNE: L'UdeS, la plus verte au Canada - Publié le mardi 15 janvier 2013 à 16h13

Isabelle Pion
(Sherbrooke) L'Université de Sherbrooke se classe première au Canada et sixième au monde dans un classement international des universités

dans le domaine du développement durable, le Universitas Indonesia Greenmetric World University Ranking (WUR).

Cette année, 215 universités provenant de 49 pays ont participé au classement, comparative-ment à 178 l'an passé.



L'institution sherbrookoise arrive donc première au pays, devant l'Université d'Ottawa et l'Université York. L'UdeS se démarque plus particulièrement dans trois des six catégories, soit la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau et le transport durable.

LA TRIBUNE : L'UQTR à Drummond: «Le temps de passer aux actes» - Publié le lundi 10 décembre 2012 à 10h43

Marc Rochette (Drummondville) Même si les compressions budgétaires frappent le monde universitaire, le député de Drummond-Bois-Francis, Sébastien Schneeberger, presse son «voisin péquiste» Yves-François Blanchet de procéder à l'annonce du campus de l'UQTR à Drummondville. «N'a-t-il pas laissé entendre à maintes reprises que le projet était ficelé et qu'il ne manquait que la signature ministérielle? Si ses paroles étaient

vraies, qu'attend le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour livrer la marchandise? Ce n'est plus le temps de promettre, mais celui de tenir ses promesses», a fait savoir le député caquiste. Selon lui, l'implantation du campus universitaire doit se réaliser, malgré l'état des finances publiques. «Sinon, on va le mettre sur la glace pendant les 30 prochaines années. Ce n'est pas un projet qui demande beaucoup d'argent. Ça va

s'autofinancer et la communauté d'affaires drummondvilloise a ramassé 8 millions \$», fait-il remarquer. À son avis, il s'agit de la priorité de nombreux intervenants qui se sont mobilisés «comme nulle part ailleurs» pour répondre aux besoins de formation supérieure «et relancer la région en même temps».

LE NOUVELLISTE : Campus à Drummondville: «Le temps de passer aux actes» - Publié le lundi 10 décembre 2012 à 09h58



La Tribune, Jean-Pierre Boisvert
Sébastien Schneeberger
Marc Rochette

(Drummondville) Même si les compressions budgétaires frappent le monde universitaire, le député de Drummond-Bois-Francis, Sébastien Schneeberger, presse son «voisin péquiste» Yves-François Blanchet de procéder à l'annonce du campus de l'UQTR à Drummondville. «N'a-t-il pas laissé entendre à maintes reprises que le projet était ficelé et qu'il ne manquait que la signature ministérielle? Si ses paroles étaient vraies, qu'attend le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour livrer la marchandise? Ce n'est plus le temps de promettre, mais celui de tenir ses promesses», a fait savoir le député caquiste.

Selon lui, l'implantation du campus universitaire doit se réaliser, malgré l'état des finances publiques. «Sinon, on va le mettre sur la glace pendant les 30 prochaines années. Ce n'est pas un projet qui demande beaucoup d'argent. Ça va s'autofinancer et la communauté d'affaires drummondvilloise a ramassé une somme de huit millions de dollars», fait-il remarquer. À son avis, il s'agit effectivement de la priorité de nombreux intervenants qui se sont mobilisés «comme nulle part ailleurs» pour répondre aux besoins de formation supérieure «et relancer la région en même temps». «Alors que le dossier était censé être le premier au-dessus de la pile, les Centricos se demandent pourquoi le responsable du Centre-du-Québec, devenu ministre, s'est entêté plutôt à vouloir retirer le drapeau canadien du salon rouge de l'Assemblée nationale», poursuit M. Schneeberger. Par ailleurs, celui-ci souligne qu'un campus universitaire à Drummondville est synonyme d'économie pour les étudiants de la région, ce qui devrait faire plaisir «aux carrés rouges». «Cela aurait pu se faire avant les Fêtes. Va-t-il encore reculer?», ajoute le député de la CAQ par rapport à son homologue de Johnson qui n'était pas disponible pour réagir. Lors de la campagne électorale, la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, avait pu soutenir l'appui de celle qui allait devenir pre-

mière ministre du Québec. Une position d'autant plus appréciée que son parti semblait plutôt tiède au concept des délocalisations universitaires. L'UQTR est déjà active au Centre-du-Québec depuis 1969. Et même si l'ouverture du futur campus n'est pas prévue avant l'automne 2014, deux programmes de baccalauréat sont offerts depuis l'automne dans les locaux du Cégep de Drummondville. Même s'il manque toujours le précieux cadeau d'une approbation gouvernementale, la Ville de Drummondville et l'UQTR ont encore au moins un présent sous l'arbre de Noël depuis décembre 2011: l'acceptation de l'offre d'achat de terrain qui devrait recevoir le futur campus universitaire. La superficie acquise au coût de trois millions de dollars est située sur le site des Pères Montfortains. Le campus aura l'avantage d'être facilement accessible via l'autoroute 20 ainsi que la route 122. Et l'espace boisé est à proximité du centre-ville, du parc Woodyatt, de la rivière Saint-François et du Complexe sportif Drummondville. Évalué entre 27 et 30 millions de dollars, le projet peut déjà compter sur une mise de fonds du milieu de près de huit millions de dollars. Et c'est la Société de développement économique de Drummondville qui se verra confier sa réalisation... éventuelle.

LA TRIBUNE : L'UdeS et Bishop's en tête dans des classements d'universités - Publié le vendredi 23 novembre 2012 à 06h30

Isabelle Pion, La Tribune (SHERBROOKE) L'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's se distinguent pour plusieurs aspects mis en lumière dans des classements nationaux d'universités parus récemment. La revue *Maclean's* a notamment présenté des résultats de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (NSSE), menée en 2011, auprès

de nouveaux étudiants et d'étudiants qui complètent leur formation. À la question «Si c'était à refaire, retourneriez-vous dans l'institution où vous étudiez?», l'UdeS et Bishop's arrivent en tête des universités où les étudiants ont répondu favorablement. Les deux établissements se démarquent également lors-

qu'on demande aux étudiants d'évaluer leur expérience éducative. En consultant le classement 2012 de la firme Research Infosource, on apprend que les subventions et les contrats obtenus à l'Université de Sherbrooke sont passés de près de 112 M \$ en 2010 à 145,5 M \$ en 2011. Il s'agit d'une hausse de plus de 30 %

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Plus de 1200 nouveaux diplômés à l'UQAR - Mise à jour le dimanche 18 novembre 2012 à 11 h 50 HNE



Une finissante reçoit son diplôme

Les finissants du baccalauréat, de la maîtrise ou du doctorat du campus de Rimouski ont célébré samedi la fin de quelques années de dur labeur.

Quelque 250 étudiants du campus de Rimouski ont reçu leur diplôme des mains du recteur de l'Université du Québec à Rimouski, Jean-Pierre Ouellet, lors de la cérémonie de la collation des grades qui s'est tenue au Centre de congrès. Pour assurer le développement de l'UQAR, Jean-Pierre Ouellet affirme que son université a besoin d'un financement additionnel de trois millions de dollars par année. Les diplômés interrogés à ce sujet saluent la qualité de l'enseignement reçu, mais croient aussi que le gouvernement doit investir davantage en éducation, particulièrement en région.

Des mentions spéciales

L'UQAR célèbre cet automne la remise de son 40 000e diplômé.

De plus, la médaille d'or du Gouverneur général a été décernée à un étudiant d'origine française : Nicolas Toupoint. Le docteur en océanographie a été récompensé pour l'excellence de son dossier universitaire et pour l'originalité de sa thèse sur le recrutement de la moule bleue. La Fondation de l'UQAR a remis à Louis Khalil le prix d'excellence des diplômés. Selon la Fondation, ce bachelier en administration des affaires représente un modèle pour les jeunes, en raison de la multitude de causes sociales, communautaires et sportives qu'il soutient depuis plus de 20 ans. Enfin, l'UQAR a souligné le prix d'excellence en recherche décerné par le réseau de l'Université du Québec à Joël Bêty, professeur-chercheur en biologie. Monsieur Bêty a démystifié plusieurs

aspects de la migration aviaire vers le Grand Nord.
D'après le reportage de Luc Tremblay



Nicolas Toupoint reçoit sa médaille d'or

LA TRIBUNE : L'UdeS à Longueuil accueille des étudiants de l'UQAM - Publié le mercredi 14 novembre 2012 à 12h26

Isabelle Pion, La Tribune (SHERBROOKE) Le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke accueille maintenant des étudiants... de l'UQAM. L'université montréalaise s'est en effet installée officiellement sur le campus longueuillois de l'UdeS. Selon l'Université du Québec à Montréal (UQAM), environ 1200 étudiants « qui proviennent très majoritairement de la région » suivent des cours sur son nouveau campus. L'institution est présente en Montérégie depuis 32 ans.

« En s'installant sur le campus de l'UdeS à Longueuil, l'UQAM peut désormais proposer des cours de jour comme de soir, dans neuf programmes, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Situé à la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke et à seulement 10 minutes de la station Berri-UQAM, le nouveau campus est facilement accessible et permet aux étudiants inscrits dans les programmes offerts à Longueuil de suivre également des cours au campus de Montréal, et vice-versa », indique-t-on

dans un communiqué. L'inauguration officielle a eu lieu lundi.
« Nous avons déjà cohabité dans le passé dans nos anciens locaux, de l'autre côté de la rue, précise la vice-rectrice au campus de Longueuil, Lyne Bouchard, en soulignant que des discussions dans ce dossier ont été amorcées il y a deux ans. « L'UQAM occupe le 8e étage au complet et compte également des locaux administratifs au 2e étage de la tour de l'UdeS, qui compte 16 étages.

LE DEVOIR : Claude Corbo à l'UQ - Jeudi 08 novembre 2012

Le Devoir
Le recteur sortant de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, a déjà un poste qui l'attend au siège social de l'Université du Québec : sitôt son mandat terminé à l'UQAM, en janvier prochain, il deviendra chargé de mission aux

affaires académiques et stratégiques de l'Université du Québec, une nomination entérinée mercredi par le comité exécutif de l'UQ. Ce poste a été créé en lien direct avec le Sommet sur l'enseignement supérieur « et des chantiers qui en découleront ». M. Corbo soutiendra les dix

établissements du réseau UQ dans une réflexion collective sur les enjeux de qualité, d'accessibilité, de financement, de gouvernance des universités ainsi que sur leur positionnement.

LE DEVOIR : TÉLUQ - Une maîtrise obtenue sans détour par les salles de classe! - La grande majorité du contenu pédagogique est entièrement disponible en ligne - Samedi 03 novembre 2012



Photo : Télucq

Bien que l'étudiant puisse choisir les plages horaires qui lui conviennent pour étudier, il est tout de même tenu de terminer un cours à l'intérieur d'une période de quinze semaines

Pierre Vallée

La TÉLUQ offre une maîtrise ès sciences et technologie de l'information qu'on peut suivre entièrement à distance. Pour ce faire, il suffit de posséder un ordinateur et d'avoir une connexion Internet.

La maîtrise en technologie de l'information s'adresse principalement à des gestionnaires de services informatiques qui sont en exercice. « Nos étudiants proviennent essentiellement de deux filières, explique Richard Hotte, professeur à la TÉLUQ et responsable de cette maîtrise. Ils ont soit une formation en informatique, soit une formation en administration. » Rappelons que la TÉLUQ est une université à distance qui est membre du réseau de l'Université du Québec.

Il faut, sauf exception, être détenteur d'un baccalauréat pour pouvoir s'inscrire. « Peu importe le type de baccalauréat, il faut obligatoirement avoir une bonne connaissance en informatique. Les candidats qui ne l'auraient pas se verraient dans l'obligation de faire d'abord une propédeutique en informatique. »

Cette maîtrise est divisée en trois blocs et se termine par un projet d'application. « Le premier bloc est plus technique et permet à l'étudiant de renforcer ses connaissances. Par exemple, un étudiant qui possède un fort bagage en informatique choisira des cours davantage axés sur la gestion de l'information. À l'inverse, celui qui est fort en gestion en profitera pour approfondir ses connaissances en informatique. » Les deux blocs suivants servent à la spécialisation.

« La grande majorité des étudiants qui s'inscrivent à cette maîtrise sont déjà sur le marché du travail. Ils viennent donc se perfectionner, soit parce que le poste qu'ils occupent l'exige, soit parce qu'ils espèrent ainsi obtenir de l'avancement. Nous avons donc cherché à monter un parcours qui correspond à ces attentes. De plus, la maîtrise se décline. On peut la commencer par des attestations, puis ensuite passer au DESS et enfin terminer par la maîtrise. »

Étudier en ligne

Si quelques cours offerts dans le cadre de cette maîtrise exigent toujours l'emploi d'un manuel imprimé, la grande majorité du contenu pédagogique des cours est entièrement disponible en ligne. « L'étudiant reçoit un code d'accès qui lui permet d'entrer dans un site web. Ce site web est sa classe virtuelle. Il y trouvera tout le contenu pédagogique dont il a besoin, ainsi que les leçons et les cahiers d'exercice. Il a aussi accès à un site qui sert de dépôt pour la remise des travaux. »

Bien que l'étudiant puisse choisir les plages horaires qui lui conviennent pour étudier, il est tout de même tenu de terminer un cours à l'intérieur d'une période de quinze semaines. « Chaque cours nécessite de neuf à douze heures d'étude par semaine. »

Le contenu du cours ainsi que les leçons et les exercices, tout comme les travaux exigés, sont élaborés par le professeur responsable du cours. Si le professeur a les connaissances requises ou le temps pour le faire, il pourra lui-même créer le site web du cours et y déposer le tout. Sinon, il

fera alors appel à l'expertise en édition électronique des spécialistes de la TÉLUQ.

Le suivi et l'encadrement

Bien qu'il suive le cours assis seul devant un ordinateur, l'étudiant n'en demeure pas moins encadré. L'encadrement se fait par le professeur ou par un tuteur embauché à cette fin. « Le choix d'un tuteur pour l'encadrement de l'étudiant est dicté par la disponibilité du professeur. Comme un professeur donne plusieurs cours et que certains cours ont plusieurs étudiants, il se peut que le professeur ne dispose pas de suffisamment de temps pour encadrer tous ses étudiants. C'est alors qu'on fait appel au tuteur. »

Le suivi se fait généralement par courriel ou par téléphone, selon le cas. « Nous avons trois types d'étudiant, un peu comme en classe. Il y a celui dont on n'entend jamais parler. C'est l'étudiant autonome. Il y a celui qui appelle à l'occasion, généralement pour s'assurer qu'il a bien compris les consignes d'un travail à faire ou d'un exercice à terminer. Et puis, il y a l'étudiant plus inquiet qui peut communiquer plusieurs fois par semaine et qui nécessite un encadrement plus soutenu. De plus, la communication n'est pas à sens unique, puisque le professeur ou le tuteur vont communiquer avec l'étudiant afin de lui fournir une rétroaction. »

Quant au choix de l'ordinateur, de la plateforme informatique utilisée, par exemple le type de clavier, des spécifications techniques, chaque cours affiche ses exigences. « Mais je n'ai jamais rencontré de problèmes avec aucun des sites de cours, peu importe si ma plateforme était Mac ou Windows. »

La prochaine étape

La prochaine étape consiste à mettre en ligne tous les cours qui sont présentement offerts dans cette maîtrise. « Il reste quelques cours qui ne sont pas encore entièrement en ligne. L'étudiant qui veut terminer cette maîtrise uniquement en ligne peut le faire, le nombre de cours dispo-



nibles est suffisant pour accumuler les crédits nécessaires, mais certains cours ne lui seraient pas accessibles pour le moment. » On cherche aussi à améliorer le format de site web. « On aimerait bien mettre en place des outils pour alléger le transport des informations. »

Richard Hotte, qui est aussi le directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en science et technologie de la TÉLUQ, travaille présentement à faire de cette maîtrise une maîtrise interfacultaire en s'associant avec l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ. «

Cela nous permettrait d'améliorer la gamme des cours offerts et de personnaliser davantage le parcours de chaque étudiant selon ses attentes et ses besoins. »

Collaborateur

JOURNALDEQUÉBEC : Étudiants étrangers [à Chicoutimi] : Des retombées de 4,9 millions \$ - Publié le: mardi 30 octobre 2012, 15H18 | Mise à jour: mardi 30 octobre 2012, 16H37



Photo Agence QMI

Sereyath Srin, directeur général de la Corporation Intégration Saguenay, Gina Gagnon, directrice du Service aux Étudiants de l'UQAC, Claire Gressier, chargée de projet et présidente du MAGE-UQAC et Martine Desjardins, présidente de la FEUQ lors du dépôt du rapport.

Sophie Gauthier / Agence QMI

Les retombées économiques générées par la présence des étudiants étrangers ont atteint près de 4,9 millions \$ pour 2010-2011, selon un nouveau rapport.

L'Université du Québec à Chicoutimi accueille environ 500 étudiants étrangers provenant de 57 pays. L'Association des étudiants internationaux de l'UQAC a voulu chiffrer les retombées générées par leur présence et leur recherche démontre qu'ils dépensent 4,9 M\$ année dans la région.

Ces étudiants qui choisissent de s'installer au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour faire des études supérieures proviennent principalement de la France dans une proportion de 29 % et de la Chine, avec 13 %.

Lorsque l'on regarde de plus près le profil de ces étudiants, on constate que 96 % d'entre eux étudient à temps plein.

Augmentation

Le rapport indique également que le nombre d'étudiants étrangers a augmenté au fil des ans. Il est passé de 327 en 2006 à 534 en 2011, une hausse de plus de 63 % en cinq ans.

Pour l'année scolaire 2010-2011, ces étudiants ont payé des frais de scolarité totalisant 1,6 million \$.

Si on compile à la fois les frais de scolarité, les frais de subsistance ainsi que les frais d'assurance-maladie payés par cette clientèle, leur apport économique pour l'année scolaire 2010-2011 s'élève à 7,1 millions \$.

Afficher 1 commentaire (Québec)

jeanfrancoisturmel 1 commentaire masqué

Et combien coûte les infections causées par des étrangers entrant sur le territoire avec des microbes qui peuvent rendre malades?

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Un premier baccalauréat entièrement en ligne à l'UQAR - Mise à jour le lundi 29 octobre 2012 à 14 h 41 HAE



Université du Québec à Rimouski

L'Université du Québec à Rimouski offrira un premier baccalauréat en enseignement entièrement en ligne.

L'UQAR a obtenu l'accréditation officielle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le programme s'adresse aux enseignants des centres de formation professionnelle de toutes les régions de la province qui désirent suivre une formation à distance.

Selon l'enseignant en formation professionnelle, Serge Duguay, le baccalauréat en ligne offre de multiples avantages. « Les grands avantages, ce

sont surtout la flexibilité de l'horaire. Le deuxième avantage, c'est la reconnaissance des acquis. Environ 75 % des étudiants de ce programme là, sont des étudiants en emploi en enseignement », a-t-il indiqué.

L'UQAR compte plus de 650 étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement professionnel. Cette formation est offerte aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

LE DEVOIR : TÉLUQ - «Une nouvelle liberté» - Samedi 27 octobre 2012

Martine Letarte

La TÉLUQ souhaite rayonner davantage au Québec en matière de recherche. Un défi pour cette université complètement à distance qui est concentrée sur le premier cycle.

Une nouvelle planification stratégique pour la recherche est en cours à la TÉLUQ. L'objectif est d'obtenir une meilleure visibilité et une meilleure reconnaissance de ses chercheurs. La TÉLUQ entend ainsi une ère de changement, alors qu'elle vient de retrouver sa pleine autonomie après quelques années d'intégration à l'UQAM.

« Nous reprenons le plein contrôle de notre recherche et de ses axes. Nous sommes heureux de cette nouvelle liberté », affirme Martin Noël, directeur de l'enseignement et de la recherche à la TÉLUQ.

Un lot de défis viennent toutefois avec cette liberté retrouvée. « Nous sommes une petite université, donc nous devons travailler avec les professeurs pour trouver des secteurs dans lesquels on aura un impact majeur », précise M. Noël.

Informatique cognitive

Quelques axes de recherche brillent déjà à la TÉLUQ. Par sa nature d'université exclusivement à distance, l'université a rapidement développé un champ de compétence dans les domaines de la formation à distance, des technologies de l'apprentissage, des communications et de la gestion des technologies.

La TÉLUQ peut d'ailleurs compter sur son Laboratoire d'informatique cognitive et environnements de formation (LICEF), un centre de recherche

reconnu en 1995. Le fondateur est Gilbert Paquette, chercheur et ancien ministre péquiste de la Science et de la Technologie. Il est toujours actif comme chercheur et il est titulaire de la Chaire en ingénierie cognitive et éducative.

« Le créneau de recherche en informatique cognitive est bien établi à la TÉLUQ, affirme Martin Noël. Nous avons même un doctorat offert dans le domaine. Maintenant, nous souhaitons que les fruits de la recherche qui se fait à la TÉLUQ soient davantage réinvestis dans la façon d'enseigner chez nous. Cela fera certainement partie de notre planification stratégique. »

Organisation du travail

La TÉLUQ a aussi développé une expertise de recherche dans le domaine de l'organisation du travail. Notamment grâce aux recherches de Diane-Gabrielle Tremblay, à la TÉLUQ depuis 1988. « Depuis plusieurs années, je travaille sur le vieillissement de la main-d'oeuvre et sur la conciliation travail-famille », affirme la chercheuse qui vient tout juste de publier deux ouvrages, *Articuler emploi et famille* ainsi que *Performance organisationnelle et temps sociaux*, aux Presses de l'Université du Québec.

Si ses sujets de recherche demeurent les mêmes au fil du temps, ils sont continuellement en évolution. « Par exemple, au départ, mes recherches portaient principalement sur la conciliation travail-famille des parents de jeunes enfants, explique Mme Tremblay. Je fais toujours des recherches sur eux, mais je viens de commencer à regarder la conciliation travail-famille

des employés qui doivent s'occuper de parents vieillissants. »

Cette semaine, elle publiera d'ailleurs les résultats d'un premier sondage mené auprès d'employeurs à ce sujet. « Certains n'ont pas du tout commencé à réfléchir à la question, d'autres ont constaté le problème. Les employeurs peuvent faire preuve de flexibilité pour l'horaire, permettre à l'employé de prendre ses vacances, puis ses congés personnels, mais si la situation se prolonge, ils ne savent pas quoi faire. Ils n'ont pas encore de pratiques arrêtées. C'est certainement un sujet de recherche que nous allons continuer à creuser, en raison du vieillissement de la population. Il sera intéressant éventuellement, par exemple, de voir les mesures mises en place par certaines entreprises. »

En émergence

D'autres secteurs de recherche sont en émergence à la TÉLUQ. Notamment celui de la santé mentale. « Nous avons une bonne équipe de chercheurs spécialisés en psychologie, en santé mentale et en administration du système de santé, affirme Martin Noël. Nous développons aussi des cours crédités dans le domaine. »

Le professeur Yves Lecomte développe d'ailleurs actuellement un programme de maîtrise dans le domaine de la santé mentale.

Une nouvelle génération de chercheurs arrive également à la TÉLUQ. « Nous avons plusieurs jeunes professeurs avec de beaux projets de recherche, affirme M. Noël. Je pense par exemple à Nicolas Bélanger, actif dans le domaine de l'environnement et de la gestion des

forêts. Il y a aussi Franck Jovanovic, dans le domaine de l'économie financière. Daniel Lemire, en informatique, plus précisément dans le domaine de la gestion des données. Il y a aussi Normand Landry, spécialisé dans les enjeux sociaux de la communication. »

Un contexte particulier

Pour un chercheur, la TÉLUQ offre un contexte de travail particulier. Plutôt que de devoir enseigner la matière, les professeurs font davantage de la conception de cours.

« J'aime bien la possibilité qu'on a d'utiliser différents médias pour présenter la matière aux étudiants. J'aime filmer des entrevues d'experts,

des témoignages et des études de cas sur le terrain, plutôt que de raconter tout ça moi-même devant une classe », affirme Diane-Gabrielle Tremblay.

« Le mode d'enseignement à distance est très flexible et notre façon de fonctionner l'est aussi, affirme M. Noël. Ils peuvent travailler sur la conception de cours pendant une période de temps, puis se concentrer sur leurs projets de recherche pour un moment. »

La TÉLUQ vient aussi avec ses défis pour les chercheurs. Comme c'est, à la base, une université de premier cycle, ils doivent être ingénieux

pour recruter des étudiants des cycles supérieurs. « Les chercheurs qui se créent de bons réseaux réussissent très bien, remarque M. Noël. Ils développent des projets de recherche avec d'autres universités d'ici et de l'étranger. Le travail en collaboration est d'ailleurs de plus en plus demandé par les organismes qui subventionnent les projets de recherche. »

La TÉLUQ compte une soixantaine de professeurs. L'an dernier, ceux-ci ont publié 12 ouvrages, en plus de nombreux articles scientifiques.

Collaboratrice

LE DEVOIR : Université de Sherbrooke - À la poursuite de l'ordinateur quantique - Bertrand Reulet travaille au processeur de l'avenir - Samedi 27 octobre 2012

Michel Belair

Bertrand Reulet se passionne pour la mécanique quantique. De son laboratoire à l'Université de Sherbrooke, il nous parle de ses travaux à la Chaire d'excellence en recherche, où il s'amuse à mesurer « de plus en plus précisément » les fluctuations des signaux quantiques.

Depuis les premières intuitions d'Heisenberg sur le principe d'incertitude jusqu'au double prix Nobel de physique décerné cette année à Wineland et Haroche, la physique quantique se porte toujours plutôt court dans les salons. Cela tient aux principes étranges qui la définissent et qui n'ont absolument rien de « logique » ou d'intuitivement « compréhensible ». Plus d'un siècle après les premières affirmations des scientifiques, on admet toujours aussi mal qu'un objet puisse être à deux endroits en même temps.

Des outils quantiques

En fouillant un peu, on découvre rapidement que le professeur Reulet travaille depuis longtemps sur le « bruit non gaussien », ces fluctuations irrégulières du bruit électronique. Voilà maintenant que l'ancien directeur de recherche du CNRS sur la physique des solides peut consacrer toute son énergie à comprendre la nature de ces signaux pour mieux les mesurer. Il a amorcé ses recherches aux États-Unis et en France - où il a fondé un groupe de recherche sur les nanostructures hybrides - avant de devenir titulaire de la [Chaire d'excellence en recherche sur le traitement des signaux quantiques](#), à Sherbrooke.

Bertrand Reulet est l'un des pionniers du concept de l'information quantique, un secteur de recherche qui connaît un développement fulgurant un peu partout à travers le monde.

À explorer

Au téléphone, il a la voix claire d'un homme passionné par son travail, mais son discours s'enflamme parfois en laissant entrevoir, au-delà

de la recherche pure, les applications concrètes sur lesquelles ses travaux pourraient déboucher.

« Il y a encore beaucoup de choses à découvrir dans tous les secteurs de la physique quantique, explique-t-il. Au fil des années, on a élaboré la théorie et conçu de plus en plus d'expériences ; déjà, certaines d'entre elles ont mené à des applications concrètes, comme le laser et l'imagerie par résonance magnétique [IRM], qui sont, oui, des outils quantiques. Mais il reste encore à venir des choses susceptibles de transformer tout aussi radicalement nos façons de vivre et de travailler... »

À Sherbrooke, Bertrand Reulet dispose d'un laboratoire haut de gamme où il entend « mettre l'accent sur la mesure des signaux quantiques. Plus les mesures seront précises, plus les modèles théoriques puis pratiques pourront se développer. Ici, à l'université, je travaille avec une équipe transdisciplinaire réunissant des théoriciens et des expérimentateurs en physique et en génie informatique ; ensemble, nous tentons de déterminer comment on peut utiliser les principes de la mécanique quantique pour traiter de l'information. Autrement dit, nous sommes à jeter les bases de ce que sera le premier processeur quantique. »

Plus rapide, plus sécuritaire

Tentons de résumer la démarche. Bertrand Reulet cherche à comprendre comment la mécanique quantique agit sur les lois du courant électrique. Dans le site de la Chaire d'excellence, un texte explique que le chercheur « étudiera les mécanismes qui sont à l'origine du bruit électronique à très basse température à l'aide de simples nanostructures de semi-conducteurs [...], qui constituent le point de départ de l'élaboration des futurs processeurs quantiques. Plus précisément, il s'intéressera à la manière dont les propriétés quantiques des signaux provenant de tels

dispositifs peuvent être interprétées par des instruments classiques. Ses expériences permettront de mieux comprendre comment les processeurs quantiques pourraient être compatibles avec les ordinateurs d'aujourd'hui. »

Et pourquoi associer ordinateur et mécanique quantique ? Pourquoi, d'ailleurs, veut-on développer un ordinateur quantique ? Quelles en seraient les caractéristiques ? Au bout du fil, Bertrand Reulet s'anime, sa voix se fait plus claire encore. « Un ordinateur doit le processeur fonctionnerait à partir d'algorithmes quantiques serait beaucoup plus rapide que les plus performantes des machines d'aujourd'hui. Il serait aussi beaucoup plus sécuritaire, parce qu'il serait absolument impossible de décrypter un processeur quantique. »

La tâche est quand même colossale et on n'y est pas encore tout à fait, puisqu'une question d'échelle se pose tout de suite. « Les processus quantiques, poursuit le chercheur, sont facilement observables à l'échelle atomique, alors qu'on ne peut les vérifier dans les objets plus gros. C'est comme si la mécanique quantique disparaissait dans la mécanique classique à mesure qu'on quitte le niveau subatomique. Les causes sont multiples et tiennent surtout à l'interaction de l'objet en rapport avec son environnement. Mais si on parvient, par exemple, à mesurer fidèlement puis à contrôler les fluctuations d'un courant électrique dans une nanostructure, on peut entrevoir des choses intéressantes. »

Comme un processeur quantique, par exemple. Et, éventuellement, une première génération d'ordinateurs quantiques. Lorsque cela arrivera, Bertrand Reulet ne sera probablement pas très loin du fameux objet...

Collaborateur

LE DEVOIR : INRS : Métropolisation et société - Montréal est en panne - «Les acteurs métropolitains ont une conception assez locale de leurs champs d'intervention» - Samedi 27 octobre 2012



Photo : Source Société de développement Angus
Le groupe MéSo travaille sur les représentations culturelles urbaines, les images que la population se fait de sa ville, de ses transports, etc., de manière à prévoir de futurs comportements.

Hélène Roulot-Ganzmann

«Mais il y a de l'espoir, estime Gilles Sénécal, professeur à l'INRS, au sein du Centre urbanisa-

tion culture société et du groupe MéSo. D'une part parce que, contrairement à ce qu'on trouve aux États-Unis, à Los Angeles par exemple, nous sommes en face d'une métropole concrète qui n'est pas sans fin, même si l'étalement urbain en est une caractéristique, et qui est construite autour de pôles définis. Ensuite parce que, du point de vue de la société civile, qu'il s'agisse des groupes communautaires, des associations, des journalistes aussi, l'idée métropolitaine est débattue, elle fait son chemin. »

Au sein du groupe MéSo, la métropole est regardée sous toutes ses coutures. L'équipe est multidisciplinaire. Jean-Pierre Collin est historien de formation, Laurence Bherer et Julie-Anne Boudreau sont docteures en sciences politiques, Sandra Breux et Gilles Sénécal sont géographes, Pierre J. Hamel est économiste et sociologue et Claire Poitras est urbaniste et architecte. « La gouvernance est davantage une question de

science politique, mais, si on se penche sur le partage des coûts, nous tombons sur une problématique économique de fiscalité locale, explique le professeur Sénécal. Moi, je m'intéresse plus aux formes, donc mon passé de géographe me guide. Toutes les dimensions sociologiques sont regardées. Claire Poitras s'intéresse à la défense du patrimoine, du cadre bâti, de son évolution. On essaie de partir de la réalité, comment se présente le malade, la métropole, plutôt que de partir de nos champs disciplinaires. Chaque discipline a ses lubies... Mais on revient toujours aux problèmes de notre métropole, une métropole à gouvernance faible, fragmentée, mais avec une forme polycentrique de plus en plus affirmée. »

Espace métropolitain

Quatre domaines de recherche principaux : la gouvernance, la morphologie métropolitaine, les



représentations urbaines et la vie politique municipale. Les recherches posent notamment la question de l'espace métropolitain comme espace de la vie politique.

Comment a-t-il pu se mettre en place dans la région de Montréal, comparativement à d'autres métropoles en Amérique du Nord ? Comment a-t-on défini une conception métropolitaine du pouvoir fondée surtout sur des considérations d'aménagement, de partage des coûts et d'organisation de la mobilité et des infrastructures ?

Et c'est là que Jean-Pierre Collin en arrive à la conclusion que la métropole est en panne. « Les acteurs métropolitains, essentiellement le monde des maires, ont une conception assez locale de leurs champs d'intervention et ça donne un système politique très fragmenté, assure Gilles Sénécal. Ils ont une très grande difficulté notamment à s'entendre sur le partage des coûts, le plus criant étant au niveau du transport en commun. C'est le noeud de toute la problématique métropolitaine. Qui paie et pour quoi ? »

Difficile aménagement

Impossible alors de ne pas évoquer le Plan métropolitain d'aménagement et de développement, le fameux PMAD sur lequel la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a planché ces dernières années, plan qui doit permettre l'organisation du grand Montréal pour les décennies à venir.

« Les grandes manoeuvres de métropolisation ont toujours été assez limitées, estime le géo-

graphe de formation. La CMM a peu de pouvoir d'imposition, mais le PMAD tient cependant sa pertinence du fait que le gouvernement québécois, qui est le maître d'oeuvre du monde municipal, a imposé cette démarche de métropolisation par une loi. Il n'est donc pas complètement inopérant, notamment parce qu'il introduit des règles d'urbanisme, qui devront être prises en compte par les municipalités : densification autour des noeuds de transport en commun, les TOD, renforcement de la zone agricole, etc. En revanche, il y a beaucoup de choses qui vont être négociées au niveau local. Le PMAD, ce n'est pas un bon grand plan qu'il suffira d'appliquer. »

Attachement localisé

Et c'est là qu'on en arrive à la spécialité de Gilles Sénécal au sein de ce groupe pluridisciplinaire, soit la morphologie de la métropole, ou comment s'organisent les différentes fonctions de la métropole, comment se déplacent les personnes, etc. « Nos conclusions vont dans deux directions, qui ne sont d'ailleurs pas opposées, note-t-il. Nos études montrent que l'ancrage de la population dans sa banlieue est très fort et très ancien. Quand on demande aux gens de la couronne nord où ils vivent, ils répondent « au centre de Laval » ou « à Boisbriand », pas « à Montréal ». Souvent, leurs parents habitent non loin de là et leurs enfants également. Il y a un attachement local certain. Ces centres secondaires remplissent d'ailleurs une véritable fonction culturelle. Il y a plus de places de cinéma dans la couronne nord que dans le centre de Montréal, les chan-

teurs et les humoristes populaires se produisent dans ces banlieues, il n'est pas obligatoire de se rendre au théâtre Saint-Denis pour les voir sur scène. Ces noyaux n'ont pas toutes les qualités, loin de là. Les paysages y sont assez pauvres sur le plan esthétique. Il s'agit souvent de centres commerciaux sur plusieurs dizaines de kilomètres, il y a une dépendance forte à l'égard de l'automobile. Il reste que ça demeure de véritables pôles d'attraction. »

Dans le prolongement de cette thématique, le groupe MéSo travaille également sur les représentations culturelles urbaines, les images que la population se fait de sa ville, de ses transports, etc., de manière à prévoir de futurs comportements. Un point sur lequel les acteurs politiques de la métropole feraient bien de s'épancher pour prévoir l'évolution de la structure urbaine à long terme. « Nous sommes en contact avec les gens de la CMM, note Gilles Sénécal. Il est toujours difficile d'évaluer l'impact que nous avons, mais, chose certaine, nous ne sommes pas coupés du milieu. »

MéSo, pour métropolisation et société. Sept chercheurs de renom, tous professeurs à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) ou à l'Université de Montréal, scrutent la métropole québécoise pour en faire ressortir les atouts et trouver des moyens de la faire redémarrer. Parce que le constat est sans équivoque : Montréal est en panne.

Collaboratrice

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL / TVANOUVELLES : Recherche universitaire : L'UQAR se maintient au premier rang au Québec - Publié le: jeudi 25 octobre 2012, 16H39 | Mise à jour: jeudi 25 octobre 2012, 16H49 / Première publication jeudi 25 octobre 2012 à 16h52



Crédit photo : Alexandre D'Astous

L'Université du Québec à Rimouski

Par Alexandre D'Astous | Agence QMI

La firme indépendante RESEARCH Infosource confirme que l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) se maintient au premier rang au Québec en recherche parmi les universités offrant majoritairement des programmes de premier cycle.

Le classement annuel de cette firme torontoise est établi selon cinq critères : le financement de la recherche en ce qui concerne le montant total des subventions, le financement moyen par professeur, le nombre total de publications dans des revues avec des comités de lecture, le nombre moyen de publications par professeur et l'indice de l'impact des publications tel qu'établi

par l'Observatoire des sciences et des technologies.

Dynamisme

L'Université du Québec à Rimouski figure, cette année encore, parmi les universités les plus dynamiques au Canada sur le plan de la recherche. « Nous avons toutes les raisons d'être fiers de cette première place parmi les universités québécoises », a déclaré le recteur Jean-Pierre Ouellet.

« D'ailleurs, ce nouveau palmarès de RESEARCH Infosource Inc. a classé l'UQAR au premier rang au Canada dans sa catégorie quant au financement moyen par chercheur et à l'impact des publications scientifiques, a ajouté le recteur. Nos chercheurs et leurs équipes démontrent qu'ils peuvent se démarquer parmi les meilleurs au pays. »

En 2011, l'UQAR avait décroché le premier rang au Canada parmi toutes les universités dans la catégorie « Undergraduate ». Cette année, l'UQAR est devancée par les universités de Lethbridge (78,1 points) et Ryerson (77,8 points) par moins de quatre points, ayant obtenu une note de 74,8. « Même si nous avons glissé de deux positions à l'échelle nationale, il reste que l'UQAR tire son épingle du jeu parmi les plus grandes universités de sa catégorie malgré un contexte de sous-

financement », souligne le vice-recteur à la formation et à la recherche, François Deschênes.

Le financement de la recherche effectuée à l'UQAR a fait un bond de 11,5% de 2010 à 2011, passant de 22,8 millions \$ à 25,4 millions \$.

« Il s'agit d'une hausse très significative, a conclu le recteur Ouellet. La croissance du financement de la recherche est d'ailleurs en constante progression depuis une dizaine d'années. Cela prouve que nous avons fait les bons choix quant à la programmation de la recherche et que nos trois axes d'excellence - les sciences de la mer, la nordicité et le développement régional - répondent bien aux besoins des milieux desservis par l'UQAR. »

Afficher 2 commentaires (Montréal)

Micflug 1 commentaire masqué

Jolies les Rimousoises. Lâchez pas les filles!

[10/25/2012 09:52 PM](#)

Propagan 1 commentaire masqué

On oublie largement souvent dans nos médias ce qui se fait de très beau dans nos régions hors de nos deux métropoles nationales. Lorsque je lis en visite, les journaux locaux de ces villes et villages, on a tendance à oublier nos richesses collectives. Saluons Rimouski pour son dynamisme scientifique universitaire!

[10/25/2012 06:06 PM](#)

McGill U.

LA PRESSE: Nouveaux programmes diversifiés - Publié le mercredi 16 janvier 2013 à 08h47

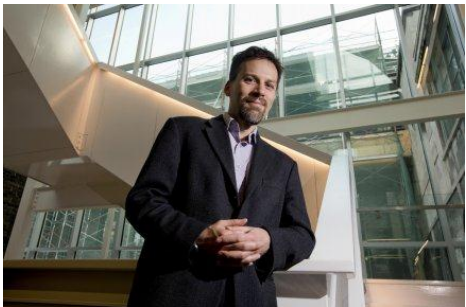


Photo Alain Roberge, La Presse
L'Université McGill offrira cette année un certificat en génie aérospatial destiné aux professionnels, indique le doyen de la faculté de génie, Andrew Kirk.

Laurence Niosi, collaboration spéciale

Plusieurs nouveaux programmes attendaient les étudiants en ingénierie à la rentrée. De l'aérospatiale à l'environnement, l'offre dans les universités québécoises n'a sans doute jamais été aussi variée.

Pour répondre aux besoins de l'industrie, des établissements proposent de nouveaux programmes en génie aérospatial. À l'École polytechnique, une maîtrise en génie aérospatial est dorénavant offerte aux étudiants, quatre ans après la mise sur pied du baccalauréat dans le même domaine, le premier au Québec. Le programme de 45 crédits vise à approfondir les connaissances d'ingénieurs hautement qualifiés dans les industries aéronautique et spatiale.

Par ailleurs, l'Université McGill lancera cette année, en partenariat avec l'École de technologie supérieure (ETS), un certificat en génie aérospatial destiné aux professionnels. Un programme

que le doyen par intérim de la faculté de génie, Andrew Kirk, qualifie de «logique» vu l'importance de l'industrie au Québec.

Cybersécurité et santé

Polytechnique offre trois autres programmes depuis l'automne dernier, dont un microprogramme de neuf crédits en ingénierie des systèmes de santé. «Il y a un grand besoin de spécialistes en génie industriel pour gérer les systèmes de santé. C'est un programme qui va, à mon avis, prendre de l'ampleur», souligne Pierre G. Lafleur, professeur et directeur de l'enseignement et de la formation.

Depuis septembre dernier, le Carrefour perfectionnement de Polytechnique propose un certificat en cybersécurité des réseaux informatiques, le dernier d'une série de trois certificats en cybercriminalité.

Le programme sert à «créer des spécialistes contre la fraude» parmi les corps policiers, précise le professeur, mais également dans les banques et les institutions gouvernementales.

Cap sur l'environnement

Finalement, un nouveau microprogramme en développement durable à Polytechnique s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat en ingénierie ou d'un diplôme de nature scientifique. Les étudiants inscrits au programme peuvent ensuite intégrer le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en développement durable ou poursuivre à la maîtrise.

«Le développement durable, ça prend de l'ampleur dans tous les milieux industriels. Ça touche l'environnement, l'aspect énergétique, les procédés...», explique Pierre G. Lafleur.

L'Université Concordia a d'ailleurs lancé en novembre dernier un tout nouvel Institut de recherche sur l'eau, l'énergie et la durabilité, grâce

à une subvention de 1,6 million de dollars accordée par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie. Les fonds seront consacrés à la recherche et à la formation d'une vingtaine d'étudiants par année. Les premiers ont été accueillis ce mois-ci.

Catherine Mulligan, vice-doyenne de recherche et des études supérieures à la faculté d'ingénierie de Concordia, espère mettre sur pied, d'ici un an, une maîtrise sur l'eau et l'énergie qui serait dirigée par l'institut en collaboration avec d'autres universités.

Omniprésence des systèmes embarqués

Depuis l'année dernière, une maîtrise en génie électrique est offerte en extension à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en vertu d'une entente avec l'ETS. «On a adapté le programme. À l'UQAM, c'est un profil recherche, donc la plus grande partie est un projet de mémoire», précise le directeur du programme et professeur au département d'informatique, Guy Bégin.

L'UQAM est également devenue, l'automne dernier, la première université québécoise à offrir un DESS en systèmes embarqués. Ces derniers - définis comme des systèmes électroniques et informatiques autonomes - se trouvent notamment dans les téléphones intelligents, les tablettes iPad et les cartes à puce.

«Les logiciels traditionnels sont la pointe de l'iceberg, et les systèmes embarqués sont tout le reste, ils sont partout, souligne Guy Bégin, directeur du nouveau programme. C'est une face cachée de l'électronique et de l'informatique. Ça existe depuis longtemps, mais ce qui est nouveau, c'est l'envergure que ça prend.»

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Justice : McGill poursuit l'ex-directeur général du CUSM - Publié le: mardi 13 novembre 2012, 12H50



PHOTO D'ARCHIVES
Arthur Porter

Michael Nguyen

Alors qu'il est dans la mire des policiers concernant le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), l'ancien patron du Centre est maintenant poursuivi par l'université anglophone, qui lui réclame 317 000\$ pour un prêt non remboursé et des salaires versés par erreur.

En 2008, le Dr Arthur Porter avait contracté un prêt de 500 000\$ à l'université à un taux d'intérêt de 1% par année, indique une poursuite récemment déposée en Cour supérieure de Québec. Il devait rembourser la dette « sur demande ».

C'est en décembre dernier, lorsque le Dr Porter avait démissionné de son poste de directeur général, que l'université lui avait demandé un remboursement. Sauf que le montant était incomplet, allègue le document de Cour.

Le 16 octobre dernier, l'université indique avoir envoyé une lettre au Dr Porter à trois de ses adresses, dont au Bahamas et au Sierra Leone. La missive est visiblement restée sans réponse.

Salaires de trop

En plus du remboursement de cette dette, l'université McGill cherche également à récupérer un peu plus de 30 000\$ de salaire versé en trop. L'université aurait versé un salaire au Dr Porter entre le 1er mai 2012 et le 30 septembre dernier, soit après sa démission en tant que directeur général du CUSM.

Une lettre à ce sujet avait été envoyée au Dr Porter le 15 octobre dernier et, huit jours plus tard, le docteur assurait qu'il allait faire le paiement à travers une de ses entreprises familiales au Sierra Leone.

«Le paiement n'a pas été fait et aucune autre communication n'a été reçue du Dr Porter», indique la poursuite.

Rappelons qu'en septembre dernier, le CUSM avait été perquisitionné par l'Unité permanente anti corruption (UPAC), concernant l'attribution de contrats en partenariat public-privé.

Afficher 7 commentaires (Montréal)

Guyb 1 commentaire masqué
Moi je suis prêts a vous donnez 2% pour 500 000 \$ surtout si je paye pas

[11/13/2012 11:10 PM](#)

ahwouin 1 commentaire masqué

Une université, c'est devenu un endroit pour emprunter... Tout va bien dans notre Belle Province!

[11/13/2012 11:06 PM](#)

belle007 1 commentaire masqué
moi je suis preneur pour \$500,000.00 à 1% ,non mais ca prend-tu une gang d'endormis ,il donne sa démission et ils lui ont payer 5 mois de salaire ,qu'ils courent après ,c'est tout cequ'ils méritent

[11/13/2012 06:24 PM](#)

Deric Caron 1 commentaire masqué

Hey, ont sait tous pourquoi McGill avait engagé Porter, qu'ils assument leur choix, c'est ça qui arrive quand ont met la politique avant la compétence!

[11/13/2012 05:49 PM](#)

weziwezo 1 commentaire masqué
les universités sont dirigées par des aussi pourris que les municipalités .

[11/13/2012 05:36 PM](#)

Nelson 1 commentaire masqué

Quel bande d'incompétent. Il enseignent la gestion et apres on se demande pourquoi rien ne fonctionne.

[11/13/2012 02:33 PM](#)

vettebob 1 commentaire masqué

Mauvaise créances: C'est tout.

[11/13/2012 01:49 PM](#)

Afficher 1 commentaire (Québec)

jeanfrancoisturmel 1 commentaire masqué
en voyant le sigle on pouvait penser à scum cums en anglais qui signifie en français la racaille vient cet homme pourrait être cette racaille qui venait au cusm, la police pourrait l'en sortir.

[11/17/2012 07:38 PM](#)

JOURNALDEMONTRÉAL : Simulation des Nations unies : 20e édition à McGill - Publié le: mercredi 07 novembre 2012, 19H34 | Mise à jour: mercredi 07 novembre 2012, 19H42

Cynthia Laflamme / Agence QMI

Trois cents étudiants de l'Université McGill, la vingtième édition des simulations des Nations unies pour les écoles secondaires.



Un millier de jeunes de niveau secondaire du Canada, des États-Unis, des Bahamas, de Trinidad et Tobago et de l'Ouganda sont attendus à l'Hôtel Delta pour participer à ce colloque international sous le thème «Renouveler le passé». «Parce que c'est le 20e anniversaire, on voulait construire sur les expériences du passé», a expliqué Nadia Fentiman, une porte-parole de l'événement. Une session de discussion aura lieu sur la politique américaine, dans laquelle la réélection de Barack Obama devrait être abordée. Les nombreux comités siégeront durant ces quatre jours de colloque s'inspireront du passé pour proposer des solutions d'avenir.

«Pour moi, le Symposium des Nations unies pour les écoles secondaires (SSUNS) m'a influencé dans mon choix de carrière, a expliqué Jessica De Santi, une étudiante à l'Université McGill qui avait participé au SSUNS en 2007 et 2008 et qui participe à l'organisation du colloque. À l'université, je suis étudiante en sciences politiques. Cette semaine, j'ai fait mes applications pour faire du droit international.» Elle est aussi restée en contact avec plusieurs élèves de plusieurs pays. «C'était une des premières opportunités de rencontrer d'autres étudiants et de discuter de toutes sortes de problèmes globaux dont on ne discute pas nécessairement dans les cours.»

Afficher 1 commentaire (Montréal)

Leto Atreides 1 commentaire masqué
Je vais leur en faire une simulation des Nations Unies:
Les plus fort forment le conseil de sécurité qui mènent tout, même s'ils sont souvent à l'origine des conflits en plus d'être les principaux vendeurs d'armes. Quand les faibles se comportent mal entre eux, on les laisse faire. S'ils se comportent mal envers l'un des membres du conseil, on leur tape sur les doigts, sauf s'ils sont des amis de l'un ou plusieurs membres du conseil de sécurité. Dans ce cas, on ne fait rien non plus. Tout le reste, c'est du niaiserie pour passer le temps et justifier son existence.

[11/07/2012 11:43 PM](#)

LE DEVOIR : McGill - La chimie «verte» est la chimie de l'avenir - Science, santé et environnement doivent être des préoccupations constantes – Samedi 03 novembre 2012



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir
Les étudiants aux cycles supérieurs en chimie à McGill ont une occasion d'avoir un impact réel sur les enjeux planétaires.

Jacinthe Leblanc

Il est non seulement possible de passer par la chimie pour résoudre des problèmes concrets du XXIe siècle, mais il est aussi souhaitable de le faire dans une perspective de durabilité et de compatibilité avec l'environnement et la santé. Reconnue mondialement dans le domaine de la chimie verte, l'Université McGill peut compter sur le dynamisme de ses professeurs et de ses étudiants aux deuxième et troisième cycles pour continuer d'innover dans cette matière. Audrey Moores est professeure de chimie à McGill. Elle est l'une des quatre personnes au Département de chimie à avoir l'étiquette « chimie verte » accolée à son sarrau. Pour elle, la chimie verte cherche à résoudre des problèmes concrets comme la pollution, « tout en faisant de la science, avec les mêmes niveaux d'excellence que les autres ». Deux aspects sont liés à ce concept : « S'occuper à rendre la chimie plus compatible avec l'environnement et la santé » et « s'attaquer à des problèmes écologiques bien particuliers et utiliser la chimie pour y répondre », clarifie-t-elle. Bien consciente que beaucoup perçoivent la chimie comme source d'agents polluants, Mme Moores admet volontiers que « des problèmes viennent du fait qu'on a mal géré la chimie. Mais, précise-t-elle, il faut aussi comprendre que, selon les défis que l'humanité a devant elle, cela ne se fera pas sans la chimie. Ce n'est pas possible. »

Les étudiants aux cycles supérieurs en chimie à McGill ont donc une occasion d'avoir un impact réel sur les enjeux planétaires.

Meilleur et moins cher!

À l'Université McGill, le département est spécialisé dans les procédés, soit les moyens d'obtenir un résultat. Autrement dit, il s'agit de « faire de la "meilleure chimie", [d']être capable de fabriquer des matériaux de façon moins coûteuse », indique Mme Moores. Ceux qui se concentrent principalement sur la chimie verte travaillent aussi sur la catalyse, au sens où « on essaie de trouver de nouveaux catalyseurs, c'est-à-dire des matériaux qui vont accélérer les réactions, les rendre plus faciles et plus simples pour qu'on n'ait pas besoin d'utiliser autant de ressources ». Actuellement, la professeure et son équipe expérimentent avec le fer, qui est moins cher et moins toxique, comme solution de remplacement aux métaux lourds dans certains procédés.

Et il est important d'avoir des étudiants aux cycles supérieurs dans le domaine de la chimie verte. Leur présence est absolument essentielle, aux yeux de la professeure, puisque « ce sont eux qui font la recherche derrière » ! Ils en deviennent une partie intégrante. « Pour eux, explique Mme Moores, c'est une exposition très forte à ces problématiques, et, en même temps, ils développent des techniques associées au fait de travailler dans ces conditions-là. Les [cycles supérieurs] sont vraiment un échelon essentiel de cette recherche. »

Un atelier précurseur

Ayant constaté que la quantité de technologies partant du laboratoire vers l'industrie n'était « pas si grande que ça », Audrey Moores et ses collègues ont décidé de bâtir des ponts entre les divers domaines pour voir comment l'information pourrait mieux circuler d'une discipline à l'autre. « Ce n'est pas facile, parce qu'on parle un langage différent. Et on a des temps typiques qui sont différents, souligne Mme Moores. Le temps de la recherche n'est pas du tout le temps du business. On n'a pas de contact les uns avec les autres. » C'est donc pour cette raison, entre autres, que les différents professeurs ont mis sur pied un atelier multidisciplinaire, les 7 et 8 septembre derniers, mettant en contact les étudiants des cycles supérieurs de chimie, d'ingénierie et du programme de MBA. À partir d'un cas réel, ils ont travaillé ensemble et appris à communiquer et à adapter leur dis-

cours pour bien se comprendre. Ce qui leur permet de briser des préjugés et les aide à mieux comprendre « les barrières à l'implantation de la chimie verte dans l'industrie ». Audrey Moores résume ainsi : « Il y a de grosses barrières culturelles, en fait. [...] Et on pense que, parmi la formation des étudiants diplômés, on doit répondre à ce problème et essayer de changer la culture des étudiants. » Voir l'envers du décor aide ces étudiants à « défendre la chimie verte dans le contexte professionnel ». L'atelier multidisciplinaire sur des projets de chimie verte sera à nouveau donné l'année prochaine, étant donné son succès et sa pertinence dans les différents champs d'étude.

La chimie de l'avenir

La chimie verte remplacera un jour la chimie dite traditionnelle, puisqu'elle s'insère dans l'air de son temps et prend en compte la complexité du système. « Intellectuellement, c'est ça qui se passe », soutient la professeure. Toutes les sciences sont d'ailleurs en train de vivre ce virage. Tout est relié et, « dès qu'on touche à quelque chose, ça change tellement d'autres aspects qu'on doit regarder le système global ». La chimie verte devient donc la porte d'entrée de la chimie vers le système complexe.

Dans son travail, Audrey Moores soulève des questions qui sont d'actualité : « Si j'arrête de faire du pétrole et que je passe à la biomasse, qu'est-ce que ça change dans mon industrie chimique ? Comment cela va changer les molécules dont on dispose ? Le prix de ces molécules ? Leur utilisation ? » L'intégration de la chimie verte devient donc nécessaire lorsqu'il est question de transition. « Je pense, conclut la professeure, que c'est la chimie de l'avenir, parce qu'elle se place vraiment au confluent de la science et de la société et qu'elle permet de penser cette transition-là. »

Il est non seulement possible de passer par la chimie pour résoudre des problèmes concrets du XXIe siècle, mais il est aussi souhaitable de le faire dans une perspective de durabilité et de compatibilité avec l'environnement et la santé. Reconnue mondialement dans le domaine de la chimie verte, l'Université McGill peut compter sur le dynamisme de ses professeurs et de ses étudiants aux deuxième et troisième cycles pour continuer d'innover dans cette matière.

Collaboratrice

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Frais de scolarité : Jusqu'à 30 000\$ plus cher pour les étudiants étrangers - Publié le: dimanche 28 octobre 2012, 23H52 | Mise à jour: lundi 29 octobre 2012, 24H00

Agence QMI

L'Université McGill organisait dimanche une journée portes-ouvertes et environ 7000 personnes ont visité le campus de

l'institution qui compte 20 % d'étudiants étrangers.

Pour ceux-ci, le coût des études pourrait exploser. Alors qu'un étudiant québécois paye environ

2400 \$ par année, un étudiant venant de l'extérieur du pays pourrait voir sa facture se multiplier par 1200 % pour atteindre les 30 000 \$.



Ces frais sont comparables à ceux d'une université publique américaine, estime Tania Raggio, agente de recrutement de l'Université McGill.

Les étudiants français sont plus chanceux, puisqu'ils bénéficient des mêmes tarifs que les étudiants québécois, en raison d'un accord entre la France et le Québec.

«Ce qui est très comparatif aussi avec une faculté de gestion de première qualité aux États-Unis», explique-t-elle.

Des étudiants américains viennent d'ailleurs à McGill profiter du faible coût des droits de scolarité.

«C'est considérablement bien mieux que la plupart des écoles aux États-Unis», affirme l'un d'eux.

Quelque 35 000 étudiants sont inscrits à McGill. De ce nombre, 7000 ne sont pas Canadiens.

Afficher 13 commentaires (Montréal)

ViveQuebec 1 commentaire masqué

Un autre raison de parler anglais

[10/30/2012 02:04 PM](#)

libre2012 1 commentaire masqué

17,000 étudiants canadiens de l'Ontario, Alberta etc fréquentent pour 6,000\$ trois universités anglaises au Québec ; il nous en coûte 29,682 \$ par universitaire pour un coût total de 478 millions. En médecine ,soins dentaires les places sont en grande partie prises par des étrangers des canadiens, États-Uniens etc

sur un quota de 121 inscrits en médecine sans exiger la maîtrise du français des canadiens hors-Québec, des étrangers 91 ont quittés une année sans jamais avoir appris quelques mots de français alors qu'on refuse 500 étudiants en médecine dans 3 université de langue française faute de quota. en 10 ans notre déficit aurait été comblé si le nombre de médecins permis à McGill était de 5.6% soit le pourcentage de la minorité anglaone du Québec.

Ce 478 millions pourrait servir aux universités de langue française.

Les francos ontariens ont le même poids numérique que la minorité anglophone au Québec et

Concordia

deux universités bilingues très limités. Pas de fac de médecine ni de dentisterie.

[10/29/2012 10:36 PM](#)

MClement 2 commentaires masqués

Personne ne les forces à venir étudier ici...

[10/29/2012 08:04 PM](#)

libre2012 1 commentaire masqué

ils sauvent 25,000\$ par année et s'achète un diplôme qui est plus coûteux hors-Québec et aux USA et nous impose l'anglais car ils sont unilingues. il suffit de facturer 30,000\$ ils vont se scolariser dans leur État , aux frais de cet État pas à même nos impôts

[10/30/2012 04:19 AM](#)

gabou2e 2 commentaires masqués

Il serait temps d'inclure les frais afférents lorsqu'on parle du coût des études au Québec. À l'UQAM, la facture totale, incluant les droits de scolarité et les frais afférents, totalise près de 3000\$. Il est fort probable que ce total soi plus élevé à l'université McGill.

[10/29/2012 10:20 AM](#)

geoffroy_mb 1 commentaire masqué

Je suis étudiant à McGill, je suis québécois et ma facture monte à près de 5200\$ pour une année. Je travaille malgré mes études et je fais environ 10 000\$ par année. J'habite en appartement parce que je viens de la région. J'ai droit à 2000\$ de PRÊTS par année. Dites-moi comment vivre avec mes 6800\$ restants pour un année.

[10/29/2012 10:59 AM](#)

ouate_de_phoque 3 commentaires masqués

J'espère qu'on leur charge le total!!! Quand on sait qu'un diplôme de médecine coûte près de \$100,000 de plus en Ontario qu'au Québec, et près du double de ça aux USA. Si nos petits casseroleux veulent tout avoir gratisse, faut ben que quelqu'un paye la note...

[10/29/2012 09:27 AM](#)

libre2012 1 commentaire masqué

Nous payons pour former des diplômés, des étudiants étrangers, en médecine en anglais alors qu'on en refuse 500 dans 3 universités de

langue française. En avez-vous assez d'attendre dans les urgences pour ne pas froisser McGill?

[10/30/2012 04:23 AM](#)

libre2012 1 commentaire masqué

Il en coûte 30,000\$ pour étudier à York en Ontario et 35,000\$ pour étudier à Harvard au USA. Pourquoi ne pas facturer aux Canadiens hors-Québec des droits de scolarité de 30'000\$ et aux autres 35'000\$.

[10/29/2012 10:38 PM](#)

phil37 2 commentaires masqués

Très mal poli ce silvershadow sans vocabulaire.

[10/29/2012 08:18 AM](#)

Larue12 1 commentaire masqué

C'est parce qu'il se trouve BS de penser que 3,000\$ est trop cher pour l'université!

[10/29/2012 09:27 AM](#)

silvershadow76 2 commentaires masqués

Ouais pis? Ont le sait ça! Tu n'a rien de neuf à écrire?

[10/29/2012 07:54 AM](#)

libre2012 1 commentaire masqué

30,000\$ par étudiants aux universités anglaises pour les étrangers les canadiens hors-Québec. Ce qu'il nous en coûte au lieu de 6'000\$ actuellement .Nous gaspillons 478\$ millions pour priver les Québécois francophones

[11/03/2012 06:52 PM](#)

Afficher 2 commentaires (Québec)

Gilles Laplante 1 commentaire masqué

Et c'était prêt à raser Montréal pour ne pas payer une augmentation de 82% en 7 ans sur 8% de la valeur.

[10/29/2012 09:51 AM](#)

lawry222 1 commentaire masqué

Si des étudiants étrangers sont près à payer 30 000\$ par année, il n'y a pas de problème là, car eux ou leurs parents n'ont pas payé d'impôt ici. Cela ne veut pas dire d'augmenter indûment les frais de scolarité des étudiants québécois.

Cela veut dire aussi que McGill est bien côté.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Concordia : Des étudiants étrangers accusent l'université de mauvaises pratiques de recrutement - Publié le: mercredi 07 novembre 2012, 17H36 | Mise à jour: mercredi 07 novembre 2012, 17H50



Photo Agence QMI / Archives Université Concordia située au 1515 rue Sainte-Catherine, à Montréal.

Laurent Dionne / Agence QMI

Une poignée d'étudiants, majoritairement chinois, de l'Université Concordia affirment avoir été victimes de pratiques douteuses en matière de recrutements d'étudiants étrangers de la part de leur institution académique.

Ces étudiants se sont rassemblés mercredi devant l'hôtel Sheraton, au centre-ville de Montréal, afin de demander au Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) de lancer une enquête.

Certains d'entre eux ont également livré des témoignages sur leurs expériences avec l'Université Concordia, depuis qu'ils ont fait leur inscription.

Xiao, une étudiante en géographie, affirme avoir payé des frais de 800 \$, qu'on lui aurait dit obligatoires, pour des services de réception à l'aéroport et pour avoir accès à un site web. Des frais qu'elle juge toutefois non essentiels.

«Ce n'était pas un service de accompagnement (de l'aéroport), ils n'ont fait que me donner les directions (...) Le site web est un site audio, ce qui est gratuit pour Concordia et ses étudiants», a déploré la jeune femme.

Une autre étudiante affirme qu'elle s'est fait expulser de sa maison d'accueil parce que la propriétaire l'accusait de lui avoir volé du matériel de cuisine.

Pas de crise

La directrice des communications de l'Université Concordia, Christine Mota, affirme qu'il n'existe aucune crise entre l'établissement et ses étudiants étrangers.

Après avoir entendu parler de ces histoires pour la première fois récemment, une enquête a été lancée par l'Université et un courriel a été envoyé aux 5200 étudiants étrangers en leur demandant de faire part de leurs problèmes s'ils en avaient.

«Nous n'avons reçu qu'une seule réponse et peut-être deux ou trois quelques jours plus tard. Je peux les compter sur les doigts d'une main», a indiqué Mme Mota.

L'institution a tout de même décidé de modifier sa procédure et traduira désormais en mandarin les documents envoyés aux étudiants chinois avant leur arrivée.

Afficher 1 commentaire (Québec)

mimi37 1 commentaire masqué

Au Qc, en plus de la classe moyenne, ce sont les étudiants étrangers qui payent pour la 'pseudo gratuité' semble-t-il .. Vive le Qc liiiiiiiiiibre! :-O)

[11/08/2012 06:42 AM](#)

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Éducation | Concordia : Un salaire « standard » - Le recteur de Concordia, Alan Shepard, défend son luxueux contrat d'embauche de 2 M\$ - Publié le: vendredi 26 octobre 2012, 19H15 | Mise à jour: vendredi 26 octobre 2012, 19H21





Photo le journal de Montréal Sarah-Maude Lefebvre

Le nouveau recteur de Concordia, Alan Shepard, affirme que son administration est «rigoureuse» et que les «problèmes avec le gouvernement sont derrière».

Sarah-Maude Lefebvre

Alors qu'il s'apprête à demander davantage d'argent pour son université, le nouveau recteur de Concordia affirme qu'il mérite amplement les quelque deux millions de dollars qu'il touchera pendant ses cinq années de mandat.

Le Journal révélait récemment que le recteur Alan Shepard s'est vu offrir un luxueux contrat par l'université, lors de son entrée en fonction en août dernier.

Outre son salaire de 357 000 \$, Alan Shepard reçoit une allocation de 50 400 \$ par année pour sa résidence.

Concordia offre également un montant de 1 200 \$ par mois à M. Shepard pour l'achat ou la location d'une voiture, et prend en charge toutes les dépenses reliées à son utilisation, y compris les réparations et les assurances.

Divers (Recherche,)

« Je suis payé raisonnablement »

Au cours des dernières années, l'administration de l'université a été éclaboussée à plusieurs reprises du fait de la rémunération de ses dirigeants.

«Je ne veux pas parler du passé. Mais je peux dire que je suis payé raisonnablement pour mon travail, d'autant plus que je cumule plus de 25 ans d'expérience», a affirmé Alan Shepard lors d'une entrevue accordée au Journal.

«Le salaire et les bénéfices que je touche sont standards pour un leader d'une grande université. Je reçois une allocation pour ma résidence, car je vais recevoir beaucoup de gens de la communauté. Il y avait un temps, maintenant révolu, où on donnait une maison au recteur.»

Respect du contribuable

M. Shepard trouve «malheureux» que l'université ait reçu l'an dernier une pénalité de 2 M\$ du ministère de l'Éducation en lien avec de généreuses primes de départ versées à cinq dirigeants. «Mais je continue de croire que l'université est bien gérée. Nous sommes respectueux envers les contribuables qui contribuent au financement de l'université. Concordia redonne beaucoup à la communauté», assure-t-il.

Alors que l'université demande au gouvernement d'augmenter son financement, Alan Shepard n'entend pas, pour le moment, diminuer la rémunération ou les avantages de la haute direction de Concordia.

«C'est une piste que nous pourrions explorer», dit celui qui promet d'apprendre le français d'ici un an.

Afficher 64 commentaires (Montréal)

« Tout le monde se serre la ceinture » : Le recteur compte demander plus d'argent pour Concordia

Arguant que l'université doit «se serrer la ceinture», le recteur de Con-

cordia compte demander au ministre de l'Enseignement supérieur d'augmenter le financement de son établissement.

«En ces temps difficiles, tout le monde se serre la ceinture. Tout le monde est prudent quant à l'argent des contribuables», affirme Alan Shepard.

À l'instar d'autres universités, Concordia compte bien profiter du Sommet organisé par le ministre de l'Enseignement - supérieur pour quémander davantage d'argent.

«Toutes les universités luttent pour leur financement. Nos budgets sont équilibrés, mais on fait beaucoup d'insatisfaits. On doit renoncer à plusieurs projets», - affirme Alan Shepard.

Des efforts à faire

«Si on veut un réseau universitaire fort, il faut un financement approprié, qui tient compte de l'inflation, du coût de nos équipements spécialisés et des rénovations nombreuses qu'il y a à faire dans les universités», insiste M. Shepard.

Alors que les associations étudiantes affirment que les universités ne sont pas sous-financées, mais plutôt mal gérées, le recteur de Concordia insiste sur la nécessité de tenir un débat «respectueux».

«Il faut entendre les points de vue de tout le monde et établir une relation entre le contribuable, l'étudiant et l'université. Nous savons que nous avons des efforts à faire de notre côté, et nous en faisons déjà beaucoup.»

- Les universités québécoises chiffrant à 620 M\$ leur sous-financement.

LE DEVOIR : Institut de recherches cliniques de Montréal - «Notre seul critère, c'est l'excellence» - L'IRCM accueille chaque année 150 étudiants - Samedi 03 novembre 2012



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir

Les chercheurs de l'Institut de recherches cliniques de Montréal excellent en recherche fondamentale, secteur qui demeure à l'avant-scène de l'innovation.

Hélène Roulot-Ganzmann

À l'IRCM, une centaine d'étudiants préparent leur maîtrise ou leur doctorat, principalement des Québécois, quand une cinquantaine d'autres arrivent de toute la planète pour parfaire leur

formation dans le cadre d'un postdoc. Ces étudiants, triés sur le volet, disposent des technologies les plus avancées et des meilleurs professeurs et chercheurs au monde dans le domaine de la recherche clinique.

L'IRCM souffle cette année ses 45 bougies. Cela fait 45 ans, en 1967, donc, que le docteur Jacques Genest, fraîchement rentré de l'Institut Rockefeller de New York, décida de mettre en place au Québec le même type de structure. «L'idée révolutionnaire à l'époque, qui existait dans quelques universités américaines seulement, était d'étudier les mécanismes de la maladie en faisant travailler ensemble, dans un même bâtiment, des chercheurs et des cliniciens. C'est un modèle que le Dr Genest avait vu ailleurs en action et qu'il a voulu implanter ici, au Québec, explique Tarik Möryö, l'actuel président et directeur scientifique de l'institut. Il a voulu créer un endroit où les cliniciens, d'un côté, les chercheurs fondamentaux, de l'autre, puissent se rencontrer et faire avancer la recherche pour découvrir des mécanismes et développer des thérapies. Bien sûr, ce sont des cliniciens qui ont un intérêt pour la recherche et des fondamentaux qui, eux, s'intéressent à la mise en pratique de leurs découvertes. C'est notre défi : les avancées scientifiques que nous faisons en laboratoire ne servent à rien si elles ne sont pas traduites sur le plan clinique pour soigner des maladies. Ce sont deux cultures très différentes qui se rapprochent pour trouver de meilleures solutions.»

Une première en Francophonie

Une grande première dans le monde francophone de l'époque. Un concept qui reste le même 45 ans plus tard, même si l'institut a beaucoup évolué pour rester toujours à l'avant-garde de la recherche clinique.

Quatre missions : comprendre les causes des maladies, découvrir des outils diagnostiques et des moyens de prévention et de traitement, former une relève scientifique de haut niveau et contribuer au développement socioéconomique du Québec en favorisant l'exploitation des découvertes. Cinq axes de recherche : biologie intégrative des systèmes et chimie médicinale, cancer, immunité et infections virales, maladies cardiovasculaires et métaboliques, neurobiologie et développement. Trente-six laboratoires. Et une clinique externe qui reçoit au-delà de 20 000 visites par an.

Avec l'UdM et McGill

L'IRCM est affilié à l'Université de Montréal, mais est également associé à l'Université McGill, du fait de sa proximité géographique et des liens qu'entretenait Jacques Genest avec cette dernière. Ainsi, environ 70 % des étudiants viennent de l'UdM et 30 % de McGill. Durant leur scolarité, chacun dépend encore de son université d'origine. Même chose concernant le diplôme qui leur sera remis à la fin de leurs études.

Cette affiliation à l'Université de Montréal permet à l'institut et aux chercheurs de transmettre un enseignement et de diriger des thèses. Ainsi, une centaine d'étudiants fréquentent l'IRCM chaque

année pour préparer leur maîtrise ou leur doctorat. Tous sont détenteurs d'un baccalauréat en biochimie, sciences biomédicales, immunologie ou un autre domaine lié à la médecine. « Nous attirons en revanche peu de futurs médecins, regrette M. Möröy. Ceux-là n'ont pas à réaliser de thèse et ils ont leur résidence à faire. La recherche n'est donc pas une priorité dans leur formation. Nous en avons un ou deux dans nos laboratoires, mais c'est insuffisant. Il s'agit là d'un de nos grands défis si nous voulons maintenir notre concept de recherche translationnelle. Mais j'ai bien l'impression qu'il y a moins de jeunes cliniciens qui s'intéressent à la recherche qu'auparavant. »

Pour avoir l'honneur de poursuivre ses études au sein de l'IRCM, il faut présenter un très bon dossier. Les bacheliers sont triés sur le volet... et la plupart d'entre eux ont de telles aptitudes qu'ils ne font qu'une seule année de maîtrise et se voient dispensés de rédiger un mémoire pour entamer directement leur thèse de doctorat. Ainsi, dès le printemps prochain, l'IRCM propose-

ra à ses étudiants une maîtrise en un an. « Ça reviendra au même, sauf que l'étudiant le saura dès le départ, explique Tarik Möröy. Durant cette maîtrise accélérée, il opérera une rotation dans plusieurs laboratoires, au moins deux. Ça lui permettra d'avoir une idée de celui dans lequel il aura envie d'aller pour préparer sa thèse, qui, elle, peut durer jusqu'à sept ans. La plupart obtiennent cependant leur doctorat en quatre à cinq ans. »

Aide financière assurée

Les étudiants disposent tous d'une bourse pour poursuivre leur formation dans les meilleures conditions. Des étudiants qui pourront ensuite poursuivre en postdoc ailleurs, souvent à l'étranger, afin de se confronter à une autre culture scientifique. Ou postuler dans l'industrie pharmaceutique, dans l'enseignement secondaire ou collégial, dans les hôpitaux ou en entreprise pour valoriser des résultats de recherche, dans le journalisme scientifique, etc. De son côté, l'IRCM reçoit une cinquantaine de stagiaires en postdoc en provenance du monde entier, qui demeurent

là pendant trois ans environ, avant de repartir vers d'autres horizons.

Quant au recrutement à l'IRCM, il se fait au niveau mondial, et parmi les meilleurs. « L'une de nos missions est de faire venir ou revenir les grands chercheurs au Québec, précise Tarik Möröy. Les chercheurs d'élite tout autour de la planète. Il y a des Québécois en majorité, bien sûr, mais moi-même je suis allemand et j'ai des collègues belges, états-uniens, français, etc. Parfois, nous recrutons parmi nos anciens doctorants après qu'ils sont allés faire leur postdoc ailleurs. Notre seul critère, c'est l'excellence. » Une excellence qui paie, puisque, tout au long de son histoire, l'IRCM a fait des découvertes fondamentales, notamment dans le domaine des cellules souches de moelle osseuse, en immunologie, dans le traitement du cholestérol, de l'hypertension, pour n'en citer que quelques-unes.

Renseignements : <http://www.ircm.qc.ca>

Collaboratrice

LE DEVOIR : ÉTS - Le doctorat en génie s'inscrit dans une vision industrielle - «Les études de nos étudiants diffèrent de celles des étudiants des autres facultés de génie» - Samedi 03 novembre 2012



Photo : Olivier Zuida

La fer de lance de l'École de technologie supérieure repose actuellement sur la recherche appliquée, pour laquelle des alliances ont été tissées avec le milieu industriel.

Réginald Harvey

Il y a quelque 1350 étudiants de l'École de technologie supérieure (ÉTS) qui sont inscrits aux 2e et 3e cycles : environ 375 d'entre eux sont en quête de l'obtention d'un doctorat. À tous les niveaux d'enseignement, cet établissement privilégie une formation tournée vers les réalités industrielles.

L'offre de doctorats en génie, dont la direction a été confiée à Robert Sabourin, qui est également professeur de génie en production automatisée, est de même nature que pour tout doctorat ou maîtrise. « La formule que nous avons retenue est celle de deux cours optionnels obligatoires : en vertu de celle-ci, l'étudiant, en fonction de son programme d'études et selon la recommandation de son directeur de thèse, choisit deux cours en vue de parfaire ses connaissances, ce qui lui servira à réaliser son projet de recherche. »

Il dégage le caractère distinctif de l'ÉTS, qui prend forme dès le baccalauréat : « Dans le programme, il y a un examen doctoral, ce qui suppose un exercice d'apprentissage qui s'échelonne sur une année. C'est en partie ce qui nous distingue par rapport à d'autres facultés, dans le sens que, il ne faut pas se le cacher, on offre un doctorat en génie se situant dans les sciences appliquées ; alors, ici, la mission de l'école, c'est le génie mis au service de

l'industrie, et je pense que tout le monde vise le même objectif pour y arriver. Toutefois, à l'ÉTS, par la nature même de la clientèle que nous avons au premier cycle, qui fait en sorte que les gens possèdent déjà une formation de technicien, il s'ensuit que cela leur donne une saveur qui fait que les études de nos étudiants diffèrent de celles des étudiants des autres facultés de génie. »

En route vers le doctorat

Il apporte certaines précisions : « À ce niveau, on se distingue vraiment par des enseignements qui se déroulent systématiquement dans le cadre des laboratoires, ce qui rend la démarche pratique très prépondérante. Au doctorat, on favorise les projets en industrie, mais, sur le plan de la formation elle-même, elle se traduit par une distinction en matière d'encadrement ; très tôt, il y a un processus dans ce sens-là qui est enclenché et il en découle rapidement que, dès le deuxième trimestre, l'étudiant doit définir avec son directeur de thèse son sujet de recherche ; de mon côté, j'organise un séminaire en fin de session où chaque étudiant doit présenter, durant 15 ou 20 minutes, celui-ci à tous ses collègues inscrits dans le même cheminement. » Professeur et directeur effectuent par conséquent une première évaluation au début même de la thèse ; par la suite, un comité d'évaluation est formé qui sera chargé de piloter les deux étapes suivantes.

À la fin de cette période, l'étudiant est encore une fois soumis à d'autres tests : « Il passe un examen contrôlé d'une durée de trois heures et il doit préparer une dissertation sur une période de 17 jours, ce qui sert à vérifier les différents aspects de son évolution par rapport à son programme d'études. »

Les chaires font la différence

L'ÉTS se démarque au doctorat par le caractère appliqué des travaux effectués par ses étudiants, qui empruntent deux profils. Le directeur fait le point : « Le programme de recherche appliquée est un classique et il est essentiellement orienté sur la recherche. Celui portant sur l'innovation industrielle relève davantage de la gestion de l'innovation et, actuellement, il n'est pas très populaire, puisqu'il compte tout au plus de trois à cinq étudiants. C'est le premier profil qui est

prépondérant, dans lequel on compte environ 360 étudiants. »

La formation en innovation cible une clientèle plus restreinte : « On s'adresse à des gens qui ont déjà un poste en industrie et qui sont appelés à parfaire leurs connaissances. On va reformuler ce programme-là pour l'actualiser, de manière à favoriser davantage les étudiants qui se trouvent dans notre programme de deuxième cycle ou de la maîtrise en gestion de l'innovation ; c'est là une des priorités de l'école dans les années à venir. »

Le fer de lance de l'ÉTS repose donc actuellement sur la recherche appliquée, pour laquelle des alliances ont été tissées avec le milieu industriel : « C'est bien le cas, comme le montre le site web de l'école. On y voit bien qu'on a au total 20 chaires de recherche ; parmi celles-ci, ce qui nous distingue des autres facultés de génie, c'est qu'on a des chaires industrielles qui travaillent vraiment, j'oserais dire " par définition ", en partenariat avec l'industrie. On a aussi des chaires de recherche du Canada et, dans ce cas, il importe qu'il y ait des retombées dans le secteur industriel. De plus, on a innové avec la présence de chaires institutionnelles. »

Dès le premier cycle

L'ÉTS se signale à tous les niveaux d'enseignement par le rapprochement avec les activités industrielles qui la caractérise véritablement, comme le confirme Robert Sabourin : « Tout cela est teinté historiquement par le premier cycle, qui a toujours été un programme coopératif comportant trois stages obligatoires en industrie, ce qui se reflète sur les projets qui sont définis au deuxième cycle et ce qui a de plus des répercussions sur le troisième. »

Il cerne la mission première de l'école : « C'est bel et bien le génie pour l'industrie, ce qui date de sa fondation même. Je dirais que, essentiellement, la préoccupation de l'administration et des quelque 150 professeurs, c'est vraiment le partenariat avec le milieu industriel dans les différentes disciplines qui recouvrent pas mal tout le spectre du génie : il y a les départements du génie de la construction, du génie mécanique et électrique, du génie logiciel, de même que celui des technologies de l'information et de la production automatisée. »

Collaborateur

LE DEVOIR : Agence universitaire de la francophonie - «La mobilité des étudiants et des chercheurs est au centre de notre activité» - L'AUF distribue annuellement près de 3000 bourses d'études – Samedi 03 novembre 2012



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir
L'agence veut s'assurer que les étudiants reviennent dans leur pays avec une formation qui leur permet d'être vite embauchés et d'avoir un rôle comme acteurs du développement de leur pays.
Marie-Hélène Alarie

L'Agence universitaire de la Francophonie est présente sur tous les continents, dans 98 pays. Cette présence mondiale permet à des milliers d'étudiants d'obtenir des bourses afin de parfaire leur parcours universitaire. Petit tour de ce vaste organisme en compagnie de Pierre Noreau.

Pierre Noreau est le vice-recteur à la programmation et au développement de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), ainsi que le directeur du Bureau des Amériques. Quand on lui demande de préciser le rôle exact de l'AUF, il affirme : « C'est un regroupement, une association d'universités qui actuellement regroupe 790 établissements dans 98 pays. Ces établissements sont tous francophones, sinon ils utilisent particulièrement le français, et leur activité scientifique ou universitaire est suffisamment importante pour qu'ils puissent se joindre à l'agence. » L'essentiel des activités et des objectifs de l'AUF tourne autour de la coopération entre les universités du Nord et du Sud. Le but visé est que, dans les milieux universitaires, et cela, peu importe leur localisation géographique, on favorise le renforcement des établissements universitaires, l'enrichissement des programmes, la multiplication des offres de formation ainsi que le développement de la recherche et de la coopération scientifique entre les chercheurs du Nord et du Sud.

Mobilité

« La mobilité des étudiants et également la mobilité des chercheurs sont au centre de notre activité », explique Pierre Noreau. Cette mobilité est possible grâce à des bourses. Ce qui est important, c'est ce que font les étudiants qui voyagent : ils vont vers d'autres pays et peuvent avoir alors accès à des formations qui ne sont pas présentes dans leur propre pays ou encore à des expériences scientifiques ayant lieu dans un contexte culturel et intellectuel qui enrichit leur formation.

Ces bourses servent généralement à la mobilité des étudiants du Sud : « On parle ici d'un Sud étendu, on parle également de l'Europe de l'Est et centrale et de l'Amérique latine. On continue à dire " le Sud " parce que, longtemps, on a été présent en Afrique et en Asie du Sud-Ouest, notre Sud s'est considérablement élargi », précise Pierre Noreau. Le but de l'AUF est de permettre aux étudiants de ces pays, dont les structures universitaires sont parfois fragiles, en émergence ou en croissance, de terminer leur formation, souvent au niveau de la maîtrise, mais plus souvent encore au niveau du doctorat. Cette formation est souvent difficile à obtenir dans leur pays.

Financement

Le financement de ces bourses passe par le budget de l'AUF. « Ce dont on s'assure, c'est que les étudiants aient les moyens de vivre d'une façon correcte dans les pays où ils poursuivent leur formation. Les bourses sont établies à partir de barèmes qui varient en fonction des pays. Pour l'essentiel, ce système ressemble au système de prêts et bourses québécois », explique Pierre Noreau. Chaque année, l'AUF distribue autour de 1600 à 1700 bourses à des étudiants qui voyagent, et on réserve 1200 bourses qui sont offertes à des étudiants qui suivent une formation à distance.

Ces formations à distance représentent peut-être la solution de l'avenir : « Ces bourses ont été créées pour des étudiants qui n'auraient pas la disponibilité nécessaire pour, par exemple, passer huit mois à l'étranger. Ceux-ci préfèrent la formation à distance », ajoute Pierre Noreau. L'AUF offre près de 80 formations au niveau de la maîtrise, qui toutes peuvent mener à un di-

plôme. L'avantage n'est pas seulement d'aller chercher une formation à l'étranger, mais c'est aussi d'aller à la rencontre d'une autre tradition universitaire qui vient enrichir l'expérience de ces étudiants. C'est vrai quand on parle de déplacement, mais c'est aussi vrai pour la formation à distance.

Interventions locales

De plus en plus, l'AUF cible des étudiants de type particulier : ils sont déjà professeurs dans leur pays, mais ils n'ont pas eu la possibilité de terminer leur doctorat ou même de l'entreprendre. « On favorise cette approche afin que les étudiants soient à jour dans leur domaine et ainsi puissent participer aux réseaux de recherche internationaux », dira M. Noreau.

L'AUF est présente dans tous les secteurs. Toutefois, l'agence a des préoccupations particulières pour les secteurs qui sont liés aux besoins des sociétés dans lesquelles les étudiants se trouvent : « Par exemple, c'est facile, dans plusieurs pays du Sud, de se former en lettres, beaucoup d'étudiants sont dans ce domaine et pas suffisamment dans les secteurs de la santé ou des sciences sociales, ou de l'ingénierie. Ce sont des secteurs où les besoins sont extraordinaires, mais où les offres de formation ne sont pas toujours au rendez-vous. » De cette façon, on peut à la fois s'assurer que les étudiants reviennent dans leur pays avec une formation qui leur permet d'être vite embauchés et aussi d'avoir un rôle structurant comme acteurs du développement de leur pays.

L'AUF tente maintenant d'établir des relations stables avec les universités participantes. On a un peu changé les façons de faire, contrairement à une époque où on privilégiait les projets individuels de chacun des étudiants. « Aujourd'hui, nos étudiants proviennent d'universités précises et vont vers une université précise, là où on sait qu'ils seront accueillis par des professeurs qui se connaissent d'une université à l'autre, parce que des liens y ont été tissés depuis longtemps entre les départements et les facultés. »

Ainsi, la roue tourne, puisque les étudiants contribuent eux aussi à renforcer la collaboration et la stabilisation des relations entre les universités.

Collaboratrice

LE DEVOIR : Selon le scientifique en chef - «C'est important d'avoir de la recherche qui ne soit pas dirigée» - Plus de 1200 projets de recherche ont été financés en 2011-2012 – Samedi 27 octobre 2012



Photo : Fonds de recherche du Québec
Le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion
Thierry Haroun

Les trois fonds de recherche subventionnaires du Québec ont été fédérés l'an dernier sous le nom du Fonds de recherche du Québec. Pourquoi ? Le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, a répondu à cette question et à bien d'autres entourant les enjeux et les défis de la recherche québécoise.

Ainsi, le Fonds de recherche du Québec -Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec -Santé et le Fonds de recherche du Québec -Société et culture sont les trois fonds qui ont été rassemblés sous l'égide du Fonds de recherche du Québec, sanctionné le 1er juillet 2011 par le gouvernement libéral de Jean Charest. L'idée de fédérer ces fonds n'est pas sans motifs, fait valoir le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion.

«Il faut d'abord préciser que les trois fonds maintiennent leur mission respective dans leur appui à la recherche, à la formation des chercheurs, etc. Maintenant, l'un des objectifs derrière la décision de fédérer un peu tout ça est de nous rendre le plus concurrentiel possible à

l'échelle nationale, afin que nos chercheurs puissent aller chercher le maximum de subventions issues des fonds de recherche fédéraux, soit l'Institut de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherche en sciences humaines. »

Dans les faits, rappelle M. Quirion, « depuis quelques années, on stagne [sur le plan des subventions]. Et, dans certains cas, je vous dirais qu'on a connu une baisse en pourcentage quant aux subventions qu'on reçoit du gouvernement fédéral. » Par ailleurs, le fait de nommer un scientifique en chef du Québec est l'autre objectif qui a motivé la fédération des trois fonds de recherche de la province. Selon M. Quirion, son titre « vient donner une visibilité internationale » au secteur de la recherche québécoise. Il ajoute qu'Israël a été l'un des premiers pays à créer un tel poste, puis d'autres pays ont fait de même, comme la Grande-Bretagne et l'Australie.

Une approche intersectorielle

Enfin, favoriser une approche dite intersectorielle est le troisième mobile derrière la fédération des fonds de recherche. Qu'en est-il ? « L'idée ici est de stimuler les collaborations entre experts qui proviennent de milieux assez différents, afin de mieux comprendre les défis de la société moderne », note Rémi Quirion. Le vieillissement de la population, par exemple, est un enjeu important de notre société. Il y a des problèmes qui lui sont liés, comme les maladies chroniques (le diabète, l'hypertension et certaines formes de cancer). Ainsi, dans le cadre de projets intersectoriels, on est en train de développer une thématique dénommée « Vieillir en santé », qui vise notamment à ce que les gens demeurent chez eux en ayant la possibilité d'utiliser la domotique, soit l'ensemble des techniques et des études tendant à intégrer à l'habitat tous les automatismes en matière de sécurité, de gestion de l'énergie, des communications, etc., selon Le Petit Larousse.

« Donc, poursuit le scientifique en chef, il s'agit de voir comment on peut utiliser cela pour améliorer la qualité de vie des gens qui sont à domicile. Et, pour cela, on cherche des ingénieurs, des physiciens et ainsi de suite. »

International

Le volet touchant l'aspect international de la recherche québécoise s'est glissé une seconde fois dans notre entretien avec Rémi Quirion. « La présence du Québec à l'échelle internationale est

très importante pour le gouvernement. Donc, afin d'augmenter notre visibilité à l'étranger, nous encourageons des partenariats avec d'autres pays. Nous avons d'ailleurs établi deux initiatives en ce sens, notamment avec la France. Nous travaillons sur des projets de recherche favorisant la collaboration d'équipes québécoises avec des équipes françaises du Centre national de recherche scientifique, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ou encore de l'Agence nationale de recherche. Ces collaborations se font dans le domaine du vieillissement et sur la maladie d'Alzheimer. Et ces partenariats nous permettent d'avoir une porte d'entrée avec la communauté européenne pour éventuellement faire partie des grands réseaux européens. » Comment la recherche québécoise est-elle perçue sur l'échiquier mondial ? « En fait, tout dépend des domaines. Mais il y a certains de nos domaines qui sont connus pour leur longue tradition, je pense aux neurosciences ou à la cardiologie. Nous sommes aussi réputés dans les secteurs des arts visuels et de la création. Les étudiants québécois qui sont à la maîtrise ou au doctorat sont considérés comme très bien formés. Ce qui fait qu'ils sont très bien reçus au postdoctorat en France ou ailleurs », juge M. Quirion.

Indépendance préservée

Une dernière chose : si le financement demeure un enjeu « critique » pour la recherche en général, rappelle avec raison Rémi Quirion, l'indépendance de la recherche doit continuer d'être préservée. « Il est certain que la liberté de recherche est importante. C'est important d'avoir de la recherche qui ne soit pas dirigée, ce que les trois fonds [de recherche] appuient en grande majorité : de 75 % à 80 % des subventions vont vers des recherches qui ne sont pas dirigées. Il faut certes poursuivre cette approche, mais en même temps nous vivons dans notre société. Il faut être près d'une certaine réalité de cette société. En cela, il nous faut essayer de combiner les deux », soit la recherche dirigée et la recherche qui ne l'est pas.

On notera que, pour l'année 2011-2012, les trois fonds de recherche du Québec ont pu compter sur un budget total de 203,8 millions de dollars, qui a ainsi financé plus de 1200 projets de recherche et accordé 3296 bourses d'études destinées à la relève, entre autres.

Collaborateur

LE DEVOIR : Condition autochtone - Il y a grogne au Nunavut - «On est très souvent obligé de faire le travail pour Statistique Canada» - Samedi 27 octobre 2012



Photo : Chaire de recherche du Canada
Le titulaire de la Chaire de recherche du Canada, Gérard Duhaime,
cherche à comprendre comment il se fait que les autochtones vivant dans
des petits villages éloignés tiennent tout de même à y rester, malgré les

mauvaises conditions de vie qu'on y retrouve, en parlant aux gens de leur vie sociale, de ce qui les unit avec les autres et des liens qu'ils ont avec la Terre.

Thierry Haroun

La Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée de l'Université Laval traite d'enjeux qui touchent directement les autochtones dans leur vie quotidienne, telles la pauvreté et l'exclusion sociale. Conversation avec son titulaire, Gérard Duhaime.

Le programme scientifique de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée s'articule notamment autour de deux enjeux majeurs du développement humain dans les sociétés autochtones de l'Arctique, soit les disparités régionales et les inégalités sociales ainsi que la pauvreté. Justement, nous avons joint son titulaire, le chercheur Gérard Duhaime, quelques minutes avant son départ vers l'Arctique pour une mission toute particulière.

« Je quitte pour le Nunavik. Je vais visiter cinq villages, en commençant par la baie d'Hudson, pour finir dans la baie d'Ungava. [Avec un collègue], nous allons faire un suivi d'échantillonnage qui porte sur les prix à la consommation. Nous avons amorcé ce projet il y a 18 mois. On compte par ailleurs faire une autre cueillette de données en janvier ou en février prochains. Les prix des produits dans ces régions sont beaucoup plus élevés. Vous savez, il y a eu des manifestations l'été dernier dans les rues de plusieurs villages du Nunavut. Les gens protestaient contre les prix élevés. »



Une nouvelle politique du gouvernement fédéral est à l'origine des protestations, fait valoir Gérard Duhaime. « Autrefois, il y avait une politique fédérale qui subventionnait le transport des produits qu'on pouvait trouver dans les magasins. Mais la nouvelle politique subventionnaire se limite à certains aliments. En fait, elle prescrit une liste d'aliments considérés comme bons pour la santé. Or tout ce qui n'est pas considéré comme un produit alimentaire et tout aliment non périssable ne sont plus subventionnés. On craint ainsi une hausse des prix de certains produits », ajoute le chercheur, dont la chaire de recherche est affiliée au Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones, à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et au Département de sociologie de cette même université.

Modernité et économie

Qu'en est-il plus largement des travaux et des axes de recherche prioritaires de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone, qui a été créée en 2002 ? « On travaille principalement sur l'aspect de la modernité des autochtones et sur leurs conditions socioéconomiques qui viennent avec cette modernité. En ce moment, on porte une attention particulière à la pauvreté et on tente de résoudre certaines énigmes, je vous dirais. »

C'est-à-dire ? « Par exemple, on a longtemps cherché à comprendre comment il se faisait que les autochtones vivant dans les petits villages éloignés tiennent tout de même à y rester, malgré les mauvaises conditions de vie qu'on y retrouve. On a trouvé les réponses à ces questions en parlant aux gens de leur vie sociale, de ce qui les unit avec les autres et des liens qu'ils ont avec la Terre. »

Et les réponses ? « C'est leur place ! C'est leur monde et ce sont leurs ressources, insiste M. Duhaime. C'est là où ils se sentent bien, malgré les conditions de vie qui laissent à désirer et les revenus qui sont plus bas que la moyenne nationale et malgré les prix à la consommation qui sont

beaucoup plus élevés. En fait, ce qu'ils nous disent, c'est qu'ils se sentiraient beaucoup plus démunis dans les grandes métropoles. À partir du moment où on grandit dans ce milieu-là, on a un capital social sur lequel on peut s'appuyer, alors que, après un déménagement dans les grands centres, tout est à refaire. »

Territoire et autres données

Les travaux conduits par la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée couvrent tout le Canada, précise Gérard Duhaime. « On vient de terminer un projet sur les conditions de vie des Naskapis et des Innus dans la région de Schefferville. Et nous conduisons actuellement une étude comparative concernant cinq communautés amérindiennes situées dans le Haut Saint-Maurice, en Nouvelle-Écosse, dans le nord de l'Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. »

Cela dit, le chercheur laisse entendre, en fin d'entrevue, que l'un des défis auxquels son équipe est confrontée concerne la disponibilité des données. « La question des données [portant sur les autochtones] est toujours une contrainte, c'est toujours une difficulté qu'on rencontre dans le cadre de nos travaux. Nous ne faisons pas d'études à caractère anthropologique. Nous travaillons beaucoup avec des statistiques socioéconomiques, et, à ce titre, la couverture sur le plan de la statistique laisse à désirer. C'est pour cette raison que nous avons mis sur pied des bases de données qui couvrent l'Arctique circumpolaire et le Nunavik. » Ces bases de données s'appellent ArcticStat et Nunivaat.

« Je vous donne un exemple, précise le chercheur. Quand, entre autres, Statistique Canada fait une enquête sur les finances des consommateurs, on ne retrouve pas d'échantillonnage portant sur le Nord. Alors, quand on est aux prises avec ce genre de questions, on est très souvent obligé de faire le travail pour Statistique Canada. Voilà un exemple qui ralentit beaucoup la recherche. »

Collaborateur

intégrante de l'identité autochtone, au même niveau que les autres droits fondamentaux comme la langue et la culture. On reconnaît de plus en plus le droit au territoire comme un droit fondamental des peuples autochtone et on a même décidé que la perte du territoire pourrait mener inévitablement à l'éradication d'un peuple autochtone.

Donc, quand on parle de pauvreté et de conditions de vie inacceptables (bien des villages autochtones n'ont pas d'eau courante ni eau potable), on ne peut non plus parler de quitter ces villages pour aller vivre en ville ou dans d'autres endroits moins pauvres, ou encore là où il y a des emplois, car cela équivaut dans bien des cas à la perte d'identité, de langue, de cul-

ture et de traditions. L'expérience démontre d'ailleurs que cette perte d'identité est souvent bien visible chez certains autochtones qui vivent aussi dans la pauvreté dans les villes (comme le Downtown Eastside de Vancouver) et qui n'ont plus accès à leur territoire.

Ceci dit, il ne faut pas généraliser et bien des autochtones décident d'aller vivre et travailler en ville dans un but professionnel et vivent très bien mais ces gens sont généralement très conscients des risques qu'ils courent de perte d'identité et font de très grands efforts pour garder les liens avec leurs familles et le territoire de leur peuple afin de conserver cette identité qui leur est si chère.

Vos réactions (1)

Pierre Rousseau - Inscrit, 27 octobre 2012 11 h 18

Le territoire

On se demande pourquoi les autochtones restent dans leurs villages malgré la pauvreté et « l'isolement »? La réponse s'élabore maintenant au niveau international, entre autre suite à la Déclaration des NU sur les droits des peuples autochtones mais aussi suite à une jurisprudence de plus en plus abondante des systèmes juridiques nationaux en Amérique latine et internationaux, en particulier de la Commission et de la Cour inter-américaine des droits de l'Homme.

L'attachement des peuples autochtones à leur territoire vient du fait que le territoire fait partie

LE DEVOIR : ESG UQAM et Polytechnique - Tout savoir de la vie d'un t-shirt en coton - Samedi 27 octobre 2012



Photo : Agence France-Presse

La chaire scrute à chaque étape les différents enjeux d'un produit, le t-shirt par exemple.

Benoit Rose

Les conséquences écologiques de la consommation mondiale sont au cœur des préoccupations actuelles. Les gouvernements et les industriels sont sommés de prendre un virage vert, afin que l'humanité en arrive à un développement qui soit vraiment soutenable. C'est dans ce contexte que se rend utile la nouvelle Chaire internationale sur le cycle de vie, qui analyse l'impact global de nos produits et services, « du berceau au tombeau ». Rencontre avec l'un de ses titulaires.

La Chaire internationale sur le cycle de vie est toute jeune : elle a été lancée le 18 avril dernier,

à Polytechnique Montréal. Toutefois, elle poursuit les travaux amorcés par la Chaire internationale sur l'analyse du cycle de vie (2007-2011), qui a fait oeuvre de pionnière dans ce domaine au cours des dernières années. Elle fait aussi partie du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), qui, lui, est reconnu mondialement pour ses travaux et ses initiatives. Jeune, donc, mais solidement précédée.

En phase avec son temps, la pensée relative au cycle de vie veut approfondir notre connaissance des impacts d'un produit ou d'un service sur notre planète. Elle vise ainsi la prise en compte des relations écologiques, économiques et sociales que celui-ci établit tout au long de son parcours, pour établir des bases de données crédibles permettant aux acteurs de la société de prendre de meilleures décisions. « C'est donc une approche holistique, qui tient compte de l'extraction et du traitement des matières premières, des processus de fabrication, du transport et de la distribution, de l'utilisation et de la réutilisation du produit fini et, finalement, du recyclage et de la gestion des déchets en fin de vie », détaille le CIRAIG. L'analyse du cycle de vie est un outil normalisé par l'Organisation internationale de normalisation (ISO 14040).

Jean-Pierre Revéret est l'un des quatre titulaires de la chaire, le seul en provenance de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM. Rencontré au Département de stratégie, responsabilité

sociale et environnementale, il explique que deux nouveaux thèmes figurent désormais au cœur du mandat de la jeune unité de recherche. D'abord, l'opérationnalisation. « Qu'est-ce qu'on fait avec les résultats d'une analyse du cycle de vie ? Il s'agit de voir comment utiliser au mieux cet outil-là pour qu'il soit pleinement efficace au sein d'une entreprise. Parce que ça devient carrément une façon de voir les choses. » Ensuite, la prise en compte des enjeux sociaux et socioéconomiques. C'est justement sur ce nouveau volet que travaille le sympathique professeur.

Enjeux sociaux

Les quatorze partenaires qui financent cette chaire ont demandé que soient pris en compte les impacts socioéconomiques dans les nouvelles recherches. Cette considération est très récente à l'échelle mondiale, nous dit M. Revéret : les balises qui encadrent une analyse sociale du cycle de vie ont été publiées seulement en septembre 2009 par le Programme des Nations unies pour l'environnement. « On est donc dans un volet qui est vraiment novateur », lance-t-il. Du vrai défrichage, quoi.

« L'idée, c'est que, à chaque étape où il se passe quelque chose dans le produit, on regarde quels sont les enjeux écologiques, bien sûr, mais aussi sociaux. Prenons l'exemple d'un t-shirt de coton : il y a quelqu'un, quelque part, qui a planté des graines de coton. Le coton a été planté, arrosé de pesticides, transporté, tressé, tissé, teint...

Tout au long du processus, on observe les impacts sur les catégories de parties prenantes : les travailleurs, la collectivité locale à la périphérie, la société, le consommateur, etc. »

« On identifie aussi des catégories d'enjeux, comme les droits humains, les conditions de travail ou les retombées socioéconomiques. À la chaire, on fait des études de cas. On développe la méthodologie dans le détail, ainsi que de bons indicateurs, par exemple pour évaluer ce qu'est un salaire convenable dans les différentes régions du monde. On fait des comparatifs. On se fie aux informations qui proviennent des Nations unies, c'est-à-dire d'en haut, mais on en construit aussi à partir de la base, selon les contextes locaux », résume le professeur.

Motivations

La volonté de faire du développement durable semble avoir fait son chemin chez les industriels québécois depuis le premier Sommet de Rio, il y a vingt ans. On en trouve un indice ici : le financement de la Chaire internationale sur le cycle de vie est entièrement assuré par quatorze parte-

naires de ce secteur. Parmi eux, Bombardier, Hydro-Québec, Nestlé, RONA et Total. Si la sensibilité écologique a sans doute évolué au sein des directions, elle n'est probablement pas la seule responsable de cet intérêt marqué pour des pratiques plus acceptables.

Quelles sont donc les motivations des industriels ? Comment expliquer une telle mobilisation pour le développement de la recherche sur le cycle de vie des produits ? Le professeur Revéret lance quelques pistes. « Ce qui est en amont, c'est la triple reddition de comptes. C'est-à-dire que, aujourd'hui, une entreprise n'est plus jugée uniquement sur ses rendements économiques : il faut qu'elle soit performante aussi sur les plans écologique et social. Certaines l'ont d'ailleurs appris à leurs dépens : on pense à Nike, qui s'est fait montrer du doigt pour les mauvaises conditions de travail et l'embauche d'enfants dans ses ateliers. Apple, récemment, a eu un problème un peu de même nature avec le travail en Chine. »

« Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à ça, constate le chercheur. Ça devient un

enjeu de gestion de risques dans toute la chaîne d'approvisionnement. » On veut préserver sa bonne réputation, en évitant les scandales sociaux et écologiques ainsi que les partenariats avec des États plongés dans la controverse.

Avec, en plus, tout le mouvement de l'investissement socialement responsable, ce sont maintenant les actionnaires qui formulent de nouvelles exigences éthiques. « La demande des entreprises pour l'outil qu'est l'analyse du cycle de vie a donc plusieurs origines. C'est une espèce de grand mouvement. »

La chaire dispose d'un budget de sept millions de dollars sur cinq ans. « On peut souhaiter que, dans cinq ans, grâce à un bon usage des analyses du cycle de vie, on produise et consomme de façon plus responsable, avec de moindres impacts sur l'environnement et de meilleures conditions sociales tout au long de la vie des produits », de conclure Jean-Pierre Revéret.

Collaborateur

LE DEVOIR : Et si on dotait Montréal d'un centre de technologie spatiale? - McGill dépose son projet consistant à être pour le Canada ce qu'est Caltech en recherche - Samedi 27 octobre 2012

Claude Laflleur

L'Université McGill rêve de doter Montréal d'un grand centre de recherche spatial. Nous avons un potentiel unique au Canada, constate-t-on. C'est ainsi que nos universités pourraient s'associer à l'Agence spatiale canadienne pour créer un centre d'excellence comparable au fameux Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA.

Le JPL fait autorité : nous lui devons l'exploration de Mars à l'aide de véhicules tout-terrain, de Jupiter, de Saturne et bientôt de Pluton grâce aux sondes Galileo, Cassini et New Horizons, de même que l'étude des confins du système solaire par les Voyager...

« La NASA dispose de plusieurs campus de recherche, relate Matt Dobbs, professeur au Département de physique de l'Université McGill. Il y a entre autres le JPL en Californie, l'un des centres de recherche les plus performants au monde. On y développe principalement des technologies servant à explorer l'espace. Or le JPL est associé à Caltech [California Institute of Technology], un établissement universitaire. Il s'agit d'un mariage de rêve, puisqu'il combine les deux pôles de la recherche scientifique. »

«Le meilleur des deux mondes!»

Le professeur Dobbs explique en effet que Caltech est une université où, par conséquent, ceux qui y enseignent bénéficient de la liberté de recherche. « Ces chercheurs disent Par contre, poursuit-il, le fonctionnement d'un laboratoire comme le JPL est avant tout « pragmatique », c'est-à-dire qu'on se doit d'y appliquer des plans à long terme avec des objectifs précis à réaliser, comme envoyer un robot sur Mars. « Par conséquent, ceux qui y travaillent doivent se concentrer sur des tâches précises, et non se lancer vers n'importe quelle idée ! », souligne M. Dobbs.

Ce sont là les deux pôles de la recherche scientifique, note-t-il. La liberté de recherche pour la poursuite d'idées novatrices et la réalisation de projets concrets. En outre, dans le cas du JPL et de Caltech, ce sont des établissements voisins, de sorte que bon nombre de chercheurs qui oeuvrent dans la première travaillent également

pour le second « Voilà qui permet de tirer parti des meilleures idées, tout en les appliquant de façon concrète à la réalisation de projets. C'est le meilleur des deux mondes ! »

Nous pourrions faire de même à Montréal, en associant nos universités aux laboratoires de l'ASC situés à Saint-Hubert. « L'Agence spatiale canadienne réalise des travaux de classe mondiale, estime le chercheur, mais elle ne fonctionne pas comme une université. Ceux qui y travaillent n'ont pas la liberté de poursuivre n'importe quelle idée. Toutefois, si on associait directement la recherche universitaire et ce qui se fait à Saint-Hubert, là, on créerait une synergie digne du JPL de la NASA. »

Matt Dobbs insiste cependant sur un fait capital : « La proximité est la clé du succès. » Il importerait en effet que les spécialistes puissent à la fois effectuer de la recherche à l'université et des travaux pratiques à l'ASC. Voilà pourquoi Montréal, et non Toronto, Winnipeg ou Vancouver, possède un atout unique au Canada. « Le JPL n'est pas associé à l'Université de Berkeley, pourtant une très très bonne université, dit-il, parce que celle-ci est trop éloignée pour que les chercheurs se promènent d'un lieu à l'autre. »

Naissance d'une expertise spatiale

Peu de gens savent que, depuis l'an 2000, l'Université McGill a développé une expertise particulière dans le domaine spatial, qui pourrait servir de noyau à un éventuel centre d'excellence en technologie spatiale. Cette expertise s'étend de l'étude du cycle de l'eau jusqu'aux balbutiements de l'Univers, en passant par la mise au point d'équipements servant à contrôler les satellites et à explorer Mars, y compris même la recherche de vie extraterrestre.

C'est ainsi qu'un chercheur comme Wayne Polard étudie l'environnement désertique polaire depuis la station de recherche canadienne dans l'Arctique. « Notre capacité à vivre dans le Grand Nord et à étudier ce qui s'y passe nous donne un aperçu de ce qui se passe sur des planètes froides », relate Matt Dobbs. En quelque sorte, on y apprend à étudier une planète comme Mars. De son côté, Pavlos Kollias étudie le cycle de l'eau à l'aide de satellites qui scrutent le sol et

l'atmosphère terrestres : comment l'eau arrose les grandes prairies de l'Ouest, puis s'écoule jusqu'aux Grands Lacs, avant de s'évaporer pour former des nuages et finalement retomber à nouveau ? « Ces travaux concernent non seulement l'avenir économique du Canada et la gestion de notre vaste territoire, mais également les impacts des changements climatiques sur l'avenir du pays », résume son collègue Dobbs.

Pour sa part, Boswell Wing s'intéresse à la recherche de la vie dans l'Univers... en regardant ce qui se passe sur la Terre ! « Si on veut espérer un jour être capable de repérer des signes de vie sur une autre planète, il faut d'abord comprendre comment celle-ci s'est propagée sur la Terre, relate-t-il encore. C'est justement ce à quoi se consacre le professeur Wing. »

Quant à lui, Matt Dobbs fait partie d'une équipe internationale qui tentera bientôt de lancer un ballon stratosphérique depuis l'Antarctique qui portera un télescope destiné à étudier la naissance de l'Univers, rien de moins ! « Nos théories prédisent que, peu de temps après le Big Bang, il s'est dégagé, en même temps que de la lumière et de la chaleur, des vagues gravitationnelles, dit-il. Or personne n'est jamais parvenu à détecter ces vagues. Nous pensons avoir conçu un télescope capable d'y parvenir. » Si tout va bien, donc, le ballon porteur du télescope EBEX sera lancé au début de décembre et permettra des observations astronomiques durant un mois. Peut-être une grande première à l'horizon?

Collaborateur

Vos réactions (1)

François Beaulé - Abonné, 27 octobre 2012 14 h 29

Les dérives de la recherche universitaire Il faut être gravement inconscient en 2012 pour vouloir développer la recherche spatiale à même les crédits de l'État alors que les problèmes qui nous confrontent sur Terre sont devenus graves et que leur résolution est urgente. Nous épuisons nos ressources, nous polluons notre planète, nous perturbons gravement le climat et certains scientifiques fuient les problèmes en se tournant vers le cosmos

LE DEVOIR : L'ÉTS et le GRIDD - Deux solitudes au Québec: la recherche scientifique et l'industrie de la construction - Le recours à un logiciel commun permettrait d'harmoniser les pratiques - Samedi 27 octobre 2012





Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
L'industrie de la construction québécoise devra prendre le virage informatique.

Pierre Vallée

Peut-on moderniser l'industrie québécoise de la construction afin de la rendre plus innovante et plus durable ? C'est ce à quoi s'applique Daniel Forgues, professeur et chercheur à l'École de technologie supérieure (ÉTS) et directeur du Groupe de recherche en intégration et développement durable en environnement bâti (GRIDD). « La mission du GRIDD est précisément d'aider l'industrie québécoise de la construction à prendre le virage technologique et innovant, explique Daniel Forgues. Un de nos mandats est de répertorier les meilleures pratiques utilisées dans le monde afin d'effectuer un transfert des connaissances vers l'industrie québécoise de la construction. »

Mais il avoue que la tâche ne sera pas mince. « L'industrie québécoise de la construction accuse un important retard en comparaison avec ce qui se fait ailleurs, notamment aux États-Unis et en Angleterre. Et, présentement, ça ne s'améliore pas vite. Et ce ne sera pas un virage aisé, car il s'agit d'un profond changement dans les manières de faire. Il faut agir dès maintenant, car pareil virage peut prendre environ sept ans pour se compléter. »

Outre le fait d'être confortable dans ses vieilles habitudes, le retard de l'industrie québécoise de la construction s'explique aussi par le peu de recherche scientifique. « Au Québec, l'industrie de la construction et la recherche scientifique sont deux solitudes. D'une part, malgré sa taille et son importance économique, l'industrie de la construction finance peu la recherche, contrairement

à d'autres secteurs d'activité industrielle. D'autre part, les organismes subventionneurs traditionnels sont peu portés à y investir, puisque la recherche dans le domaine de la construction est principalement de la recherche-action. »

Une nouvelle approche

L'élément premier de cette modernisation de l'industrie de la construction passe d'abord par l'adoption du processus de conception intégré (PCI). « Présentement, la construction fonctionne par étapes et chaque professionnel travaille en silo. Il y a le client, ensuite l'architecte, puis l'ingénieur et enfin l'entrepreneur. En PCI, toutes ces personnes, y compris le client, sont associées dès le départ à la conception du projet. Cela évite les redites et permet aussi de mieux préciser le projet, puisqu'on peut tenir compte de chacune des expertises. »

Il est même souhaitable d'intégrer à cette équipe les usagers et l'éventuel exploitant du bâtiment ou de l'infrastructure. « Dans le projet de construction d'un établissement de santé en Angleterre fait en PCI, on s'est rendu compte que 50 % des idées novatrices provenaient des usagers, soit du personnel médical ou des patients. »

Le PCI permet aussi d'intégrer plus facilement le concept de lean construction. Ce concept, inspiré des méthodes de Toyota, est une méthode de gestion conçue pour éliminer les redondances et les gaspillages. « On estime qu'environ 10 % des matériaux neufs finissent aux poubelles. C'est un important gaspillage. »

Et l'outil pour faire le travail

Dans l'approche traditionnelle, chaque professionnel possède ses propres outils. Mais, pour réussir un PCI, il faut disposer d'un outil avec lequel tous peuvent travailler. Cet outil est un logiciel de modélisation numérique 3-D qu'on appelle Building Information Modeling (BIM). « Tous les professionnels et les divers intervenants travaillent donc exactement avec le même modèle. Si l'architecte déplace une poutre ou si l'ingénieur modifie le tracé des conduites d'air, le logiciel en prend compte et modifie le modèle en conséquence. De plus, la modification est connue instantanément de tous, ce qui permet d'intervenir et de corriger le tir, s'il le faut. »

De plus, le BIM permet non seulement de raffiner la conception, mais aussi de vérifier la fonction-

nement des divers éléments d'un bâtiment, tout comme il peut simuler les diverses étapes de la construction. « On peut vérifier, par exemple, l'efficacité de la conception énergétique d'un bâtiment. On peut aussi simuler sa construction afin de valider si la planification tient la route. Et tout cela, bien avant la première pelletée de terre. »

Le BIM est aussi un logiciel intelligent. « Il est conçu sous forme d'objets. Par exemple, si on a un mur et qu'on veut placer une porte, on prend l'objet-porte et on le place sur l'objet-mur. Ce dernier reconnaîtra la porte et le logiciel modifiera le modèle. » On peut aussi inclure dans le modèle une foule d'informations, comme les types de valve utilisés dans le système de plomberie, ce qui viendra faciliter la vie de l'exploitant du bâtiment lorsqu'il sera appelé à effectuer des réparations.

Comment y arriver maintenant

Comment s'y prendre pour faire en sorte que l'industrie de la construction québécoise prenne ce virage ? « Il faut d'abord former de nouvelles cohortes d'étudiants à cette nouvelle approche et à cette nouvelle technologie, ce qui se fait peu présentement au Québec. » Daniel Forgues y arrive grâce à la Chaire institutionnelle sur l'intégration des pratiques et technologies en construction durable, dont il est le titulaire à l'ÉTS.

« Il faut aussi convaincre les leaders de l'industrie du bien-fondé de cette nouvelle approche. J'ai entrepris en ce sens plusieurs démarches auprès d'associations professionnelles, de firmes et d'entrepreneurs, afin de les associer comme partenaires de notre démarche. On sent une ouverture. Par exemple, l'entrepreneur Pomerleau vient d'embaucher une de mes postdoctorantes. » Il espère ainsi que ces leaders agiront comme levier pour l'ensemble de l'industrie.

Il souhaite aussi transformer sa chaire institutionnelle en chaire industrielle, financée en partie par ces mêmes partenaires. « Une chaire industrielle ajouterait de la notoriété, ce qui permettrait d'attirer davantage d'étudiants et de chercheurs. On pourrait ainsi consolider les connaissances et mieux aider l'industrie à prendre ce virage essentiel. »

CONDAMNATION DE GABRIEL NADEAU-DUBOIS

THE GAZETTE: Former CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois sentenced to 120 hours of community service – Thursday, December 6, 2012



Photograph by: Jacques Boissinot
THE CANADIAN PRESS

Former CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois was found in contempt of court for urging students opposed to a tuition hike to block access to classes during Quebec's tuition dispute — a charge he has denied and has now filed an

appeal of the case. On Wednesday, he was sentenced to 120 hours of community service.

By Karen Seidman, GAZETTE universities reporter Gabriel Nadeau-Dubois — the most polarizing figure at the centre of the student protests last semester — has been sentenced to 120 hours of community service for being in contempt of court.

He had already been found in contempt of court for urging students opposed to a tuition hike to block access to classes during Quebec's tuition dispute — a charge he has denied and has now filed an appeal of the case.

His assistant, Renaud Poirier St. Pierre, said on Wednesday that the sentence won't apply until the appeal has been heard. It was filed last week, he said.

On Twitter, Nadeau-Dubois said: "This is not over!" and said his case will be heard on Jan. 22. When the case was heard last month, lawyer Maxime Roy, representing Jean-François Morasse, who obtained an injunction allowing him

to return to class, called for a 30-day prison sentence or 150 hours of community work for Nadeau-Dubois, who was then a spokesman for CLASSE, the Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante.

Giuseppe Sciortino, representing Nadeau-Dubois, argued his client should not be sentenced to "even one hour in prison," saying imprisonment would make him a "scapegoat."

In handing down sentencing, Justice Denis Jacques of Quebec Superior Court said Nadeau-Dubois hadn't attempted "to explain or nuance his speech" and that he had "exceeded a fundamental rule of our society."

Jérémie Bédard-Wien, a spokesperson for ASSÉ (which has replaced CLASSE), said on Wednesday that the association supports the appeal and feels the sentencing is wrong.

"As a point of principle, it is important to win this case," he said. "The entire student movement stands behind him."



LA PRESSE : 120 heures de travaux communautaires pour Nadeau-Dubois - Publié le Mercredi 05 décembre 2012 à 14h15 | Mis à jour le mercredi 05 décembre 2012 à 18h13

Paul Journet, La Presse (Québec) Coupable d'outrage au tribunal, Gabriel Nadeau-Dubois vient de recevoir sa peine. La Cour supérieure le condamne à 120 heures de travaux communautaires.

> Le jugement sur le verdict
> Le jugement sur la sentence

«Quoi qu'il en soit, je porterai appel de la condamnation en elle-même. La bataille sera longue, mais je suis déterminé à démontrer mon innocence. Nous ne pouvons pas se permettre un tel précédent, point final», a réagi l'ex-porte-parole de la CLASSE sur Facebook.

Son attaché de presse, Renaud Poirier St-Pierre, a confirmé que la peine est suspendue jusqu'à ce que la décision sur l'appel soit rendue.

M. Nadeau-Dubois a interjeté appel vendredi dernier, et la première audience aura lieu le 22 janvier 2013. Ce ne sera toutefois pas le début des plaidoiries.

Il était accusé d'avoir incité les manifestants à violer une injonction accordée à un étudiant en arts de l'Université Laval, Jean-François Morasse. L'injonction, qui avait été accordé en avril, devait lui permettre d'assister à ses cours. Elle avait été renouvelée le 2 mai.

L'avocat de M. Morasse, Me Maxime Roy, s'est dit «très content». «Le verdict se situe dans les paramètres de ce qu'on avait plaidé devant le juge (Denis Jacques)», a-t-il commenté.

Dans une entrevue accordée à RDI le 13 mai, M. Nadeau-Dubois avait déclaré: «Je crois qu'il est tout à fait légitime pour les étudiants de prendre les moyens de respecter le choix démocratique qui a été fait d'aller en grève. C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. On trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève. Et si ça prend des

lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime.»

Le juge Jacques l'a reconnu coupable d'outrage au tribunal en vertu de l'article 50 du Code de procédure civile, et non de l'article 761. C'est une faute moins grave. Cela signifie que le juge estime que M. Nadeau-Dubois n'était pas visé directement par l'injonction.

Le dossier est pénal, mais il relève du Code civil. Cela signifie que M. Nadeau-Dubois n'aura pas de dossier criminel.

Il avait plaidé non coupable. Sur les conseils de son avocat, il avait gardé le silence durant son procès.

Il était passible d'une amende, d'une courte peine de prison ou de travaux communautaires. Le demandeur réclamait un mois de prison ou 150 heures de travaux communautaires. La peine maximale était d'une année de prison ou 5000\$ d'amende.

Me Roy ne demandait pas d'amende. Le leader étudiant avait alors amassé plus de 85 000\$ pour payer sa défense en appel. Il promettait de ne pas utiliser la somme pour payer une amende, mais Me Roy craignait qu'il le fasse quand même.

Facteurs aggravants

Dans son analyse, le juge Jacques a noté quelques «facteurs aggravants». «Les propos largement diffusés tenus par Gabriel Nadeau-Dubois ne sont pas accidentels ou de l'ordre de ceux qui ont simplement dépassé sa pensée», écrit-il.

Il rappelle que le co-porte-parole de la CLASSE avait déjà traité Laurent Proulx, premier étudiant avoir obtenu une injonction, de «petit con». «On a raison de bloquer l'entrée à nos cégeps et de bloquer l'entrée à nos universités. On a raison de ne pas se laisser impressionner par les injonctions d'un petit con qui a perdu son débat en assemblée générale et qui a des parents assez

riches pour se payer un avocat», affirmait-il le 7 avril lors de l'événement.

Le juge rejette les principaux arguments de M. Nadeau-Dubois. «L'avocat du défendeur plaide qu'une certaine forme de rébellion ou de désobéissance civile a dans l'histoire favorisé un changement et que ce faisant, elle serait socialement acceptable, poursuit le juge. Il fait référence à Voltaire. Il soutient que le défendeur ne devrait se voir attribuer aucune peine. Le Tribunal ne partage pas cette opinion. Le respect des ordonnances des tribunaux est directement attaché à la règle de la primauté du droit et au respect des règles de société qui nous gouvernent.»

«S'il est vrai que le défendeur avait forcé de symbole et qu'une partie de la population se reconnaît en lui, cela constitue davantage un facteur aggravant dans son incitation à ne pas respecter les ordonnances des tribunaux. En effet, ses paroles portent encore davantage à conséquences», ajoute le magistrat.

Il souligne aussi que le défendeur «n'a même pas tenté d'expliquer ou de nuancer ses paroles».

Le juge Jacques répond aussi à ceux qui ont dénoncé la judiciarisation du conflit. «(Ce) n'est en fait que l'exercice légitime par le demandeur de ses droits dans notre société libre et démocratique», soutient-il.

À ceux qui dénonçaient la légitimité des injonctions, le juge réplique que la question n'était pas pertinente dans son verdict. Personne n'a porté ces injonctions en appel, rappelle-t-il d'ailleurs.

«Le défendeur ou les associations étudiantes auraient pu recourir aux tribunaux afin de tenter d'obtenir une ordonnance pour faire respecter le vote décrétant l'arrêt des cours, s'ils étaient d'avis qu'un tel droit existe. Qui aurait alors parlé de «judiciarisation» d'un conflit et ridiculisé ceux qui en toute légitimité auraient eu recours aux tribunaux?», ajoute-t-il.

LE SOLEIL : La CSN défend son aide à Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le jeudi 22 novembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le jeudi 22 novembre 2012 à 12h09



Le Soleil, Steve Deschênes

Gabriel Nadeau-Dubois

Dominique Hardy, Le Soleil

(Québec) Le président de la CSN, Jacques Létourneau, tient à rappeler les fondements de la mission de son syndicat au moment où un employé du Réseau de transport de la Capitale (RTC) lui a fait parvenir une pétition contre l'octroi d'une aide financière afin d'épauler Gabriel Nadeau-Dubois dans son pourvoi d'appel. La décision du juge Denis Jacques pourrait causer préjudice à tous les porte-parole d'association, selon le président.

Le président de la CSN a reçu, mercredi matin, la pétition mise de l'avant par un chauffeur du RTC

comportant près de 400 signatures et dénonçant l'appui financier de 2500 \$ octroyé à Gabriel Nadeau-Dubois pour le pourvoi de son appel. L'ex-porte-parole de la CLASSE a été reconnu coupable d'outrage au tribunal au début du mois pour avoir incité des manifestants à violer une injonction.

«C'est clair que nous allons lui répondre par écrit», indique Jacques Létourneau. «Nous avons tous les mandats du congrès.» En envoyant sa pétition, l'employé a écrit dans sa lettre que ce n'est pas le rôle de la CSN de faire des interventions sociopolitiques. «Nous allons simplement lui rappeler que depuis 1968, sous Marcel Pepin, la CSN a dit que c'est important d'intervenir dans l'usine, l'entreprise et le milieu de travail, mais il faut intervenir aussi sur ce qui se passe dans la société. Bien entendu, la CSN, comme elle l'a toujours fait dans l'histoire des grèves étudiantes au Québec, sur la base du principe de l'accessibilité à l'éducation, nous avons soutenu la dernière grève. Cela dit, les membres ont le droit de se plaindre.»

Jacques Létourneau craint que la condamnation de Gabriel Nadeau-Dubois cause du tort à tous les porte-parole des associations. «C'est important de dire que nous n'avons pas appuyé ni pour ni contre Gabriel Nadeau-Dubois», précise le président. «Nous avons appuyé son appel de

l'outrage au tribunal pour lequel il a été condamné. Ça nous préoccupe. Cela aura un impact pour tous les porte-parole d'organisations, dont les syndicats. Ça aurait été n'importe quelle autre personne de visée par cette décision, que nous l'aurions soutenu.»

M. Létourneau poursuit que 90 % des fonds de la CSN vont pour la défense des intérêts des travailleurs. Une somme de 2500 \$ a été octroyée à l'ex-porte-parole de la CLASSE. «Nous sommes plus de 300 000 membres. Faites le calcul», dit-il. Pour l'instant, outre des commentaires formulés sur la base individuelle, aucun autre syndicat ne s'est montré en défaveur de cette mesure.

Initiative personnelle

La pétition n'a pas été mise de l'avant par le syndicat des chauffeurs du RTC, mais bien par un employé. Ce dernier a transmis lui-même le document à Jacques Létourneau. «J'avais dit à l'employé de me la remettre et que je la transmettrais», admet Serge Gagné, président du syndicat des chauffeurs du RTC. «C'est mon devoir. Nous allons sûrement avoir une légère discussion.»

M. Gagné refuse de se prononcer sur l'appui de la CSN à Gabriel Nadeau-Dubois.

LA PRESSE : Morasse demande un mois de prison ou des travaux communautaires pour Nadeau-Dubois - Publié le vendredi 09 novembre 2012 à 12h45 | Mis à jour le vendredi 09 novembre 2012 à 17h39



Paul Journet, La Presse (Québec) C'est 1 mois de prison ou 150 heures de travaux communautaires qu'on réclame comme peine pour Gabriel Nadeau-Dubois. L'ex-porte-parole de la CLASSE a été reconnu coupable la semaine dernière d'outrage au tribunal pour avoir [incité à violer une injonction accordée à un autre étudiant](#), Jean-François Morasse, qui lui permettait d'assister à ses cours. Le dossier est pénal, mais il relève du Code civil. Cela signifie que M. Nadeau-Dubois n'aura pas de dossier criminel. Les argumentations sur la peine se déroulaient ce matin. Le juge Denis Jacques a mis la cause en délibéré. L'avocat de M. Morasse, Me Maxime Roy, a proposé deux peines : un bref séjour en prison ou 150 heures de travaux communautaires «dans un délai de 6 mois». Il n'a pas indiqué de préférence entre ces deux options. Il a écarté la troisième possibilité, l'amende. M. Nadeau-Dubois est passible d'une amende maximale de 5000\$. «Aucune garantie ne peut être faite que l'amende sera payée par (M. Nadeau-Dubois)», a-t-il soutenu. [L'ex-leader étudiant a annoncé qu'il interjetterait appel](#). Il a déjà amassé plus de 85 000\$ pour payer sa défense. Me Roy croit que le défendeur utiliserait cette somme pour payer l'amende, ce qui la rendrait inutile, selon lui. Lors d'un bref point de presse après l'audience, M. Nadeau-Dubois s'est engagé à ne pas se servir de l'argent amassé pour payer une éventuelle amende. Les fonds amassés serviront seulement à payer pour son appel et à rembourser les frais payés par la CLASSE pour son procès. «Les cotisations étudiantes devraient servir à des choses plus utiles comme se préparer pour un sommet sur l'éducation supérieure», a-t-il dit. Et s'il y a des surplus? Ils serviront à défendre les autres manifestants accusés lors du conflit étudiant, a-t-il expliqué. «L'enjeu, ce n'est pas moi ou la peine que je pourrais avoir. C'est la liberté d'expression au Québec. Ce sont les arguments qu'on va faire valoir en appel», a-t-il tenu à ajouter. Comme le lui a conseillé son avocat, Me Guiseppe Sciortino, M. Nadeau-Dubois a gardé le silence lors de son procès. La peine maximale est un an de prison ou une amende de 5000\$. Aucune peine minimale n'est prévue. Me Sciortino a recommandé de ne pas imposer de peine à son client. Il veut aussi que la prison soit exclue. «Il est hors de question que (mon client) soit condamné à même une heure de prison. Cela serait considéré comme une recherche de bouc émissaire», a-t-il lancé au juge. La peine la «moins déraisonnable» serait une amende. Et s'il fallait ordonner des travaux communautaires, il ne faudrait pas dépasser 20 heures, a-t-il plaidé. Les faits remontent au 13 mai dernier. En interview à RDI, M. Nadeau-Dubois avait déclaré: «Je crois qu'il est tout à fait légitime pour les étudiants de prendre les moyens de respecter le choix démocratique qui a été fait d'aller en grève. C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. On trouve ça tout à fait

légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève. Et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime.»

L'argument Voltaire

Gabriel Nadeau-Dubois ne s'exprimait pas à titre de citoyen, a plaidé Me Sciortino. Il le faisait à titre de porte-parole de la CLASSE. Il n'était qu'une courroie de transmission. Il ajoute que son client a défendu les idées «d'une partie de la population et d'une majorité des intellectuels et des artistes». Le leader étudiant était un «symbole». «On n'arrête pas Voltaire», a dit l'avocat, reprenant une célèbre phrase de Charles de Gaulle. En 1968, le président français avait répondu ainsi à un de ses ministres qui voulait arrêter le philosophe Jean-Paul Sartre à cause de ses activités subversives (la signature du manifeste des 121 contre la torture en Algérie). «M. Nadeau-Dubois n'est pas Voltaire, mais vous savez que c'est quelqu'un qui va jouer un rôle important dans notre société», a-t-il dit. «Il n'a pas été sacré roi, et il n'est certainement pas au-dessus des lois», a répliqué Me Roy. Autre argument de Me Sciortino: le contexte social. La déclaration à RDI a été faite durant «une crise sociale sérieuse, pendant laquelle le gouvernement a refusé négligemment de régler la crise politiquement, comme il devait le faire». Ce n'était pas aux tribunaux de régler la crise, a-t-il soutenu. Aussi, il fallait selon lui «préserver une certaine forme de rébellion», qui est «garante d'un changement social». Selon l'avocat, il n'y a «aucune contradiction» entre cette exigence et le respect de la primauté du droit. «Vous avez compris dans mon jugement que je ne suis pas d'accord», a répondu le juge. Pour relativiser l'infraction de son client, Me Sciortino a ensuite parlé de la commission Charbonneau et du témoin Gilles Surprenant, qui a admis avoir empoché plus de 500 000\$ en pots-de-vin. «Ce n'est pas de cela qu'on parle. Vous mêlez deux dossiers», a lancé le juge. Me Sciortino critique l'injonction accordée à Jean-François Morasse. Cette injonction nie le droit de grève des étudiants, un droit non écrit dans la loi, mais reconnu dans la pratique, a-t-il soutenu. Mais ce n'est pas la validité de l'injonction qui est en jeu dans cette cause, c'est sa violation, a rappelé le juge. L'autre argument du défendeur repose sur l'article 11 de [la Charte canadienne des droits et libertés](#). Il permet «de bénéficier de la peine la moins sévère» lorsque la peine qui sanctionne l'infraction est modifiée entre la perpétration et la sentence. La loi 12 (projet de loi 78) suspendait les injonctions mais maintenait la seule accusation d'outrage au tribunal - celle de M. Nadeau-Dubois. Cette loi a depuis été abrogée par le gouvernement péquiste. «J'ai un peu de difficulté avec votre syllogisme», a répondu le juge. Certes, l'injonction n'est plus en vigueur, mais l'infraction d'outrage au tribunal demeure, a-t-il expliqué.

Menaces de mort

Même si le conflit étudiant semble terminé, la peine doit avoir un effet «dissuasif», a plaidé l'avocat de Jean-François Morasse. «Ce n'est pas parce qu'il y a un retour au calme qu'il n'y aura jamais d'autres situations opposant un gouvernément à un groupe qui milite», a-t-il dit. Le calme n'est pas complètement revenu. Le juge a lui-même été menacé sur les réseaux sociaux, lui a appris Me Roy. «On parle de vous pendre par la cravate parce que vous êtes le crosseur de la justice qui a condamné GND», lui a-t-il dit en lisant un message publié sur Facebook. Le caractère public de l'outrage doit aussi être pris en considération. L'outrage n'implique pas seulement deux individus. Les propos de M. Nadeau-Dubois ont été prononcés à RDI au sujet d'un conflit social. Les conséquences sont difficiles à évaluer, a reconnu Me Roy. Mais elles pourraient être significatives, à cause de l'influence de l'ex-leader étudiant. Et elles pourraient avoir un effet à long terme. Il ajoute que M. Nadeau-Dubois n'a montré «aucune preuve» de remords. Il ne s'agissait de propos isolés, croit-il. Pour le démontrer, il a produit en preuve un discours de M. Nadeau-Dubois prononcé le 7 avril à l'événement *Nous*. Au sujet de Laurent Proulx, premier étudiant à obtenir une injonction, il a dit ceci: «On a raison de se lever, on a raison de crier, on a raison de manifester, on a raison de faire la grève, on a raison de bloquer l'entrée à nos cégeps et de bloquer l'entrée à nos universités. On a raison de ne pas se laisser impressionner par les injonctions d'un petit con qui a perdu son débat en assemblée générale et qui a des parents assez riches pour se payer un avocat.» Par contre, son «jeune âge» et son «absence d'antécédents judiciaires significatifs» militent en faveur d'une peine plus clémente, a reconnu Me Roy.

TLMEP : pas d'interdiction explicite

Le juge Jacques a tenu à rappeler ce matin qu'il n'a jamais demandé ouvertement aux parties de ne pas participer à l'émission *Tout le monde en parle*. Le magistrat a tenu une conférence téléphonique avec les deux avocats, hier, à leur demande. À la fin de la conversation, «le tribunal a invité les procureurs à réfléchir à la règle de sub judice», a-t-il précisé. Selon cette règle, on n'émet pas de commentaire «susceptible d'influencer une décision judiciaire», a rappelé le juge. Le matin même, *Le Soleil* avait révélé que [Gabriel Nadeau-Dubois avait été invité à la populaire émission de Radio-Canada](#). Le juge n'est pas allé plus loin dans sa mise en garde. «Aucune demande spécifique n'a été faite aux procureurs», a-t-il précisé. C'était «simplement un rappel d'une règle élémentaire», a-t-il ajouté, visiblement irrité qu'on laisse entendre qu'il ait formellement interdit aux parties de donner des interviews. Le juge s'est aussi inquiété des menaces de mort faites à l'endroit de MM. Morasse et Nadeau-Dubois et autres «dérapages». «Ça n'a aucun sens», a-t-il lancé. Chacun doit pouvoir exercer droits «sans aucune pression ni intimidation de quiconque», a-t-il insisté.

LE SOLEIL : Nadeau-Dubois n'ira pas finalement à *Tout le monde en parle* - Publié le vendredi 09 novembre 2012 à 08h52



La Presse Canadienne
Gabriel Nadeau-Dubois
 Richard Therrien, Le Soleil
 (Montréal) Gabriel Nadeau-Dubois n'a finalement pas mis les pieds sur le plateau de *Tout le monde en parle* à l'enregistrement de jeudi soir. C'est sur les recommandations du juge de la Cour supérieure Denis Jacques que l'avocat de Nadeau-Dubois lui a conseillé d'annuler sa participation à l'émission de Guy A. Lepage. Le juge considère que l'accusé ne devrait pas commenter l'affaire publiquement.

Il est extrêmement rare qu'un juge s'immisce dans la participation d'un personnage public à une émission de télévision. En janvier 2009, Me Anne-France Goldwater avait dû annuler sa participation à *Tout le monde en parle*, sa présence dans les médias ayant déjà créé des remous à la Cour, dans l'affaire Lola contre Éric. Gabriel Nadeau-Dubois retourne aujourd'hui au palais de justice pour les représentations sur sentence. Patrick Huard a pris sa place à l'émission qui sera diffusée dimanche.

LE SOLEIL : La prison réclamée pour Gabriel Nadeau-Dubois == Publié le vendredi 09 novembre 2012 à 08h23 | Mis à jour le vendredi 09 novembre 2012 à 23h40

Olivier Parent, Le Soleil
 (Québec) Pour avoir incité à défier les ordres des tribunaux, Gabriel Nadeau-Dubois devrait recevoir une peine de 30 jours de prison ou 150 heures de travaux communautaires, selon l'avocat du plaignant Jean-François Morasse. Le procureur de l'ex-porte-parole de la CLASSE estime, au contraire, qu'aucune peine ne devrait lui être infligée. L'ancien porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) a été reconnu coupable d'outrage au tribunal, la semaine dernière. Le juge Denis Jacques, de la Cour supérieure, a conclu que dans une entrevue qu'il a accordée à RDI en mai, Gabriel Nadeau-Dubois avait eu l'intention d'inciter les gens à contrevenir aux injonctions émises par la Cour, dont celle obtenue par Jean-François Morasse. Les représentations sur la peine se sont tenues, vendredi matin, au palais de justice de Québec. Me Maxime Roy, qui représente Jean-François Morasse, a plaidé que l'amende ne serait pas suffisante pour «réprimer sévèrement» l'ex-porte-parole de la CLASSE. Il a avancé que Gabriel Nadeau-Dubois pourrait défrayer une éventuelle amende avec les quelque 85 000\$ qu'il a amassés auprès du public depuis le 2 novembre. Gabriel Nadeau-Dubois est passible d'une amende maximale de 5000\$. Me Roy n'a pas donné de préférence en suggérant une peine d'un mois de prison ou de 150 heures de travaux communautaires. Il a plutôt insisté sur l'importance de dissuader toute personne à enfreindre une ordonnance de la Cour.



Le Soleil, Pascal Ratthe
Une douzaine de personnes déployant une affiche demandant l'amnistie pour M. Nadeau-Dubois étaient postées à 8h à l'entrée principale du palais de justice de Québec.
«Bouc émissaire»
 L'avocat de Gabriel Nadeau-Dubois, Me Giuseppe Sciortino, estime pour sa part qu'aucune peine ne devrait être infligée à l'ancien leader étudiant. «Il est hors de question que M. Nadeau-Dubois soit condamné à faire une heure de prison», a lancé l'avocat. «Ce serait considéré comme la recherche d'un bouc émissaire.» Me Sciortino a néanmoins précisé qu'une «légère amende» ne serait «pas déraisonnable». Dans un court point de presse à sa sortie de la Cour, Gabriel Nadeau-Dubois a assuré que l'argent récolté par le biais du site Web paierait strictement ses frais judiciaires, dont l'appel de sa condamnation qu'il a l'intention d'entreprendre. Il a ajouté que les sommes excédentaires seraient utilisées pour défendre d'autres personnes accusées pendant le conflit étudiant. Me Giuseppe Sciortino a expliqué au juge que si Gabriel Nadeau-Dubois avait tenu les propos qui l'ont inculpé après l'adoption de la loi 12 (aujourd'hui abrogée), il n'aurait pu être poursuivi pour outrage au tribunal. L'ancien gouvernement libéral, a-t-il insisté, avait lui-même choisi d'annuler toutes les injonctions émises pour éviter d'autres poursuites du genre. Me Sciortino a conclu que la sentence de M. Nadeau-Dubois devait être abrogée comme l'a été la loi adoptée sous le gouvernement de Jean Charest ou, du moins, qu'il devait recevoir une peine minimale, soit une «légère amende». Le juge Denis Jacques a pris en délibéré les plaidoiries sur la peine en promettant de livrer son jugement le plus rapidement possible. Il a profité de l'audience pour préciser qu'«un jugement, ce n'est pas un concours de popularité. Je n'ai pas à décider, entre M. Morasse et M. Nadeau, lequel est le plus courageux ou le plus valeureux». Le juge a également dénoncé les «dérapages» sur les médias sociaux qui ont visé Jean-François Morasse, Gabriel Nadeau-Dubois ainsi que le tribunal. Me Maxime Roy venait de rapporter

qu'un internaute avait indiqué sur Facebook qu'il voulait «prendre par la cravate» le juge Jacques «parce qu'il est le "crosseur" de la justice qui a condamné» M. Nadeau-Dubois. «Ça n'a aucun sens ces attaques-là», a-t-il dit, en répétant que chacun pouvait faire appel aux tribunaux sans avoir à craindre l'intimidation.
Pas d'ingérence du juge pour TLMEP
 Le juge Denis Jacques a tenu à préciser, vendredi, ce qui avait mené Gabriel Nadeau-Dubois à annuler sa présence à l'émission *Tout le monde en parle* de dimanche. Il a indiqué que les avocats des deux parties lui avaient demandé de tenir une conférence préparatoire, jeudi, en vue des représentations sur sentence de vendredi. C'est à la fin de cette conférence qu'il a invité les avocats à réfléchir à la règle «sub judice». Celle-ci statue qu'il appartient aux tribunaux de traiter des questions qui lui ont été soumises et que personne ne devrait influencer le juge en commentant une cause toujours en cours. Le juge Jacques dit n'avoir rappelé qu'«une règle tout simplement élémentaire» et s'est défendu de s'être immiscé dans la participation de l'ex-porte-parole de la CLASSE à l'émission de Guy A. Lepage.



Le Soleil, Pascal Ratthe
Gabriel Nadeau-Dubois à son arrivée au palais de justice de Québec, vendredi matin

TVANouvelles : Outrage au tribunal : La poursuite réclame 30 jours de prison contre Gabriel Nadeau-Dubois - Première publication vendredi 9 novembre 2012 à 07h21 - Mise à jour : vendredi 9 novembre 2012 à 15h51



Crédit photo : archives Agence QMI

Agence QMI
 L'avocat de l'étudiant Jean-François Morasse a réclamé vendredi **30 jours de prison** ou **150 heures de travaux communautaires** contre l'ancien porte-parole de la défunte CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, lors des plaidoiries sur la peine dans sa cause d'outrage au tribunal. L'avocat de M. Nadeau a plutôt suggéré une «légère amende» contre son client. Le **juge Denis Jacques** a pris la cause en délibéré en promettant de rendre sa sentence le plus rapidement possible.

Il a aussi profité de l'occasion pour demander aux parties ainsi qu'à leurs partisans de calmer leurs ardeurs. «Tous ont droit à une justice équitable et chacun peut recourir aux tribunaux sans menace ni intimidation», a-t-il mentionné. Le juge Denis Jacques a déclaré le jeune leader étudiant coupable la semaine dernière. M. Nadeau-Dubois a fait savoir qu'il portera sa cause en appel. M. Nadeau-Dubois était poursuivi par Jean-François Morasse, un étudiant de l'Université Laval qui avait obtenu une injonction du juge Jean-François Émond, au printemps dernier, lui



permettant d'assister à ses cours d'arts plastiques alors que le conflit étudiant battait son plein.
Le juge Denis Jacques a donné raison à Jean-François Morasse, soutenant que l'ancien leader étudiant avait, dans une entrevue diffusée sur les ondes de RDI, incité les étudiants en grève à ne pas respecter les injonctions du tribunal, incluant celle du demandeur Morasse.

Le magistrat de la Cour supérieure du Québec s'est montré cinglant à l'endroit de M. Nadeau-Dubois, notant que ce faisant, il avait prôné «l'anarchie et la désobéissance civile».
Le juge Jacques a ajouté que le jeune homme avait profité de sa tribune à RDI afin de «sciemment inciter les auditeurs à contrevenir aux ordonnances de la cour».
En point de presse au lendemain du verdict de culpabilité rendu par le juge, M. Nadeau-Dubois

s'est défendu d'avoir prôné l'anarchie. «Je n'ai pas prôné le désordre, j'ai prôné et je prône encore l'accessibilité à l'éducation et la justice.»
C'est pour éviter qu'un précédent soit créé que le jeune homme a décidé de porter sa cause en appel. Il impute la judiciarisation du conflit étudiant à l'ancien premier ministre. «C'est à cause du mépris et du silence de Jean Charest que ça s'est réglé plus ou moins devant les tribunaux», a déploré Gabriel Nadeau-Dubois.

LE DEVOIR : Outrage: l'avocat de Gabriel Nadeau-Dubois invoque le contexte social – Vendredi 9 novembre 2012 13h16



Photo : La Presse canadienne
Jacques Boissinot

Gabriel Nadeau-Dubois et son avocat Me Giuseppe Sciortino

La Presse canadienne
Québec — Reconnu coupable d'outrage au tribunal à la suite de propos tenus pendant le conflit étudiant, l'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-

Dubois ne devrait pas être puni à cause du contexte social qui régnait alors au Québec, a fait valoir vendredi son avocat.
Me Giuseppe Sciortino a indiqué, devant le juge Denis Jacques de la Cour supérieure, que s'il fallait vraiment punir son client, une légère amende serait alors appropriée. Toute autre sanction devrait être considérée excessive, a ajouté l'avocat.
M. Nadeau-Dubois était présent au palais de justice, mais il s'est contenté d'observer et d'écouter les délibérations sur sa peine.
De son côté, l'avocat de Jean-François Morasse, à l'origine de la plainte, a soutenu que le juge devait envoyer un message très clair à la société et punir l'ex-porte-parole de la CLASSE. Me Maxime Roy a suggéré au juge une peine d'emprisonnement de 30 jours, ou encore 150 heures de travaux communautaires.

Après avoir entendu les arguments des deux parties, le juge Jacques a mis la cause en délibéré.
Il y a une semaine, le juge a conclu que M. Nadeau-Dubois avait profité de sa tribune pour inciter au non-respect d'un ordre de la Cour.
L'ex-leader étudiant a déjà annoncé son intention de porter en appel la décision rendue. Il dit agir de la sorte pour éviter que la décision ne crée un précédent juridique.
M. Nadeau-Dubois a demandé à ses sympathisants de l'appuyer financièrement dans sa démarche et a mis en ligne un site afin de récolter les dons. En date du 7 novembre, M. Nadeau-Dubois avait amassé 85 300 \$ pour sa défense juridique.

[Vos réactions \(23\)](#)

THE GAZETTE : Nadeau-Dubois sentencing arguments heard – Friday, November 9, 2012

By Kevin Dougherty, Gazette Bureau Chief



Photograph by: Jacques Boissinot
THE CANADIAN PRESS

"I cannot deny saying those words. Everything is recorded," former student union leader Gabriel Nadeau-Dubois says after a sentencing hearing in Quebec City court on Friday.

QUEBEC — Justice Denis Jacques, of Quebec Superior Court, heard sentencing arguments Friday after he found Gabriel Nadeau-Dubois in contempt of court for urging students opposed to a tuition hike to block access to classes during Quebec's tuition dispute.
Lawyer Maxime Roy, representing Jean-François Morasse, who obtained an injunction allowing

him to return to class, called for a 30-day prison sentence or 150 hours of community work for Nadeau-Dubois, who was then a spokesman for CLASSE, the Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante.
Giuseppe Sciortino, representing Nadeau-Dubois, argued his client should not be sentenced to "even one hour in prison," saying imprisonment would make him a "scapegoat."
If community work is imposed, Sciortino suggested no more than 20 hours, or perhaps a small fine, adding that the judge also has the option of imposing no punishment.
Roy argued that an April video of a speech by Nadeau-Dubois denigrates the legal profession.
Morasse sought and won a contempt of court judgment against Nadeau-Dubois. He argued that by urging students to block access to his classroom during Quebec's tuition dispute, Nadeau defied a court injunction Morasse won.
Nadeau-Dubois says he will appeal the conviction, arguing he was not counselling violation of the injunction, he was just expressing an opinion.
Roy had asked to show the video during the trial. Justice Jacques agreed then with Sciortino that it was not admissible.
In his April speech, Nadeau-Dubois thanked then premier Jean Charest for giving students confi-

dence in themselves by creating conditions for a student "strike."
He also said students had the right to block "those with parents rich enough to hire a lawyer" from entering class.
In his closing remarks, Justice Jacques said he would not be judging a popularity contest. He would rule on "the facts and the law."
He added that it was "clearly unacceptable" for Nadeau-Dubois to criticize citizens who turn to the courts.
Sciortino added that both he and Nadeau-Dubois "totally agree" with the judge on that point.
Nadeau-Dubois told reporters: "I cannot deny saying those words. Everything is recorded."
Supporters have contributed over \$85,300 toward his legal costs.
"I have felt unbelievable support by thousands of students, or workers, of citizens that have emailed, that have sent me letters, gifts even," Nadeau-Dubois said. "And I want to thank them for that. It isn't me and the sentence I might get. It's about freedom of expression in Quebec. These are the arguments we are going to make in appeal."

THE GAZETTE : Lawyer requests 30-day sentence for Gabriel Nadeau-Dubois - or 150 hours of community work – Friday, November 9, 2012

By Kevin Dougherty, THE GAZETTE





Photograph by: Jacques Boissinot
THE CANADIAN PRESS

Former CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois is being sentenced in a Quebec City court Friday for contempt of court.

QUEBEC — Lawyer Maxime Roy called for a 30-day prison sentence or 150 hours of community work for Gabriel Nadeau-Dubois Friday at a pre-

sentence hearing on Nadeau-Dubois' contempt of court conviction. Giuseppe Sciortino, representing Nadeau-Dubois, argued his client should not be sentenced to "even one hour in prison" saying imprisonment would make him a "scapegoat."

If community work is imposed, Sciortino suggested no more than 20 hours, or perhaps a small fine, adding that the judge has the option of imposing no punishment as well.

Roy, representing Jean-François Morasse, said that an April video of a speech by Nadeau-Dubois denigrates the profession of law.

Morasse sought and won a contempt of court judgment against Nadeau-Dubois, arguing that by urging students to block access to his classroom during Quebec's tuition dispute, the student representative defied a court injunction he won, allowing him to enter his class at Université Laval.

Roy had asked to show the video during the trial but Justice Denis Jacques of Superior Court

agreed then with defence lawyer Giuseppe Sciortino that it was not admissible.

Jacques ruled Friday that at the pre-sentence stage, the video was admissible.

In his speech, Nadeau-Dubois — then the spokesperson for CLASSE — thanked then premier Jean Charest for giving students confidence in themselves by creating conditions for a student "strike."

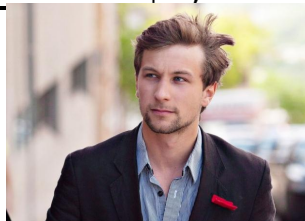
He also said students opposed to those who wanted to return to class had the right to block "those with parents rich enough to hire a lawyer."

Nadeau-Dubois faces a maximum fine of \$50,000 and a year in jail. He says he will seek an appeal. His supporters have ponied up \$85,300 for his legal costs after he asked the public for help to pay his fees.

Jacques said he would deliberate on the sentence, weighing "the facts and the law," and would hand down his ruling soon.

ANNE SUTHERLAND OF THE GAZETTE
CONTRIBUTED TO THIS REPORT

THE GAZETTE: Ex-CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois back in court for sentencing - Faces a maximum fine of \$50,000 and a year in jail for contempt of court conviction, Friday, November 9, 2012



Photograph by: Jacques Boissinot
THE CANADIAN PRESS

Former CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois is being sentenced in a Quebec City court Friday for contempt of court.

By Anne Sutherland, THE GAZETTE

MONTREAL — Former CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois will be back in a Quebec City court Friday for the sentencing in his contempt of court case.

He faces a maximum fine of \$50,000 and a year in jail for what the judge said was inciting anarchy by encouraging striking students to continue their pickets last spring despite an injunction

granted to a student who wanted to get back to classes.

Nadeau-Dubois, found guilty of contempt of court on Nov. 1, announced Nov. 2 that he will appeal the decision of the judge.

His supporters have ponied up \$85,300 for his legal costs after he asked the public for help to pay his fees.

LE SOLEIL: Tout le monde en parle: Morasse absent, Nadeau-Dubois présent - Publié le mercredi 07 novembre 2012 à 19h43



Le Soleil, Erick Labbé

Jean-François Morasse est un étudiant en arts visuels de l'Université Laval qui avait obtenu une injonction au printemps afin de pouvoir assister à ses cours.

Richard Therrien, Le Soleil (Montréal) Gabriel Nadeau-Dubois ira seul à *Tout le monde en parle*, enregistrée jeudi soir et diffusée dimanche à Radio-Canada. L'équipe de l'émission souhaitait le confronter sur le plateau à Jean-François Morasse, l'étudiant en arts visuels de l'Université Laval qui avait obtenu une injonction le printemps dernier afin de pouvoir

assister à ses cours, mais celui-ci a décliné l'invitation.

L'avocat de M. Morasse, Maxime Roy, le lui a d'ailleurs déconseillé. «Quand on a refusé, on nous a dit de toute façon qu'ils n'étaient plus intéressés. Peu importe, nous avons donné beaucoup aux médias, on veut se concentrer sur la procédure de vendredi. La victoire aura lieu dans une salle de cour et non sur un plateau de télévision», a affirmé Me Roy au *Soleil*.

Le fait que l'émission soit tournée la veille des représentations sur sentence, sans qu'on connaisse la peine que pourrait prononcer le juge, a aussi joué dans cette décision. Mais la présence de Gabriel Nadeau-Dubois sur le plateau n'a rien à voir avec la décision de M. Morasse. «Je suis convaincu que Jean-François aurait été très bon, même s'il n'a pas l'aura de Gabriel Nadeau-Dubois.»

L'avocat ne nie pas que la tourmente des derniers jours a aussi aiguillé sa décision. «M. Morasse et moi avons reçu beaucoup de courriels et d'appels haineux, on a menacé de casser les fenêtres du bureau. Nous devons garder la tête froide et présenter nos arguments vendredi.»

Interrogé sur cette question, l'animateur Guy A. Lepage confirme que son équipe a invité Jean-

François Morasse, avant d'y renoncer. «L'avocat de Gabriel Nadeau-Dubois lui a déconseillé d'y aller si Jean-François Morasse était là», nous a-t-il dit. L'animateur serait tout de même prêt à recevoir Morasse s'il change d'idée. «On n'est pas en maudit après lui. Dans les deux cas, ce sont des décisions d'avocats.»

Il ajoute cependant que recevoir Morasse seul, sans Nadeau-Dubois, n'est pas envisageable. «On ne prend pas position en invitant Gabriel Nadeau-Dubois tout seul. Mais son dossier est beaucoup plus étoffé qu'une seule cause judiciaire. On aurait hautement souhaité les avoir les deux en même temps.»

L'émission de dimanche commencera avec l'entrevue de Céline Dion, tournée il y a déjà deux semaines. La chanteuse y a aussi offert une prestation musicale. Les autres invités sont le député Denis Coderre, fortement pressenti comme candidat à la mairie de Montréal, le sociologue Gérard Bouchard pour son essai *L'interculturalisme - Un point de vue québécois*, de même qu'Élisabeth Vallet et Guillaume Lavoie au sujet des élections américaines.

LE SOLEIL: Morasse porte finalement plainte pour intimidation - Publié le mercredi 07 novembre 2012 à 09h34

Jean-François Cliche, Le Soleil (Québec) L'étudiant Jean-François Morasse a finalement déposé sa plainte pour intimidation mardi. L'ancien «carré vert», qui avait obtenu une injonction ce printemps pour avoir accès à ses

cours malgré la grève étudiante, a été pris à partie sur Internet par un groupe qui a diffusé diverses informations personnelles sur lui, comme son numéro de téléphone actuel et un ancien portfolio.

Après avoir hésité, a-t-il dit au *Soleil*, «j'ai pris cette décision parce que je n'étais pas la seule personne en cause. Il y a mon ex-conjoint aussi», dont l'adresse a aussi été divulguée par les présumés intimidateurs, qui croyaient apparemment que M. Morasse y vivait encore.

LE SOLEIL: Jean-François Morasse n'a pas encore porté plainte à la police - Publié le lundi 05 novembre 2012 à 21h03





Jean-François Morasse et son avocat, Me Maxime Roy
David Rémillard, Le Soleil

(Québec) Se disant victime d'intimidation, Jean-François Morasse n'a pas encore porté plainte officiellement à la police, a-t-il admis au *Soleil* lundi. L'étudiant en design graphique a fait savoir qu'il n'avait reçu aucun appel disgracieux ou reçu de message haineux depuis lundi midi, et qu'il porterait plainte seulement mardi «si nécessaire.» M. Morasse avait déploré dans les médias, dimanche, être la cible du groupe «Les Réseaux». Son numéro de téléphone et son adresse avaient notamment été publiés sur la page Facebook du groupe anonyme.

M. Morasse a par ailleurs lancé lundi son site Web afin de recueillir des dons pour se défendre contre les procédures d'appel que compte tenter Gabriel Nadeau-Dubois, jugé coupable d'outrage au tribunal jeudi dernier par le juge Denis Jacques. Morasse a jusqu'à présent amassé 6000\$, alors que l'ex-leader étudiant cumulait 74 000\$ lundi soir. Morasse et Nadeau-Dubois seront de retour en cour le 9 novembre pour les représentations sur sentence.

LE DEVOIR : La CSN donne son appui à Gabriel Nadeau-Dubois - L'ex-leader étudiant dit avoir amassé 58 000 \$ pour sa défense - Lundi 05 novembre 2012



Photo : La Presse canadienne
Graham Hughes
Gabriel Nadeau-Dubois a été reconnu coupable d'outrage au tribunal le 2 novembre dernier. Il a porté sa cause en appel.

La Presse canadienne
La Centrale des syndicats nationaux (CSN) a annoncé dimanche son appui à l'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois, tout en invitant ses organisations affiliées à le soutenir également afin qu'il puisse avoir les moyens de défendre sa cause devant les tribunaux. Pour la CSN, la situation dans laquelle se retrouve Gabriel Nadeau-Dubois est quelque peu

troublante sur le plan des droits et apparaît inusitée. Quant au principal intéressé, il a affirmé dimanche, par voie de communiqué, qu'il avait réussi à amasser 58 000 \$ pour sa défense juridique de la part de plus de 1700 donateurs, environ 48 heures après avoir lancé un appel au financement public de sa cause. Dans la déclaration émise en son nom, M. Nadeau-Dubois rappelle par ailleurs que le parti Québec solidaire a appuyé cette campagne de financement et incité ses membres à faire des dons. La Fédération autonome de l'enseignement et la Fédération des enseignants de cégep ont aussi offert leur appui. D'autres organisations et personnalités publiques doivent annoncer leur soutien dans les prochains jours, affirme-t-on. Au dire de Jacques Létourneau, président de la CSN, le recours en justice contre M. Nadeau-Dubois a une apparence de partialité de la part du précédent gouvernement libéral, puisque, avec le projet de loi 78, le gouvernement Charest disait vouloir mettre un terme à tous les recours juridiques entrepris devant les tribunaux civils.

Vos réactions (2)

Roland Guerre - Inscrit, 5 novembre 2012 05 h 38

Solidarité
La dimension solidaire du syndicalisme aidera le porte-parole de la Classe, le grand acteur du printemps érable à rappeler les sources et les dimensions de son combat. J'espère que la solidarité, dimension essentielle, pourra s'étendre sur les deux rives de l'Atlantique.

Chris Lavallée - Inscrit, 5 novembre 2012 17 h 59

Une Justice Pour Tous et JF Morasse
Bravo à Jean-Francois Morasse pour son courage et sa détermination. Il a déjà gagné la bataille mais Mr Dubois s'entête encore à dire 'Non' à l'autorité et la Loi.

Si la CSN appuie GN Dubois, c'est qu'elle a tort et elle gaspille l'argent durement gagnée des travailleurs et ce sans leur demander leur avis. Si seulement je pouvais, je cesserais toute cotisation à la CSN sachant que mon argent est utilisée de la sorte.

Pour ceux qui ne sont pas d'accord avec la CSN comme moi, vous pouvez porter plainte à votre syndicat et encourager JF Morasse en l'appuyant financièrement via son site Une Justice Pour Tous. Bravo Jean Francois! La justice et la majorité des travailleurs sont derrière toi!

THE GAZETTE : Gabriel Nadeau Dubois's case: \$74,000 raised so far for ex-student leader's appeal - Ex-CLASSE spokesperson found guilty of contempt of court; launched online site to solicit funds to cover legal fees - Monday, November 5, 2012



Photograph by: Jacques Boissinot

THE CANADIAN PRESS
Gabriel Nadeau-Dubois, former spokesperson for the student organization CLASSE, has collected \$74,000 so far in funding for his legal bills.
By THE GAZETTE, Montreal Gazette
MONTREAL — Gabriel Nadeau-Dubois, former spokesperson for the student organization CLASSE, has collected \$74,000 in funding so far for his legal bills.
Found guilty of contempt of court last week, Nadeau-Dubois is appealing the judgment but said Friday he lacks the funds to pay for it. He and his supporters launched an online site to solicit funds.

The lawsuit stems from the student strikes of last spring and summer. A fine arts student sought and obtained an injunction barring striking students from preventing him from going to class. In a televised interview in May, after the injunction was issued, Nadeau-Dubois encouraged the students to continue their pickets. A judge said that this was inciting anarchy.
Nadeau-Dubois said he is appealing his guilty verdict so as not to create a dangerous precedent where the spokesperson for a group can be found guilty for speaking out and possibly face jail time or large fines.

LE SOLEIL : Nadeau-Dubois récolte 58 000 \$; Morasse s'organise - Publié le dimanche 04 novembre 2012 à 22h33



La Presse Canadienne

Vendredi, Gabriel Nadeau-Dubois avait expliqué qu'il n'avait pas les moyens de mener cette bataille judiciaire et il lance donc un appel pour obtenir des appuis financiers. Dimanche, il avait déjà récolté 58 000 \$.

Olivier Parent, Le Soleil

(Québec) Gabriel Nadeau-Dubois a déjà récolté 58 000 \$ pour faire appel de sa condamnation d'outrage au tribunal. Quant à Jean-François Morasse, l'étudiant à l'origine de la plainte contre l'ancien leader étudiant, il s'appête lui aussi à lancer un site de financement pour «se battre à armes égales».

Dimanche, l'ex-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale

étudiante (CLASSE) a annoncé avoir amassé 58 000 \$ pour l'aider à poursuivre son combat devant les tribunaux.

Gabriel Nadeau-Dubois a fait savoir dans un communiqué que plus de 1700 personnes l'avaient soutenu financièrement depuis la mise sur pied, vendredi, de son site Internet www.appelatus.org. Même s'il s'est dit «surpris et très touché par ce témoignage de solidarité», M. Nadeau-Dubois a indiqué que son objectif de financement «est encore loin d'être atteint» pour interjeter appel de sa condamnation pour outrage au tribunal.

La CSN derrière l'ancien leader étudiant



Le juge Denis Jacques, de la Cour supérieure, l'a déclaré coupable jeudi dernier en estimant qu'il avait prôné «l'anarchie» et encouragé la «désobéissance civile» lors d'une entrevue à la télévision.

Dimanche, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'est rangée derrière l'ancien porte-parole de la CLASSE. Elle a invité ses organisations affiliées à le soutenir également en contribuant à son trésor de guerre juridique. La CSN rejoint ainsi Québec solidaire, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et la Fédération des enseignantes et enseignants du cégep (FEC-CSQ) parmi les organisations qui ont exprimé leur soutien à Gabriel Nadeau-Dubois.

De son côté, Jean-François Morasse relancera aujourd'hui le site de financement qu'il avait créé au tout début des procédures judiciaires en première instance. «[Gabriel Nadeau-Dubois] a un site, il est organisé. On va se battre à armes

égales, parce que moi aussi je vais en avoir un en bonne et due forme», a-t-il révélé au *Soleil*.

Il explique que l'appel nécessitera des ressources financières beaucoup plus importantes que les procédures en Cour supérieure, pendant lesquelles son avocat l'avait défendu pro bono.

«Il y a plein de gens motivés au Québec pour faire respecter les droits et la justice. Je leur fais confiance, je suis sûr que je vais réussir à récolter beaucoup [d'argent] et à avoir une campagne de financement qui va se tenir», avance-t-il.

M. Morasse s'étonne de voir les 58 000 \$ déjà récoltés par Gabriel Nadeau-Dubois. «Ça me surprend qu'il ait besoin d'autant. Moi, j'aurais probablement pas besoin d'autant. Je veux pas en faire une guerre de qui récolte le plus. Je veux récolter ce que j'ai besoin», affirme-t-il.

Victime d'intimidation

Jean-François Morasse dit avoir été victime d'intimidation depuis la condamnation de Gabriel

Nadeau-Dubois. Des internautes ont publié sur Facebook son numéro de téléphone et l'adresse de son ex. «J'ai reçu des appels d'insultes depuis. Je trouve ça dégueulasse. C'est quelque chose que personne ne mérite de subir», se désole-t-il.

«En fait, les insultes envers moi, ça ne me dérange pas tant que ça. On s'habitue. Moi, ce qui me blesse, c'est quand on insulte le juge, mon avocat, les gens proches de moi, mes parents, ma famille. Ça me vire à l'envers», déplore-t-il.

L'étudiant en graphisme ne regrette pas pour autant d'avoir intenté des recours judiciaires contre Gabriel Nadeau-Dubois.

«Ça me donne raison d'avoir fait ça, ça confirme qu'il y avait un problème avec l'intimidation, la violence et le respect de la loi. Ça fait juste me motiver à aller jusqu'au bout de l'appel et de la Cour suprême, s'il faut la Cour suprême. Je vais me battre jusqu'au bout».

TVANOUVELLES / JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : 58 000\$ en 48 heures : La CSN appuie Gabriel Nadeau-Dubois - Première publication dimanche 4 novembre 2012 à 19h12 - Mise à jour : dimanche 4 novembre 2012 à 19h49 / Publié le: dimanche 04 novembre 2012, 19H13 | Mise à jour: dimanche 04 novembre 2012, 21H48



Credit photo : archives Agence QMI

Agence QMI

La CSN a donné dimanche son appui à l'ancien co-porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, qui avait interjeté appel du verdict d'outrage au tribunal, vendredi.

La CSN a invité ses organisations affiliées à le soutenir financièrement pour qu'il soit en mesure de se défendre devant les tribunaux, a fait savoir l'organisation syndicale par voie de communiqué. «On l'appuie politiquement, on l'appuie financièrement aussi ça c'est clair. Quand on va en appel, il y a des coûts, alors nous avons répondu positivement à l'appel de l'ancien porte-parole de la CLASSE», a expliqué Jacques Létourneau, président de la CSN, en entrevue à LCN.

Pour l'organisation syndicale, la situation est véritablement inquiétante et c'est pourquoi on appuie l'ancien co-porte-parole de la CLASSE.

«Il faut se rappeler que quand le gouvernement du Parti libéral a adopté la loi 78, tous les recours contre les associations étudiantes et les leaders étudiants sont tombés sauf celui concernant Gabriel Nadeau-Dubois», a ajouté le président.

Gabriel Nadeau-Dubois a obtenu un contrat de recherche au sein de la CSN-Construction, mais la centrale syndicale a tenu à spécifier que le statut de stagiaire n'a pas influencé cette décision.

Gabriel Nadeau-Dubois, qui a immédiatement remercié la CSN sur Twitter, avait annoncé un peu plus tôt par voie de communiqué qu'il était parvenu à récolter 58 000\$ en l'espace de 48 heures pour sa défense juridique de la part de plus de 1700 donateurs, dans le cadre d'un appel à la solidarité populaire via appelatous.org.

«Je suis à la fois surpris et très touché par ce témoignage de solidarité, a-t-il déclaré. Je remercie ceux et celles qui m'ont appuyé, mais il nous reste encore beaucoup de travail à faire.

C'est pourquoi nous redoublerons d'ardeur afin de récolter les sommes nécessaires pour aller en appel, car notre objectif de financement est encore loin d'être atteint.»

L'ancien leader étudiant, qui est resté sous le feu des projecteurs durant une grande partie de la grève étudiante, était poursuivi pour outrage au tribunal par un autre étudiant, Jean-François Morasse, de l'Université Laval. Celui-ci avait obtenu une injonction pour assister à ses cours d'arts plastiques au printemps et n'avait pas accepté les propos tenus par Gabriel Nadeau-Dubois lors d'une entrevue diffusée sur RDI dans laquelle il appelait les étudiants en grève à ne pas respecter les injonctions du tribunal.

«C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise, avait-il dit. Donc, nous, on trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève, et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime.» La Cour supérieure du Québec a donné raison à M. Morasse et a condamné jeudi M. Nadeau-Dubois, qui s'expose à un an de prison et 50 000\$ d'amende. Il a porté la cause en appel le lendemain.

[Afficher 1-55 de 57 commentaires \(Montréal\)](#)

[Afficher 8 commentaires \(Québec\)](#)

mimi37 1 commentaire masqué

'Je savais déjà' que nos mafiosos des syndicats et nos communistes l'appuyait.

[11/05/2012 07:49 AM](#)

OEILDELOUP 1 commentaire masqué

CE SONT LES DIRIGEANTS DE LA CSN QUI L'APPUIENT

Pas nous, les cotisants. les dirigeants de syndicats se donnent bien des droits.

[11/05/2012 12:05 AM](#)

Georges_Allaire 2 commentaires masqués

Les gros muscles s'attaquent comme d'habitude aux faibles ! Tout pour défaire.

[11/04/2012 10:45 PM](#)

mimi37 1 commentaire masqué

A "quels faibles" référez-vous ? Vous ne placez pas GND, les syndicats et les communistes dans cette catégorie j'espère

[11/05/2012 07:51 AM](#)

was65 1 commentaire masqué

Le monde à l'envers ! Les syndiqués de la CSN à même ses coffres devraient s'opposer de payer quoique ce soit à Monsieur Nadeau-Dubois ! Qu'il assume ses paroles c'est de cette façon qu'il apprendra à ne pas dire tout ce qui lui passe par la tête. Est-ce que la CSN défrayera son loyer s'il n'arrive pas à payer !!! Il a bafoué un jugement de cour et il doit payer par ses propres moyens et non faire payer les autres !

[11/04/2012 08:11 PM](#)

Bokayak 3 commentaires masqués

La CSN devrait payer ses honoraires d'avocat ou bien que GND utilise l'aide juridique au lieu de quêter.

[11/04/2012 08:07 PM](#)

mimi37 2 commentaires masqués

SANS l'autorisation des membres pourquoi est-ce que la CSN et/ou n'importe quel 'syndicat' doivent-ils s'impliquer dans ce genre de chose ?

N'est-ce pas là "une autre démonstration" de la participation des syndicats dans la malversation, collusion j'irai même jusqu'à dire "fraude" dans notre système ?

N'est-ce pas justement pour ces raisons que les citoyens, le PQ, QS etc. EXIGEAIENT une Commission d'enquête (Commission Charbonneau) ? Si NOUS voulons de vrais changements dans notre système politique, ne croyez-vous pas que cette Commission d'enquête ne devrait pas s'en tenir qu'au domaine de la construction ?

La malversation, la collusion, les fraudes dans notre système politique, ne se font pas strictement QUE dans le domaine "des contrats du domaine de la construction".

Le tout est échelonné sur beaucoup plusssssssssssss dans notre système politique Québécois!

[11/05/2012 07:58 AM](#)

Bokayak 1 commentaire masqué

Trop souvent les syndicats ne consultent pas leurs membres dans leurs actions: petites parties de pêche avec des représentants du patronats par exemple... GND a été instrumentalisé par la CSN et en ce sens la CSN devrait soutenir leur pion, non? Je suis d'accord avec vous que tout le système est à revoir.

[11/05/2012 08:13 AM](#)

LA PRESSE : Gabriel Nadeau-Dubois récolte 58 000\$ et le soutien de la CSN - Publié le dimanche 04 novembre 2012 à 17h34

La Presse Canadienne, Montréal



La Centrale des syndicats nationaux (CSN) a annoncé dimanche son appui à l'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois, tout en invitant ses organisations affiliées à le soutenir également afin qu'il puisse avoir les moyens de défendre sa cause devant les tribunaux. Pour la CSN, la situation dans laquelle se retrouve Gabriel Nadeau-Dubois est quelque peu troublante sur le plan des droits et apparaît inusitée.

Quant au principal intéressé, il a affirmé dimanche, par voie de communiqué, qu'il avait réussi à amasser 58 000 \$ pour sa défense juridique de la part de plus de 1700 donateurs, environ 48 heures après avoir lancé un appel au financement public de sa cause. Dans la déclaration émise en son nom, M. Nadeau-Dubois rappelle par ailleurs que le parti Québec solidaire a appuyé cette campagne de financement et incité ses membres à faire des dons. La Fédération autonome de l'enseignement

et la Fédération des enseignants de cégep ont aussi offert leur appui. D'autres organisations et personnalités publiques doivent annoncer leur soutien dans les prochains jours, affirme-t-on. Aux dires de Jacques Létourneau, président de la CSN, le recours en justice contre M. Nadeau-Dubois a une apparence de partialité de la part du précédent gouvernement libéral, puisqu'avec le projet de loi 78, le gouvernement Charest disait vouloir mettre un terme à tous les recours juridiques entrepris devant les tribunaux civils.

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Rimouski : Gabriel Nadeau-Dubois fustige le gouvernement Marois – Mise à jour le dimanche 4 novembre 2012 à 15 h 03 HNE



Gabriel Nadeau-Dubois

De passage au Salon du livre de Rimouski dimanche, l'ex-coporte-parole de la défunte Coali-

tion large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Gabriel Nadeau-Dubois s'en est pris au nouveau gouvernement péquiste. Il a qualifié le gouvernement Marois de fausse alternative pour la jeunesse et a affirmé que le PQ ne représentait pas le changement. Gabriel Nadeau-Dubois s'est dit particulièrement déçu de l'enthousiasme démontré par la première ministre à l'égard de l'exploitation pétrolière lors de son discours d'ouverture à l'Assemblée nationale. Pauline Marois a affirmé que son gouvernement était en faveur de l'exploitation pétrolière, mais en respectant les principes du développement durable.

Selon lui, cette profession de foi à l'endroit des carburants fossiles n'est pas digne d'un gouvernement du 21e siècle.

Pour M. Nadeau-Dubois, il n'est plus temps de poser des petits gestes, l'heure est à l'engagement total tellement les périls sont grands pour la planète.

Gabriel Nadeau-Dubois était invité au Salon du livre de Rimouski. Il est l'auteur de la postface du livre *Le souffle de la jeunesse*, ouvrage du collectif d'auteurEs du prix Bernard-Mergler.

[Les commentaires \(68\)](#)

LE DEVOIR: Gabriel Nadeau-Dubois a été reconnu coupable d'outrage au tribunal – Dimanche 4 novembre 2012 14h20

À retenir

[Consultez le jugement du tribunal](#)

Lisa-Marie Gervais

Le militant étudiant Gabriel Nadeau-Dubois a été reconnu coupable, jeudi, d'outrage au tribunal. Le principal intéressé a fait savoir, sur Twitter, qu'il ne fera pas de commentaires avant vendredi.

Selon son attaché de presse, Renaud Poirier St-Pierre, M. Nadeau-Dubois rencontrera son avocat vendredi matin et une rencontre avec les médias suivra. Il sera question de la poursuite en appel ou non de la cause.

Celui qui était coporte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante devrait connaître sa sentence le 9 novembre.

La poursuite avait allégué qu'en entrevue au Réseau de l'information (RDI), en mai dernier, l'ex-leader étudiant avait incité ses pairs à défier une injonction interdisant les piquets de grève, obtenue par Jean-François Morasse, un étudiant de l'Université Laval qui voulait retourner en classe.

L'avocat de M. Morasse avait soutenu que Gabriel Nadeau-Dubois était forcément au courant

de l'injonction lorsqu'il a incité les étudiants à ne pas respecter l'ordonnance.

De son côté, l'avocat de M. Nadeau-Dubois, Me Giuseppe Sciortino, avait plaidé l'ignorance, soutenant que rien ne prouvait hors de tout doute que son client avait bel et bien pris connaissance de l'injonction.

M. Nadeau-Dubois est passible d'une peine maximale d'une année de prison. Des travaux communautaires ou une amende sont aussi possibles.



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir Gabriel Nadeau-Dubois.

Réactions diverses

Pour sa part, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) a déploré la décision de la Cour supérieure de reconnaître son ex-coporte-parole coupable d'outrage au tribunal.

«Sa condamnation exemplaire témoigne de la judiciarisation inacceptable d'un conflit politique. En ce sens, nous souhaitons témoigner de notre solidarité et continuerons à défendre sa cause», a indiqué Jérémie Bédard-Wien, porte-parole de l'ASSÉ, dans un communiqué.

L'organisation, en collaboration avec M. Nadeau-Dubois, va se pencher sur les recours envisageables, y compris l'appel du jugement.

Du côté politique, Québec solidaire a fermement condamné la décision du juge Denis Jacques. Selon le député de Mercier, Amir Khadir, Gabriel Nadeau-Dubois a eu droit à un procès politique. «Cette décision du tribunal est une insulte à toute la jeunesse qui s'est mobilisée au printemps dernier de manière massivement pacifique. Gabriel Nadeau-Dubois a incarné cette jeunesse et est maintenant puni pour s'être mis au service d'une cause», a-t-il déclaré.

[Vos réactions \(91\)](#)

LE DEVOIR: Des Torontois manifestent pour appuyer Gabriel Nadeau-Dubois – Dimanche 4 novembre 2012 12h55



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir Gabriel Nadeau-Dubois

À retenir

Une confusion sur le nombre de manifestants nous a fait titrer que 3000 personnes ont manifesté samedi en faveur de Gabriel

Nadeau-Dubois à Toronto. Ce nombre renvoie en fait aux manifestations pro-carrés rouges qui ont eu lieu au printemps dernier. Toutes nos excuses pour cette erreur d'interprétation.

La Presse canadienne

Toronto - La condamnation pour outrage au tribunal de l'ancien leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois a des échos jusque dans le Canada anglais.

Au son des casseroles, des militants s'étaient réunis au parc Dufferin Grove, samedi midi, pour une courte manifestation à Toronto en appui à M. Nadeau-Dubois.

Parmi ces manifestants figuraient plusieurs étudiants de l'Université York qu'avait rencontrés l'ancien porte-parole de la CLASSE au printemps dernier.

Le porte-parole du rassemblement, Xavier Lafrance, dénonce le précédent créé par le verdict de culpabilité d'outrage au tribunal prononcé par le juge Denis Jacques de la Cour supérieure du Québec. Selon lui, la portée de ce jugement, risque de museler les futurs porte-parole, qu'ils soient étudiants ou de quelconque mouvement social.

L'étudiant de l'Université York estime que la contestation des frais de scolarité au Québec a eu des échos dans plusieurs autres villes canadiennes. Les «casserolés» ont d'ailleurs rassemblés jusqu'à 3000 personnes à Toronto. Des manifestations ont aussi eu lieu à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick et à Edmonton en Alberta. Évidemment, la mobilisation ne connaît pas le même engouement qu'au Québec, mais Xavier Lafrance soutient que le mouvement a soulevé



plusieurs questions et que les carrés rouges ont fait leur apparition sur les campus ontariens. «Les gens sont très conscients qu'au Québec, les étudiants paient moins cher parce que les gens se sont battus. Mais il n'y a pas encore de mouvement de la même ampleur. On a jamais eu de grève étudiante en Ontario comme au Québec,

mais ça soulève des questions», a indiqué Xavier LaFrance. Dans les cercles étudiants, la question de l'accessibilité inquiète aussi en Ontario. «Non seulement il n'est peut-être pas légitime de payer une fortune pour étudier, mais il est possible de se mobiliser massivement et démocrati-

quement. Il y a une inspiration qui vient du Québec», a avancé l'étudiant. De son côté, [Gabriel Nadeau-Dubois a annoncé hier qu'il porterait le jugement en appel, et a demandé à ses sympathisants de l'appuyer financièrement dans sa démarche.](#)

LA PRESSE : Des Torontois manifestent en appui à Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le samedi 03 novembre 2012 à 13h17

La Presse Canadienne
La condamnation pour outrage au tribunal de l'ancien leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois a des échos jusque dans le Canada anglais. Au son des casseroles, des militants s'étaient réunis au parc Dufferin Grove, samedi midi, pour une courte manifestation à Toronto en appui à M. Nadeau-Dubois. Parmi ces manifestants figuraient plusieurs étudiants de l'Université York qu'avait rencontrés l'ancien porte-parole de la CLASSE au printemps dernier. Le porte-parole du rassemblement, Xavier LaFrance, dénonce le précédent créé par le verdict de culpabilité d'outrage au tribunal prononcé par le juge Denis Jacques de la Cour supérieure du Québec. Selon lui, la portée de ce jugement,

risque de museler les futurs porte-parole, qu'ils soient étudiants ou de quelconque mouvement social. L'étudiant de l'Université York estime que la contestation des frais de scolarité au Québec a eu des échos dans plusieurs autres villes canadiennes. Les «casseroles» ont d'ailleurs rassemblé jusqu'à 3000 personnes à Toronto. Des manifestations ont aussi eu lieu à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick et à Edmonton en Alberta. Évidemment, la mobilisation ne connaît pas le même engouement qu'au Québec, mais Xavier LaFrance soutient que le mouvement a soulevé plusieurs questions et que les carrés rouges ont fait leur apparition sur les campus ontariens. «Les gens sont très conscients qu'au Québec, les étudiants paient moins cher parce que les gens

se sont battus. Mais il n'y a pas encore de mouvement de la même ampleur. On n'a jamais eu de grève étudiante en Ontario comme au Québec, mais ça soulève des questions», a indiqué Xavier LaFrance. Dans les cercles étudiants, la question de l'accessibilité inquiète aussi en Ontario. «Non seulement il n'est peut-être pas légitime de payer une fortune pour étudier, mais il est possible de se mobiliser massivement et démocratiquement. Il y a une inspiration qui vient du Québec», a avancé l'étudiant. De son côté, Gabriel Nadeau-Dubois a annoncé vendredi qu'il porterait le jugement en appel, et a demandé à ses sympathisants de l'appuyer financièrement dans sa démarche.

LE SOLEIL : Gabriel Nadeau-Dubois coupable: qui paiera pour la poursuite du combat? - Publié le samedi 03 novembre 2012 à 05h00

Simon Boivin, Le Soleil
(Québec) Les frères d'armes de Gabriel Nadeau-Dubois pendant la crise étudiante contribueront-ils à son trésor de guerre juridique? Vendredi, l'ex-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) a lancé un appel aux «individus et aux organisations» pour l'aider à financer la poursuite de son combat devant les tribunaux. «C'est sûr que ça se compte en dizaine de milliers de dollars, a indiqué M. Nadeau-Dubois, qui a mis en ligne un site Internet pour amasser des dons. Je n'ai pas, comme je suis un étudiant universitaire, les moyens» d'assumer la facture. Au nom du droit à manifester son opposition sans crainte de représailles juridiques, l'ex-porte-parole demande à ceux qui lui ont manifesté leur «solidarité» de passer de la parole aux actes. «Il s'agit d'éviter qu'un précédent soit créé, dit M. Nadeau-Dubois. Un dangereux précédent qui ferait en sorte que les porte-parole des mouvements étudiants, syndicaux ou d'autres citoyens aient peur de parler par crainte de se retrouver en prison.» Pour lui, il n'est pas question de demander à la CLASSE ou à «d'autres associations étudiantes» d'engloutir les cotisations de leurs membres dans sa défense. D'autres cas moins médiatisés ont toujours besoin d'être défendus par les associations, souligne-t-il. Les fédérations étudiantes universitaire et collégiale (FEUQ et FECQ), qui ne commentent pas le jugement, n'ont pas décidé si elles participeraient néanmoins à la campagne de financement.



Photo Le Soleil

«C'est sûr que ça se compte en dizaine de milliers de dollars, a indiqué M. Nadeau-Dubois, qui a mis en ligne un site Internet pour amasser des dons. Je n'ai pas, comme je suis un étudiant universitaire, les moyens» d'assumer la facture.

Conflit d'intérêts

La clinique Juripop, qui a joué un rôle actif auprès des associations pendant la grève, voit mal comment elle pourrait aider M. Nadeau-Dubois sur les plans financier ou technique. «Il a ses avocats, et les nôtres travaillent pour la FECQ et la FEUQ», explique Marc-Antoine Cloutier, directeur général. «Il y a une dynamique importante de conflit d'intérêts. Ce sont des organisations qui sont souvent en concurrence d'idées et de membership.»

Chez les syndicats, la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) répond positivement à l'appel de M. Nadeau-Dubois et «soutiendra son recours». «Les paroles pour lesquelles il a été

condamné ne font preuve d'aucun manque de respect à quiconque», a indiqué le président Mario Beauchemin.

La Centrale des syndicats nationaux (CSN), elle, «ne prendra pas de décisions sur ce sujet tant qu'elle n'aura pas reçu une demande formelle de financement», a fait savoir la porte-parole Jacqueline Rodrigue. Exactement la même position est exprimée à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

En juin, l'organisation que représentait M. Nadeau-Dubois, la CLASSE, s'est privée de plus de 15 000 \$ qui lui aurait rapporté un spectacle-bénéfice d'humoristes tenu à Montréal. Les commentaires de l'association selon laquelle certaines blagues étaient «sexistes, racistes et homophobes» ont convaincu les organisateurs de priver la CLASSE de sa part des revenus. L'ensemble des sommes est allé à la clinique Juripop, qui dévoilera dans trois semaines son rapport financier.

Aide juridique

Par ailleurs, selon l'avocat en droit criminel Serge Goulet, il aurait été possible pour M. Nadeau-Dubois de bénéficier des services de l'aide juridique. «C'est sûr, indique l'avocat. S'il est étudiant et qu'il n'a pas de revenus, dès que ce n'est pas absolument farfelu, il peut faire une demande et retenir les services d'un avocat de l'aide juridique ou d'un avocat qui accepte des mandats.»

La Loi sur l'aide juridique couvre les outrages au tribunal et les appels, note Richard La Charité, de la Commission des services juridiques.

LE DEVOIR : Gabriel Nadeau-Dubois lance un appel à tous : Des dons seront recueillis pour assurer sa défense en cour - Samedi 03 novembre 2012



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir
Gabriel Nadeau-Dubois

Lisa-Marie Gervais
L'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois a lancé vendredi un double appel : appel de sa condamnation pour outrage au tribunal et un appel à tous, visant tant ceux qui appuient le mouvement étudiant que ceux qui ne sont pas d'accord. « Je veux me battre jusqu'au bout, je ne veux pas qu'au Québec, en 2012, les gens après mon passage aient peur de dire ce qu'ils pensent par peur d'aller en prison », a dit M.

Nadeau-Dubois, en indiquant que c'est la sa principale motivation d'interjeter appel. « Je n'appelle pas seulement à la solidarité de gens qui étaient d'accord avec moi, mais aussi à celle des gens qui n'étaient pas d'accord, mais qui pensent que j'avais le droit de le dire. »

C'est par le site www.appelatous.org que l'ex-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) entend recueillir des dons pour le soutenir dans des démarches judiciaires. « [Les dépenses] sont difficiles à évaluer, mais ça se compte en dizaine

de milliers de dollars », a dit l'étudiant en histoire, en précisant ne pas vouloir vider les coffres des dons déjà amassés pour d'autres poursuites. Parmi d'autres, très critiques, des témoignages d'appui ont continué de déferler sur les réseaux sociaux et, déjà, certaines organisations ont répondu à l'appel. C'est le cas de Québec solidaire, qui par la voie de sa députée Françoise David, a invité les militants de son parti à participer à cette campagne de contribution publique. La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) a aussi répondu favorablement à cette demande. Le président de la Fédération des enseignants, Mario Beauchemin, a indiqué par voie de communiqué en faire une question de liberté d'expression et de droits démocratiques.

Quel impact ?

Finn Makela, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, est d'avis que cette condamnation pour outrage peut avoir

des effets néfastes sur la prise de parole publique, tout dépend de comment elle sera interprétée par la population. Il est d'accord avec la thèse du bouc émissaire, avancée par M. Nadeau-Dubois. « A-t-on voulu en faire un exemple de ce qu'il ne faut pas faire avec la justice ? Absolument. Est-ce que c'est le juge ou la police qui a voulu ça ? Ce n'est pas certain. » Pour Denis Poitras, qui défend 1200 personnes sur environ 2000 arrêtées lors des manifestations et de piquetage, la condamnation pour outrage au tribunal de M. Nadeau-Dubois n'aura pas d'impact sur ses propres causes. « Ça n'a rien à avoir avec les milliers d'autres constats d'infractions », a-t-il dit, en précisant que la contestation en cours de certaines dispositions de la loi 78 pourrait en avoir bien davantage. L'avocat de M. Nadeau-Dubois, Giuseppe Sciortino, a semblé plutôt sûr de voir la cause progresser. « Il y a plusieurs motifs, conclusions et commentaires de la part de l'honorable juge Denis Jacques qui sont, à mon avis, manifeste-

ment déraisonnables », a-t-il affirmé. Il pourrait œuvrer à démontrer notamment que l'ex-porte-parole de la CLASSE n'était pas au courant de l'injonction visant directement Jean-François Morasse, l'étudiant en arts plastiques à l'origine de cette poursuite pour outrage. Même si la cause sera portée en appel, les audiences sur les représentations de la sentence pourraient quand même avoir lieu le 9 novembre, étant laissées à la discrétion du juge Denis Jacques. Selon Finn Makela, M. Nadeau-Dubois risque une amende de 5000 \$ maximum, puisqu'il est reconnu coupable en vertu de l'article 50 du Code de procédure civile ou d'un an de prison tout au plus. « Il n'est pas un récidiviste, ce serait étonnant qu'il écope d'une peine de prison. »

Avec La Presse canadienne

[Vos réactions \(32\)](#)

THE GAZETTE: Toronto group raises funds for student leader Gabriel Nadeau-Dubois – Saturday, November 3, 2012



Photograph by: Graham Hughes
THE CANADIAN PRESS

Gabriel Nadeau-Dubois speaks to reporters in Montreal on Friday following a meeting with his

lawyer after he was found guilty of contempt of court.
By THE CANADIAN PRESS, CP
TORONTO — An Ontario group held a fundraising rally Saturday to support a prominent Quebec student leader who was found in contempt of court.
Organizers of the Toronto protest said the court's decision is an attack on free speech and sets a dangerous precedent for other social movements in Canada.
The case involves Gabriel Nadeau-Dubois, who became a household name in Quebec during the protests over tuition fees last spring.
A judge ruled Nadeau-Dubois encouraged students to ignore a Quebec City court injunction while he was doing a television interview in May.

His lawyer pleaded ignorance and argued there was no evidence Nadeau-Dubois was aware of the injunction, but a Quebec Superior Court justice rejected the argument.
One of the protest organizers said the ruling was worrisome.
"It's clear to us that this affects not only Gabriel Nadeau-Dubois, but also spokespeople for future movements," said Xavier Lafrance, a student at York University.
"If we cannot state our (case) publicly ... that's a real limitation to our basic civil rights."
Nadeau-Dubois has said he doesn't have the money to finance a legal battle and has asked for financial help.

LA PRESSE: Outrage au tribunal: Gabriel Nadeau-Dubois interjettera appel - Publié le vendredi 02 novembre 2012 à 10h26 | Mis à jour le vendredi 02 novembre 2012 à 15h01

Valérie Simard, La Presse

L'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois interjettera appel du jugement qui l'a reconnu coupable d'outrage au tribunal à la suite d'une déclaration qu'il a faite lors du conflit étudiant.

>>> Cliquez ici pour lire le jugement

Après avoir rencontré son avocat ce matin, Gabriel Nadeau-Dubois a déclaré, lors d'un point de presse, que le jugement rendu par le juge Denis Jacques de la Cour supérieure du Québec est erroné sur plusieurs points. L'ancien porte-parole de la CLASSE soutient notamment qu'il n'a jamais prôné l'anarchie comme l'affirme le juge. « Je n'ai pas prôné l'anarchie, je n'ai pas prôné le désordre, j'ai prôné l'accessibilité à l'éducation et la justice. » Il a ajouté que les mots qu'il a prononcés en mai dernier n'étaient pas les siens, mais « ceux de dizaines de milliers de personnes qui croyaient en la mobilisation contre la hausse des droits de scolarité. »

« À mes yeux, il s'agit de beaucoup plus que d'une sentence potentielle, a ajouté Gabriel Nadeau-Dubois. Il s'agit d'éviter qu'un précédent soit créé. Un précédent dangereux qui ferait en sorte que dorénavant les porte-parole du mouvement étudiant, du mouvement syndical ou de l'ensemble des citoyens aient peur de parler par crainte de se retrouver en prison. »

L'avocat de Gabriel Nadeau-Dubois, Me Giuseppe Sciortino, estime que le jugement comporte plusieurs conclusions « manifestement déraisonnables et manifestement erronées ». « Il y a dans ce jugement plusieurs erreurs, a-t-il remarqué. À titre d'exemple, il faut prouver dans un outrage au tribunal que l'individu qui est accusé connais-

sait l'ordonnance et ses termes, et ce, hors de tout doute. » Me Sciortino soutient qu'il n'a pas été prouvé hors de tout doute que Gabriel Nadeau-Dubois connaissait les termes de l'injonction envoyée à l'Association des étudiants en arts plastiques de l'Université Laval.



Photo Le Soleil

Gabriel Nadeau-Dubois

L'avocat compte signifier son intention d'interjeter appel dans les prochains jours. Il précise qu'il appartiendra au juge de décider s'il suspend les plaidoiries sur la peine, qui doivent avoir lieu le 9 novembre prochain. Selon lui, il est possible que son client reçoive sa peine malgré l'appel, mais elle ne sera pas exécutée avant la fin du processus. La peine maximale est d'un an de prison ou 5000\$ d'amende. L'ancien porte-parole de la CLASSE pourrait aussi s'être condamné qu'à des travaux communautaires.

Appel à la solidarité

Les frais judiciaires de Gabriel Nadeau-Dubois ont jusqu'à maintenant été payés par l'Associa-

tion pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Comme il ne veut pas « vider les coffres de l'ASSÉ » avec sa cause, M. Nadeau-Dubois lance un appel à la solidarité. Il invite les gens qui l'appuient à faire un don sur son site internet. Si la somme recueillie ne permet pas de couvrir tous les frais, le porte-parole de l'ASSÉ, Jérémie Bédard-Wien, a affirmé que l'association continuerait de soutenir Gabriel Nadeau-Dubois. Il a refusé de révéler combien la défense de l'ancien porte-parole de la CLASSE a coûté jusqu'à maintenant à l'ASSÉ. « Nous publions des états financiers régulièrement », a-t-il dit. L'ASSÉ lancera dans les prochaines semaines sa propre campagne de financement pour soutenir les autres membres de l'association qui doivent se défendre devant les tribunaux.

Rappelons que dans sa décision, le juge Denis Jacques s'est rendu en bonne partie aux arguments du demandeur, Jean-François Morasse, étudiant en arts visuels de l'Université Laval, qui avait obtenu une injonction le printemps dernier afin de pouvoir assister à ses cours.

Le 13 mai, sur les ondes de RDI, M. Nadeau-Dubois avait déclaré: « Je crois qu'il est tout à fait légitime pour les étudiants de prendre les moyens de respecter le choix démocratique qui a été fait d'aller en grève. C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. On trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève. Et si ça prend des lignes de



piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime.»

Hier, environ 200 personnes se sont réunies au centre-ville de Montréal pour manifester leur soutien à Gabriel Nadeau-Dubois.

Québec Solidaire invite ses militants à participer à la campagne de financement de Gabriel Nadeau-Dubois. «Ce jugement n'en est pas un contre Gabriel Nadeau-Dubois mais bien contre des milliers d'entre nous qui se reconnaissent

dans le printemps érable», dit le parti dans un message publié sur son site internet.

LE DROIT : Nadeau-Dubois en appelle du jugement - Publié le vendredi 02 novembre 2012 à 11h24



Archives La Presse Canadienne

Gabriel Nadeau-Dubois a expliqué qu'il n'avait pas les moyens de mener cette bataille judiciaire et il lance donc un appel pour obtenir des appuis financiers.

La Presse Canadienne

L'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois porte en appel le jugement qui l'a déclaré coupable d'outrage au tribunal pour certains de ses agissements lors du conflit étudiant du printemps dernier.

Il en a fait l'annonce vendredi, après une rencontre avec son avocat. M. Nadeau-Dubois a déclaré que le jugement rendu était erroné en plusieurs plans. Il affirme n'avoir jamais prôné l'anarchie comme le dit le jugement, mais plutôt avoir exprimé le point de vue de dizaines de milliers de personnes.

En point de presse, il a expliqué qu'il n'avait toutefois pas les moyens de mener cette bataille judiciaire et il lance donc un appel pour obtenir des appuis financiers.

Dans un jugement rendu jeudi, le juge Denis Jacques, de la Cour supérieure, a conclu que l'ex-porte-parole de la CLASSE (Coalition large

de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante) avait profité de sa tribune pour inciter au non-respect d'un ordre de la Cour.

En avril, alors que le conflit étudiant provoquait des tensions dans plusieurs institutions collégiales et universitaires, M. Nadeau-Dubois déclarait sur les ondes du Réseau de l'information qu'il était légitime que des gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter les votes de grève.

Jean-François Morasse, un étudiant en arts plastiques de l'Université Laval qui voulait retourner en classe, avait alors décidé de poursuivre le leader étudiant, considérant ses propos comme une incitation à défier une injonction interdisant les piquets de grève.

LE DEVOIR : Nadeau-Dubois porte sa cause en appel - Il espère aussi des appuis financiers - Vendredi 2 novembre 2012 11h11

À retenir

[Relire «Le défi à la loi est le plus sûr chemin menant à la tyrannie»](#)

La Presse canadienne

L'ex-leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois porte en appel le jugement qui l'a déclaré coupable d'outrage au tribunal pour certains de ses agissements lors du conflit étudiant du printemps dernier.

Il en a fait l'annonce vendredi, après une rencontre avec son avocat. M. Nadeau-Dubois a déclaré que le jugement rendu était erroné en plusieurs plans. Il affirme n'avoir jamais prôné l'anarchie comme le dit le jugement, mais plutôt avoir exprimé le point de vue de dizaines de milliers de personnes.

En point de presse, il a expliqué qu'il n'avait toutefois pas les moyens de mener cette bataille judiciaire et il lance donc un appel pour obtenir des appuis financiers.

Dans un jugement rendu jeudi, le juge Denis Jacques, de la Cour supérieure, a conclu que l'ex-porte-parole de la CLASSE (Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante) avait profité de sa tribune pour inciter au non-respect d'un ordre de la Cour.

En avril, alors que le conflit étudiant provoquait des tensions dans plusieurs institutions collégiales et universitaires, M. Nadeau-Dubois déclarait sur les ondes du Réseau de l'information qu'il était légitime que des gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter les votes de grève.

Jean-François Morasse, un étudiant en arts plastiques de l'Université Laval qui voulait retourner en classe, avait alors décidé de poursuivre le leader étudiant, considérant ses propos comme une incitation à défier une injonction interdisant les piquets de grève.



Photo : Jacques Nadeau - Archives Le Devoir

En point de presse, Gabriel Nadeau-Dubois a expliqué qu'il n'avait pas les moyens de mener cette bataille judiciaire et il lance donc un appel pour obtenir des appuis financiers.

[Vos réactions \(92\)](#)

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois ira en appel - Publié le: vendredi 02 novembre 2012, 10H30 | Mise à jour: vendredi 02 novembre 2012, 16H15

Vidéo : L'ancien porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, porte en appel le verdict de culpabilité pour outrage au tribunal qu'a prononcé contre lui, jeudi, le juge Denis Jacques. Voyez la première partie de son point de presse, 2 novembre 2012, TVA Nouvelles
Agence QMI

L'ancien porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, porte en appel le verdict de culpabilité pour outrage au tribunal qu'a prononcé contre lui, jeudi, le juge Denis Jacques.

«Je me suis défendu du mieux que j'ai pu, mais avec tout le respect que j'ai pour la cour, je ne suis pas d'accord avec le verdict», a soutenu le jeune homme, vendredi matin, en point de presse à Montréal.

«Les mots que j'ai prononcés en mai ne sont pas seulement les miens, mais ceux de dizaines de milliers de personnes», a-t-il ajouté.

M. Nadeau-Dubois était poursuivi par Jean-François Morasse, un étudiant de l'Université Laval qui avait obtenu une injonction du juge Jean-François Émond, au printemps dernier, lui permettant d'assister à ses cours d'arts plastiques alors que la grève étudiante battait son plein.

Le juge Denis Jacques a donné raison à Jean-François Morasse en soutenant que l'ancien leader étudiant avait, dans une entrevue diffusée sur les ondes de RDI, incité les étudiants en grève à ne pas respecter les injonctions du tribunal, incluant celle du demandeur Morasse.

Le magistrat de la Cour supérieure du Québec s'est montré cinglant à l'endroit de M. Nadeau-Dubois, notant que ce faisait il avait prôné «l'anarchie et la désobéissance civile».

Le juge Denis Jacques a ajouté que le jeune homme a profité de sa tribune à RDI afin de «sciemment inciter les auditeurs à contrevenir aux ordonnances de la cour».

«Gabriel Nadeau-Dubois a choisi la voie de l'affront et de l'incitation au non-respect des injonctions», a écrit le magistrat dans son jugement de 20 pages, soulignant qu'il s'agit là d'une «atteinte grave à l'autorité des tribunaux».

Le juge n'a pas retenu les arguments de l'avocat de M. Nadeau-Dubois, Me Giuseppe Sciortino, qui a plaidé lors du procès tenu à la fin septembre qu'il n'y avait pas de preuve hors de tout doute raisonnable que son client avait connaissance de l'injonction avant de faire sa déclaration.

Le juge a donné raison sur toute la ligne à l'avocat de Jean-François Morasse, Me Maxime Roy, qui l'a convaincu que M. Nadeau-Dubois avait bel

et bien connaissance de la teneur de l'injonction du juge Émond et des autres injonctions rendues durant le conflit étudiant, car il y fait référence dans sa déclaration.

Gabriel Nadeau-Dubois s'expose à une amende maximale de 5000 \$ et à une peine d'emprisonnement maximale d'un an.

L'ASSÉ (auparavant la CLASSE), que M. Nadeau-Dubois dirigeait, a pour sa part dénoncé le jugement.

[Afficher 29 commentaires \(Québec\)](#)

[Afficher 8 commentaires \(Montréal\)](#)

noidea11 2 commentaires masqués

Avec les centaines de fois où on a tenté de le piéger, GND a fait l'erreur (une seule fois) de dire (oui dire) quelque chose de trop radical, qui incitant d'autres personnes (exact, d'autres personnes) à commettre un acte illégal, sans lui-même le commettre. Vous êtes sûrement d'accord que la gravité de ce geste est si anecdotique qu'il pourrait toucher la moindre maladresse verbale de n'importe qui dans n'importe quelle situation.

GND n'obtient ce jugement que parce qu'il représente un symbole politique qu'on veut punir en exemple. Le verdict du juge est immensément plus grave que la supposée faute de GND. Qui plus est, ce qu'il a dit était l'opinion de son asso-



ciation. On ne peut le condamner au nom de l'association qui prenait les décisions qu'il était chargé de représenter.

[11/02/2012 08:36 PM](#)

[Edouard Mercure](#) 1 commentaire masqué très bien dit

[11/06/2012 07:46 PM](#)

Samuel Daoust-Ratelle 2 commentaires masqués
Le juge Denis Jacques a des liens très étroits avec le Parti libéral du Québec et a déjà même été envisagé comme candidat libéral dans une élection.

Peu importe nos opinions sur GND, est-ce qu'il n'est pas évident qu'un juge politiquement neutre aurait dû être choisi pour arbitrer ce cas? C'est ridicule comme conception de la justice, et je ne pense pas que les milliers de jeunes qui ont encouragé, côtoyé ou même dénoncé GND en sortiront avec un respect grand du système judiciaire... c'est plutôt le contraire.

Dangereuse erreur.

[11/02/2012 11:16 AM](#)

Larue12 1 commentaire masqué

Ce que je ne comprend pas, c'est qu'on a une vidéo qui montre et prouve que GND a dit ce qu'il a dit. Juge neutre ou pas, il a dit ce qu'il a dit et il a demandé de défier les injonctions. Je n'en reviens pas que certain ose dire le contraire, ça peut pas être plus claire. Ceci fait juste démentir à quel point certain sont bornés!

[11/02/2012 11:27 AM](#)

Larue12 1 commentaire masqué

Pour tout le respect qu'il a pour la cour, il n'est pas d'accord avec le verdict. Moi je n'ai pas de respect pour un étudiant tellement entêté que le locateur doit aller en cour pour recevoir l'argent du loyer. Bizarre que celui-ci aie des habits différents à chaque entrevue. Maudit que l'université coûte cher. Chacun sa logique, certain paye leur loyer et d'autre s'achète des habits. Et

maintenant il ose demander des fonds pour se défendre. Ceux qui le défendent sont aussi pathétique que lui!

[11/02/2012 11:00 AM](#)

[Alexandre Julien](#) 2 commentaires masqués

Bien que je suis content de la décision du tribunal. GND n'a pas tort sur une chose; les dizaines de milliers de personnes qui étaient derrière lui sont autant coupables que lui ;)

[11/02/2012 10:55 AM](#)

Larue12 1 commentaire masqué

Ils l'ont pas dit à télé eux autres. Beau ignorant ce GND!

[11/02/2012 11:02 AM](#)

apouchkine 1 commentaire masqué

C'est son droit, mais à l'avenir il faudrait qu'il respecte le droit des autres.

[11/02/2012 10:55 AM](#)

TVANOUVELLES : Coupable d'outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois interjette appel - Première publication vendredi 2 novembre 2012 à 09h54 - Mise à jour : vendredi 2 novembre 2012 à 16h19



Crédit photo : Agence QMI

TVA Nouvelles et Agence QMI

L'ancien porte-parole de la **CLASSE**, **Gabriel Nadeau-Dubois**, porte en appel le **verdict de culpabilité pour outrage au tribunal** qu'a prononcé contre lui, hier, le juge Denis Jacques.

«Je me suis défendu du mieux que j'ai pu. [...] Je crois, en tout respect évidemment pour le juge et le tribunal, que le juge se trompe lorsqu'il dit que j'ai prôné, et je le cite, l'anarchie. Je n'ai pas prôné l'anarchie, je n'ai pas prôné le désordre, j'ai prôné et je prône encore l'accessibilité à l'éducation et la justice, a soutenu le jeune homme en point de presse ce matin.

«Les mots que j'ai prononcés en mai ne sont pas seulement les miens, mais ceux de dizaines de milliers de personnes», a-t-il ajouté.

Gabriel Nadeau-Dubois s'expose à une amende maximale de 5000 dollars et à une peine d'emprisonnement maximale d'un an

C'est également pour éviter qu'un précédent soit créé que le jeune homme a décidé de porter sa cause en appel. «Un précédent dangereux qui ferait en sorte que dorénavant, les porte-paroles, soit du mouvement étudiant, du mouvement syndical ou de l'ensemble des citoyens, aient peur de parler par crainte de se retrouver en prison», a-t-il précisé.

Gabriel Nadeau-Dubois impute la judiciarisation du conflit étudiant à l'ancien premier ministre. «C'est à cause du mépris et du silence de **Jean Charest** que ça s'est réglé plus ou moins devant les tribunaux», déplore ce dernier.

Injonction du juge Émond

Nadeau-Dubois était poursuivi par **Jean-François Morasse**, un étudiant de l'Université Laval, qui avait obtenu une injonction du juge

Jean-François Émond le printemps dernier lui permettant d'assister à ses cours en arts plastiques alors que le conflit étudiant battait son plein.

Le **juge Denis Jacques** a donné raison à Jean-François Morasse en soutenant que l'ancien leader étudiant avait, dans une entrevue diffusée sur les ondes de RDI, incité les étudiants en grève à ne pas respecter les injonctions du tribunal, incluant celle du demandeur Morasse.

Le magistrat de la Cour supérieure du Québec s'est montré cinglant à l'endroit de Nadeau-Dubois, notant que ce faisant, il avait prôné «l'anarchie et la désobéissance civile».

Le juge Denis Jacques a ajouté que le jeune homme a profité de sa tribune à RDI afin de «sciemment inciter les auditeurs à contrevenir aux ordonnances de la cour».



(Photo TVA Nouvelles)

Incitation au non-respect

«Gabriel Nadeau-Dubois a choisi la voie de l'affront et de l'incitation au non-respect des injonctions», a écrit le magistrat dans son jugement de 20 pages, soulignant qu'il s'agit là d'une «atteinte grave à l'autorité des tribunaux».

Le juge n'a pas retenu les arguments de l'avocat de Nadeau-Dubois, **Me Giuseppe Sciortino**, qui a plaidé lors du procès tenu à la fin septembre qu'il n'y avait pas de preuve hors de tout doute raisonnable que son client avait connaissance de l'injonction avant de faire sa déclaration.

Le juge a donné raison sur toute la ligne à l'avocat de Jean-François Morasse, Me Maxime Roy, qui l'a convaincu que Nadeau-Dubois avait bel et

bien connaissance de la teneur de l'injonction du juge Émond et des autres injonctions rendues durant le conflit étudiant, car il y fait référence dans sa déclaration.

Gabriel Nadeau-Dubois s'expose à une amende maximale de **5000 dollars** et à une **peine d'emprisonnement maximale d'un an**.

L'ASSÉ, qui était auparavant la CLASSE que Nadeau-Dubois dirigeait, a pour sa part dénoncé le jugement.

Financer l'appel

S'il ne croyait pas que les paroles qu'il a prononcées auraient un tel impact, M. Nadeau-Dubois estime que l'heure n'est pas au regret.

«Je ne peux pas dédire ce que j'ai dit, je ne peux pas défaire ce que j'ai fait. J'ai dit des mots, je vais en assumer les conséquences, mais je suis convaincu que ces paroles ne constituaient pas un outrage au tribunal», a-t-il affirmé.

Puisque les frais des procédures judiciaires qui se rattachent à sa cause sont élevés et rappelant que d'autres membres de la CLASSE devront également se défendre devant les tribunaux, M. Nadeau-Dubois a invité les gens à faire des dons sur le site internet www.appelatus.org, prévu à cet effet.

La Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) a indiqué, dans un communiqué, qu'elle soutiendra M. Nadeau-Dubois dans son recours.

«Outre la reconnaissance envers l'exceptionnel engagement social dont a fait preuve Gabriel Nadeau-Dubois au printemps dernier, ce que nous souhaitons faire valoir aujourd'hui c'est aussi la liberté d'expression pour le porte-parole d'une association de défendre les décisions prises de manière démocratique par ses membres», a affirmé le président de la FEC-CSQ, Mario Beauchemin.

Selon le syndicat, «les multiples injonctions constituaient un non-respect de la liberté d'association des étudiants et favorisaient les droits individuels de quelques-uns aux dépens des droits collectifs».

LE SOLEIL : Jean-François Morasse satisfait de la sentence de Nadeau-Dubois - Publié le vendredi 02 novembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le vendredi 02 novembre 2012 à 09h07



Le Soleil, Patrice Laroche
Le demandeur Jean-François Morasse et son avocat, Me Maxime Roy
Matthieu Boivin, Le Soleil

(Québec) L'étudiant à l'origine de la plainte pour outrage au tribunal contre Gabriel Nadeau-Dubois est très satisfait de la décision rendue par le juge Denis Jacques.

«Je pense que c'est un beau message pour le Québec», a indiqué Jean-François Morasse, lors d'un entretien téléphonique avec *Le Soleil*. «Les tribunaux ont une autorité et ils doivent être respectés. C'est la base de notre liberté.»

«C'est vraiment dramatique [quand les décisions des tribunaux ne sont pas considérées], a-t-il ajouté. Ce n'est pas un jeu. Si les tribunaux ne sont plus respectés, il n'y a plus de garde-fou pour faire respecter nos lois. C'est pour cela que je trouvais ça important, de demander l'outrage.»

Peine à venir

M. Morasse ne savait pas vraiment quel type de peine il espère voir le juge imposer à l'ex-leader étudiant. «Je vais faire confiance à mon avocat pour cette étape», a-t-il précisé.

Le procureur de M. Morasse, Me Maxime Roy, a pour sa part indiqué qu'il se laissait du temps pour réfléchir afin d'évaluer quelle peine il pourrait proposer au juge. Toutes les hypothèses seront étudiées, que ce soit une amende, des travaux communautaires ou même la prison.

Me Roy affirme que si M. Nadeau-Dubois exprime des remords devant la cour et qu'il présente des excuses, l'avocat en tiendra compte dans la peine qu'il proposera au juge Denis Jacques.

LE DEVOIR : «Le défi à la loi est le plus sûr chemin menant à la tyrannie» - La Cour juge Gabriel Nadeau-Dubois coupable d'outrage au tribunal - Vendredi 02 novembre 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Gabriel Nadeau-Dubois réagira vendredi en point de presse devant les bureaux de son avocat à Montréal. La cause pourrait être portée en appel. À retenir

[Consultez le jugement du tribunal](#)
Lisa-Marie Gervais

On ne plaisante pas avec la justice et Gabriel Nadeau-Dubois, l'ancien porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), l'a appris à ses dépens alors qu'il est trouvé coupable d'avoir passé outre les injonctions et incité des personnes à faire du piquetage pour empêcher des étudiants d'aller en classe durant la grève. Reste à connaître la sentence. Prison jusqu'à un an, travaux communautaires ou amende allant jusqu'à 50 000 \$? Les plaidoyers sur le sujet seront entendus le 9 novembre.

L'avocat de l'étudiant demandeur, Me Maxime Roy Martel, n'exclut pourtant rien dans les représentations qu'il fera. « Je me suis donné une période de réflexion pour pondérer tous les principes. On n'est plus dans la même situation qu'au moment de la comparution, parce que la grève n'est plus. Est-ce que les besoins de dissuasion spécifiques à M. Nadeau-Dubois sont toujours aussi criants ? Je ne crois pas », a déclaré l'avocat qui représente Jean-François Morasse, un étudiant en arts plastiques à l'Université Laval. « On ne sait pas ce que M. Nadeau-Dubois pense de tout ça, il a choisi de ne pas parler durant le procès. Est-ce qu'il regrette ? Va-t-il vouloir se faire entendre ? Ce sont des éléments qu'on doit pondérer. »

Le dénommé « printemps érable » a une autre raison de passer à l'histoire : c'est la première fois dans le mouvement étudiant québécois qu'un leader est trouvé coupable d'outrage au tribunal. La condamnation a, à tout le moins, des « traits communs » avec la condamnation pour outrage des trois chefs syndicaux du Front commun au printemps 1972, il y a 40 ans, reconnaît Me Roy Martel. Louis Laberge, Marcel Pepin et

Yvon Charbonneau avaient toutefois été emprisonnés après avoir encouragé leurs membres à désobéir à une loi spéciale du gouvernement dans un appel plutôt explicite : « Nous n'avons pas l'intention de recommander à nos groupes de respecter les injonctions qui, à notre avis, sont illégales. »

Dans son jugement de 20 pages, l'honorable Denis Jacques a même fait référence à cet épisode de conflit syndical, notamment pour démontrer que même si on n'est pas directement visé par l'ordonnance, on peut être tenu coupable d'avoir porté atteinte à l'autorité de la Cour. Sur le respect des ordonnances des tribunaux, le juge va jusqu'à citer John F. Kennedy, qui avait affirmé que la nation « repose sur le principe que l'observance de la loi est le rempart éternel de la liberté, et que le défi à la loi est le plus sûr chemin menant à la tyrannie ».

Anarchie et désobéissance

En essence, le juge Jacques a tenté de répondre aux diverses questions en litige en décryptant soigneusement le verbatim de l'entrevue que donnait le leader étudiant à RDI le 13 mai 2012 et dans lequel il tenait notamment ces propos : « On trouve ça tout à fait légitime là, que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève, et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime de le faire. »

M. Nadeau-Dubois était-il visé par l'ordonnance rendue en faveur de M. Morasse et en avait-il la connaissance avant de faire ces déclarations à RDI ? L'ex-porte-parole de la CLASSE incitait-il à contrevenir à cette ordonnance des tribunaux et l'a-t-il fait intentionnellement ? La réponse du juge a été « oui » à tout.

Selon lui, M. Nadeau-Dubois ne pouvait pas ne pas être au courant de l'ordonnance rendue par le juge Jean-François Émond, dont celle concernant M. Morasse, puisqu'elle avait été évoquée dans l'entrevue même qu'il donnait sur les ondes de RDI et qu'il aurait pu en avoir connaissance de différentes façons, notamment à travers les associations étudiantes membres de la CLASSE. Le juge Jacques est d'avis que l'étudiant, en incitant au non-respect des ordonnances, « prône plutôt l'anarchie et encourage la désobéissance civile ».

M. Nadeau-Dubois avait parfaitement le droit de ne pas être d'accord avec les injonctions, mais pas d'inciter à bloquer l'accès aux classes, a fait valoir le juge, qui semble avoir trouvé la défense faible. Enfin, il démontre que l'étudiant a choisi la « voie de l'affront » et a fait sciemment ses déclarations, puisque le président de la Fédération étudiante collégiale de l'époque, Léo Bureau-Blouin, venait tout juste d'appeler au respect des injonctions au cours de la même entrevue.

Satisfait, l'avocat du plaignant, Me Roy Martel espère que cette décision serve au débat. « Ce que nous dit le juge, c'est qu'on peut être en désaccord, mais de là à inciter au non-respect, il y a une ligne à ne pas franchir », a-t-il dit. L'avocat se réjouit d'autant plus qu'à son avis, Denis Jacques a rendu une décision étoffée, qui « a emprunté le chemin juridique qu'on lui a proposé », note-t-il. « Le juge a reconnu la quasi-totalité de notre position et la conclusion est celle qu'on demandait. » Il se dit peu surpris, même s'il admet que, devant le capital de sympathie dont jouit M. Nadeau-Dubois, ce n'était pas gagné d'avance.

Onde de choc

Ce verdict de culpabilité a créé une petite onde de choc jeudi sur les réseaux sociaux. Devant de nombreux témoignages d'appui, les principales associations étudiantes ont gardé le silence, avançant qu'il revenait à la CLASSE, devenue ASSÉ, de se prononcer. Par voie de communiqué, celle-ci a réitéré son « appui indéfectible » à Gabriel Nadeau-Dubois et dénoncé la « judiciarisation inacceptable » du conflit étudiant. « Les mots qui ont valu sa condamnation à M. Nadeau-Dubois sont repris en chœur par l'ensemble du mouvement étudiant. L'histoire saura lui donner raison », a souligné le porte-parole, Jérémie Bédard-Wien.

Le député et porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir, a qualifié la condamnation du leader étudiant d'« insulte à la jeunesse ». « Gabriel Nadeau-Dubois a incarné cette jeunesse et est maintenant puni pour s'être mis au service d'une cause. On lui a fait un procès politique », a déclaré Amir Khadir.

Dans le camp des carrés verts, qui rassemble ceux qui sont contre la grève, on a salué la décision du juge et rappelé que nul ne peut faire fi des tribunaux. De nombreux partisans des carrés rouges ont quant à eux riposté en diffusant un article de La Presse datant de 2005, qui fait état des liens que le juge Jacques avait avec le Parti libéral. Sur Facebook, de nombreux événements ont été créés en appui à M. Nadeau-Dubois, invitant les gens à taper de la casserole et à manifester au départ de la place Émilie-Gamelin en soirée.

Quelque 200 protestataires - dont certains affublés d'un masque - se sont ainsi réunis en milieu de soirée à la place Émilie-Gamelin, point de ralliement des manifestations étudiantes du printemps dernier, avant de battre le pavé dans les rues du centre-ville de Montréal afin d'exprimer leur soutien à Gabriel Nadeau-Dubois et les personnes arrêtées durant le conflit étudiant.

Quant au principal intéressé, il réagira vendredi en point de presse devant les bureaux de son



THE GAZETTE : Ex-student leader Gabriel Nadeau-Dubois to appeal contempt of court ruling - Asking asking for public support to pay his legal bills – Friday, November 2, 2012



Photograph by: Jacques Boissinot
THE CANADIAN PRESS

Former student leader Gabriel Nadeau-Dubois plans to appeal his contempt of court judgment and is asking for public support to pay his legal bills.

By ANNE SUTHERLAND, THE GAZETTE
MONTREAL — Former student leader Gabriel Nadeau-Dubois plans to appeal his contempt of court judgment and is asking for public support to pay his legal bills. Nadeau-Dubois said that “with all respect” he thinks the judge who found him guilty was mis-

taken in his interpretation and he never defended anarchy. Nadeau-Dubois also said the judgment against him sets a dangerous precedent for any spokesman in the future to speak out for fear of going to jail. “This is the principal reason I’m appealing,” he said. I don’t want those who come after me, activists and citizens, to be afraid (to speak out).” On Thursday, Nadeau-Dubois — ex-spokesman for CLASSE (Coalition large de l’Association pour une solidarité syndicate étudiante) — was found guilty of contempt of court by Quebec Superior Court Justice Denis Jacques for urging protesters to continue with pickets despite an injunction granted to a fine arts student allowing him to return to classes. Jean-François Morasse, who attends Université Laval, filed his complaint in May after Nadeau-Dubois encouraged students to maintain picket lines in a television interview on May 13. Morasse was the student who was granted the injunction. Denis wrote in his judgment that Nadeau-Dubois had advocated anarchy. In the court case, Morasse said he was targeted with insults and threats for opposing the boycott.

The lawyer for Nadeau-Dubois said there was no evidence “beyond a reasonable doubt” that his client had read the injunction granted to Morasse.

The judge rejected that argument and said that Nadeau-Dubois was aware of the injunction and used his position as spokesperson of the CLASSE student group to encourage non-compliance with a court order.

Nadeau-Dubois is reaching out to supporters to help pay his legal costs as he says that as a student paying tuition he has no money for a costly appeal.

“I don’t have the money to pay for this and the organization (CLASSE) cannot empty their pockets to pay for me, there are thousands of other students,” Nadeau-Dubois said.

An online donation site to solicit money from the public to pay his bills has been set up. The site is <http://appelatous.org/>

“People have shown solidarity for me in the past and now I am asking them for more,” Nadeau-Dubois said.

CANADIAN PRESS CONTRIBUTED TO THIS REPORT

THE GAZETTE : March in support of former student leader Gabriel Nadeau-Dubois – Friday, November 2, 2012

The Gazette

About 200 people marched peacefully with pots and pans Thursday evening in support of former student leader Gabriel Nadeau-Dubois,

who had been found guilty that morning in Quebec Superior Court of contempt of court. Recalling spring and summer protests, demonstrators started the event at Émilie-Gamelin

Place before taking to the streets under police supervision.

The march was declared illegal, police said. By 10:15 p.m., the gathering was dispersed.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Manifestation de soutien à Gabriel Nadeau-Dubois – Mise à jour le jeudi 1 novembre 2012 à 22 h 52 HAE



Manifestation en appui à Gabriel Nadeau-Dubois

Une centaine de personnes se sont rassemblées jeudi soir au parc Émilie-Gamelin, à Montréal, pour appuyer l’ancien leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois, reconnu coupable d’outrage au tribunal.

Les manifestants ont entamé une brève marche, qui s’est terminée vers 22 h. La police n’a signalé aucun événement malheureux, bien que la manifestation ait été déclarée illégale dès le début.

Les participants voulaient notamment « rappeler » que la cause étudiante était portée par des milliers d’étudiants.

« Gabriel Nadeau-Dubois était un porte-parole qui rapportait les décisions qui étaient prises [par les étudiants]. Il y a des milliers d’étudiants qui sont coupables d’avoir fait un outrage au tribunal », a déclaré un des manifestants.

Une autre manifestante a dit que le verdict du tribunal « contrevient à la possibilité de manifester et de s’exprimer ».

Manon Massé, candidate de Québec solidaire aux dernières élections, présente sur les lieux, a pour sa part espéré que les manifestants poursuivent leur lutte pour dénoncer les injustices.

[Les commentaires \(54\)](#)

TVANouvelles : Manifestation à Montréal : Une centaine de personnes en appui à Gabriel Nadeau-Dubois - Première publication jeudi 1 novembre 2012 à 22h22



Crédit photo : Agence QMI

Agence QMI

Des sympathisants à la cause de [Gabriel Nadeau-Dubois, ancien leader étudiant reconnu coupable d’outrage au tribunal](#), ont tenu à lui apporter leur soutien en organisant une **manifestation** jeudi soir au **centre-ville de Montréal**.



(Crédit photo: Agence QMI)

Une **centaine de manifestants**, certains munis de casseroles, se sont rassemblés à la **place Émilie-Gamelin** vers 20h, répondant à une invitation diffusée sur le site Facebook à la suite du jugement.



(Crédit photo: Agence QMI)

Ils ont arpenté dans le calme et sous la pluie diverses rues du centre-ville, sous la surveillance des agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).



(Crédit photo: Agence QMI)

La manifestation avait été déclarée illégale dès le départ étant donné que son trajet n'avait pas été remis à l'avance aux autorités.



(Crédit photo: Agence QMI)

Un peu avant 22h, ils se sont regroupés devant le quartier général du SPVM, rue Saint-Urbain, pour ensuite revenir vers la place Émilie-Gamelin. La manifestation a pris fin peu après 22h.



(Crédit photo: Agence QMI)



(Crédit photo: Agence QMI)



(Crédit photo: Agence QMI)



(Crédit photo: Agence QMI)



(Crédit photo: Agence QMI)

LA PRESSE : Manifestation spontanée pour soutenir Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le jeudi 01 novembre 2012 à 20h40 | Mis à jour le jeudi 01 novembre 2012 à 22h36



Photo archives La Presse

Image d'archive d'une manifestation étudiante nocturne, à Montréal.
Philippe Teisceira-Lessard, La Presse
Environ 200 personnes ont manifesté relativement calmement contre le verdict d'outrage au tribunal prononcé contre Gabriel Nadeau-Dubois, hier soir, après une mobilisation-éclair sur les réseaux sociaux.
«Libérez Gabriel, c'est [Gérald] Tremblay le criminel» et «Si vous cherchez des bandits, ils sont tous à la mairie», ont-ils scandé en passant devant l'hôtel de ville de Montréal. Certains manifestants ont tenté en vain de pénétrer à l'intérieur du palais de justice.
L'ancien co-porte parole de la Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) a été déclaré coupable, jeudi, d'outrage au tribunal.

LE SOLEIL : Gabriel Nadeau-Dubois coupable d'outrage au tribunal - Publié le jeudi 01 novembre 2012 à 15h02 | Mis à jour le jeudi 01 novembre 2012 à 18h43



Le Soleil, Yan Doublet
Gabriel Nadeau-Dubois

Richard Hénault, Le Soleil (Québec) En choisissant «la voie de l'affront et de l'incitation au non-respect des injonctions», Gabriel Nadeau-Dubois a gravement porté atteinte à l'autorité de tribunaux, estime le juge Denis Jacques, de la Cour supérieure. Aussi déclare-t-il l'ancien porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) coupable d'outrage au tribunal.
Le jugement sur la requête en outrage au tribunal déposée par Jean-François Morasse a été rendu jeudi et le juge convoque les parties pour le 9 novembre afin qu'elles fassent leurs représentations sur la peine qu'il convient d'infliger à Nadeau-Dubois. Il est possible d'une amende

n'excédant pas 50 000 \$ avec ou sans emprisonnement pour une durée d'au plus un an.
L'affaire résulte évidemment du conflit étudiant de ce printemps. Au cours de celui-ci, Jean-François Morasse avait obtenu une injonction lui permettant d'avoir libre accès aux salles de cours de l'Université Laval où étaient donnés ses cours d'arts plastiques. Il avait ensuite perçu une entrave directe à l'ordonnance dans des propos que Nadeau-Dubois avait tenus sur les ondes de RDI.
En cour, l'avocat de ce dernier a plaidé qu'il n'était pas visé par l'ordonnance et que la preuve ne démontrait pas qu'il en ait même eu connaissance. Or, pour être reconnu coupable d'outrage au tribunal, le juge devait être convaincu hors de tout doute raisonnable qu'il connaissait l'existence de l'ordonnance.
À l'audience, Nadeau-Dubois n'a pas témoigné pour éclairer le juge Jacques sur cette question. Ce dernier estime toutefois que l'avocat du requérant, Me Maxime Roy, est quand même parvenu à faire la preuve requise.
Une copie de l'ordonnance d'injonction
L'Association des étudiants en arts plastiques de l'Université Laval avait en effet reçu copie de l'ordonnance d'injonction. Or, l'ASETAP fait partie intégrante de la CLASSE, dont le porte-parole était Gabriel Nadeau-Dubois. Après avoir analysé les propos de celui-ci sur les ondes de RDI, le juge Jacques constate de plus qu'il connaissait

pertinemment les injonctions prononcées, dont celle obtenue par Jean-François Morasse.
«On trouve ça tout à fait légitime là, que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève, et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime de le faire», avait alors déclaré le porte-parole de la CLASSE. Il incitait et encourageait donc les auditeurs à empêcher l'accès aux étudiants à leurs cours, constate le magistrat.
«Se disant agir pour le respect de la démocratie, Gabriel Nadeau-Dubois incite au non-respect des ordonnances rendues par les tribunaux, écrit le juge Jacques. Il prône plutôt l'anarchie et encourage la désobéissance civile... Il endosse et rend légitimes la désobéissance civile ainsi que le non-respect des ordonnances des tribunaux.»
S'il avait le droit d'être en désaccord avec les ordonnances des tribunaux, note le juge, Nadeau-Dubois n'avait pas celui d'inciter quiconque à y contrevenir : «Le désaccord avec la loi ou avec un ordre de la Cour ne permet pas d'y désobéir, ni d'inciter à le faire.»
Pourtant, de souligner le juge Jacques, le porte-parole de la CLASSE venait tout juste d'entendre Léo Bureau-Blouin, alors président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, porter le message que tous doivent respecter les ordonnances des tribunaux.

TVANouvelles : Outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois coupable - Première publication jeudi 1 novembre 2012 à 14h43 - Mise à jour : jeudi 1 novembre 2012 à 21h15



Credit photo : Archives Agence QMI
Par Marianne White | Agence QMI
Gabriel Nadeau-Dubois a été reconnu **coupable** jeudi d'**outrage au tribunal** pour des propos tenus pendant la **grève étudiante** du printemps dernier.
L'ancien leader étudiant était poursuivi par **Jean-François Morasse**, cet étudiant de l'Université

Laval qui a obtenu une injonction du juge Jean-François Émond au printemps pour assister à ses cours en arts plastiques.
Le juge Denis Jacques a donné raison à ce dernier en soutenant que Nadeau-Dubois a incité, dans une entrevue diffusée à RDI, les étudiants en grève à ne pas respecter les injonctions du tribunal, incluant celle de Morasse.
Anarchie
Le magistrat a été cinglant à l'endroit du populaire Nadeau-Dubois, notant que ce faisant, il prône «l'anarchie et la désobéissance civile».
Il a ajouté que l'ex-leader étudiant a profité de sa tribune à RDI pour «sciemment inciter les auditeurs à contrevenir aux ordonnances de la cour».
«Gabriel Nadeau-Dubois a choisi la voie de l'affront et de l'incitation au non-respect des injonctions», a écrit le magistrat dans son jugement de

20 pages, ajoutant qu'il s'agit là d'une «atteinte grave à l'autorité des tribunaux».
Le juge n'a pas retenu les arguments de l'avocat de Nadeau-Dubois, Me Giuseppe Sciortino, qui a plaidé lors du procès tenu à la fin septembre qu'il n'y avait pas de preuve hors de tout doute raisonnable que son client avait connaissance de l'injonction avant de faire sa déclaration.
Le juge a donné raison sur toute la ligne à l'avocat de Morasse, Me Maxime Roy, qui l'a convaincu que Nadeau-Dubois avait bel et bien connaissance de la teneur de l'injonction du juge Émond et des autres injonctions rendues durant le conflit étudiant, car il y fait référence dans sa déclaration.
Il a ajouté également que ce dernier a le droit d'être en désaccord avec les injonctions et de les critiquer, mais qu'il ne peut inciter à y contrevenir.



Nadeau-Dubois avait dit ceci à RDI le 13 mai dernier: «C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. Donc, nous, on trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève, et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime».

Morasse satisfait

Me Roy s'est réjoui de la décision qu'il a qualifiée d'étoffée et de très claire. Il a également vanté le courage de son client qui a confronté une figure emblématique et populaire du mouvement étudiant.

Gabriel Nadeau-Dubois s'expose à une amende maximale de 5000\$ et à une peine d'emprisonnement maximale d'un an.

Me Roy avait déjà affirmé qu'il comptait réclamer une peine d'emprisonnement, mais il a souligné

jeudi qu'il allait réfléchir sérieusement à la peine qu'il va demander.

«Le fait qu'il y ait une culpabilité, pour moi c'était ma priorité», a-t-il indiqué.

Gabriel Nadeau-Dubois réagira à la décision du tribunal vendredi matin à 10h, à Montréal. Par ailleurs, il doit revenir en cour le 9 novembre prochain pour les représentations sur sentence.

L'ASSÉ, qui était auparavant la CLASSE que Nadeau-Dubois dirigeait, a pour sa part dénoncé le jugement.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Outrage au tribunal : Gabriel Nadeau-Dubois porte sa cause en appel - Il risque 50 000\$ d'amende et un an de prison - Publié le: jeudi 01 novembre 2012, 14H41 | Mise à jour: jeudi 01 novembre 2012, 20H00

Vidéo : Des sympathisants à la cause de Gabriel Nadeau-Dubois ont tenu à lui apporter leur soutien en organisant une manifestation jeudi soir au centre-ville de Montréal, 2 novembre 2012, Agence QMI

Marianne White

L'ancien porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, porte en appel le verdict de culpabilité pour outrage au tribunal qu'a prononcé contre lui, jeudi, le juge Denis Jacques.

M. Nadeau-Dubois était poursuivi par Jean-François Morasse, un étudiant de l'Université Laval qui avait obtenu une injonction du juge Jean-François Émond, au printemps dernier, lui

permettant d'assister à ses cours d'arts plastiques alors que la grève étudiante battait son plein.

Le juge Denis Jacques a donné raison à Jean-François Morasse en soutenant que l'ancien leader étudiant avait, dans une entrevue diffusée sur les ondes de RDI, incité les étudiants en grève à ne pas respecter les injonctions du tribunal, incluant celle du demandeur Morasse.

Magistrat cinglant

Le magistrat de la Cour supérieure du Québec s'est montré cinglant à l'endroit de M. Nadeau-Dubois, notant que ce faisait il avait prôné «l'anarchie et la désobéissance civile».

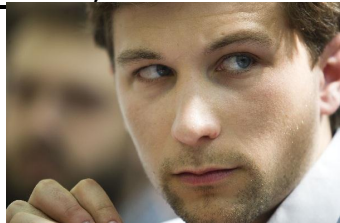
Le juge Denis Jacques a ajouté que le jeune homme a profité de sa tribune à RDI afin de «sciemment inciter les auditeurs à contrevenir aux ordonnances de la cour».

«Gabriel Nadeau-Dubois a choisi la voie de l'affront et de l'incitation au non-respect des injonctions», a écrit le magistrat dans son jugement de 20 pages, soulignant qu'il s'agit là d'une «atteinte grave à l'autorité des tribunaux».

[Afficher 1-40 de 55 commentaires \(Québec\)](#)

Commentaires non disponibles (Montréal)

THE GAZETTE: Former student leader Gabriel Nadeau-Dubois guilty of contempt of court - Thursday, November 1, 2012



Photograph by: Dario Ayala
Gazette File Photo
Gabriel Nadeau-Dubois.

By Sue Montgomery, The Gazette

MONTREAL - Gabriel Nadeau-Dubois, whose face came to represent last spring's drawn-out tuition dispute, has been found guilty of contempt of court.

Nadeau-Dubois, who stepped down in August as co-spokesperson of student group CLASSE, said via Twitter that he would respond Friday morning to the decision by Quebec Superior Court Justice Denis Jacques.

His spokesperson, Renaud St-Pierre, said that "all possibilities are on the table" including an appeal, but the next step would be decided after a meeting Friday with lawyer Giuseppe Sciortino. "Honestly, I spoke to Gabriel for five seconds, so I don't know anything more," St-Pierre said.

Jean-François Morasse, a Université Laval student, filed the complaint in May after Nadeau-Dubois counselled protesters to continue picketing in spite of an injunction granted to Morasse allowing him to return to class. Morasse received threats and insults for opposing the boycott and said he wanted the co-spokesperson for Coalition

large de l'Association syndicale pour une solidarité étudiante to go to jail.

Nadeau-Dubois claimed he couldn't be held responsible for the actions of an entire movement.

Under Quebec's Code of Civil Procedure, Nadeau-Dubois could be fined as much as \$50,000 and serve up to one year in jail.

Thursday night, about 200 people marched peacefully with pots and pans in support of Nadeau-Dubois.

Recalling spring and summer protests, demonstrators started the event at Émilie-Gamelin Place before taking to the streets under police supervision. The march was declared illegal, police said. By 10:15 p.m., the gathering was dispersed.

Sentencing arguments are scheduled for next Friday in Quebec.

LE SOLEIL: Le sort de Gabriel Nadeau-Dubois entre les mains du juge - Publié le vendredi 28 septembre 2012 à 14h04 | Mis à jour le vendredi 28 septembre 2012 à 19h09



Le Soleil, Erick Labbé

Les plaidoiries des avocats au procès pour outrage au tribunal de Gabriel Nadeau-Dubois (au centre), ont pris fin vendredi midi, au palais de justice de Québec.

Olivier Parent, Le Soleil

(Québec) Le sort de Gabriel Nadeau-Dubois est maintenant entre les mains du juge Denis Jacques, de la Cour supérieure, qui devra déterminer si l'ancien porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndi-

cale étudiante est coupable d'outrage au tribunal.

La cause opposant Gabriel Nadeau-Dubois à Jean-François Morasse, cet étudiant qui avait obtenu au printemps une injonction pour avoir accès à ses cours d'arts plastiques à l'Université Laval, a été prise en délibéré vendredi après-midi à la deuxième et dernière journée du procès, au palais de justice de Québec.

Le demandeur allègue que M. Nadeau-Dubois a incité les étudiants à enfreindre une injonction qui ordonnait de donner libre accès aux salles de cours de l'Université Laval. Il s'appuie sur des propos de l'ex-leader étudiant tenus le 13 mai sur les ondes de RDI: «C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. Donc, nous, on trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève, et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime.»

À titre de «fer de lance du boycottage», Gabriel Nadeau-Dubois connaissait la teneur de l'en-

semble des ordonnances d'injonction prononcées à travers la province, y compris celle accordée à Jean-François Morasse, et c'est pourquoi il a porté atteinte au tribunal en faisant ses commentaires, a plaidé l'avocat de M. Morasse, Me Maxime Roy. «D'être porte-parole, ce n'est pas un moyen de défense», a-t-il ajouté.

Selon le camp adverse, «il n'y a même pas l'ombre d'une preuve» que Gabriel Nadeau-Dubois avait pris connaissance de l'injonction qui concernait Jean-François Morasse. Me Giuseppe Sciortino, l'avocat de M. Nadeau-Dubois, a avancé que les propos de son client étaient l'expression d'une opinion et non d'une incitation.

Me Sciortino a tout de même pris le soin de préciser que l'ordonnance d'injonction obtenue par Jean-François Morasse était «ambiguë», «pas directement claire» et «assez large», puisqu'elle n'interdisait pas les incitations à bloquer l'accès aux cours d'arts plastiques à l'Université Laval.

L'avocat de Jean-François Morasse a déjà laissé savoir que si Gabriel Nadeau-Dubois était reconnu coupable, il demanderait quelques mois d'emprisonnement. La peine maximale d'un

outrage au tribunal est d'un an de prison, alors que la peine minimale prévoit des travaux communautaires ou une amende.

«La preuve est sur la table, les plaidoiries ont été faites, j'ai personnellement bien hâte que toute cette triste histoire se termine», a exprimé Gabriel Nadeau-Dubois, avant de quitter le palais de justice. Son avocat a pour sa part indiqué qu'il est «très rare» et «inhabituel» qu'une personne accusée d'outrage au tribunal soit condamnée à la prison, allant jusqu'à parler d'«un cas sur 50».

Le juge Denis Jacques n'a pas indiqué à quel moment il rendra son jugement.

En tournée dans l'Ouest

Gabriel Nadeau-Dubois quitte la province samedi pour une tournée dans l'Ouest canadien organisée par Rabble.ca, un site Web d'information décrit comme étant de gauche.

La tournée a pour thème la lutte contre l'austérité. Gabriel Nadeau-Dubois aura pour mandat «d'expliquer au reste du Canada ce qui s'est passé au Québec au cours des huit derniers mois», explique Ethan Cox, représentant de Rabble.ca au Québec.

Ce dernier décrit la dernière lutte des étudiants comme «une victoire historique» qui a «mené à l'annulation de la hausse des frais de scolarité, le départ de deux ministres de l'Éducation et à la défaite du gouvernement aux élections».

En invitant Nadeau-Dubois, il souhaite «inspirer» le reste du Canada à se soulever et à «protester contre l'austérité». La tournée s'amorce samedi à London en Ontario et se terminera le 5 octobre à Vancouver. Elle passera par un total de sept villes, dont Toronto et Regina.

Avec la collaboration de David Rémillard

THE GAZETTE : Gabriel Nadeau-Dubois nervous about court case – Friday, September 28, 2012



Photograph by: Dario Ayala
Gazette File Photo

Gabriel Nadeau-Dubois admitted Friday he is a bit nervous after Justice Denis Jacques of Quebec Superior Court took his contempt of court case under deliberation following two days of hearings.

By KEVIN DOUGHERTY, GAZETTE QUEBEC BUREAU CHIEF

QUEBEC — Gabriel Nadeau-Dubois, who became the bête noire of the Charest government in Quebec's drawn-out tuition dispute, admitted on

Friday he is a bit nervous after Justice Denis Jacques of Quebec Superior Court took his contempt of court case under deliberation following two days of hearings.

Jacques said normally he would issue a written judgment — unless he has to call back Nadeau-Dubois for a pre-sentence hearing.

Under Quebec's Code of Civil Procedure, Nadeau-Dubois could be fined as much as \$50,000 and could serve as long as one year in prison if the judge finds his statement in a television interview that picketing colleges and universities in the tuition conflict was "legitimate."

Jean-François Morasse, the Université Laval student who was granted an injunction so he could return to class, made the contempt complaint against Nadeau-Dubois, and said he wanted the CLASSE representative to go to jail, after he received threats and insults for opposing the student action.

But Giuseppe Sciortino, the lawyer acting for Nadeau-Dubois, argued the case against his client does not stand up, said it is very rare in Quebec for people convicted of contempt of court to serve prison time.

"Out of respect for the court I won't make a long comment," Nadeau-Dubois told reporters. "The evidence is on the table. The arguments have been heard. I want to move on."

On Saturday, Nadeau-Dubois, who infuriated former premier Jean Charest by saying he was not a leader of the Coalition large de l'Association syndicale pour une solidarité étudiante, the most forceful of the student associations, just a mere "co-spokesperson," sets out on a seven-day speaking tour with CLASSE representative Cloé Zawadzki-Turcotte and Ethan Cox, a journalist on the rabble.ca site.

"This tour is about telling the story of what happened in Quebec this year, and inspiring people across the country to stand up to austerity," Cox said in a statement, calling the tuition dispute that brought Nadeau-Dubois to prominence "the longest student strike in Canadian history," ending with the electoral defeat of the Charest government the rollback of the \$1,788 tuition hike and repeal of Bill 78 by the new Parti Québécois government.

LA PRESSE : Outrage au tribunal: Nadeau-Dubois tente d'éviter la prison - Publié le jeudi 27 septembre 2012 à 14h00 | Mis à jour le jeudi 27 septembre 2012 à 17h55

Paul Journet, La Presse

(Québec) Accusé d'outrage au tribunal et passible d'un bref séjour en prison, Gabriel Nadeau-Dubois a préféré garder le silence en cour jeudi, comme le lui a conseillé son avocat.

«Je suis convaincu de mon innocence, mon avocat aussi. On va travailler très fort pour le démontrer», a déclaré l'ancien leader étudiant peu avant le début de son procès, qui se terminera vendredi au palais de justice de Québec.

À son arrivée, un petit nombre de sympathisants l'a accueilli avec des pancartes, dont une qui réclamait «l'amnistie».

Jean-François Morasse, inscrit en arts visuels à l'Université Laval, l'accuse d'avoir incité les étudiants à violer une injonction qui interdisait les piquets de grève aux abords de l'université et consacrait donc le droit de rentrer en classe. M. Morasse avait obtenu [une première injonction au début avril](#) et [une seconde le 2 mai](#).

Le 13 mai, Gabriel Nadeau-Dubois, alors porte-parole de la CLASSE, avait déclaré à RDI: «Je crois qu'il est tout à fait légitime pour les étudiants de prendre les moyens de respecter le choix démocratique qui a été fait d'aller en grève. C'est tout à fait regrettable qu'il y ait une minorité d'étudiants et d'étudiantes qui utilisent les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. On trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens né-

cessaires pour faire respecter le vote de grève. Et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c'est un moyen tout à fait légitime.»

M. Morasse estime que ces paroles sont une incitation à ne pas respecter une décision de la cour.

M. Nadeau-Dubois a plaidé non coupable. «Évidemment, on ne peut pas nier ce que j'ai dit. Mais [nous allons soutenir que] ça ne constitue pas un outrage au tribunal. C'était une opinion de porte-parole étudiant. Ce n'était pas une intention volontaire d'entraver le cours de la justice», a-t-il déclaré ce matin.

Le 7 avril, M. Nadeau-Dubois a dit, au sujet d'un autre étudiant qui avait demandé une injonction:

«On a raison de ne pas se laisser impressionner par les injonctions d'un petit con qui a perdu son débat en assemblée générale et qui a des parents assez riches pour se payer un avocat. On a raison de se battre contre ça.»

La peine maximale est d'une année en prison. [La poursuite entend réclamer au plus «quelques mois» de détention](#). La peine minimale se limite à des travaux communautaires ou une amende de quelques milliers de dollars.

«Malhonnêteté intellectuelle»

Le juge Denis Jacques a refusé jeudi midi de prononcer un non-lieu demandé par Me Giuseppe Sciortino, l'avocat de M. Nadeau-Dubois. Il paraissait par moments irrité.

Selon Me Sciortino, la cause n'est pas recevable parce que l'injonction ne visait pas nommément son client et aussi parce qu'on ne peut prouver hors de tout doute que ce dernier en avait pris connaissance avant de faire sa déclaration.

«La malhonnêteté intellectuelle me répugne, a réagi Maxime Roy, l'avocat de Jean-François Morasse. Ce n'est pas une coulœuvre qu'on essaie de faire avaler. C'est le nid en entier!»

M. Morasse a conçu un [site internet](#) afin de payer les frais de préparation de son dossier de cour (environ 750\$). Il ne paye toutefois pas d'honoraires à son avocat. Me Roy a accepté de travailler bénévolement.

Pas de carré rouge

Signe de l'apaisement causé par l'annulation de la hausse des droits de scolarité et l'abrogation de l'essentiel de la loi 12, M. Nadeau-Dubois ne portait pas de carré rouge ce matin. «Le carré rouge pour l'instant est rangé, mais il n'est pas rangé très loin. Il ressortira très, très rapidement si une nouvelle hausse est annoncée», a-t-il prévenu.

La CLASSE a promis de rester vigilante. Elle s'oppose fermement à l'indexation des droits de scolarité, [la solution que proposera le gouvernement Marois au sommet sur l'éducation supérieure](#).

THE GAZETTE : Ex-CLASSE spokesman Gabriel Nadeau-Dubois loses first round in contempt of court battle - Complaint involves Université Laval student, who obtained an injunction so he could return to class during the tuition dispute – Thursday, September 27, 2012



Photograph by: Dario Ayala
Montreal Gazette

"I'm here today to prove the fact that I am innocent," ex-CLASSE leader Gabriel Nadeau-Dubois told reporters as he faced a charge of contempt of court in Quebec City Thursday.

By KEVIN DOUGHERTY, GAZETTE QUEBEC BUREAU CHIEF

QUEBEC – Closing arguments begin Friday in the contempt of court case against Gabriel Nadeau-Dubois, following a complaint by Université Laval student Jean-François Morasse alleging the former student leader urged other students to stop Morasse from returning to class in May. Morasse, who was enrolled in a plastic arts certificate program in Laval's visual arts program, said in testimony that he left an April meeting of the student association called to vote in favour of strike action. The strike vote was in protest against the Charest government's plan to raise university tuition fees by \$1,788 over five years.

Quebec's new Parti Québécois government has cancelled the hike and will hold a summit in the new year on university funding and accessibility. Premier Pauline Marois has said she favours indexing tuition to the cost of living. Nadeau-Dubois lost the first round Thursday when Justice Denis Jacques of Quebec Superior Court rejected a motion by Giuseppe Sciortino, the lawyer acting for Nadeau-Dubois, to throw out the case.

Sciortino argued that Nadeau-Dubois had to have "real personal knowledge" that the injunction had been issued and that since Nadeau-Dubois was not specifically named in the injunction, he was not bound by its terms.

Sciortino called one witness, Marie-Pier Bloquet, president of the Association des étudiants en arts plastiques de l'Université Laval, the student association named in the injunction. He asked Bloquet whether she knew Nadeau-Dubois and whether he was made aware of the injunction. Bloquet answered no to both questions.

"There is no proof that he (Nadeau-Dubois) knew," Sciortino said earlier, arguing that the case be thrown out.

"He had nothing to do with efforts to block access to the plastic arts faculty."

Justice Jacques interrupted Sciortino several times as he tried to make his case, before establishing a link.

The judge noted that the Association des étudiants en arts plastiques de l'Université Laval belonged to the Coalition large de l'Association syndicale pour une solidarité étudiante, and that

Nadeau-Dubois was a spokesperson for the CLASSE.

The court viewed a video of an RDI interview with Léo Bureau-Blouin, then a student leader, now a Parti Québécois MNA, and Nadeau-Dubois. In the interview discussing the student strike, or boycott, the two answer questions about the state of negotiations and the length of the conflict.

Nadeau-Dubois says at one point that it is "totally legitimate" for students to picket classes, preventing others from entering.

Sciortino maintained that Nadeau-Dubois in the RDI interview was not addressing the case of Morasse, who testified that he has received "threats and insults."

When Sciortino asked Morasse if he knew whether Nadeau-Dubois was aware of his injunction, Morasse answered he had "no reason to think he knew or did not know."

Responding to Sciortino's arguments, Maxime Roy, the lawyer representing Morasse, accused him of "intellectual dishonesty" for trying to say Nadeau-Dubois was unaware of the injunction.

"He is named," Roy said. "He can't use the argument: 'I did not know.'"

Earlier, Nadeau-Dubois told reporters: "I'm here today to prove the fact that I am innocent."

"I cannot deny that I said what I said," he added.

"What we will say is that it does not constitute contempt of court, that it was an opinion, that it was the opinion of a student spokesman."

"It was not a voluntary attempt to block the course of justice."

LA PRESSE: Poursuite contre Nadeau-Dubois: des dons pour financer le procès - Publié le vendredi 21 septembre 2012 à 07h35 | Mis à jour le mardi 25 novembre 2012 à 15h59

Ewan Sauvés, La Presse

Jean-François Morasse, l'étudiant qui poursuit Gabriel Nadeau-Dubois pour outrage au tribunal, a conçu un site internet pour amasser de l'argent en vue de son procès contre l'ex-porte-parole de la CLASSE, qui doit avoir lieu jeudi et vendredi prochains.

«Faisant suite à de nombreuses offres de donations de la part des citoyens du Québec, je crée cette page pour vous permettre de faire vos dons», peut-on lire dans l'introduction du site.

L'étudiant au baccalauréat en design graphique de l'Université Laval accepte toute aide financière. Versé dans son compte PayPal, l'argent servira uniquement à payer ses frais d'avocat, qu'il estime à 758,99 \$. Si la somme récoltée est supérieure aux besoins de sa cause, il s'engage à rembourser les dépenses engagées par les étudiants qui ont réussi à obtenir une injonction au printemps dernier, a-t-il ajouté en ligne.

«Par respect pour la cour», Jean-François Morasse a refusé d'accorder une entrevue à La Presse. «Je vais réserver mes commentaires au juge», a simplement indiqué l'homme de 25 ans. Sur la page Facebook du Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec, groupe partisan de la hausse des droits de scolarité, plusieurs membres ont indiqué avoir fait un don à M. Morasse.

L'ex-porte-parole de la CLASSE a pris connaissance de l'existence du site internet dans les jours précédant sa première comparution.

«C'est son droit de récolter de l'argent s'il le veut, mais je trouve que c'est dommage. C'est le genre d'initiative qui alimente la dynamique de personnalisation du débat, a dit M. Nadeau-Dubois. Ça donne l'impression que tout ce mouvement-là reposait sur mes épaules, que si certains étudiants n'ont pas eu accès à leurs cours, c'est de ma responsabilité personnelle.»

Jean-François Morasse reproche à l'ex-leader étudiant d'avoir appelé au non-respect d'une injonction, lors d'une interview donnée à RDI. Gabriel Nadeau-Dubois, qui a plaidé non coupable le 29 mai, risque une peine de prison de quelques mois, avait indiqué le poursuivant.



Jean-François Morasse (à gauche) poursuit Gabriel Nadeau-Dubois pour outrage au tribunal.

THE GAZETTE: It's unclear whether protesters arrested under Bill 78 will face charges – Friday, September 21, 2012



Photograph by: Allen McInnis
Montreal Gazette

Leo Bureau-Blouin, president of FECQ (left to right), Martine Desjardins, president of FEUQ, and CLASSE spokesman Gabriel Nadeau-Dubois wait for their lawyer as the students groups and labour unions announce they will file a legal challenge to Quebec's Bill 78, at the courthouse in Montreal on Friday May 25, 2012.

By René Bruemmer, THE GAZETTE

The fate of protesters arrested under Bill 78 rests in legal limbo now that the newly elected Parti Québécois government has cancelled most sections of that law by decree. While close to 30 people were arrested by Montreal police under anti-protest legislation Bill 78 in late August, Quebec's prosecutor's office said Friday it has yet to receive any files from the police regarding the cases. Now that the legislation, known as Law 12, that threatened heavy fines against protesters who blocked to classes no longer exists, it's

unclear whether the protesters will ever face charges.

Sharing their limbo status is the entire student movement, now that the PQ has also promised to cancel the university tuition fee hikes at the heart of a springtime of protests. Student federation CLASSE, the most militant of the province's three main student groups, is vowing to continue its fight to have university tuition abolished.

It has called a massive protest march on Saturday, in keeping with the large demonstrations held on the 22nd of each month since March. But with the Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) and Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) saying they won't participate because they don't support the call for free tuition, the success of Saturday's march, slated to begin at 2 p.m. at Parc Lafontaine with the forecast calling for rain, is uncertain.

Law 12 was created in May to quell unruly protests and put an end to class boycotts, but it was rarely invoked until police were called in to remove protesters blocking access to classes at the Université de Montréal on Aug. 27. Police arrested more than 20 students under the provisions of Law 12, and a few more in the following days. In total, about 30 protesters were arrested under Law 12, said Montreal police spokesperson Ani Lemieux. Police said information on arrested protesters, who faced fines starting at \$1,000 each, would be passed on to the prosecutors' office, which would decide whether or not to press charges. "Now that (Law 12) has been cancelled, it's up to the prosecutors office to decide" whether or not protesters can still be charged, Lemieux said. Officials at the Directeur des poursuites criminelles et pénales said Friday they have received no files from Montreal police yet per-

taining to arrests made under Law 12. Without files, they cannot make a legal judgment on whether or not protesters can still be charged under the former Law 12, spokesman Jean-Pascal Boucher said. Meanwhile, CLASSE said Friday that the idea of free university has garnered much attention and support throughout the spring and summer. "There's no reason to consider free education as a pie-in-the-sky idea, considering there are many European countries that offer it," CLASSE spokesman Jérémie Bédard-Wien said. "At its basis is the idea that it allows a great majority of the population to gain access to higher education." CLASSE argues that free tuition would cost \$700 million a year, representing less than one percent of the total government budget. That money could be generated through better management of universities, cutting funding for scientific

research that profits the private sector, and reinstating the capital tax on businesses that was cut in 2007. Meanwhile, a student who filed a contempt-of-court charge against former CLASSE spokesperson Gabriel Nadeau-Dubois has set up an Internet page asking for donations to help fund his court battle. Jean-François Morasse, a Université Laval student, filed the complaint in May after Nadeau-Dubois allegedly counselled protesters to continue picketing in spite of an injunction granted to Morasse allowing him to return to class. Nadeau-Dubois pleaded not guilty, and decried the fact he was being personally singled out for the actions of an entire student movement. Morasse is hoping to recoup \$758.99 in legal fees, and that Nadeau-Dubois is convicted of contempt and sent to prison.

BRUTALITÉ POLICIÈRE / MATRICULE 728

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Matricule 728 : trois hommes dans l'attente – Mise à jour le mardi 18 décembre 2012 à 20 h 10 HNE

Vidéo "Le reportage de Normand Grondin et une entrevue avec Ian Lafrenière, du SPVM Deux mois et demi après l'intervention musclée de la policière de Montréal connue comme le matricule 728, le dossier piétine au bureau du procureur. On ne sait toujours pas si l'agente Stéfania Trudeau devra répondre à des accusations criminelles, tandis que les citoyens arrêtés le 2 octobre ne savent toujours pas s'ils seront formellement accusés. Difficile d'oublier les images-chocs de [l'intervention policière](#) qui a eu lieu sur l'avenue Papineau, à Montréal, en octobre dernier. À l'époque, Serge Lavoie, Simon Pagé et Rudi Ochietti, arrêtés en vertu du règlement municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, ont fait l'objet de plaintes pour voies de fait, entrave au travail des policiers et intimidation. Puis, les plaintes ont été [suspendues](#), histoire de compléter l'enquête. Mais deux mois plus tard, toujours pas de nouvelles du procureur. « Notre avocat essaie continuellement d'entrer en contact avec les gens responsables de notre dossier et il éprouve énormément de mal à avoir de la collaboration de ces gens-là », explique Rudy Ochietti. Serge Lavoie affirme pour sa part que « ça n'a aucun bon sens cette situation-là, on est comme

dans un *no man's land*. On attend quoi? On va passer les fêtes comme ça? ». Pourquoi l'enquête policière prend-elle autant de temps? Les trois hommes l'ignorent. « La réponse qu'on a eue, c'est que ça prendrait le temps que ça prendrait et que c'est un cas comme les autres. Je veux bien qu'on soit des citoyens ordinaires, mais cette histoire-là est particulière », estime Serge Lavoie. Cette situation complique également l'enquête criminelle sur la policière Stéfania Trudeau, puisque jusqu'ici, aucun des quatre principaux témoins n'a été interrogé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). « Ce que notre avocat nous explique, c'est que tant qu'on a des accusations portées contre nous, on va se soustraire à l'interrogatoire de la police », souligne Rudy Ochietti. « On meurt d'envie de les aider, mais on se comprend que notre priorité, c'est de se protéger et on ne veut pas se retrouver en prison parce qu'on est malhabile avec les mots dans notre déposition », ajoute Simon Pagé. Toute cette histoire tourne présentement en rond. D'un côté, la Couronne veut plus d'informations pour décider si elle poursuivra le matricule 728. De l'autre, les principaux témoins refusent de parler aux policiers.

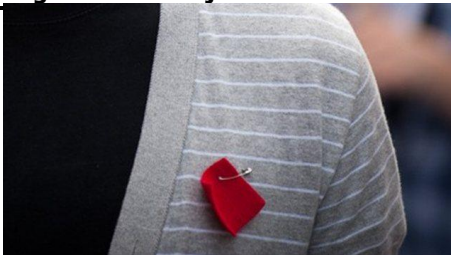
Pour le SPVM, le dossier suit son cours. En entrevue au [Téléjournal Grand Montréal](#), le porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière, a déclaré : « Il y a des gens qui ont refusé de nous donner leur version des faits pour l'instant en nous demandant de retirer les charges. À défaut de quoi, ils ne parleraient pas. » Il a ajouté qu'une vingtaine de témoins avaient été interrogés, que des bandes vidéos avaient été demandées à certains médias et que l'enquête ne piétinait pas. Avec un reportage de Normand Grondin

En complément



• Vidéo - [Le reportage de Normand Grondin et une entrevue avec Ian Lafrenière, du SPVM](#)
[Les commentaires \(73\)](#)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Un professeur veut tenter un recours collectif pour fouille et détention illégale – Mise à jour le mercredi 12 décembre 2012 à 15 h 49 HNE



Un professeur, qui soutient avoir été fouillé et détenu illégalement par la police alors qu'il portait le carré rouge, a déposé une requête en Cour supérieure pour tenter un recours collectif contre la Ville de Montréal.

Le 10 juin, lors du week-end du Grand Prix du Canada, Guillaume Bard aurait été interpellé au métro Berri-UQAM par deux agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Il portait alors le carré rouge, en appui aux étudiants en grève. Lorsque les policiers ont demandé à voir ce que contenait son sac, M. Bard leur aurait demandé s'ils avaient un mandat. Ils lui auraient répondu qu'ils n'en avaient pas besoin puisqu'ils appliquaient un règlement de la Société de transport de Montréal. Or, selon le requérant, un tel règlement n'existe pas. Guillaume Bard avait actionné sa tablette numérique pour enregistrer l'intervention. Selon lui, un des deux policiers a examiné la tablette, a mis fin à l'enregistrement et l'a effacé.

M. Bard estime qu'il a été victime de profilage politique parce qu'il arborait un carré rouge. Il croit qu'il a été détenu et fouillé de manière abusive. Il pense que sa liberté d'expression et sa liberté d'opinion ont été bafouées, comme celles de plusieurs autres personnes qui ont été, à son avis, injustement interpellées au cours de ce week-end des 9, 10 et 11 juin dernier dans le métro de Montréal et aux abords de l'île Sainte-Hélène. Guillaume Bard réclame 6000 \$ en dommages-intérêts et exemplaires à la Ville de Montréal. Il estime que le recours collectif pourrait regrouper de 100 à 500 personnes.

[Les commentaires \(107\)](#)

THE GAZETTE: Bill 12 for police-caused deaths introduced - Bill 12 will create Bureau des enquêtes indépendantes, with civilians named by the government – Thursday, November 29, 2012





Photograph by: Allen McInnis, Gazette file photo
 In this file photo taken October 23, 2010, demonstrators take part in a march through downtown Montreal to protest against the deaths of Fredy Villanueva, Anas Bennis and others at the hands of Montreal police. The province has announced an independent, civilian review process to investigate death or serious injuries at the hands of the police under a bill presented in the National Assembly Thursday.

By Kevin Dougherty and Michelle Lalonde, The Gazette
 QUEBEC — Following other provinces across Canada where a civilian review of deaths and serious injuries at the hands of the police is the rule, Public Security Minister Stéphane Bergeron presented a bill Thursday to establish the "Quebec model" for such investigations.

At present, in cases of death or injury involving a police officer in Quebec, another police force is called in to investigate — a practice that has long been criticized by Quebec's ombudsman and the province's human rights commission, as well as by citizens groups.

Bill 12 will create the Bureau des enquêtes indépendantes, which will be designated a police force but will be headed by a civilian director and assistant director, chosen in consultation with Quebec's ombudsman, the deputy justice minister and a lawyer belonging to the bar association.

The director and assistant director must be retired judges or criminal lawyers who have been bar members for at least 15 years and must never have been peace officers.

Bureau investigators, named for a five-year term, may be civilians or retired police officers and the bureau will be able to call on a police force for assistance during an investigation.

The previous Liberal government proposed adding civilian review to police investigations, a compromise favoured by police representatives but dismissed as unsatisfactory to critics of Quebec's standing practice.

Bergeron stressed he does not mean to criticize the work of police officers, but he said Bill 12 fulfils the government's commitment to change the way such investigations are handled, adding that police were consulted in the framing of the bill.

Bergeron said the bureau, which will have an annual budget of \$3.8 million, would be in operation one year after the bill is passed.

The bill will go to hearings by a committee of the National Assembly, likely in the spring.

Jacques Duchesneau, the Coalition Avenir Québec MNA for Saint-Jérôme, and former Montreal police chief, said his party agrees with Bill 12.

"I sincerely believe this is the way to go," Duchesneau told reporters, saying the public wants civilian review and the credibility of the police is hurt by the present practice of police investigating the police.

But he questions whether there are enough retired police officers with the necessary expertise to be Bureau investigators and whether the five-year term for investigators is enough, saying it would take five years just to learn the job.

"It isn't an easy task," he added.

An aide to Bergeron said investigators' terms will be renewable.

Pierre Veilleux, president of the 5,400-member provincial police union, l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, said his members are "very disappointed" with the bill.

"What we take from our first reading of this bill is that the office will include some police officers, but not necessarily specialized, experienced and active investigators," Veilleux told The Gazette.

"Instead, it will be a mix of citizens and retired police officers, and we have ample evidence of the failures of that model in Ontario," he added.

He said retired police officers are not as effective because investigation techniques evolve quickly and constantly.

Critics of the current process have pointed out that out of 339 investigations into police actions causing death or serious injury over the past dozen years, only three have resulted in criminal charges being laid.

Veilleux said this does not show that investigations were flawed, but rather that in the vast majority of cases, police were justified in using force.

Veilleux did acknowledge there are problems with the existing model, in terms of transparency.

Victims' families are not supported or kept informed on the progress of investigations, he noted, and journalists are not notified of the results of investigations once they are completed. (Bill 12 includes provisions for financial aid for the families of victims to pay the legal expenses for the coroner's inquest into such deaths.)

Others were cautiously celebrating the bill.

Gaétan Cousineau, president of the Commission des droits de la personne et de la jeunesse, said he will study the proposed law article by article before giving an official response, but his first reaction was positive.

"We can certainly celebrate the fact that the communiqué says there will be an investigations bureau that will be independent, impartial and transparent, and that is along the lines of our recommendations and those of other groups," Cousineau said, adding much depends on the composition of the bureau, its powers, functions and how transparent it will be.

Philippe Robert de Massy, a spokesperson for the Ligue des droits et libertés, said the bill is better than what the Liberals had proposed, but modifications are needed to make the Bureau truly independent and impartial.

First, the bureau should be under the authority of the Justice Department, rather than Public Security, he said, and former police officers should not be members of the bureau at all.

"It's not removed enough from the influence of police," he said.

The call for civilian reviews has been growing over the past decade, in reaction to dozens of controversial police shootings in Montreal, including the shooting of a mentally ill, homeless man named Mario Hamel on St. Denis St. in June 2011. Hamel was slicing open garbage bags when police were called and he allegedly charged police with a knife. Bystander Patrick Limoges was also shot to death by a stray bullet in that operation, as he cycled to work at St. Luc Hospital.

In August of 2008, a Montreal police officer shot and killed 18-year-old Fredy Villanueva and injured two other youths in a Montreal North park. That killing sparked riots, and the coroner's report has still not been issued.

The new agency's mandate will not include incidents that occurred before its creation.

THE GAZETTE: Montreal cop Agent 728 blocks debut of porn film based on her controversial on-duty actions – Wednesday, November 28, 2012



Photograph by: YouTube, National Post

The officer, Const. Stéphanie Trudeau, first rose to local prominence earlier this year when video surfaced of her generously pepper-spraying a crowd of student protesters who appeared to pose no threat.

By THE GAZETTE

The real Agent 728 has for the moment blocked the debut Tuesday night of a hastily produced pornographic film that presents an erotic portrayal of the Montreal officer's now notorious on-duty actions, which made her a YouTube sensation in recent months and got her temporarily suspended.

Stéphanie Trudeau is seeking an injunction to stop the release of an adult movie titled Agent 728 XXX, arguing the erotic take on her recent inter-

ventions and the use of her unique badge number are a violation of her rights.

The film was set to premiere at Le Belmont on St. Laurent Blvd., where condoms and tissues bearing a 728 logo were to be distributed, according to court documents. The showing has been called off for now, says Trudeau's lawyer, Annie-Élizabeth Girard, in a brief message, pending a full hearing on the future release of the film set for Dec. 10.

In the motion, Trudeau argues her badge number and personal details were used in the film without her permission and threaten to damage her reputation as well as undermine her eventual reintegration to work once the investigation into

her use of physical force during the student crisis and an October incident is completed. "Being associated, against my will, with pornography constitutes in itself an attack on my dignity, causing me a serious amount of stress, anxiety and even humiliation," a sworn affidavit from Trudeau states. "The inference made by the defendant, alias Alyson Queen, to the extent that she is in a pornographic film where she is having sexual contact with other women, where she is using her power and the instruments of police work in sexual acts, is an attack not only on my dignity and my private life, but on my career as a police officer."

According to the injunction, Trudeau learned of the pornographic film last week during promo-

tional interviews given by the movie's star. The attempt to block Agent 728 XXX's release targets the actress, Alyson Queen, A D 4 Distribution, an adult film company and its president, André Grenier, as well as the Belmont, where the launch was to take place.

Trudeau first rose to prominence last May during the student conflict in the spring when YouTube video showed her pepper-spraying protesters at close range in the face before and after they taunted her. She was assigned to administrative duties.

Then in October, another video made the rounds on social media showing Officer 728 forcibly arresting a man opening a door for a friend while holding a beer bottle. The incident, in which a

smartphone she seized also recorded her salty language while talking to her supervisor, resulted in dozens of officers rushing to the scene but no charges being laid. Once the video went public, Trudeau was suspended temporarily pending an internal investigation, and Montreal Police Chief Marc Parent held a press conference to say the force was taking the incident seriously.

The October intervention resulted in much media coverage of Trudeau's disciplinary past, which included her aggressive behaviour at Ste. Justine Hospital during her investigation of the sexual assault of a minor and a lawsuit over her arrest of a dad with a baby stroller on Halloween.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Matricule 728 : un complément d'enquête demandé – Mise à jour le mardi 27 novembre 2012 à 11 h 04 HNE



La policière Stéfanie Trudeau maîtrisant Serge Lavoie lors de l'intervention controversée du 2 octobre dernier.

Le bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec a demandé un complément d'enquête à la police de Montréal dans le dossier

de l'agente Stéfanie Trudeau, impliquée dans une arrestation musclée à Montréal cet automne. La policière Stéfanie Trudeau, [connue sous le nom de Matricule 728](#), a été suspendue par le SPVM pour la durée d'une enquête interne portant sur ses agissements lors d'une intervention menée à Montréal le 2 octobre dernier, dans un immeuble d'habitation de la rue Papineau.

La diffusion par Radio-Canada [d'images de cette arrestation](#) et de propos compromettants pour l'agente après l'arrestation, ont incité la direction du service de police à [ouvrir cette enquête](#).

Selon René Verret, porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales, le SPVM a fait parvenir son dossier d'enquête interne sur cette affaire la semaine dernière au DPCP.

Après étude sommaire du dossier, le bureau du DPCP a renvoyé le dossier au SPVM en y deman-

dant des informations complémentaires dont le bureau du DPCP ne nous a pas précisé la nature.

« Lorsque le SPVM nous retournera le dossier complété, nous l'étudierons pour savoir s'il y a lieu de porter des accusations criminelles dans cette affaire et si oui, lesquelles seront portées », a expliqué René Verret.

On ne sait cependant pas dans combien de temps le dossier sera retourné au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Il n'est pas exceptionnel que le DPCP renvoie un dossier à la police en demandant un complément d'enquête. Il s'agit d'une pratique courante au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

[Les commentaires \(75\)](#)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Deux policiers de Longueuil accusés de brutalité – Mise à jour le mardi 27 novembre 2012 à 7 h 18 HNE

Un intervenant communautaire de Longueuil accuse deux agents du Service de police de l'agglomération de Longueuil de l'avoir brutalisé et blessé lors d'une intervention dans un centre pour sans-abri.



Réjean Cormier affirme avoir été brutalisé et blessé par deux policiers du Service de police de l'agglomération de Longueuil.

Les faits reprochés aux deux agents de police par Réjean Cormier se sont déroulés le soir du 11 novembre dernier, à l'Abri de la Rive-Sud, où M. Cormier était le responsable ce soir-là.

Selon sa version des faits, les deux policiers se sont présentés au centre à la recherche d'une personne en difficulté.

Sur place, M. Cormier relate leur avoir dit que la personne en question avait quitté les lieux une heure avant leur venue.

Les agents de police auraient alors exigé de consulter les registres et dossiers de l'établissement, ce à quoi s'est opposé Réjean Cormier, alléguant qu'ils ne détenaient pas de mandat pour accéder à ces documents.

C'est à ce moment que la situation aurait dégénéré. Selon M. Cormier, les policiers l'auraient alors plaqué au sol et immobilisé. L'intervenant,

qui a eu l'épaule fracturée, aurait ensuite perdu connaissance.

« J'ai crié qu'ils m'avaient fait mal à une épaule. Ils me tenaient la tête au sol en continuant à me tenir le bras gauche dans le dos. J'avais mal et j'avais peur », a raconté M. Cormier lundi en conférence de presse.

À la police de Longueuil, on a demandé à la Sûreté du Québec d'enquêter sur ces faits par souci de transparence.

Le service de police de Longueuil maintient cependant que les agents étaient dans leurs droits et que leur intervention était légitime.

Les deux patrouilleurs sont maintenus en service jusqu'à nouvel ordre. Ils ont de leur côté déposé une plainte au criminel contre Réjean Cormier pour entrave au travail des policiers.

[Les commentaires \(46\)](#)

LA PRESSE : Rencontre au sommet concernant le matricule 728 - Publié le vendredi 23 novembre 2012 à 11h11





Photo tirée de Youtube

L'agente matricule 728, Stéfanie Trudeau, est revenue sous les projecteurs de l'actualité, plus tôt cet automne, à la suite d'une intervention musclée et controversée.

Philippe Teisceira-Lessard, La Presse

Le grand patron du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), Marc Parent, a rencontré ce matin des élus du Plateau-Mont-Royal afin de discuter des suites de l'«affaire 728».

Le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, la députée de Laurier-Sainte-Marie, Hélène Laverdière, et le député de Mercier, Amir Khadir, étaient attendus à 10h au quartier général de la police. Leur rencontre avec le directeur Marc Parent devait durer environ une heure.

«Ça s'est déroulé dans notre quartier: 728, c'était sur Papineau, a rappelé Amir Khadir. On compte l'entendre nous dire où il en est et partager nos préoccupations.»

M. Khadir a ajouté qu'il demanderait à Marc Parent la mise en place d'une police plus communautaire. «On est dans un autre paradigme, malheureusement, on est dans une police paramilitaire», a-t-il affirmé.

L'agente Stéfanie Trudeau, aussi connue sous son numéro matricule 728, est revenue sous les projecteurs de l'actualité au début du mois d'octobre, à la suite d'une intervention musclée et controversée. Sur des enregistrements réalisés à ce moment, on l'entend insulter copieusement des citoyens. Marc Parent l'a suspendue de ses fonctions.

Le week-end dernier, le directeur Parent a annoncé que le dossier d'enquête sur l'incident était prêt et serait transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Les enquêteurs ont interrogé 80 témoins - une trentaine de policiers et une cinquantaine de civils, selon M. Parent.

Il a toutefois refusé de dévoiler les conclusions du rapport.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Le dossier de Matricule 728 bientôt entre les mains de la Couronne – Mise à jour le samedi 17 novembre 2012 à 22 h 12 HNE



La policière Stéfanie Trudeau maîtrisant Serge Lavoie lors de l'intervention controversée du 2 octobre dernier.

Le dossier de la policière Stéfanie Trudeau du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sera déposé au bureau du Procureur des poursuites criminelles et pénales d'ici quelques jours, a indiqué samedi le chef du SPVM, Marc Parent.

Au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui se tient ce week-end à Saint-Sauveur, Marc Parent a ajouté que durant l'enquête interne menée par le SPVM sur un incident impliquant la policière, une cinquantaine de civils et une trentaine de policiers ont été rencontrés.

La policière Stéfanie Trudeau, connue sous le nom de Matricule 728, a été suspendue par le SPVM pour la durée d'une enquête interne portant sur ses agissements lors d'une intervention menée à Montréal le 2 octobre dernier.

Dans une vidéo et un enregistrement audio obtenus par Radio-Canada, on peut voir la policière être très agressive envers les civils visés lors de l'intervention et utiliser un langage grossier pour parler d'eux. Elles les traitent notamment de « rats », « d'ostie de carrés rouges »,

de « mangeux de mardé », de « trou de cul » et de « caves ».

En annonçant la suspension de la policière, Marc Parent avait aussi tenu à présenter ses excuses auprès de la population pour les propos tenus par le matricule 728.

Ce n'était pas la première fois que la policière Trudeau était au centre d'une controverse. Le printemps dernier, lors des manifestations contre la hausse des droits de scolarité, une vidéo dans laquelle on la voyait poivrer des manifestants s'était répandue comme une trainée de poudre sur Internet.

Elle a aussi été visée par plusieurs plaintes, dont deux le même jour.

[Les commentaires \(88\)](#)

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : L'enquête est terminée - Publié le: samedi 17 novembre 2012, 18H00 | Mise à jour: dimanche 18 novembre 2012, 17H14

Video : L'enquête interne du SPVM entourant les agissements de la policière Stéfanie Trudeau, aussi désignée par son matricule, le 728, est maintenant complétée et sera déposée au cours des prochains jours, 18 novembre 2012, Agence QMI

Agence QMI

L'enquête interne du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) entourant les agissements de la policière Stéfanie Trudeau, aussi désignée par son matricule, le 728, est maintenant complétée et sera déposée au cours des prochains jours auprès du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Le directeur du SPVM, Marc Parent, a confirmé la nouvelle, samedi, à l'occasion du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui se tenait à Saint-Sauveur. M. Parent prenait part à l'atelier «Police et journa-

listes» en tant que conférencier, un atelier qui portait essentiellement sur les manifestations étudiantes.

Le directeur du SPVM a précisé qu'une trentaine de policiers ainsi qu'une cinquantaine de témoins civils ont été rencontrés au cours de l'enquête.

«Notre enquête, notre partie de travail est complétée, mais les prochaines étapes ne nous appartiennent plus», a-t-il souligné.

La policière Stéfanie Trudeau a été suspendue en octobre à la suite d'une arrestation musclée qui s'est déroulée dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, le 2 octobre. Une enquête interne avait été ouverte par le SPVM.

Avec la collaboration de Stéphane Waffo et Nicolas Fréret.

[Afficher 1-41 de 46 commentaires \(Montréal\)](#)

[Afficher 3 commentaires \(Québec\)](#)

lawry222 3 commentaires masqués

Il est à espérer que la grosse tarte soit congedie [11/17/2012 06:50 PM](#)

saturninin 2 commentaires masqués

té ,méchant :) c'est pas vous qui prôniez la réhabilitation. lol

[11/18/2012 03:00 PM](#)

Apou 1 commentaire masqué

Un peu de respect pour ses nombreuses victimes. On parle d'actes criminels. Voie de fait avec violence, agression armée, parjure, fabrication de preuves, faux témoignages, préméditation, complots, aucun remord et pas de circonstance atténuante. Très très sérieux tout ça, on fait plus que perdre sa job normalement. C'est de la prison et pour un moment.

Et ces complices ? Il y a des accusations ? Juste une enquête peut-être ?

[11/18/2012 06:22 PM](#)

LA PRESSE : 80 témoins plus tard, l'enquête sur Stéfanie Trudeau est terminée - Publié le samedi 17 novembre 2012 à 16h43 | Mis à jour le lundi 19 novembre 2012 à 12h13

David Santerre, La Presse

Après avoir rencontré 80 témoins, le Service de police de Montréal a terminé son enquête au sujet des agissements de la tristement célèbre matricule 728, l'agente Stéfanie Trudeau. Son

dossier sera remis dans quelques jours au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

C'est le directeur du SPVM, Marc Parent, qui en a fait l'annonce, à brûle-pourpoint, alors qu'il participait à un atelier portant sur la difficile cohabitation entre médias et policiers lors des

manifestations étudiantes du printemps dernier, ce samedi au congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes.

Bombardé de questions sur les interventions de ses policiers, il y est allé de cette révélation.



«Comme ça vous le saurez tous en même temps», a lancé le chef à la cinquantaine de journalistes présents dans la salle d'un hôtel de Saint-Sauveur, dans les Laurentides. L'enquête faisait suite aux événements du début d'octobre lors desquels la policière y est allée d'une intervention très musclée contre des résidents du Plateau-Mont-Royal, après être intervenue auprès d'un homme qui se trouvait sur le trottoir de l'avenue Papineau avec une bière à la main. Il tenait la porte de son appartement pour un de ses amis. Mais l'intervention a dégénéré après que les hommes aient protesté. Cela s'est terminé par une prise sur un des hommes interpellés, et qui avait toutes les apparences d'une

tentative d'étranglement en règle. Une utilisation déraisonnable de la force, selon les citoyens qui ont porté plainte. Par la suite, elle a été enregistrée à son insu par un des téléphones des hommes visés, qu'elle avait confisqués. Elle résumait son intervention à un superviseur et parlait des plaignants en des termes allant de «artistes astie», «rats», «gratteux de guitare», «mangeux de merde» et «carrés rouges». L'intervention a été filmée par plusieurs personnes. La division des enquêtes internes du SPVM a fait enquête sur ces événements. «Il faut dire qu'une trentaine de policiers et une cinquantaine de témoins civils ont été rencontrés

par les enquêteurs. Nous avons fini notre travail, ce sera maintenant dans les mains d'autres autorités», a déclaré Marc Parent. Ainsi, le Directeur des poursuites criminelles et pénales sera chargé de déterminer, à la lumière de l'enquête, si des accusations doivent être portées contre Stéfanie Trudeau. Celle que tous surnomment «matricule 728» avait été rendue célèbre au cours des manifestations du printemps, alors qu'elle avait été filmée, aspergeant copieusement de gaz poivre des manifestants qui se tenaient à bonne distance d'elle sans la menacer physiquement, mais qui la narguaient.

LE DEVOIR [DES ÉCRIVAINS] : «Un traumatisme collectif» - Une cinquantaine d'organismes réclame une enquête publique sur les opérations policières du printemps - Mercredi 14 novembre 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Intervention policière lors d'une manifestation en mai dernier

Fanny Britt

Née en 1977 à Amos, en Abitibi. Auteure dramatique, traductrice et écrivaine, Fanny Britt a signé une dizaine de pièces de théâtre, dont Hôtel Pacifique et Chaque jour. Sa plus récente pièce, Bienveillance, est publiée aux Éditions Leméac. Elle œuvre également en littérature jeunesse, notamment avec sa série Félicie, publiée à la Courte Échelle. Son roman graphique Jane, le renard et moi vient tout juste de paraître aux Éditions de la Pastèque. Elle vit à Montréal avec un homme et deux garçons. Dernier ouvrage paru: *Jane, le renard et moi*, avec l'illustratrice Isabelle Arseneault, La Pastèque, 2012

Fanny Britt

La salle était bondée et l'ambiance, fébrile, lors de la conférence de presse donnée mardi par un regroupement d'une cinquantaine d'organismes réclamant au gouvernement Marois la tenue d'une commission d'enquête publique sur les opérations policières effectuées lors du conflit étudiant. Le regroupement comprend, sans surprise, la FECQ, la FEUQ et l'ASSE, mais également une pléthore d'organismes divers, de la FTQ au collectif Têtes blanches, carré rouge. Nicole Filion, de la Ligue des droits et libertés, a souligné l'importance de la tenue d'une enquête publique indépendante, afin de marquer « la fin de l'impunité policière ». Ce n'est pas la première fois qu'on demande au gouvernement québécois de tenir une enquête publique à ce sujet. Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, a rappelé que plusieurs appels en ce sens avaient été lancés au gouvernement Charest lors du printemps érable, en vain, sans compter les demandes répétées au gouvernement Marois depuis son élection. Le même souhait avait d'ailleurs été formulé par le Parti québécois après les émeutes de Victoriaville. Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud,

alors député d'opposition, avait dit souhaiter qu'un groupe de « sages » enquête sur le travail des policiers.

Une commission d'enquête publique aurait pour objectif de faire la lumière sur les pratiques adoptées par les forces policières, qu'il s'agisse des fouilles abusives, des blessures infligées ou du profilage politique, et par les instances politiques, par exemple dans leurs stratégies médiatiques. Elle aurait même des ramifications jusque dans les décisions administratives des universités concernant la sécurité, souvent controversées. Mais elle aurait aussi des retombées plus réparatrices, estime Mme Filion. « Une enquête publique permettrait aux victimes de la répression policière de connaître un début de reconnaissance, en faisant entendre leur témoignage. » Ultimement, l'enquête devrait mener à la mise en place d'une instance indépendante et civile de surveillance des opérations policières.

Confiance brisée

Éliane Laberge, présidente de la FECQ, estime que le conflit a entraîné un « traumatisme collectif » qu'il faut impérativement apaiser. « Il n'est pas normal que les jeunes se sentent visés chaque fois qu'une voiture de police passe près d'eux. Le lien de confiance est brisé, il faut le recréer. » Du côté de la FEUQ, Martine Desjardins, quant à elle, a tenu à ajouter que la brutalité policière n'a rien de nouveau - on n'a qu'à penser aux événements du G20 à Toronto en 2010 - et qu'il y aura d'autres manifestations dans l'avenir, qu'elles soient étudiantes ou citoyennes. « Profitons du climat favorable actuel pour rassurer, expliquer et éviter que cela se reproduise. »

Jointe à Québec, la députée de Québec solidaire Françoise David a dit considérer l'enquête « absolument indispensable, parce qu'il faut faire mieux la prochaine fois ». Elle souhaite que cette commission fasse la lumière sur les événements malheureux du printemps et aborde des problèmes de fond concernant les forces policières : « Y a-t-il des lacunes dans la formation des policiers ? Quels étaient les mots d'ordre reçus ? Comment expliquer cette culture du mépris et de l'intolérance chez certains policiers ? »

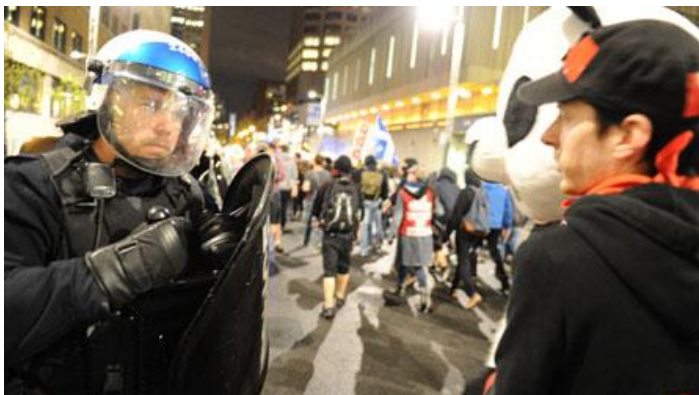
Les instigateurs de la demande se disent sûrs d'obtenir une réponse favorable de Pauline Marois, qui a elle-même porté le carré rouge au plus fort de la crise. Martine Desjardins s'est déclarée prête à répéter et marteler son message si nécessaire, tout en ajoutant, un petit sourire aux lèvres, que « lorsqu'on parle fort, on finit par se faire entendre ». Les représentants des 51 organisations n'ont d'ailleurs pas tardé à mettre cette idée en pratique : réunis pour une photo de groupe, ils ont spontanément entonné : « On est plus que cinquante, on est plus que cinquante »...

Vos réactions (1)

Franklin Bernard - Inscrit, 14 novembre 2012 19 h 19
Il faut non seulement une enquête indépendante...
...mais il faut aussi garder en mémoire les noms des instigateurs directs ou indirects de cette brutalité policière. Charest, bien sûr, mais aussi les Bachand (réélu), St-Pierre (réélu), Dutil (réélu), Tremblay, et tutti quanti. Sans oublier leurs appuis à la Gilbert Rozon, gros donateur au PLQ, qui avait si peur que ses festivals soient dérangés, ou encore le Monégasque Jacques Villeneuve, qui aurait dû tourner sept fois la langue dans sa bouche avant de proférer ses âneries contre les étudiants. Nous qui avons la mémoire si courte, malgré notre devise, saurons-nous enfin vraiment nous souvenir en temps et lieu?

TVANouvelles : Opérations policières lors du conflit étudiant : Une commission d'enquête est réclamée - Première publication mardi 13 novembre 2012 à 18h26





Crédit photo : archives, Agence QMI

Par Laurent Dionne | Agence QMI

Épaulées par une **quarantaine d'organismes**, les **associations étudiantes** sont revenues à la charge, mardi, et ont interpellé directement la **première ministre du Québec** afin que celle-ci déclenche une commission d'enquête publique sur les opérations policières pendant la **grève étudiante**.

«Dans une société de droit comme la nôtre, on ne peut pas se permettre de rester les bras croisés et de passer sous silence ce qu'on a vu et ce

qu'on a vécu au printemps dernier», a indiqué lors d'un point de presse Éliane Laberge, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Il ne s'agit pas de la première tentative du genre, puisqu'une pétition de plus de 11 000 signatures réclamant une commission d'enquête a été déposée à l'Assemblée nationale en juin et une deuxième qui compte près de 5000 signatures circule actuellement.

Le regroupement a tenu à souligner mardi que l'initiative n'est pas seulement qu'en réponse à la façon dont les corps policiers ont géré la grève étudiante. Les organisateurs ont fait référence à des événements survenus au cours des dernières années, dont le sommet du G20.

En plus de vouloir faire cesser «l'impunité policière», les organisations espèrent que des moyens plus simples pour se faire entendre soient mis sur pied.

«Il faut mettre en place un mécanisme qui ferait en sorte que nous ne sommes pas à la merci d'une décision politique de tenir une enquête publique. Chaque fois, il faut la réclamer», a expliqué Nicole Filion, coordonnatrice à la Ligue des droits et libertés.

En s'adressant directement à Pauline Marois, le regroupement estime avoir davantage de chances d'être entendu.

«Rappelons que Mme Marois avait elle aussi dû répondre à son port de carré rouge et on pense qu'elle va avoir une sensibilité aux appels qui lui sont faits aujourd'hui de la part des gens qui ont également payé pour avoir porté le carré rouge», a soutenu Mme Filion.

LA TRIBUNE / LE SOLEIL : Grève étudiante: des groupes demandent une enquête sur le travail des policiers - Publié le 13 novembre 2012 à 15h38 / Publié le 13 novembre 2012 à 17h00



Photothèque Le Soleil, Steve Deschênes

Manifestation étudiante au parc de la Francophonie, à Québec, le 4 avril
Pierre Saint-Arnaud, La Presse Canadienne, Montréal

Plus d'une cinquantaine d'organisations ayant à leur tête la Ligue des droits et libertés ainsi que les trois grandes associations étudiantes réclament à nouveau une commission publique d'enquête indépendante sur les opérations policières durant la grève étudiante.

Le regroupement estime que la grève a donné lieu, selon son expression, à l'une «des plus grandes vagues de répression policière de l'histoire du Québec» pour laquelle les policiers n'ont, jusqu'ici, pas eu de comptes à rendre.

«On a besoin que cesse l'impunité policière», a affirmé mardi la coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés, Nicole Filion.

«C'est ce qui nous a marqué le plus dans le cadre des événements qui sont survenus au printemps dernier. C'est toujours ce qui nous marque le plus, même aussi dans les cas où un policier blesse ou abat une personne», a-t-elle ajouté.

Les organisations espèrent que le gouvernement péquiste de Pauline Marois, dont des membres ont réclamé une telle enquête lorsqu'ils étaient

dans l'opposition, donnera suite à cette demande maintenant qu'ils sont au pouvoir.

«Mme Marois avait elle aussi dû répondre de son port du carré rouge, a rappelé Mme Filion. On pense qu'elle va avoir une sensibilité aux appels qui lui sont faits aujourd'hui de la part des gens qui ont effectivement payé pour avoir porté le carré rouge.»

Nicole Filion a également rappelé que l'un de ces députés péquistes, Bertrand St-Arnaud, avait même fait part de son intention de réclamer une enquête indépendante, du moins sur l'émeute de Victoriaville. Or, celui-ci est aujourd'hui ministre de la Justice.

Le regroupement - qui comprend aussi des syndicats, dont plusieurs représentent des enseignants, ainsi que des groupes communautaires - affirme qu'il est inadmissible que des citoyens ne puissent manifester sans crainte en 2012.

«On veut s'assurer que les gens puissent continuer à manifester à l'avenir, qu'ils puissent manifester en confiance et en sécurité en ayant la certitude qu'ils peuvent s'exprimer dans un Québec où l'on respecte leurs droits et leur liberté d'expression», a lancé la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Éliane Laberge.

Les organisations font valoir que les manifestations étudiantes se sont soldées par plusieurs blessures graves, des arrestations arbitraires, des conditions de détention et de libération inacceptables, autant d'atteintes à des droits pourtant reconnus dans les chartes.

Les objectifs d'une telle enquête publique sont, notamment, de mettre un terme à l'impunité policière, de faire la lumière sur le rôle joué par les politiciens en lien avec les violations des droits de la personne et de permettre aux victimes de ces violations de droits d'obtenir réparation.

Ultimement, les organisations souhaitent la création d'une instance civile indépendante de surveillance des opérations policières.

Le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, s'est dit surpris de cette sortie, expliquant qu'il avait indiqué à maintes reprises récemment qu'il avait bien reçu la demande et qu'elle était à l'étude.

Il n'a d'ailleurs pas fermé la porte à la tenue d'une telle enquête, mais s'est toutefois montré très prudent dans sa réponse.

«J'évalue cette demande qui m'a été adressée il y a de cela quelques semaines. Je l'évalue à sa juste valeur, mais j'ai également comme responsabilité, comme ministre de la Sécurité publique, de préserver le processus qui est déjà en cours en termes de déontologie policière.»

M. Bergeron a promis une réponse «prochainement», sans préciser de date.

LA PRESSE : Des groupes réclament une commission d'enquête sur les opérations policières - Publié le mardi 13 novembre 2012 à 13h12

Ewan Sauves, La Presse

Plus de 50 associations, syndicats et groupes de défense des droits ont interpellé directement la première ministre Pauline Marois pour réclamer une commission d'enquête publique et indépendante sur les opérations policières.

Le «printemps érable» a beau être terminé, ses séquelles sont encore très présentes, ont affirmé

plusieurs représentants en matinee aujourd'hui lors d'un point de presse.

Arrestations de masse, profilage politique, fouilles abusives, nombreux blessés: il est temps de faire la lumière sur l'une des «plus grandes vagues de répression policière de l'histoire du Québec», a indiqué Nicole Filion, coordonnatrice à la Ligue des droits et libertés.

«Les victimes ont été gazées, poivrées, matraquées, chargées par des chevaux, blessées par des balles de plastique et par des grenades assourdissantes, a-t-elle dénoncé. On les a accusées de mener le Québec au chaos.»





Photothèque Le Soleil, Yan Doublet
«Ce n'est pas normal qu'au Québec, en 2012, chaque fois qu'une auto de police passe dans la rue, les étudiants se retournent parce qu'ils se

sentent visés», a déploré Éliane Laberge, présidente de la FECQ.
Mme Filion a ajouté que les nombreuses demandes d'enquête lancées dans les derniers mois sont restées sans réponse. Aujourd'hui, elle est persuadée que la première ministre fera preuve de «sensibilité». «Rappelons que Mme Marois avait elle aussi dû répondre du port de son carré rouge.»
La cinquantaine de groupes qui réclament une commission d'enquête veulent aussi que soit créée une «instance indépendante et civile de surveillance des opérations policières». «Le cas du matricule 728 n'est pas un cas isolé. Il y a complaisance face à ce genre de pratique policière et nous devons absolument briser cette complaisance», a affirmé Jérémie Bédard-Wien,

secrétaire aux finances de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante.
Pour sa part, Éliane Laberge, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec, a tenu à préciser que cette enquête n'est pas demandée dans le «but de se venger ou de se donner raison».
«Ce n'est pas normal qu'au Québec, en 2012, chaque fois qu'une auto de police passe dans la rue, les étudiants se retournent parce qu'ils se sentent visés», a déploré la militante.
Sa collègue de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Martine Desjardins, a pour sa part déclaré qu'elle veut passer à autre chose. «Et pour le faire, ça prend une large réflexion», a dit la présidente.

RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ: Conflit étudiant : demande d'enquête publique sur les opérations policières - Mise à jour le mardi 13 novembre 2012 à 6 h 38 HNE



Les trois associations étudiantes qui étaient à l'avant-scène de la grève ainsi qu'une trentaine d'organismes demanderont ce matin au gouvernement Marois de tenir une commission d'enquête publique sur les opérations policières pendant le conflit étudiant.

Se disant «déçu que les multiples demandes d'enquête» soient restées lettre morte, un regroupement de plus d'une trentaine d'organisations et de réseaux représentant des dizaines de milliers de personnes interpelle maintenant la première ministre du Québec.

En l'absence d'une commission d'enquête publique, les organisations estiment que «la répression du printemps risque de se répéter». Elles tiendront une conférence de presse ce matin à Montréal pour demander une rencontre avec Pauline Marois.

S'il semble y avoir unanimité sur la question, l'idée de demander l'abandon de toutes les poursuites judiciaires en lien avec le conflit étudiant est toutefois loin d'être partagée par tous.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui avait fondé la CLASSE pendant le conflit, est la seule à demander une amnistie générale.

«La grève a vu une judiciarisation inacceptable d'un conflit politique. Cette grève-ci a vu une quantité d'arrestations beaucoup plus grande que la crise d'Octobre ou le G20.»
Jérémie Bédard-Wien, porte-parole de l'ASSE

Le collectif des Profs contre la hausse partage leurs revendications, alors que la Ligue des droits et libertés réfléchit encore à la question. Mais du côté des fédérations étudiantes, on refuse de demander l'amnistie pour ceux qui ont commis des actes violents.

«L'amnistie pour les gens qui étaient dans des manifestations pacifiques, oui. Pour les autres, ben malheureusement, ils ont pris la décision de faire des actes de violence, de faire des actes passibles de poursuites criminelles, alors ils devront faire face à la musique», indique la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins.

Amnistie internationale rejette aussi l'idée qui, de toute façon, est impossible à réaliser légalement, selon le directeur de la clinique juridique Juripop, Marc-Antoine Cloutier.

«Le ministre de la Justice ne peut pas intervenir. Il ne peut pas faire une amnistie généralisée. Il ne peut pas juste dire : "abandonnez les poursuites", sans regarder les gestes qui sont reprochés aux personnes qui ont été accusées», souligne M. Cloutier.

Les décisions d'aller de l'avant ou non avec les poursuites seront prises, selon lui, lors des négociations entre les procureurs et les directeurs des poursuites et pénales au cours des prochains mois.

Avec les informations de René Saint-Louis

[Les commentaires \(73\)](#)

JOURNALDEMONTRÉAL / JOIRNALDEQUÉBEC / TVANouvelles : Une manifestation qui tourne mal : Un étudiant réclame 505 000\$ à la Ville - Publié le: mardi 06 novembre 2012, 15H37 | Mise à jour: mardi 06 novembre 2012, 18H12 / Première publication mardi 6 novembre 2012 à 20h46



Crédit photo : Agence QMI

Par Michaël Nguyen | Agence QMI

Alléguant s'être fait violemment frapper par des policiers au point de subir une triple fracture du crâne lors d'une manifestation, le 1er mai dernier, un étudiant de l'UQAM poursuit maintenant la Ville de Montréal pour 505 000\$.

Gabriel Duchesneau, un étudiant de 30 ans en créations littéraires, manifestait dans le cadre de la fête des Travailleurs, en mai dernier. Les choses auraient dégénéré lorsqu'une confrontation aurait éclaté avec le policier, est-il indiqué

dans la poursuite civile déposée la semaine dernière au palais de justice de Montréal.



(Crédit photo: Agence QMI)

L'étudiant, souffrant de séquelles médicales ayant entraîné une fragilisation de son crâne, aurait alors décidé de quitter la manifestation. Il aurait alors mis un masque de menuiserie «pour se protéger», allègue-t-il.

C'est à ce moment qu'un policier de l'antiémeute l'aurait frappé par-derrière. Duchesneau est alors tombé «en petit bonhomme» et d'autres policiers l'auraient aussi frappé pendant qu'un autre «lui

intimait de s'en aller», peut-on lire dans la poursuite.

«[Il] suppliait les policiers [...] de cesser de le frapper pour qu'[il] puisse s'en aller», indique la poursuite, ajoutant que le jeune homme était convaincu qu'il allait se faire tuer.

Le jeune homme dit croire qu'il est tombé inconscient «quelques instants». Lorsqu'il a levé la tête, les policiers n'étaient plus là et son drapeau était cassé à côté de lui, précise le document de Cour.

L'étudiant a obtenu l'assistance de passants, puis a été conduit à l'hôpital pour une triple fracture du crâne.

Études abandonnées

Depuis les événements, Gabriel Duchesneau dit souffrir de plusieurs séquelles.

Son champ visuel aurait été affecté, au point qu'il ne peut plus lire correctement, allègue-t-il. À cause de cela, il a dû, pour l'année 2012, arrêter ses études au niveau du certificat. Il dit également souffrir de maux de tête, et affirme que les médecins ne savent pas exactement quand il pourra retrouver ses capacités visuelles.



nelle. Les policiers ont jugé qu'on bloquait la rue et on nous a arrêtés», a-t-elle affirmé. Lors de ces arrestations, l'étudiante a été détenue pendant de longues heures, parfois avec des *tie-wrap* trop serrés aux poignets. Amy Bernier-Desmarais a reçu quatre contraventions de 494 \$ chacune, qu'elle conteste. «Je reste anxieuse à chaque fois que je vois un policier», dit-elle.

Une enquête publique a déjà été réclamée, ce printemps, par Amnistie internationale et la Ligue des droits et liberté, de même que par un collectif regroupant une centaine d'enseignants, en septembre. Au cabinet du ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, on indique que la demande est «sous examen» pour l'instant. Près de 200 plaintes en déontologie policière, reliées au conflit étudiant, ont été reçues jusqu'à maintenant.

TVANOUVELLES : Manifestations : Ottawa veut interdire le port de masques - Première publication mercredi 31 octobre 2012 à 16h43 - Mise à jour : mercredi 31 octobre 2012 à 21h11



Crédit photo : archives Agence QMI
Manifestation étudiante organisée par la CLASSE, 2 juin 2012.

Par Huguette Young | Agence QMI
Quand est-ce qu'une «tuque devient un masque?» C'est la question que se pose le chef libéral intérimaire Bob Rae face au projet de loi C-309 qui interdit le port de masques et les attroupements illégaux. Ce projet de loi a été adopté aux Communes mercredi par le compte de 153 voix contre 126 à la grande joie du député conservateur albertain Blake Richards.

Pour ce dernier, ce projet de loi est valable, car il offrira un outil de plus aux corps policiers qui veulent intervenir lorsque des manifestations tournent à l'émeute et à la violence et que des malfaiteurs masqués s'infiltrent au groupe. Ce texte de loi ne vise aucunement les gens qui participent, masqués ou costumés, à des manifestations pacifiques, des rassemblements ou des activités comme l'Halloween, a-t-il précisé. Or, pour Bob Rae, ce projet de loi piloté par le député Richards a mal été conçu. Le gouvernement Harper tente de faire de la «microgestion» en légiférant sur toutes les situations inimaginables alors que le Code pénal est déjà bétonné, a-t-il dénoncé. Selon lui, ce projet de loi peut tourner au ridicule et ne résisterait probablement pas aux droits de liberté d'expression et d'association garantis par la Charte canadienne des droits et libertés. «Quand est-ce qu'une tuque rabaisée sur le visage devient un masque? Est-ce qu'on va interdire aux gens de participer à une manifestation parce qu'elles portent la burka?» Tous les libéraux sauf deux ont voté contre le projet de loi de M. Richards. Dans cette même veine, le chef néo-démocrate Thomas Mulcair s'est opposé à ce projet de loi. À son avis, les forces policières sont déjà très bien outillées pour contrecarrer des situations de violence. Le Bloc québécois a abondé dans le même sens. La députée Maria Mourani avait indiqué que ce projet de loi pouvait donner suite à des interprétations abusives en interdisant le fleurdelisé sur le visage pendant la Fête nationale, par exemple.

LA PRESSE : Nouvelle tuile pour le matricule 728 - Publié le samedi 27 octobre 2012 à 05h00 | Mis à jour le samedi 27 octobre 2012 à 12h05

Christiane Desjardins, La Presse
Trois résidents du Plateau Mont-Royal intentent une poursuite de 138 000\$ contre trois policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qu'ils accusent de les avoir rudoyés et fait accuser sous un faux motif d'entrave. Stéfanie Trudeau, surnommée matricule 728, est du nombre, bien que son implication semble plus ténue. Les autres policières visées sont Marie-Isabelle Turcotte et Karine Tait. Les événements reprochés se seraient produits dans le quartier du Plateau Mont-Royal, au début de la nuit du 26 avril dernier, après une manifestation étudiante. Liam Buckley, étudiant de l'Université McGill de 21 ans, raconte qu'il filmait des policiers près des avenues Coloniale et des Pins, quand il a vu deux policières bousculer un homme et une femme avec leurs bâtons et les arrêter, «sans raison», à son avis. Il s'est approché et a demandé aux policières leur numéro de matricule, car il voulait signaler ce qu'il avait vu.

Les policières, qu'il désigne comme Tait et Turcotte, auraient demandé à M. Buckley d'arrêter de filmer et auraient refusé de fournir leur numéro de matricule. Elles auraient ensuite arrêté M. Buckley et saisi sa caméra. Selon ce dernier, l'agente Stéfanie Trudeau était présente et aurait demandé comment effacer ce qu'il avait filmé. Ses paroles ont été enregistrées, selon le plaignant. Il a été amené au Centre opérationnel Sud, où il a passé la nuit. Il a été relâché après avoir signé une promesse de comparaître. Les deux autres plaignants, François Bergeron, pompier et agent de sécurité, et Jaclyne Mainville-Gagné, qui travaille en cinéma, forment un couple et sont âgés de 25 ans. Dans la poursuite, ils racontent que le soir en question, ils se trouvaient au domicile de monsieur, rue De Bullion, et ont entendu les bruits de la manifestation et les hélicoptères. Vers 1h, ils sont sortis pour voir. La femme était en pyjama. Un policier leur a dit que c'était terminé. Ensuite, à l'intersection des avenues Coloniale et des Pins, ils disent avoir vu

deux policières sortir de leur voiture, aller vers un groupe de résidents qu'ils connaissaient et leur crier de circuler, en se servant de leurs bâtons de façon agressive. Le couple s'est approché et aurait dit aux policières que leurs manières étaient injustifiées. Résultat, M. Bergeron et Mme Mainville-Gagné ont été arrêtés, menotés et ont passé la nuit au poste. Ils ont été relâchés le matin. Les trois ont été accusés d'entrave à l'égard des policières Turcotte et Tait, et sont en attente de procès à la cour municipale. Ils soutiennent que les policières ont agi avec malice et les ont fait accuser faussement. Ils leur reprochent aussi un manque de professionnalisme.
Enquête sur le matricule 728
L'enquête au sujet des événements survenus au début du mois d'octobre sur l'avenue Papineau et impliquant l'agente Stéfanie Trudeau n'est pas encore terminée, selon le service des relations publiques du SPVM.

LE SOLEIL : Plainte déposée pour la «répression» d'une manif de la CLASSE à Québec - Publié le vendredi 26 octobre 2012 à 19h55





Photothèque Le Soleil, Pascal Raththé

La manif du 27 avril regroupait environ 125 personnes, angle Grande-Allée et des Parlementaires. Elle s'était déroulée dans le calme jusqu'à ce que les policiers de Québec encerclent les marcheurs et procèdent à l'arrestation de 81 d'entre eux.

Ian Bussièrès, Le Soleil

(Québec) La section de Québec de la Ligue des droits et libertés a déposé vendredi une plainte à la Commission des droits de la personne au nom de 38 des 81 personnes arrêtées le 27 avril sur la Grande-Allée lors d'une manifestation organisée par la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) qui visait à dénoncer le caractère sexiste de la hausse des frais de scolarité.

La manif, qui regroupait environ 125 personnes, s'était déroulée dans le calme jusqu'à ce que les policiers de Québec encerclent les marcheurs et procèdent à l'arrestation de 81 d'entre eux à l'intersection de la Grande-Allée et de la rue des Parlementaires. Les manifestants appréhendés avaient reçu des constats d'infraction de 494\$ pour avoir bloqué la voie publique.

La Ligue des droits et libertés a décidé de parrainer cette plainte pour son caractère emblématique de la répression du mouvement étudiant. «Pour nous, ces arrestations ont été utilisées pour réprimer un mouvement de contestation sociale et afin d'en dissuader la participation. Le caractère

bon enfant de la manifestation rend d'autant plus évidente la volonté de faire taire le message d'une partie de la population», a indiqué Sébastien Harvey, coordonnateur de la section Québec de la Ligue des droits et libertés.

Liberté d'expression brimée

«De telles arrestations briment la liberté d'expression des groupes sociaux», a pour sa part enchaîné Camille Godbout, représentante du Front régional d'action à Québec de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (FRAQ-ASSÉ).

Sébastien Harvey ajoute que le trajet de la manifestation était tout à fait justifié étant donné que la marche dénonçait l'aspect sexiste de la hausse des frais de scolarité et que le groupe souhaitait se rendre devant le bureau de la ministre de la Condition féminine, au 225, Grande-Allée Est.

Abusif

M. Harvey considère aussi les arrestations comme étant abusives puisque le trajet de la marche aurait perturbé la circulation sans la bloquer pour au plus 15 minutes. «Plusieurs ont souligné l'ironie de l'encerclement policier qui a occupé toute la largeur de la voie publique pendant près de trois heures... pour éviter que des manifestants n'entravent la circulation.»

Seules les personnes qui avaient avec eux un animal domestique ou alors une poussette avaient pu quitter le périmètre mis en place par les policiers. Toutes les autres avaient dû monter dans l'un des autobus qui servaient de «paniers à salade» pour l'occasion et qui les avaient transportés à la centrale de police du parc Victoria.

«On ne s'attendait pas à être arrêtés cette journée-là», indiquent Vincent Beaudoin et Serge Gagnon, deux étudiants qui prenaient part à la manif. «Pendant les trois ou quatre heures où nous avons attendu, il y a même des policiers qui nous ont dit qu'ils trouvaient eux aussi qu'il s'agissait d'une grosse perte de temps pour tout le monde», souligne Vincent.

«Je ne suis pas dangereuse»

Francine Lacombe, une non-voyante qui participait à la marche avec sa canne blanche, avait elle aussi été arrêtée. «Ça m'a secouée un peu de savoir qu'on avait été entourés comme ça par les policiers. Je ne suis pas dangereuse du tout et les autres manifestants non plus», a-t-elle commenté.

Une fois la plainte déposée, la Commission des droits de la personne l'étudiera et entreprendra une enquête avant de décider si elle la retient ou non. Si la plainte est retenue, la cause pourrait être portée devant le Tribunal des droits de la personne.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Exclusif : Une vidéo troublante : Arrestation brutale d'un médecin dans un hôpital par des policiers de la SQ - Publié le: vendredi 26 octobre 2012, 24H23 | Mise à jour: vendredi 26 octobre 2012, 24H47

15 h 30 Une mère arrive à l'urgence avec son enfant de deux mois.

15 h 45 Le Dr Sirzyk examine le bébé.

16 h 45 Après des examens, le médecin prend la version de la mère.

18 h 20 L'ambulance arrive pour le transfert de l'enfant à l'Hôpital Saint-Justine.

19 h 30 Un policier de la SQ appelle à l'urgence et dit qu'il s'en vient.

20 h 08 Le sergent El Khoury procède à l'arrestation du Dr Sirzyk, qui est ensuite plaqué contre un mur. On le menotte. Une employée lance un code blanc, pour le renfort des policiers.

20 h 12 Le Dr Sirzyk est amené dans la voiture de police.

20 h 28 Le médecin revient à l'urgence et s'entretient avec un autre sergent de la SQ. Il ne sera finalement pas amené au poste de police.

Le Dr Jeffrey Sirzyk déplore la brutalité des policiers lors de son arrestation. PHOTO LE JOURNAL DE MONTRÉAL/MARTIN CHEVALIER

Vidéo : Arrestation du Dr Jeffrey Sirzyk

Servir et protéger

Il y a de cela longtemps, ces mots, sur une voiture-patrouille à la télévision, avaient motivé mon choix de carrière. Trente-trois ans plus tard, j'ai remis l'uniforme avec en tête les mêmes mots. Comme tous les policiers, j'ai eu mon lot d'insultes et j'ai dû me tirer à quelques reprises. J'ai cependant toujours cru au gros bon sens. Mais surtout, la façon dont j'abordais les gens déterminait bien souvent la façon dont l'intervention se terminait.

Voir que, en 2012 un policier est dénoncé pour avoir arrêté sans ménagement un médecin, simplement parce qu'il refusait de donner des informations, doit interpellé plus de 10 000 policiers au Québec. Cette arrestation fait l'objet d'une enquête de la Direction des normes professionnelles de la SQ, qui, en 2010-2011, a enquêté sur 51 policiers en discipline. Appliquer la loi n'est jamais facile et chaque cas est unique. La «Déclaration de service aux citoyens» de la SQ fait état de courtoisie et de respect.

L'arrestation du médecin semble indiquer autre chose.

Il est triste de voir que les actions d'une personne ternissent à ce point l'image des autres.

Servir et protéger, avec respect et courtoisie, avec le gros bon sens : voilà ce qui doit guider le policier.

Héloïse Archambault

Après le matricule 728, une nouvelle vidéo montre une arrestation pour le moins troublante, cette fois de la part de policiers de la Sûreté du Québec.

Le 27 février dernier, l'arrestation du Dr Jeffrey Sirzyk, qui était le seul médecin de garde à l'Hôpital de Lachute, a fait les manchettes. Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) lui reprochaient un manque de collaboration dans une histoire de signalement d'abus d'enfant.

Huit mois après les événements, le Journal a mis la main sur la vidéo de l'arrestation, captée par la caméra de surveillance de l'hôpital.

Les images montrent un policier qui empoigne l'urgentologue et le plaque contre le mur. Il est accompagné d'un autre agent plus jeune.

«Je pensais que quelque'un serait tué, avoue le Dr Sirzyk, qui se confie pour la première fois depuis l'arrestation. On avait affaire à des fous. Ils avaient complètement perdu le contrôle.»

Un policier connu

Fait troublant, c'est le sergent Michel El Khoury qui apparaît sur les images, en train de plaquer le médecin. Ce dernier a déjà été mêlé à une histoire d'arrestation abusive en 2004 (voir autre texte).

Le Dr Sirzyk est sidéré qu'il ait pu s'en prendre à lui comme il l'a fait. L'arrestation est survenue peu après 20 h. Assis à son bureau, le docteur complétait ses dossiers de la journée.

«L'infirmière parlait au téléphone avec un policier. Il était très énervé. Je l'entendais hurler. Elle a raccroché en disant : "La police s'en vient pour arrêter quelqu'un."», explique-t-il.

À 20 h 08, le docteur raconte que le sergent El Khoury est entré dans son bureau en lui signifiant qu'il l'arrêtaient pour «entrave à l'enquête».

Plaqué contre le mur

«J'étais assis et il m'a tiré debout par la main. Je lui ai dit que j'avais encore des patients à voir. J'ai retiré ma main et j'ai reculé de deux pas. J'ai demandé : "Quel est votre problème? Le bébé est sauf à Sainte-Justine."»

Selon le médecin, c'est à ce moment que les choses ont dégénéré.

«Il m'a repris la main gauche et m'a dit : "Maintenant, c'est voie de fait. Vous avez refusé l'arrestation."»

Dans les secondes qui ont suivi, la vidéo montre que le Dr Sirzyk être plaqué contre le mur par le policier, et être menotté. Le médecin dit avoir mentionné à l'agent qu'il avait mal au poignet, et a tenté de redresser sa main.

«El Khoury a ensuite dit : "Vous, les médecins, vous pensez que vous pouvez faire n'importe quoi. Maintenant, je vais vous donner toute une leçon."», ont rapporté des témoins.

Le Dr Sirzyk est resté menotté une quinzaine de minutes. La vidéo montre que plusieurs employés ont tenté de discuter avec les deux agents. Un membre du personnel a même tiré pour dégager le médecin.

Aucune accusation

Quant à son arrestation, le Dr Sirzyk dit n'avoir rien à se reprocher. Lorsque l'enfant est arrivé à l'urgence avec sa mère, le médecin jure qu'aucun policier n'est entré dans l'hôpital.

Il insiste aussi sur le fait que les médecins ne sont pas autorisés à fournir, sans mandat, des informations sur un cas d'abus.

«Il (le policier) ne m'a pas donné son nom, et n'a pas expliqué pourquoi il était là. Il transpirait et il avait les pupilles dilatées. J'avais l'impression qu'il était intoxiqué.»

Finalement, le Dr Sirzyk n'a pas été amené au poste de police, et aucune accusation n'a été déposée contre lui. Il envisage toutefois de poursuivre le sergent El Khoury au civil. Une enquête de la Direction des normes professionnelles a par ailleurs été ouverte à la SQ.

- Il y a quelques semaines, une vidéo montrait la policière Stéfanie Trudeau, connue sous son matricule 728, procéder à une arrestation plutôt musclée.

Afficher 5 commentaires (Montréal)

ugagnu 1 commentaire masqué

Que voulez-vous, avec le comité "des hontologies" policières il ne se passera rien. Les policières ont maintenant tous les droits (arrestations sans mandat, refus de s'identifier, etc..).

C'est vrai, un médecin ou un étudiant, ce n'est pas un innus le 15 octobre dernier.

SEPT-ÎLES, Qc - La route 138 demeure bloquée par des membres de la communauté innue de Uashat-Maliotenam, à cinq kilomètres à l'ouest de Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

Dans la nuit de dimanche à lundi, une dizaine d'Innus se sont installés devant des barricades composées d'épinettes et de débris.

La Sûreté du Québec (SQ) observe la situation et veille à la sécurité des personnes et des biens.

Les manifestants réclament une écoute de la part du gouvernement Marois, mais leurs revendications ne sont pas clairement exprimées.

Selon certains, ils dénoncent le Plan Nord instauré par le gouvernement précédent et craignent pour l'avenir de leurs enfants devant l'exploitation des ressources naturelles et les bouleversements sociaux que le développement économique entraîne.

Le Conseil des Innus de Uashat-Maliotenam dit se dissocier de ce mouvement de contestation.

La route 138 est l'unique lien terrestre qui relie les municipalités de la Côte-Nord, le long du littoral.

[10/27/2012 07:04 PM](#)

4 saison 1 commentaire masqué

Le médecin a fait ce qu'il devait .L'enfant en cause était déjà en transit pour Montréal . Si les policiers aurait pris 3 minutes de plus pour comprendre ce fait et prendre les informations au lieu d'agir comme si ce médecin était coupable l'incident n'aurait jamais eu lieu.

[10/26/2012 04:05 PM](#)

Guyb 1 commentaire masqué

Imaginé un instant qu'une urgence arrive et que le seule médecin soit menotté ?

Si ils avait 5 cent de jugements ils l'aurait arrêter chez lui ,un médecin c'est pas comme un garagiste ils travaille à sauvé des vies

Ce que je veut dire c'est que tu peut prendre un retard dans d'autre corps de métiers qui n'auront pas d'incidents majeurs comme peuvent l'avoir l'arrestation du seul médecin de garde d'un hôpital

Faut pas être un génie pour comprendre cela !

[10/26/2012 09:12 AM](#)

quebecoeur 1 commentaire masqué

Pas surprenant les policiers sont élevés et baignés dans la culture de " le Suprême" et non dans la culture du Gros Bon Sens. Vous seriez surpris d'entendre les commentaires de conjointes et enfants de policier.

Vive la police de plus de 6' avec un peu moins d'éducation, au moins y paniquait pas et en plus il imposait le respect. Les Ptits Frus et les policières n'ont pas leur place dans la police, ou si peu.

Confiez ta vie a un partenaire pas en contrôle et avec un arme, NON MERCI ! Pis le citoyen lui Bah on s'en

[10/26/2012 08:39 AM](#)

4 saison 1 commentaire masqué

Ce n'est un fait nouveau cette vidéo en février elle avait fait les nouvelles a TVA , RDI et dans les journaux . La 728 n'est pas unique il en plus qu'on pense . Si la table de déontologie ferait son ouvrage et les tasserait vite , les cas de violences policières serait rares.A leurs défense et cela n'est pas une excuse certains courent après le trouble .

[10/26/2012 06:58 AM](#)

LA TRIBUNE : Forces policières: Nadeau-Dubois veut une enquête publique - Publié le vendredi 19 octobre 2012 à 09h19

Isabelle Pion, La Tribune (SHERBROOKE) Alors que plusieurs groupes réclament la tenue d'une enquête publique sur la conduite des forces policières le printemps dernier, l'ancien coporte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, estime qu'il s'agit d'une priorité.

« Les récents événements, avec matricule 728, sont un exemple d'événement qui reflète une

culture organisationnelle démontrant du mépris envers les manifestants ou les personnes marginales», lance-t-il en faisant allusion également à des cas de profilage racial.

Rappelons qu'une policière du Service de police de Montréal (SPVM) (matricule 728) a récemment été suspendue pour son comportement lors d'une intervention musclée. Le directeur du

SPVM Marc Parent a présenté des excuses publiques.

Avant cet incident, différents groupes, dont des professeurs et des chargés de cours, ont réclamé à Québec la tenue d'une enquête publique sur la conduite des autorités policières lors du printemps étudiant.

LE DROIT : L'Outaouais aurait aussi des «matricule 728», croit Droits-Accès - Droits-Accès de l'Outaouais réclame une enquête publique sur les interventions policières - Publié le mercredi 17 octobre 2012 à 12h32 | Mis à jour le mercredi 17 octobre 2012 à 14h25



Image tirée de YOUTUBE

Des images diffusées mercredi par la télévision de Radio-Canada montrent la policière Stéfanie Trudeau - mieux connue pour son numéro de matricule, le 728 - interpellant de manière excessivement musclée un Montréalais lors d'une intervention sur le plateau Mont-Royal.

Louis-Denis Ebacher, Le Droit

Les policiers du Québec ne sont pas assez encadrés et le système actuel encourage «l'impunité», croit Droits-Accès de l'Outaouais.

Le cas de l'agent 728 du Service de police de la Ville de Montréal a inspiré l'organisme, qui a dénoncé mercredi le système actuel permettant aux «cowboys» de poursuivre leurs gestes répréhensibles.

Selon le directeur de Droits-Accès, Daniel St-Jean, il existe aussi des policiers de la SQ en Outaouais et de la ville de Gatineau qui font preuve de brutalité inutile, et de langage ordurier.

«Il y a des affaires que 728 a fait, que d'autres, ici, feraient. Le dérapage vient d'un certain laisser-faire», selon M.St-Jean. Malgré la bonne volonté des directions, tout se fait à huis clos entre les policiers qui «dérapent» lors d'une intervention.

Pas tous dans le même bateau

«Ce ne sont pas tous des 'pas bons', mais lorsqu'on voit des policiers déjà sanctionnés qui pratiquent toujours et qui répètent les mêmes gestes, on se pose des questions.»
M.St-Jean réclame une enquête publique indépendante sur les interventions policières au Québec, la révision de la formation des policiers, et la reconsidération des recommandations du

Protecteur du citoyen sur les enquêtes sur la police.
«J'ai l'impression que les policiers sont pris dans leur propre culture. Dans la police, il y a des guerriers et des gens qui font de la prévention.»
Le rôle de la police est de «calmer le jeu, pas d'allumer le feu», rajoute l'intervenant.
Dans l'ensemble, précise-t-il, les agents sont intègres et font un travail louable.

LE DEVOIR : «Matricule 728»: accusations suspendues – Mercredi 17 octobre 2012

La Presse canadienne
Les trois hommes qui ont été confrontés à la policière Stéfanie Trudeau - connue sous son numéro de matricule, le 728 - lors d'une intervention très musclée, le 2 octobre dernier, n'ont plus à comparaître pour faire face à des accusations ou à se soumettre à des conditions, du moins jusqu'à nouvel ordre. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a décidé de ne pas remettre à la poursuite le dossier des événements impliquant Rudi Ochietti, Serge Lavoie

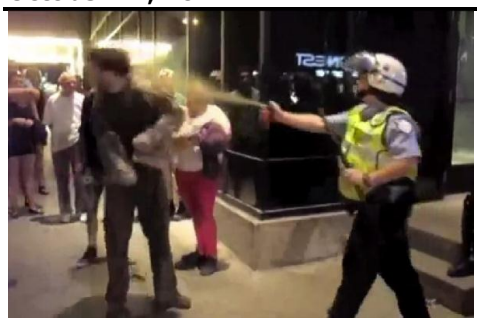
et Simon Pagé afin de procéder à une révision complète de l'incident.
Cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne pourraient pas être sommés à comparaître en fin de compte afin d'être mis en accusation. Pour l'instant, toutefois, les plaintes de voies de fait contre un policier et d'entrave au travail des policiers portées contre les trois hommes, et celle d'intimidation portée contre MM. Lavoie et Pagé, n'ont pas été retenues. Les trois hommes n'ont par ailleurs pas encore décidé s'ils intentent des poursuites contre la policière Stéfanie

Trudeau ou le SPVM. La policière a été désarmée et suspendue de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre. Une enquête interne est en cours au SPVM.

Vos réactions (1)

Sylvain Auclair - Abonnés, 17 octobre 2012 09 h 09
Ça ne veut rien dire
Les accusations sont suspendues, pas retirées.
Et il reste l'accusation d'entrave contre la quatrième personne, celle qui a filmé le tout.

THE GAZETTE: Charges suspended against people arrested by Montreal's notorious Officer 728 – Wednesday, October 17, 2012



Photograph by: YouTube
Constable Stéfanie Trudeau in an incident in the spring of 2012 in which a man was pepper sprayed. The officer — also known by her badge number 728 — drew attention when this video surfaced of her generously pepper-spraying student protesters who appeared to pose no physical threat.

Note: Please see correction at the end of this article.
By Pierre Saint-Arnaud, THE CANADIAN PRESS MONTREAL — Criminal charges have been suspended against three people arrested by a notorious Montreal police officer in an incident caught on video.
Three suspects arrested by Constable Stéfanie Trudeau — best known locally as "Officer 728,"

for her badge number — were informed that the proof was insufficient to proceed with the case.
That's according to the men's lawyer, Denis Poitras, who told The Canadian Press that he was informed by the Crown prosecutor's office that scheduled court appearances had been cancelled as had the men's bail conditions.
"Let's just say it wasn't their best case," Poitras said in an interview.
That doesn't guarantee that the charges against Rudi Ochietti, Serge Lavoie et Simon Page have been dropped for good. They could still ultimately be charged with Criminal Code violations ranging from assaulting a police officer, obstructing an officer and intimidation.
The men's scheduled court appearances, starting Wednesday, have been suspended however.
A spokesman for Montreal's police department, Cmdr. Ian Lafrenière, confirmed that "given the circumstances" the force had decided to "take the necessary time to re-evaluate the entire case" before deciding whether or not to proceed with charges.
The incident involved a local officer who became famous during the spring for pepper-spraying a number of student demonstrators who appeared to pose no threat to her.
More recently that same officer, Trudeau, saw a man, Ochietti, sipping a beer by the doorway of an apartment building and she demanded to see his identification papers.

He asked why and refused to show them, and he was promptly arrested. When one of his friends complained from a nearby staircase Trudeau went to get him, put him in a headlock, dragged him down the stairs and arrested him, too.
The Oct. 2 incident concluded with 20 police cars called to the apartment block.
But there was a surprise twist in the incident: Cellphones recorded it. And, even though Trudeau confiscated several phones, one still recorded her describing the events while delivering a profane rant about "guitar-plucking" artists who live in Montreal's Plateau neighbourhood.
The video was sent to the media.
Trudeau was immediately suspended, and stories about past run-ins with suspects and old ethics complaints have begun surfacing.
But critics of the police have questioned whether anything would ever have happened without the incident erupting in the media, and have expressed suspicion that there may be a number of unduly aggressive officers on the force.
Poitras said he was informed by the assistant to the chief prosecutor at Montreal's municipal court, Gaétan Plouffe, that authorities only had files for two of the three men and that what they did have appeared insufficient for a criminal case.
Correction: A previous version of this article misidentified Constable Stéfanie Trudeau.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Matricule 728 : les plaintes contre les trois hommes suspendues – Mise à jour le mardi 16 octobre 2012 à 21 h 35 HAE

Video : Le compte rendu de Normand Grondin
Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a décidé de ne pas tenter de poursuites, jusqu'à nouvel ordre, contre les trois hommes bousculés par l'agente Stéfanie Trudeau lors d'une intervention controversée le 2 octobre dernier.
Ce faisant, le SPVM veut faire une révision complète de l'incident avant d'envisager une quelconque démarche.
Rudi Ochietti, Serge Lavoie et Simon Pagé ne sont pas pour autant à l'abri d'éventuelles plaintes, qui pourraient les amener à comparaître devant le tribunal.
Pour l'heure, on sait que les plaintes de voies de fait contre un policier et d'entrave au travail des policiers portées contre les trois hommes, et celle d'intimidation portée contre MM. Lavoie et Pagé, n'ont pas été retenues.

Prevue mercredi, la comparaison de Serge Lavoie et Simon Pagé est donc annulée. Il en va de même pour M. Ochietti, dont la date de comparution n'avait pas encore été fixée.
L'avocat des trois hommes, Me Denis Poitras, a indiqué à La Presse Canadienne avoir été avisé par le procureur-chef adjoint de la Cour municipale, Me Gaétan Plouffe, qu'il annulait la comparaison et les conditions « parce qu'il avait uniquement deux dossiers entre les mains et que ce qu'il avait entre les mains n'était pas suffisant pour maintenir des plaintes ».
Prendre le temps de « réévaluer le dossier »
Au SPVM, le commandant Ian Lafrenière explique que, « compte tenu des circonstances », le corps policier avait décidé de « prendre le temps requis pour réévaluer tout le dossier » avant de décider d'aller de l'avant ou non avec les plaintes.

Pour leur part, les trois hommes n'ont pas encore décidé d'intenter ou non des poursuites contre la policière Stéfanie Trudeau.
Rudi Ochietti, Serge Lavoie et Simon Pagé avaient été [appréhendés sans ménagement](#) dans un local d'artistes qu'ils partagent avec d'autres créateurs sur la rue Papineau à Montréal. Les images et les enregistrements, diffusés par Radio-Canada, ont été largement relayés par les autres médias et les réseaux sociaux.
L'agente, connue sous le nom de Matricule 728, a été [suspendue](#) de ses fonctions pendant la durée de l'enquête interne qui est en cours au SPVM.
En complément



Vidéo - [Le compte rendu de Normand Grondin](#)
[Les commentaires \(85\)](#)

LA PRESSE : Matricule 728: les plaintes contre les trois hommes sont suspendues - Publié le mardi 16 octobre 2012 à 14h57



Photo: La Presse, Archives.

Pierre Saint-Arnaud, La Presse Canadienne, Montréal
 Les trois hommes qui ont été confrontés à la policière Stéfanie Trudeau lors d'une intervention très musclée, le 2 octobre dernier, n'ont plus à comparaître pour faire face à des accusations ou à se soumettre à des conditions, du moins jusqu'à nouvel ordre.
 La Presse Canadienne a appris que le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) a décidé de ne pas remettre la poursuite le dossier des événements impliquant Rudi Ochietti, Serge Lavoie et Simon Pagé afin de procéder à une révision complète de l'incident.
 Cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne pourraient pas être sommés à comparaître éventuellement afin d'être mis en accusation.
 Pour l'instant, toutefois, les plaintes de voies de fait contre un policier et d'entrave au travail des policiers portées contre les trois hommes, et celle d'intimidation portée contre MM. Lavoie et Pagé, n'ont pas été retenues.

La comparution de Serge Lavoie et Simon Pagé, qui était prévue ce mercredi, est donc annulée, tout comme leurs conditions de remise en liberté. Il en va de même pour M. Ochietti, dont la date de comparution n'avait pas encore été fixée.
 L'avocat des trois hommes, Me Denis Poitras, a indiqué à La Presse Canadienne avoir été avisé par le procureur-chef adjoint de la Cour municipale, Me Gaétan Plouffe, qu'il annulait la comparution et les conditions «parce qu'il avait uniquement deux dossiers entre les mains et que ce qu'il avait entre les mains n'était pas suffisant pour maintenir des plaintes».
 «Ce n'est pas leur meilleur dossier, mettons...», a laissé tomber le plaigneur lors d'un entretien téléphonique.
 Du côté du SPVM, le commandant Ian Lafrenière a simplement indiqué que, «compte tenu des circonstances», le corps policier avait décidé de «prendre le temps requis pour réévaluer tout le dossier» avant de décider d'aller de l'avant ou non avec les plaintes.
 Les trois hommes n'ont par ailleurs pas encore décidé s'ils intenteront des poursuites contre la policière Stéfanie Trudeau - connue sous son numéro de matricule, le 728 - ou le SPVM.
 Celle-ci a été désarmée et suspendue de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre. Une enquête interne est en cours au SPVM.
 Rudi Ochietti, Serge Lavoie et Simon Pagé avaient été appréhendés sans ménagement dans un local d'artistes qu'ils partagent avec d'autres créateurs sur la rue Papineau à Montréal. Les images ont été diffusées à la télévision et sur les réseaux sociaux.
 L'enregistrement d'une conversation subséquente de la policière également largement diffusé, démontre que celle-ci exprime de multiples préjugés et emploie un langage ordurier à l'endroit, notamment, des artistes, des habitants du Plateau Mont-Royal et des sympathisants du mouvement étudiant du printemps dernier.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : La Fraternité des policiers ne blâme pas Stéfanie Trudeau - Publié le: lundi 15 octobre 2012, 17H59 | Mise à jour: lundi 15 octobre 2012, 20H14

Vidéo : Réagissant pour la première fois à la plus récente frasque de l'agente Stéfanie Trudeau, le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), Yves Francoeur, a refusé de condamner les gestes du matricule 728, 15 octobre 2012, TVA Nouvelles Agence QMI
Réagissant pour la première fois à la plus récente frasque de l'agente Stéfanie Trudeau, le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), Yves Francoeur, a refusé de condamner les gestes du matricule 728.
 «Juridiquement, nous représentons Mme Stéfanie Trudeau dans tout recours qui pourrait survenir. [...] C'est pour cette raison que je ne ferai aucune déclaration sur le sujet», a déclaré M. Francoeur.
 Lors de son bref commentaire, le président de la FPPM a ajouté que son organisation a «la res-

ponsabilité juridique et morale» de défendre Mme Trudeau.
 La policière Stéfanie Trudeau, matricule 728, a été suspendue par le Service de Police de la Ville de Montréal après que des images d'une arrestation musclée qui s'est déroulée dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, le 2 octobre, eurent été diffusées. Elle avait également été filmée pendant le conflit étudiant en train d'asperger sans ménagement au gaz poivre des manifestants.
La FPPM poursuivie
 Lundi après-midi, Yves Francoeur se trouvait au palais de justice de Montréal pour témoigner dans une cause impliquant la FPPM et une des membres du conseil exécutif.
 Le 12 juin 2012, l'agente Lyne Trudeau a déposé une plainte pour diffamation envers la fraternité parce qu'elle trouvait qu'on la mettait de côté, qu'on l'ostracisait.

La fraternité a, quant à elle, déposé une requête en disqualification. Dans son témoignage livré lundi, M. Francoeur expliquait que l'agente ne travaillait pas bien en équipe.
 La FPPM souhaite que l'on démette Mme Trudeau de ses fonctions au sein du conseil exécutif.
Afficher 29 commentaires (Montréal)
Afficher 1 commentaire (Québec)
 gouletc 1 commentaire masqué
 Ce n'est pas parce qu'on manque de jugement qu'on ne peut pas être policier et c'est tout à l'honneur du syndicat de rappeler qu'il a l'obligation légale de défendre ses membres. Tous les syndicats ont cette obligation envers ceux qui paient leur cotisation.
[10/15/2012 07:58 PM](#)

TVANOUVELLES : Conflit étudiant : Un policier du SPVM parmi les manifestants - Première publication dimanche 14 octobre 2012 à 23h59



Credit photo : archives Agence QMI

Par Elizabeth Laplante | Agence QMI
 Parmi les **milliers de citoyens** qui sont descendus dans les rues au **printemps** et qui ont finalement remporté leur **lutte** contre la **hausse des droits de scolarité**, un **policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)** a été fidèle à ses convictions et a pris part au mouvement des **carrés rouges**.
 Cet agent, qui souhaite garder l'anonymat, a pris le risque de se faire reconnaître en défilant aux côtés des manifestants.

«Mes convictions allaient au-dessus de ces risques-là, a-t-il dit avec assurance. Pour moi, c'est une évidence même, je ne peux pas croire que tu puisses être du bord du gouvernement d'augmenter de 75% les frais.»
 Sa grogne contre le gouvernement libéral, qu'il jugeait intransigeant envers les étudiants, l'a convaincu d'aller manifester. Généralement, il défilait au milieu de la foule, sans masque, ni pancarte. Il a porté le carré rouge, mais l'a rapidement retiré.



«Je ne suis pas un gars de symbole. Je suis d'accord, mais je n'ai pas à l'afficher partout comme un article de mode.»

Au total, il a participé à une vingtaine de manifestations.

«Si c'était à refaire, je le referais parce que j'ai pris position, j'ai pris part à un énorme mouvement social, puis j'étais content que le monde se réveille.»

Le policier reproche toutefois aux manifestants de ne pas avoir fourni leurs itinéraires aux autorités, ce qui, selon lui, aurait fait taire certains détracteurs du mouvement.

Contre la violence

Évidemment, aussitôt que la tension montait ou que des méfaits étaient commis, il quittait la manifestation. D'ailleurs, l'agent dénonce vigoureusement toute forme de violence.

«Plus il y avait de la violence, plus ça donnait du crédit à Charest», a-t-il soutenu, ajoutant que cette violence est attribuable à des groupes radicaux et non aux étudiants.

Lorsqu'il était en service, le policier a été appelé à encadrer des manifestations, notamment au niveau de la circulation.

«Je n'étais pas dans l'antiémeute, donc c'était assez tranquille», a-t-il dit, précisant qu'il n'a jamais procédé à une arrestation.

Ses reproches

Sans avoir été témoin de cas de brutalité policière, l'agent est conscient qu'il y en a eu.

«J'ai eu des témoignages et je sais qu'il y en a eu, mais ce sont des cas isolés. Je trouve ça dommage que les policiers ne se sont pas détachés de leurs convictions politiques et que ça ait pour conséquence des blessures.»

Par ailleurs, le policier considère que le SPVM n'a pas été constant dans ses façons d'encadrer les manifestations.

«Quand il y a une manif, ils barrent les rues, quand ils la déclarent illégale, qu'ils arrêtent le monde, qu'ils ne la tolèrent pas pendant huit heures. La police ne faisait rien, puis des fois, ils frappaient dans le tas et ils encerclaient tout de suite le monde», a-t-il dénoncé.

L'agent va même plus loin dans ses propos.

«Ils auraient dû se détacher un peu plus de la politique, puis faire leur job. Il y avait des commandes [politique], je suis sûr.»

Malgré les reproches qu'il adresse à son organisation, le policier déplore le fait qu'elle ressorte perdante du conflit. Selon lui, l'image du policier violent et brutal a largement été exagérée.

«La police a été médiatisée en lien avec de la violence partout dans le monde, et ça me choque de voir ça.»

Matricule 728

Les récents gestes et propos de la policière Stéphanie Trudeau n'aident certainement pas à redorer l'image du SPVM.

«Je trouve ça dégueulasse, comment se fait-il que des gens pensent comme ça, a-t-il dit. Tout le monde s'entend pour dire que c'est un abus, tu ne peux pas cautionner ça.»

Selon lui, il ne fait aucun doute que les agissements de la policière ne sont pas à l'image des policiers du SPVM.

Pas d'infraction selon le SPVM

Un policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui participerait à une manifestation contre la hausse des droits de scolarité, en dehors de ses heures de service, ne s'expose à aucune sanction, a indiqué le sergent aux relations médias du SPVM, Laurent Gingras.

«Comme n'importe quel citoyen, les policiers ont le droit d'exprimer leurs opinions, tant que ça se fait dans le respect des lois et des règlements», a-t-il précisé.

Toutefois, «je doute fort qu'il y en ait beaucoup qui fasse ça étant donné le contexte des manifestations de cet été, où il y a eu de la violence. Ce sont des situations que les policiers vont éviter, mais c'est propre à chacun», a-t-il souligné.

La Loi sur la police et le Code de déontologie des policiers du Québec régissent le travail des policiers de la province.

Les policiers du SPVM doivent également respecter un code de discipline interne, qui n'est pas de nature publique, a indiqué le sergent.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : «Hommage à 728» : La chanson 728 retirée - Publié le: dimanche 14 octobre 2012, 22H18 | Mise à jour: dimanche 14 octobre 2012, 23H51



Photo Capture d'écran / Youtube
La chanson «Hommage à Matricule 728» avait été composée avec l'aide d'internautes

Anabel Cossette-Civitella

L'humoriste Laurent Paquin a retiré sa chanson intitulée Matricule 728 de YouTube hier après-midi après qu'elle ait causé un déferlement de réactions.

On lui reprochait entre autres de tenir des propos homophobes et sexistes, ainsi que d'entrer dans le jeu de l'intimidation. Dans un court vidéo de 5 minutes intitulé «Matricule 728... Ma réaction», il explique qu'il ne voulait pas créer ce raz-de-marée.

«Ce n'est pas compliqué, c'est une chanson qui a blessé des gens, insulté des gens, qui a choqué des gens et je ne tenais pas mordicus à la garder en ligne juste pour prouver quelque chose», annonce-t-il d'entrée de jeu.

Attaques personnelles

Laurent Paquin assure qu'il n'y avait aucun sous-entendu homophobe à l'endroit de Stéphanie Trudeau.

Lorsqu'il chantait «ça fait 100 ans qu'elle n'a pas vu de bite», M. Paquin voulait simplement souligner qu'elle était probablement frustrée sexuellement, ce qui l'avait amenée à réagir de manière démesurée.

«La blague n'aurait pas fonctionné si elle avait été lesbienne», explique l'humoriste, déconfit.

Pour d'autres internautes, Laurent Paquin faisait des allusions sexistes dans sa chanson.

«C'est une chanson qui attaquait la fille, mais pas les gestes de la fille. T'as le droit d'attaquer un policier qui fait mal son travail, mais t'as pas le droit de l'attaquer personnellement», estime Édouard Reinach, président fondateur d'Hypractif, une agence de communication interactive montréalaise.

Pour lui, le retrait de la vidéo et les explications de Laurent Paquin, sont «tout à son honneur».

Laurent Paquin, lui, insiste qu'il aurait blagué sur «Stéphanie» comme il l'a fait pour Stéphanie.

Pas capable d'intimider

«Même si je voulais ben fort, je ne crois pas que je serais capable d'intimider Stéphanie Trudeau [...] probablement que si je la croisais dans la rue, ce serait moi qui aurais la chienne», conclut Laurent Paquin qui s'est fait aussi reprocher d'entrer dans le jeu de l'intimidation.

Il assure qu'il croit avoir le droit de faire des gags sur l'agente Trudeau, puisqu'elle n'entre pas dans la catégorie des «roux» ou des «gros», mais plutôt dans la catégorie de ceux qui ont du pouvoir et qui en abusent.

Il termine : «Si je suis obligé d'expliquer tout ça aujourd'hui, c'est que mon gag a manqué sa shot».

Afficher 13 commentaires (Québec)

CalmeToi 1 commentaire masqué

Comme quoi faut penser avant de cracher sur le monde.

10/15/2012 02:55 PM

MontyBurns 1 commentaire masqué

Il a un nouveau spectacle qui s'en vient, c'est juste pour faire parler de lui et vendre plus de tickets. La controverse est la meilleure pub possible de nos jours.

10/15/2012 01:08 PM

Julie Auclair 1 commentaire masqué

moi je l'ai trouvé bien bonne! Chapeau Laurent encore une fois pour ton sens de l'humour! :)

10/15/2012 08:02 AM

mafioso4 1 commentaire masqué

Laurent fait nous une chanson sur certains humoristes du Québec qui paye pour coucher avec de jeunes filles...c'est pas moi qui le dit mais une ex pute qui est passé dernièrement a t.m.e.p...ou était-tu Laurent l'été passé quand certains des manifestants brisais tout sur leur passage lors de la crise étudiante?? Laurent tu es un profiteur qui utilise cette policière a tes propres fins pour te faire remarquer...hypocrite point a la

ligne. Demnde toi ce soir avant de te coucher...et si cette dame était malade...oui oui la dépression Laurent qui peut frapper tout le monde!!
[10/15/2012 07:54 AM](#)

THORGAL77 1 commentaire masqué

Ça fait quand même drôle que pas plus tard que l'an passé il a été un des premiers à faire un beau ti vidéo sur You tube avec ces ti cartons pour dire non à l'intimidation a cause de Marjorie Raymond mais que la ça faisait son affaire de répondre sur le même ton que l'intimidation..pathétique...

[10/15/2012 07:27 AM](#)

beaver1105 3 commentaires masqués

De comparé le conflit étudiant avec un cas clair et net de brutalité policière n'est pas très fort!! Rien à voir du tout entre les deux !! Et n'en déplaise aux "chialeux" de tout accabits, avoir été Laurent paquin, JAMAIS je n'aurais retiré ma chanson !!! Ceux qui critiquent n'ont tout simplement aucun sens de l'humour !!! C'est mon opinion et je la partage !!!

[10/15/2012 06:51 AM](#)

classemoyenne 1 commentaire masqué

Tu dois avoir tout un sens de l'humour

[10/15/2012 09:59 AM](#)

curieuxb 1 commentaire masqué

J'espère que tu portes encore le carré rouge.

[10/15/2012 09:50 AM](#)

RassPoutine 2 commentaires masqués

Homophobe, intimidation à toute les sauces, sexiste, raciste et maintenant , un nouveau mot qui sera banni du vocabulaire correct en société:

carrés rouge. Grâce à une police folle, les manifestations étudiantes, seront les nouveaux martyres à la mode. Bravo championne!

[10/15/2012 06:51 AM](#)

curieuxb 1 commentaire masqué

Je pense qu'on n'a pas besoin d'elle pour avoir notre propre opinion sur les manifestations étudiantes...

[10/15/2012 09:52 AM](#)

privé 3 commentaires masqués

Un OPPORTUNISTE ce Laurent Paquin.....

NON à la violence NON à l'intimidation, il c'est fais du capital politique en endossant cette cause et il est rester muet durant le conflit étudiant.

méchant looser.....visage à 2 faces

[10/15/2012 05:26 AM](#)

Marc722 2 commentaires masqués

Parce que quelqu'un n'est pas de votre avis vous le traité de loser...je me demande bien de quoi nous devrions vous traiter. De plus le conflit étudiant n'a rien à voir avec ça. La gravité du geste de la policière m'est injustifiable et celui de certains étudiants tout autant.

[10/15/2012 05:42 AM](#)

joclai 1 commentaire masqué

Son comportement est inacceptable et celui de la meute qui veut sa peau l'est tout autant. Ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fassent.

[10/15/2012 12:40 PM](#)

Commentaire non disponible (Montréal)

LA PRESSE : Matricule 728: une voisine témoigne - Publié le dimanche 14 octobre 2012 à 11h46 | Mis à jour le dimanche 25 novembre 2012 à 15h52



Photo tirée de Youtube

Des images diffusées par la télévision de Radio-Canada montrent la policière Stéphanie Trudeau - mieux connue pour son numéro de matricule, le 728 - interpellant de manière excessivement musclée un Montréalais lors d'une intervention sur le plateau Mont-Royal.

Ewan Sauves, La Presse

Stéphanie Trudeau est encore dans l'embarras: le témoignage d'une résidente du quartier confirme les mauvaises intentions de la policière lors de l'intervention musclée du 2 octobre dernier.

Catia Moreau, ingénieur de profession, habite sur la rue adjacente de l'avenue Papineau, lieu de l'arrestation controversée de quatre personnes. Depuis son balcon, la jeune femme a été à l'avant-scène des débordements de l'agente Stéphanie Trudeau, communément surnommée matricule 728.

Lors d'une entrevue accordée à Radio-Canada, Catia Moreau a remis en doute la compétence de Mme Trudeau et de ses coéquipiers présents sur les lieux. Selon la témoin, ils étaient réunis en cercle et auraient tenté de falsifier le rapport de faits.

«Là, je l'ai (Stéphanie Trudeau) très bien entendu dire, «écris pas ça comme ça, parce que si ça va en cour, je ne veux pas me faire écoeuier», a-t-elle affirmé.

Jointe au téléphone ce matin par *La Presse*, Mme Moreau n'a pas souhaité commenter davantage ces informations pour «ne pas faire une grosse affaire», mais a indiqué avoir déjà rencontré des agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), hier en soirée.

«Ça se peut qu'ils reviennent aujourd'hui, ils avaient encore quelques questions pour moi. Je vais coopérer avec eux autres, c'est certain. Ce que j'ai vu, je l'ai vu et il faut le dire.»

On lui a assuré que la lumière sera faite sur ses allégations et que «le travail sera effectué sérieusement». «Ils ont été super *gentlemen*. Ils m'ont inspiré confiance, mettons», a ajouté Catia Moreau.

Le porte-parole du SPVM, Raphaël Bergeron, n'a pas voulu donner plus de détails sur la rencontre, indiquant que l'enquête ne se fera pas sur la place publique. Il appelle toutefois les résidents du Plateau-Mont-Royal qui ont assisté à la scène d'entrer en contact avec la police.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Matricule 728 : Un ancien confrère de classe témoigne - Publié le: samedi 13 octobre 2012, 22H02 | Mise à jour: samedi 13 octobre 2012, 22H08



Sylvain Chicoine, Député du NPD

Anabel Cossette-Civitella

Stéphanie Trudeau mieux connue sous la désignation de matricule 728 a toujours eu la langue déliée et le langage cru.

C'est du moins ce que croit un des anciens confrères de classe de la tristement célèbre agente 728.

Sylvain Chicoine, maintenant député du Nouveau parti démocratique de Châteauguay-Saint-

Constant, a passé sa première session de technique policière au Collège Maisonneuve aux côtés de Stéphanie Trudeau en septembre 1990.

À l'époque, Sylvain Chicoine était sûr que Stéphanie Trudeau percerait dans le métier grâce à son «chien».

Mais cette fois, elle s'est tiré une balle dans le pied, croit-il.

Langage châtié

En septembre 90, «alors que bien des hommes policiers étaient très très réfractaires à l'arrivée des femmes dans le métier, Stéphanie brisait les préjugés». Elle n'allait pas se laisser impressionner par les hommes qui considéraient les femmes trop faibles pour être de la police. Elle possédait déjà «son mauvais caractère» et son langage cru, comme si «elle tenait ça de son enfance», assume le député Chicoine qui a vu la vidéo impliquant la policière. Pourtant, rien n'excuse son comportement.

Pour celui qui a été constable spécial à l'Université de Montréal pendant quinze ans, les policiers tiennent souvent ce type de langage après une intervention stressante.

Les «crottes» ou les «mangeux de mårde» sont généralement réservés aux délinquants bien connus du milieu policier, pas aux citoyens ordinaires, «des sujets sans intérêt policier», assure-t-il. Un comportement comme le sien, «c'est pire qu'ordinaire, c'est déplorable», insiste l'ancien constable spécial.

Pire que le langage

Pour Sylvain Chicoine, au-delà du langage, c'est l'intervention abusive qui inquiète: «N'importe qui aurait été réfractaire dans ce contexte. Si ça n'avait pas été médiatisé, les deux citoyens se seraient retrouvés avec une kyrielle d'accusations assez graves.»

Le député croit qu'un tel débordement entachera un peu l'image du SPVM, mais que ce sera la bonne occasion de faire un examen de conscience.

«Le SPVM va devoir mieux cerner le travail et le comportement des policiers. Il va en ressortir grand», espère-t-il.

Afficher 1-79 de 90 commentaires (Montréal)

Vidéo : Alors que les policiers recherchent des témoins de l'intervention musclée de l'agente du Service de police de la Ville de Montréal, Stéphanie Trudeau, plus connue sous son matricule, le 728, une nouvelle vidéo circule sur YouTube. , 14 octobre 2012 , Agence QMI
Catherine Dufour / Agence QMI

Alors que les policiers recherchent des témoins de l'intervention musclée de l'agente du Service de police de la Ville de Montréal, Stéphanie Trudeau, plus connue sous son matricule, le 728, une nouvelle vidéo circule sur YouTube.

Sur la vidéo filmée le 2 octobre par un passant, on peut voir l'horrible scène sous un nouvel angle.

De l'autre côté de la rue, l'homme filme l'arrestation par l'agente 728 et son collègue.

Sur la vidéo, on peut aussi voir une passante qui filme également la scène.

La constable Trudeau n'est pas tendre à son endroit, lui ordonnant de quitter les lieux et lui criant de cesser de filmer.

Horriifiée devant toute cette violence, la jeune femme compose le 911 et explique la situation à un autre policier.

Afficher 8 commentaires (Québec)

Radisson1 1 commentaire masqué
Non mais...ça s'peut tu...??? Qu'est-ce que la droite ou la gauche ou le centre viens faire là-dedans....si t'es pas de gauche t'es violent...si t'es pas assez à droite t'es mou...j'pense que c'est plutôt le résultat que y'a un supérieur à quelque part qui a omis de faire sa job....cette policière aurait due être disciplinée avant que se reproduisent de tels évènements...p.s(c'est pas la protection syndicale qui est de gauche??)
[10/15/2012 08:42 PM](#)

Glamotte 1 commentaire masqué
728 c'est l'action véhiculé par la haine de Richard Martineau durant la crise des carrées rouges...
[10/15/2012 08:42 PM](#)

justemilieu 1 commentaire masqué
Une extrémiste de la droite....dangereuse pour la démocratie et pour la population
[10/15/2012 12:54 PM](#)

claudé6969 1 commentaire masqué
La policière a une ideologie d extreme droite et devrait etre affectée a des taches administratives.Cependant il y a du vrai dans ce qu elle dit beaucoup d artistes preconisent la guerre civile au Quebec
[10/15/2012 09:57 AM](#)

Sylvain Gagné 1 commentaire masqué
La mafia policière fait son œuvre.
[10/15/2012 01:21 AM](#)

Manouchka 2 commentaires masqués
Dommage qu'on ne réserve pas le même traitement médiatique pour les pédos...

[10/14/2012 09:10 PM](#)

joelai 1 commentaire masqué
Je suis tellement d'accord....

[10/15/2012 12:31 PM](#)

louko 1 commentaire masqué
Bonsoir elle est partie,c est tout.....

[10/14/2012 05:52 PM](#)

Afficher 1-18 de 19 commentaires (Montréal)

bjorn6809 1 commentaire masqué
La police est dans l'eau bouillante. Il n'y a jamais eu une intervention policière autant filmée, les preuves sont accablantes.

[10/14/2012 11:35 PM](#)

labat_jour2 1 commentaire masqué
Je propose qu'elle soit congédiée et aussitôt engagée comme gardienne de prison. Puisque qu'elle aime ça "brasser" selon ses propres paroles, nous verrions si elle aurait le courage de faire subir ce genre de traitement à des criminelles de Tanguay au lieu de simples citoyens. J'ai la nette impression qu'elle en mangerait toute une la médème...

[10/14/2012 10:16 PM](#)

Ffewffewfw Osti 1 commentaire masqué
Une nouvelle vidéo montre aussi qu'elle a fait des faux rapports.

[10/14/2012 07:50 PM](#)

Philochon 4 commentaires masqués
Moi pour Noel c'est décidé je vais fabriquer des figurines de l'agent 728 avec une quantité d'accessoires plus le fun les uns que les autres... la matraque, le poivre de cayenne, un teaser, un artiste, un pouilleux de service, et finalement sur chacun des emballages tu vois l'agent 728 face à Godzilla, l'agent 728 qui désintègre un transformers, l'agent 728 face aux lutteurs WWE, l'agent 728 vs Aliens. franchise disponible contactez Philochon.

[10/14/2012 06:26 PM](#)

bjorn6809 1 commentaire masqué
Un jeu vidéo serait pas mal aussi. J'y songe sérieusement!

[10/14/2012 11:39 PM](#)

O39039 1 commentaire masqué
Succès garanti. J'achète!

[10/14/2012 08:29 PM](#)

Guest 2 commentaires masqués
Commentaire supprimé.

[10/14/2012 06:31 PM](#)

Philochon 1 commentaire masqué
les masques d'halloween.. bonne idée ;)

[10/14/2012 07:37 PM](#)

sukmee 1 commentaire masqué
Pensez-vous vraiment que les actions de cette petite personne est une exception,les gens qui se disent offenses sont soit tres naïf ou s.....e.

Imaginez seulement sans les cameras et a l'abri des regards avec la complicité des collègues par leur silence vous croyez reellement que ce n'est pas monnaie courante?!

[10/14/2012 06:24 PM](#)

Carole Forcier 1 commentaire masqué
la lutte au jeu olympique ,,, elle serais bonne, médaille d'or !!!!

[10/14/2012 06:08 PM](#)

apouchkine 1 commentaire masqué
Elle va bientôt partir pour Hollywood.

[10/14/2012 06:03 PM](#)

volvo46 2 commentaires masqués
Évidemment, les flics vont encore se couvrir entre eux !

[10/14/2012 05:25 PM](#)

e_l_kabong23 1 commentaire masqué
Comme n'importe quel syndicat! Ce n'est pas la police le problème, mais TOUT le système syndical qui a comme valeur de protéger les faibles et les incompetents!

[10/14/2012 05:39 PM](#)

SushisBienCuits 1 commentaire masqué
La passante qui doit téléphoner à la police pour signaler de la violence policière... Assez troublant!

[10/14/2012 05:16 PM](#)

Michel345 1 commentaire masqué
Tout ce qu'on peut lui dire à 728 c'est: DÉGAGE !

[10/14/2012 05:03 PM](#)

gpierre 2 commentaires masqués
le plus surprenant,c est qu il y en a qui vont venir la défendre ou minimiser ses actions,

[10/14/2012 04:28 PM](#)

a14d 1 commentaire masqué

Bravo a 728, vpus le voyez c'est une génie, elle va aller très loin mais pour aujourd'hui on va lui casser un ou deux doigts en l'obligeant à répondre au téléphone pendant deux ou trois jours.

[10/14/2012 05:15 PM](#)

allo1212 2 commentaires masqués
Pourquoi ne mettez-vous pas la vidéo en lien ?
Merci

[10/14/2012 01:56 PM](#)

sempai Gilles 1 commentaire masqué

pour avoir plus du vues des pubs incessantes

[10/14/2012 04:24 PM](#)

TVANOUVELLES : Brutalité policière : Manifestation pour réclamer une enquête publique - Première publication samedi 13 octobre 2012 à 19h13 - Mise à jour : samedi 13 octobre 2012 à 21h36



Crédit photo : Agence QMI

Agence QMI
Quelques dizaines de **manifestants** se sont présentés, munis de **casse-roles**, à l'angle des rues Jarry et Saint-Denis, à **Montréal**, samedi en

début de soirée, afin de réclamer une **enquête publique** sur la **brutalité policière** lors des **manifestations étudiantes**.

Les manifestants ont commencé à marcher vers le sud peu avant 19h, scandant au passage divers slogans tels que «ce n'est qu'un début, continuons le combat». Au plus fort de la marche, ils étaient près d'une centaine à défiler dans la rue.



(Crédit photo: Agence QMI)

«C'est absolument nécessaire, a dit Sandrine qui protestait entre autres en faveur d'une enquête publique. C'est aberrant, ces gens [les policiers] se protègent entre eux», a-t-elle déploré.

«Je suis ici pour la justice sociale, a quant à lui indiqué Maxime. Les débordements policiers n'ont aucun sens et demeurent souvent impunis.» Les organisateurs de la marche et les manifestants réclamaient également qu'aucune accusation ne soit retenue contre les personnes arrêtées durant le conflit étudiant.

L'événement, qui s'est soldé par un rassemblement à la place Émilie-Gamelin, aux environs de 20h30, avait lieu à l'occasion de la journée mondiale de manifestations Global Noise, une initiative du mouvement Occupy à laquelle participe plus d'une centaine de villes à travers le monde.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Brutalité policière : Manifestation pour une enquête publique - Publié le: samedi 13 octobre 2012, 18H12 | Mise à jour: dimanche 14 octobre 2012, 11H01

Vidéo : Quelques dizaines de manifestants se sont présentés, munis de casseroles, à Montréal, samedi en début de soirée, afin de réclamer une enquête publique sur la brutalité policière lors des manifestations étudiantes, 14 octobre 2012, Agence QMI

Elizabeth Laplante / Agence QMI

Quelques dizaines de manifestants se sont présentés, munis de casseroles, à l'angle des rues Jarry et Saint-Denis, à Montréal, samedi en début de soirée, afin de réclamer une enquête publique sur la brutalité policière lors des manifestations étudiantes.

Les manifestants ont commencé à marcher vers le sud peu avant 19h, scandant au passage divers slogans tels que «ce n'est qu'un début, continuons le combat». Au plus fort de la marche, ils étaient près d'une centaine à défiler dans la rue.

«C'est absolument nécessaire, a dit Sandrine qui protestait entre autres en faveur d'une enquête publique. C'est aberrant, ces gens [les policiers] se protègent entre eux», a-t-elle déploré.

«Je suis ici pour la justice sociale, a quant à lui indiqué Maxime. Les débordements policiers n'ont aucun sens et demeurent souvent impunis.» Les organisateurs de la marche et les manifestants réclamaient également qu'aucune accusation ne soit retenue contre les personnes arrêtées durant le conflit étudiant.

L'événement, qui s'est soldé par un rassemblement à la place Émilie-Gamelin, aux environs de 20h30, avait lieu à l'occasion de la journée mondiale de manifestations Global Noise, une initia-

tive du mouvement Occupy à laquelle participe plus d'une centaine de villes à travers le monde.

Afficher 12 commentaires (Québec)

lognom 1 commentaire masqué

Ou était la 728 pour disperser les joueurs de casseroles!?!?!?

[10/14/2012 09:39 PM](#)

The_Visitor 1 commentaire masqué

La manifestation est devenue le sport national de "Mouriale".

[10/14/2012 03:38 PM](#)

Georges Allaire 1 commentaire masqué

Quelques dizaines ? Bref, un non-événement. Nous étions 45 à notre rencontre familiale de l'Action de Grâce... et aucun journaliste.:-)

[10/14/2012 01:23 PM](#)

Fardoche 3 commentaires masqués

Faut tu être colon pour pensé que toute les policiers son des anges, franchement!!!!!! y en as une gagnes la dedans que c'est pas des 100 watts. ils ont passé leurs teste , mais y en as de justesse, honnête constable????? heille!!!!!! S.V.P

[10/13/2012 09:53 PM](#)

morneau1962 2 commentaires masqués

Mon père a 89 ans et il n'a jamais eu de problèmes avec la police...Ceux qui chialent sont des tout croches qui sont incapables de vivre dans une société qui a des lois ou encore des ticons que Papa et Maman ont protégés et protégé encore !

[10/14/2012 04:54 PM](#)

Fardoche 1 commentaire masqué

Désolé mais il y a des ti-con(nes) dans police aussi et des zélé pas de jugement .Matricule 728

et des violents. Sont pas payes pour ça même si qqun à faite qqchse de pas correct. On est pas en roumanie où en russie ici. il y as des méthode de travail pour police en amérique du nord

[10/16/2012 08:57 PM](#)

louko 2 commentaires masqués

Après un seul incident,ils vont vouloir prendre le controle de la police,les idiots.

[10/13/2012 07:20 PM](#)

Malpropre 1 commentaire masqué

Un seul incident?

[10/13/2012 08:15 PM](#)

KRAMMM 4 commentaires masqués

Bande de colons !!!! En bon québécois-- je ne les TRUSTAIT pas avec ma vie. Ce ne sont que des plainards qui n'ont rien a faire et ca ne me surprendrait aucunement que la plupart sont des provocateurs CARRÉS ROUGE!!!

[10/13/2012 07:16 PM](#)

Malpropre 3 commentaires masqués

Pis toi une bonne grosse police!

[10/13/2012 08:15 PM](#)

Fardoche 1 commentaire masqué

Ha ha ha, oui mais en!!! Ha! y en as qui son pas grosse , mais bonasse pareil!!!!

[10/13/2012 09:55 PM](#)

JDion 1 commentaire masqué

A quand une enquête publique sur la casse et la violence fait par les carré rouge et leurs copain du black block???

Sans oublier les incitations a la violence fait par la CLASSE et ses pseudo portes paroles.....

[10/13/2012 09:04 PM](#)

Afficher 1-78 de 97 commentaires (Montréal)

LA PRESSE : Stéfanie Trudeau, matricule 728, dénoncée par des collègues - Publié le samedi 13 octobre 2012 à 14h59 | Mis à jour le samedi 13 octobre 2012 à 16h29

Christiane Desjardins, La Presse

L'écho de l'intervention policière du 2 octobre dans le Plateau-Mont-Royal, rapportée par les médias ces derniers jours, a délié quelques langues. Notamment au sein du SPVM, où des policiers se sont dits préoccupés par l'agressivité de Stéfanie Trudeau... et de certains collègues.

L'agressivité de la policière Stéfanie Trudeau était à ce point préoccupante pour certains de ses collègues que des avis écrits et verbaux auraient été envoyés à ses supérieurs au Service de police de la Ville de Montréal à au moins quatre reprises au cours des 10 dernières années, a appris La Presse. Mais ces alertes n'ont manifestement pas eu de suites. Les plaignants se seraient fait répondre que Mme Trudeau faisait son travail.

Deux avis auraient été transmis lorsque Mme Trudeau travaillait dans le Centre-Sud, et deux lorsqu'elle était affectée plus au nord, dans le Plateau Mont-Royal. Nous avons voulu valider cette information auprès du SPVM, mais ce type de renseignement ne peut être divulgué actuellement, nous a-t-on dit. «Ça fait partie de l'en-

quete interne qui a été demandée par le chef Marc Parent, a indiqué le porte-parole, Ian Lafrenière. M. Parent a demandé une enquête sur l'intervention et sur nos systèmes internes, pour voir s'ils ont bien fonctionné, s'il y a eu des plaintes à l'intérieur du service.»

La policière Stéfanie Trudeau, on le sait, a aussi fait l'objet de plusieurs plaintes de citoyens, dont au moins trois se sont rendues en déontologie et une en conciliation, entre 1996 et 2005. C'est sans compter les événements connus et filmés de cette année, l'usage de gaz poivre sur des manifestants en mai dernier et l'arrestation survenue le 2 octobre avenue Papineau, ainsi que les propos orduriers qu'elle a tenus par la suite.

Mme Trudeau, surnommée matricule 728, est suspendue et désarmée depuis jeudi. Or, compte tenu de sa feuille de route, tout le monde se demande comment elle a pu sévir si longtemps, et même obtenir des promotions et faire de la formation.

Un policier qui a côtoyé Mme Trudeau dans le cadre du travail, mais qui veut garder l'anony-

mat, a indiqué que «chaque fois, elle arrivait toujours agressive sur les lieux d'interventions». «On lui disait: ne sois pas agressive. Si quelqu'un n'est pas agressif avec toi, ne sois pas agressive.»

«Fais ta job, je vais faire la mienne», rétorquait Mme Trudeau.

Faire monter la pression

Ce problème d'agressivité, qui n'est pas réservé à la seule policière Trudeau au sein du SPVM, selon notre interlocuteur, place les autres policiers dans des situations délicates et potentiellement explosives dans le cadre d'interventions. «Ça fait monter la pression, surtout devant des groupes. Ils disent: on n'a rien fait et on se fait agresser», précise le policier, qui est d'accord avec ces récriminations. «Il y a des cons qui entrent dans la police et qui font leurs durs.»

Le policier estime que la direction est «endormie» devant ce problème. Elle se défend en disant qu'il manque de policiers, de candidats. «Ce n'est pas tout le monde qui veut entrer dans la police», admet le policier. Quant au syndicat, il n'est d'aucune aide pour retirer les mauvais



agents, car il n'intervient que lorsque le policier va être congédié, pour le défendre. «On a les mains attachées», déplore le policier.

La Fraternité des policiers du Québec n'a pas rappelé La Presse, hier. Mais une chose est sûre: le cas de la policière Trudeau rejait sur tout le service et crée bien des remous dans le milieu. Un policier en uniforme a signalé qu'il s'était fait apostropher dans le chic quartier Westmount par un citoyen qui disait ne pas avoir besoin de «police comme ça». Plusieurs lecteurs de La Presse ont aussi communiqué avec la rédaction pour raconter leur propre mauvaise expérience avec un policier agressif. Une dame de 70 ans qui a écopé d'une contravention pour avoir grillé un feu rouge à vélo porte plainte contre la policière. La dame accepte la contravention, mais pas la manière cavalière et agressive dont la policière l'a interceptée. «Je n'en ai pas dormi pendant quatre jours.»

À améliorer

Marc Alain, un criminologue qui a fondé le laboratoire de recherche de l'école de police et qui enseigne actuellement en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières, voit plusieurs sphères à améliorer. «C'est une série de problèmes systémiques sur les mécanismes de formation, les modalités de sélection et d'embauche, la formation continue, la culture organisationnelle», énumère M. Alain. Le criminologue parle aussi de problèmes de requalification. «On les requalifie sur la conduite automobile, par exemple, et sur l'usage de la force, mais jamais sur l'éthique et les rapports aux citoyens. Ça, c'est curieux.»

Selon lui, il faudrait former les policiers davantage «et plus longtemps». Il croit qu'il faudrait sortir de ce carcan où des policiers donnent des cours à de futurs policiers. «Il y en a qui font un très, très bon travail de relativisation, mais il y en a aussi beaucoup qui jouent au cow-boy. Ils entretiennent un peu le mythe du policier qui va aller braver des bandits.»

LES PLAINTES CONTRE L'AGENTE STÉFANIE TRUDEAU

JANVIER 2000

Le Comité de déontologie policière exonère la policière Trudeau des plaintes portées contre elle par Lana Smith, pour un événement survenu en mars 1998. Il s'agissait de plaintes pour manque de respect et de politesse, propos injurieux fondés sur la couleur, avoir utilisé une force plus grande que nécessaire et avoir porté une accusation sans fondement.

OCTOBRE 2001

Le Comité de déontologie condamne la policière pour son attitude agressive lors d'une intervention à l'hôpital Sainte-Justine, en juillet 1996. On lui reprochait aussi de ne pas avoir préservé la confidentialité d'un dossier dans une affaire de viol sur mineure. Elle se verra imposer une suspension de six jours. Mme Trudeau fait appel du verdict et de la sanction.

NOVEMBRE 2001

Dans une autre cause, lors d'une rencontre de conciliation avec le plaignant Marc Ferland, Mme Trudeau reconnaît qu'elle a eu un langage injurieux et qu'elle a manqué de respect et de

politesse avec lui. L'événement était survenu en septembre de la même année.

JANVIER 2003

La Cour du Québec confirme le verdict de culpabilité et la sanction rendus contre Mme Trudeau.

MAI 2004

Des plaintes pour manque de respect et de politesse ainsi que pour abus d'autorité retenues par le commissaire à la déontologie sont finalement abandonnées devant le Comité de déontologie parce que la plaignante, Vichy Travassos, ne demeure plus au Canada et ne veut pas revenir témoigner. L'événement avait eu lieu le 11 mai 2002. Il est à noter que la coéquipière de Stéfanie Trudeau, Anabelle Roy, était aussi citée sur un autre chef.

AOÛT 2005

Après étude, le commissaire rejette la plainte de Paul Boyer pour un événement survenu le 31 octobre 2003. M. Boyer avait porté plainte pour manque de respect, abus d'autorité, recours à une force plus grande que nécessaire et accusation sans fondement. La plainte visait aussi la coéquipière Anabelle Roy.

EN 2006

Les policières Trudeau et Roy poursuivent M. Boyer en Cour du Québec, division des petites créances, en l'accusant d'avoir agi à leur égard avec malice et mauvaise foi dans le but de leur nuire. Elles lui réclament chacune 7000\$, soit le maximum devant cette instance.

JUIN 2007

Les deux policières perdent leur cause contre M. Boyer aux petites créances.

LE DEVOIR : «Matricule 728» - Trois citoyens encore sous le choc – Samedi 13 octobre 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Rudy Occhiatti et Serge Lavoie, qui affirment avoir mis du temps avant de dénoncer l'agente Stéfanie Trudeau : à la suite de leur arrestation et la confiscation de leur matériel, le SPVM avait toutes les cartes en main pour retirer la policière de la circulation, pensaient-ils. Simon Pagé n'a pas voulu être photographié.

Brian Myles

Rudy Occhiatti, Serge Lavoie et Simon Pagé ont atteint leur premier objectif avec la suspension de la policière Stéfanie Trudeau, mais ils ne trouveront pas de réconfort tant qu'ils resteront visés par des accusations criminelles.

Les trois hommes encaissent encore le choc de leur arrestation brutale par Mme Trudeau, le 2 octobre dernier dans le Plateau. « C'est comme si on avait été violé. Et c'est nous autres les coupables », confie Rudy Occhiatti, 46ans, rencontré dans le repaire officiel des « gratteux de guitare », rue Papineau.

Deux des trois artistes se sont rendus au centre opérationnel nord du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour leur identification formelle et la prise d'empreintes digitales, vendredi en fin de journée. Jusqu'à preuve du contraire, Occhiatti, Lavoie et Pagé sont passibles d'accusations d'entrave et de voies de faits sur Stéfanie Trudeau. Des accusations supplémentaires d'intimidation planent aussi sur Serge Lavoie et Simon Pagé, sous prétexte qu'ils auraient insulté la policière.

L'enquête disciplinaire sur Stéfanie Trudeau prend aussi une nouvelle tournure, et elle sera élargie sur ses 18 ans de carrière. Des citoyens qui n'avaient jamais porté plainte sortent de l'ombre pour faire part de leurs démêlés avec la policière, qui n'en était pas à ses premiers écarts de langage et soubresauts d'agressivité. « On ne sait pas combien de fois elle a agi de cette façon et on est pris avec ça, dit une source au sein du SPVM. Les gens ont beaucoup de difficultés à aller en déontologie parce que c'est trop compliqué. »

À bout de nerfs

Serge Lavoie est « à bout de nerfs ». « On est fatigué. Ça fait une semaine qu'on fait ça », lance le musicien de 49 ans. Son père, un retraité de la police de Montréal après 29ans de service, est venu le réconforter. « Depuis que j'ai vu ça, ça ne me tente plus de dire que j'ai été dans la police », affirme Marcel Lavoie.

Des trois rescapés, Simon Pagé semble le plus affecté. Il est resté dans la pénombre à naviguer sur les réseaux sociaux pendant la majeure partie de l'entretien. Il a constaté avec chagrin et désarroi la déferle numérique de hargne et de mépris à l'égard de Stéfanie Trudeau. « Matricule 728 » fait maintenant l'objet d'une surveillance policière et elle bénéficie d'un soutien psychologique, résultat de la propagation virale des images accablantes de sa deuxième intervention bâclée en moins de six mois. Un professeur de Terrebonne a publié son adresse et un groupe Facebook s'est constitué pour réclamer son assassinat. Le SPVM enquête sur ces deux incidents.

« J'aurais le goût de la serrer dans mes bras maintenant, cette fille-là. Elle va devenir la plus grande victime dans notre dossier », lance Simon Pagé dans un cri du cœur.

Syndrome de Stockholm ? Les trois comparses traitent seulement Mme Trudeau comme ils auraient voulu être traités : avec respect.

Abus en série

Rudy Occhiatti et Serge Lavoie ont mis du temps avant de dénoncer publiquement Stéfanie Trudeau.

À la suite de leur arrestation et la confiscation de leur matériel, le SPVM avait toutes les cartes en main pour retirer la policière de la circulation, pensaient-ils naïvement. Dans les jours suivants, ils l'ont vu en patrouille dans les rues du Plateau. « On a fait dans nos culottes. On avait peur de sortir, on ne savait plus quoi faire », avoue M.Occhiatti.

La pression des amis et le poids des images qu'ils détenaient leur ont procuré un surplus de courage. « J'ai l'impression qu'on a fait notre devoir. On veut que la police et les citoyens se rendent compte qu'il y a d'autres façons de policer notre quotidien », enchaîne-t-il.

Le film des événements rejoue dans sa tête pendant qu'il s'exprime. Tel un accidenté de la route qui n'arrive plus à



se souvenir s'il a fait un ou dix tonnes avant de se réveiller à l'hôpital, Rudy Occhiotti recompose la scène dans son théâtre intérieur.

Entre le moment où l'agente Trudeau l'accoste parce qu'il a une bière à la main au pied de son local de pratique et celui où elle le plaque au sol pour lui passer les menottes, il s'écoule « cinq ou dix secondes », estime-t-il. « Et elle a eu le temps de me demander mon permis de conduire, mes papiers d'assurance, de me dire que je refusais de m'identifier et que je résistais à mon arrestation. Elle m'a garrotté des questions par la tête tout en commençant à me malmener », dit-il.

Il n'y a aucune image de ces premières secondes déterminantes pour la suite de l'intervention. Mais l'avocat des trois artistes, Denis Poitras, en a assez vu et entendu pour tirer ses propres conclusions. Stéfanie Trudeau « a fabriqué de fausses accusations, ce qui est un méfait, un acte criminel ». « Il y a assez d'abus dans ce dossier comme ça. Pas besoin de refaire d'autres abus en les accusant », lance-t-il.

L'oubliée

La rapidité avec laquelle la conversation dégénère en confrontation est l'un des multiples points de contention dans cette affaire.

À la lumière des images filmées par un quidam (voir vidéo plus bas), de sérieuses interrogations pèsent aussi sur l'arrestation de Karen Molina.

Mme Molina marchait dans la rue Papineau au moment de l'arrestation de Serge Lavoie. Alertée par les cris et le comportement rageur de Stéfanie Trudeau, elle s'est mise à la filmer, pendant qu'un certain Kyle la filmait. On entend clairement la policière lui dire : « Madame, vous vous en allez maintenant » et « Dégage ! ».

Jamais Mme Molina ne s'approche à moins de trois mètres de la policière. Outrée par la scène, elle passe à l'action. « Je vais appeler la police. Elle n'a pas le droit de faire ça », dit-elle. Son sens du devoir civique lui vaut maintenant une accusation d'entrave.

Francis Dupuis-Déri n'exige rien de moins qu'un arrêt des procédures contre les quatre civils. Selon le professeur en sciences politiques de l'UQAM, cette affaire prouve la nécessité d'une enquête publique sur la conduite des policiers durant le conflit étudiant. Des indices laissent croire que « l'agente 728 agit dans un environnement au mieux indifférent, au pire complice face à ses préjugés et sa manière d'intervenir », écrit-il.

« Qu'elle ait pu s'exprimer ainsi devant ses collègues et sur les ondes radio du SPVM révèle qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé et que ses propos en apparence inacceptables sont, en fait, acceptés par ses collègues. Il s'agit d'un problème collectif au sein de la police. »

Démision demandée

Quelques dizaines de personnes réclamant la démission de la policière Stéfanie Trudeau ont manifesté, vendredi soir.

Estimant que le comportement de la désormais célèbre « matricule 728 » est symptomatique d'un problème réel au sein des forces de l'ordre, les manifestants disaient dénoncer la brutalité policière dans son ensemble.

Après un départ de la place Émilie-Gamelin, la marche s'est arrêtée brièvement devant le quartier général du SPVM avant de se poursuivre, pacifique.

La protestation se déroulait sans anicroche au moment de mettre sous presse.

[Vos réactions \(34\)](#)

THE GAZETTE: Montreal police say Stéfanie Trudeau isn't the only bad apple – Saturday, October 13, 2012



Photograph by: YouTube

Constable Stéfanie Trudeau in an incident in the spring of 2012 in which a man was pepper sprayed. The officer — also known by her badge number 728 — drew attention when this video surfaced of her generously pepper-spraying student protesters who appeared to pose no physical threat.

By Sue Montgomery, GAZETTE justice reporter
MONTREAL - Her language was atrocious, her behaviour shocking and unbecoming of a police officer.

By now, most people — including students at Quebec's national police academy — have viewed the footage that captured Montreal Police Constable Stéfanie Trudeau treating citizens in a way her boss described as intolerable and unacceptable.

She is, said police chief Marc Parent, a danger to the public.

Doesn't exactly instill confidence. But what perhaps is more worrisome is that some in the force say Trudeau is not unique.

"If people really knew how the police operate, they'd be shocked," said one veteran Montreal police officer. "It's a disaster."

"In the past 15 years, there's been a real lack of discipline."

The officer, who asked that his name not be published, said that if something similar had happened "in the old days," Trudeau's sergeant would have hauled her into the office and asked her "what the hell happened out there?"

Instead, he said, the whole incident was kept under wraps and there was no move to reprimand the officer until this week, when cellphone video of the Oct. 2 incident was aired on Radio-Canada and the brass was forced to suspend Trudeau and launch an internal investigation.

Montreal Police spokesman Ian Lafrenière wouldn't comment on the officer's claims, saying that if the investigation concludes that something should have been done, the force will take steps to change things.

The video showed Trudeau choking a man in a stairwell and using disrespectful language when relaying details of the scene to her supervisor.

The incident began when Trudeau asked a man holding an open beer on the street for identification. Things escalated and in the end, 20 police vehicles arrived on the scene — an indication, said the veteran, of just how out of control things have become.

He said young recruits are so jittery, they don't walk the beat so don't get to know the neighbourhoods or people. Some, he said, won't even go into the métro alone, despite being armed with a gun and pepper spray.

"They go out on a call, go straight back to their station, roll up the windows and shut the door," he said, adding that it was just by chance that the Dawson College shooting wasn't a massacre. "The mindset is just not there at all and we've just been very lucky in the past few years (that worse things haven't happened)."

He pointed to two main problems: the lack of military-style training with a focus on discipline, and incompetent supervisors unwilling to make decisions for fear of jeopardizing a possible promotion to top brass.

After complaints from Quebec police forces that young recruits weren't up to snuff, even after 15 weeks at Quebec's police academy and three years of mandatory college-level police technology courses, the École nationale de police in Nicolet three years ago introduced psychological testing.

No one, said Pierre Saint-Antoine, a spokesman for the academy, has been rejected from the academy based on the outcome of those tests, but it could affect their standing in their class and will be given to the police force that is interested in hiring them.

One two-hour "situational judgment" test, consists of 40 scenarios and courses of action to test students' reaction under stress. Another test, known as M-Pulse, is meant to detect anyone who has the potential for unprofessional conduct, such as bullying, sexism or racism.

"The challenge is to detect behaviour that is troublesome," Saint-Antoine said. "The system isn't perfect and can't detect everything."

The old-school cops pooh-pooh such testing, and say it's time to get away from the "touchy feely" social work approach and return to the days when you had to control your emotions and react quickly, because the longer it takes to intervene, the more things will escalate.

A lawyer that appeared before the coroner's inquiry into the 2008 police shooting death of Fredy Villanueva said he's also heard tales of lax police training and said he wasn't at all surprised by the Trudeau video footage.

"This video is just proof of something that has been going on for a long time," said Alain Arsenault, who represented shooting victim Jeffrey Sagar-Metellus at the inquiry.

In the Villanueva case, Arsenault pointed out, Constables Jean-Loup Lapointe and Stéphanie Pilotte also intervened for a minor municipal infraction — a group of unarmed teens playing dice in a parking lot. Things escalated quickly and Lapointe fatally shot Villanueva and injured two others.

Arsenault, like the veteran officer, believes that there has to be a civilian body overseeing the police, as exists in Ontario.

"Because when they know they'll be investigated, they'll be more careful," said Arsenault, who is also representing three students injured by police during last spring's student demonstrations. "It's as simple as that, because right now, there is no control."

It was during those months of protests against proposed tuition hikes that Trudeau, also known by her badge number 728, first popped up in the spotlight via YouTube when a [video of her pepper spraying students](#) during a demonstration garnered more than half a million views. She was also suspended for six days in November, 2001 for showing an aggressive attitude toward staff at Sainte-Justine Hospital. A 1998 complaint against her before the Police Ethics Committee for making racist remarks to a black woman was rejected in 2000. Another complaint before the committee for using abusive language against a woman in 2002 was dismissed in 2004 after the alleged victim decided not to return to Canada for the procedure and chose to drop it.

Arsenault called the administrative tribunal a waste of time and suggested a commission of inquiry to investigate the Montreal police, similar to the Poitras Commission in the 1990s, that looked into wrongdoing by the Sûreté du Québec. But at the end of the day, it's the police force that has a responsibility to embrace new recruits and supervise them closely because "they are training future managers and supervisors," St. Antoine said. "They have to be models and react quickly when things like this happen."

THE GAZETTE: Montreal Constable 728 Facebook protest draws 200 - Call for Stéfanie Trudeau's firing - Saturday, October 13, 2012



Photograph by: Dario Ayala, The Gazette
 Demonstrators march on St. Catherine St. protesting against actions by Montreal police Constable Stefanie Trudeau, badge number 728, in Montreal on Friday.

By Lynn Moore, THE GAZETTE

MONTREAL — About 200 protesters took to the streets of Montreal's downtown core Friday night to decry police violence and demand the firing of the officer widely known as Agent 728.

The event, organized on Facebook, was relatively low-key, involving chanting, the occasion lobbing of firecrackers into the air and a short show of strength outside of police headquarters on St. Urban St.

"The impunity allowed to police in this city has to end," one 20-something woman said.

Constable Stéfanie Trudeau (whose badge number is 728) "is not the only one to abuse police power. We had it all spring and summer," said the protester, who would not identify herself.

Trudeau was this week suspended from the force, pending the results of a disciplinary investigation following public outrage over a widely distributed cellphone video that records her foul language and her use of overwhelming force against a civilian.

A small number of the protesters wore masks and fewer carried picket signs or banners.

The protest was declared illegal at about 10 p.m., or less than an hour after the march began.

The chants of the marchers included a call for passersby to join them as they travelled westward and, eventually, took to Ste. Catherine St. but few, if any, did.

Montreal police officers on bicycle pedalled in front of and behind the protesters, as did a few officers whose jackets identified them as members of the mediation team.

Riot-equipped police formed lines several times during the march, notably in front of their St. Urban station and across Ste. Catherine St. at the Stanley St. intersection where their heavy presence turned the marchers around and then south on Peel St.

The march began around 9:15 p.m. at Place Émile-Gamelin. It ended at about 11 p.m., police spokesperson Constable Daniel Richer said.

One protester was questioned in connection with the use of fireworks and one police cruiser was defaced with marker pen, he said.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: SPVM | suspension : D'autres matricules 728 - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 22H41 | Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 22H58



Stéfanie Trudeau

Anne Caroline Desplanques

La policière Stéfanie Trudeau n'est pas une exception au sein du Service de police de Montréal. «Elle fait partie d'une sous-culture qui existe dans la police», dénonce le psychologue Martin Courcy qui collabore avec le SPVM depuis 1984.

En regardant, mercredi, les images montrant la policière au cœur d'une opération musclée, M.Courcy n'était nullement surpris. «Quand on l'écoute, on entend bien qu'elle pense qu'elle est correcte. Si elle pense ça, c'est bien parce qu'il y en a d'autres qui pensent de même», estime-t-il.

Profilage

En 2010, le psychologue a signé un rapport accablant sur le travail des policiers à Montréal-Nord, à la suite des émeutes de 2008. Il notait que harcèlement, manque de politesse, remarques racistes, provocation et intimidation étaient dans l'arsenal quotidien des agents.

Deux ans plus tard, M.Courcy estime que le comportement de la matricule 728 représente très bien ce qu'il a constaté à Montréal-Nord.

«Combien de personnes à Montréal sont interpellées sur la base d'un certain profilage, Noirs, artistes, carrés rouges? C'est de l'abus de pouvoir!», dénonce-t-il.

Le psychologue espère que le cas de Stéfanie Trudeau va amener le SPVM à réfléchir globalement sur ses troupes: «C'est bien beau de régler le cas de Mme Trudeau, mais il faut se demander s'il n'y en a pas d'autres comme elle.»

Post-crise étudiante

L'ex-sergent Alfredo Munoz estime aussi qu'une introspection doit être faite au SPVM, surtout depuis la crise étudiante. «Très peu d'humains sont faits pour l'antiémeute. Ça prend des profils psychologiques très particuliers, très calmes, très en contrôle. Mais, au printemps, on a envoyé tout le monde à l'abattoir», souligne-t-il.

Pour M.Munoz, l'ensemble des policiers devrait être évalué psychologiquement pour que l'on soit certain que ceux qui sont sur le terrain sont aptes à y être et ne dérapent pas dans quelques mois ou quelques années à cause du stress refoulé pendant la crise.

Il questionne d'ailleurs le suivi qui a été offert à l'agente Trudeau après son congé de maladie: «Qui a décidé qu'elle était apte à retourner sur le terrain? On voit bien qu'elle a besoin d'aide psychologique. On sent de la détresse dans sa voix».

[Afficher 1-76 de 187 commentaires \(Montréal\)](#)

[Afficher 3 commentaires \(Québec\)](#)

Christian Roy 1 commentaire masqué

en partant les partenaires qui étaient avec elle et qui ont passer ca sous silence sont aussi responsables tant qu a moi !

10/13/2012 08:21 AM

6simone2 2 commentaires masqués

Il fallait être bien naïf pour croire que Matricule 728 était un cas isolé. Il y aura toujours des illuminés, des extrémistes, des radicaux, des gens qui croient détenir la vérité et qui en plus possèdent un certain pouvoir. Tant



mieux "la canne de vers" est maintenant ouverte aux yeux de tous. On ne pourra pas, au moins, nous cacher encore cette situation tout à fait déplorable. C'est une chose de suspendre cette personne et s'en est une autre d'avoir la volonté d'éradiquer ce problème. Combien de "Robocop" avons nous encore dans nos troupes? Quelqu'un quelque part n'a pas mis ses culottes pour Matricule 728. A voir son agissement il est difficile de croire que ses supérieurs n'étaient pas au courant de sa personnalité de "terminator"...Il faudrait maintenant réagir aux autres "bibittes" de ce genre!

[10/13/2012 06:10 AM](#)

piment 1 commentaire masqué

Robocop, Terminator...? A ce que je sache elle a pas massacré 50 personnes cette fliquette.

Au-delà de toutes exagérations et rapports de lo-logues cherchant à justifier leur salaire un fait demeure: la police est le reflet de sa population.

[10/13/2012 05:19 PM](#)

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : Elle ne parlait pas à son superviseur - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 20H13 | Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 20H25



Photo ÉTIENNE LABERGE / AGENCE QMI

Le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Marc Parent, s'est excusé pour le comportement de la policière Stéphanie Trudeau. Agence QMI

Il semble que la policière Stéphanie Trudeau - désignée aussi par son numéro de matricule, le 728 - parlait à la personne qui partage sa vie, le 2 octobre dernier, lorsque ses propos ont été enregistrés à son insu.

Cela contredit l'hypothèse selon laquelle elle s'adressait à un superviseur.

Lors de son point de presse jeudi, le directeur du Service de police de la Ville de Montréal avait

d'ailleurs indiqué qu'une enquête interne serait menée pour faire «toute la lumière» sur cette affaire. «Aucun superviseur ne peut tolérer ce genre de propos», avait alors précisé Marc Parent.

Des sources près du dossier ont affirmé à TVA Nouvelles qu'elle ne discutait pas avec un supérieur, mais plutôt avec une personne proche d'elle dans sa vie personnelle.

[Afficher 18 commentaires \(Montréal\)](#)

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Matricule 728 : Manifestation pour le renvoi de la policière Stéphanie Trudeau - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 20H12 | Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 20H40

Video : Quelque 200 manifestants rassemblés à la place Émilie-Gamelin ont commencé à marcher vers 21 h 30 vendredi dans les rues de Montréal afin d'exiger le renvoi définitif de la policière du SPVM, Stéphanie Trudeau. , 13 octobre 2012 , Agence QMI

Agence QMI

Quelque 200 manifestants rassemblés à la place Émilie-Gamelin ont commencé à marcher vers 21h 30 vendredi dans les rues de Montréal afin d'exiger le renvoi définitif de la policière du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Stéphanie Trudeau, impliquée récemment dans une intervention brutale.

La manifestation a débuté sur le boulevard Maisonneuve Ouest pour ensuite se diriger vers le quartier général du Service de police de Montréal, rue Saint-Urbain. Quelques manifestants arboraient le masque des «Anonymous». Des pièces pyrotechniques et des projectiles ont été lancés à quelques reprises pendant la marche.

Moins d'une heure après le début de la manifestation, le nombre de participants n'était plus que de 100.

La manifestation s'est ensuite déplacée sur Saint-Catherine, direction ouest, où l'accès a été interdit à l'intersection de la rue Peel alors que le Groupe d'intervention protégeait une scène de crime. Un homme avait été poignardé un peu plus loin plus tôt dans la soirée. La manifestation venait d'être déclarée illégale.

Les manifestants sont ensuite retournés vers le quartier général du SPVM, pour se diriger ensuite vers le parc Émilie-Gamelin alors qu'ils n'étaient plus qu'une cinquantaine. Ils se sont ensuite dispersés sur les trottoirs aux abords du parc.

L'agente Stéphanie Trudeau, aussi désignée par son matricule, le 728, fait l'objet d'une enquête disciplinaire à la suite d'une arrestation musclée qui s'est déroulée le 2 octobre dernier, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, arrestation filmée sur vidéo. Cette semaine, le SPVM a décidé de suspendre et désarmer la policière durant le déroulement de l'enquête. «Quand j'ai vu la vidéo et j'ai entendu ce qu'elle a dit, j'ai trouvé ça intolérable», a dit Steve, un étudiant à l'UQAM venu à la manifestation et qui prétend avoir lui-même déposé en 2001 une plainte en déontologie contre la policière Stéphanie Trudeau, plainte qui avait été rejetée.

«On est venus contre l'agente 728, c'est dégueulasse, c'est censé être professionnel un policier, c'est censé nous protéger, mais c'est pas le cas», a dit Jonathan, un autre manifestant qui lui-même porte le carré rouge, et s'est senti visé par les propos tenus par la policière.

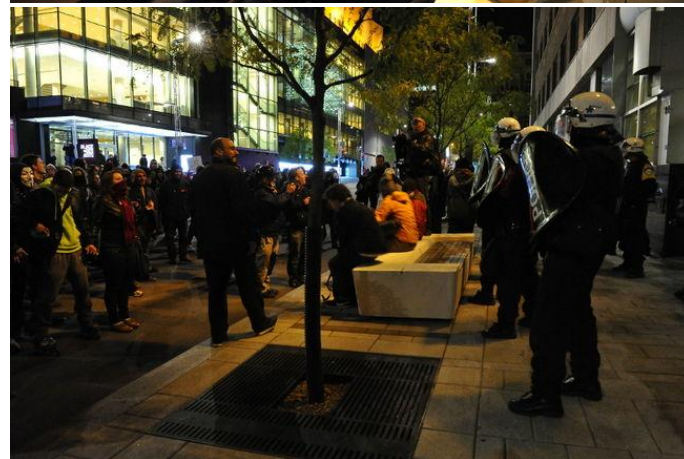
Celle-ci avait déjà fait les manchettes au mois de mai après avoir été filmée lors d'une manifestation étudiante en train d'asperger des manifestants de gaz poivré.

Les organisateurs de la marche, qui ont lancé l'appel à la manifestation sur Facebook, ont également invité les participants à signer une pétition en ligne afin de réclamer une commission d'enquête publique sur la violence policière de 2012.

[Afficher 62 commentaires \(Montréal\)](#)

PhotosManifestation Elizabeth Laplante





ELIZABETH LAPLANTE/AGENCE QMI

Une centaine de personnes ont marché dans les rue de Montréal dans le cadre de la manifestation pour le renvoi définitif de la policière du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) Stéfanie Trudeau, aussi désignée par son matricule, le 728, le vendredi 12 octobre 2012.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALEMONTRÉAL : Médias sociaux : La policière Stéfanie Trudeau menacée «d'exécution» - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 13H12 | Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 13H20

Catherine Beaumier Lacroix / Agence QMI

La policière Stéfanie Trudeau – le matricule 728 – continue de susciter l'indignation dans les médias sociaux, certains allant même jusqu'à souhaiter son «exécution». Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) va d'ailleurs ouvrir une enquête sur ces menaces.

Sur Facebook, plus de 20 pages et groupes parlent de la policière controversée. Si certains dénoncent les récents événements avec un brin d'humour, comme sur une page créée par une boutique érotique qui promet d'offrir un chèque-cadeau de 500 \$ à Mme Trudeau afin de l'aider à «se détendre», la plupart n'y vont pas de main morte pour dénoncer ses agissements.

La page Congédiement de la constable 728 (Stéphanie Trudeau) du SPVM, qui récoltait près de 8000 «j'aime» vendredi en milieu de journée, environ 24 heures après sa création, en profite pour se questionner sur la déontologie policière au Québec.



Image YouTube

Le groupe Exécution de Stéfanie Trudeau et la page Exécution de Stéfanie Trudeau – SPVM – Matricule 728 sont plus radicaux, comme l'indiquent leurs noms.

Sur Twitter, une simple recherche avec les mots-clés #spvm et #matricule728 démontre bien à quel point la consternation est généralisée. Sur son fil Twitter, Guy A Lepage écrivait par exemple : «Le SPVM a dit que Stéfanie Trudeau matricule 728 allait être relocalisée durant l'enquête interne. Bonne idée. Je suggère l'asile.»

D'autres citoyens réclamaient aussi son congédiement, par exemple Tony Tremblay qui écrivait : «Il est absolument inadmissible que le Constable 728 du SPVM continue de recevoir un salaire payé par les citoyens de MTL. Congédiement.»

Une pétition en ligne réclamait également que Stéfanie Trudeau soit démise de ses fonctions. Des milliers de personnes l'ont déjà signée.

Stéfanie Trudeau, suspendue et désarmée à la suite de l'arrestation musclée du 2 octobre dernier, intervention qui a été filmée puis mise en ligne sur You Tube, n'en est pas à ses premières frasques.

Afficher 7 commentaires (Québec)

asirois 1 commentaire masqué
Mesdames soyez fières: en voilà au moins une qui ne joue pas à la victime....

10/12/2012 06:16 PM

JacquesLafond 2 commentaires masqués

Je suis persuadé que la vaste majorité des citoyens de Montréal ne s'en font aucunement avec les agissements de l'agent immatriculé numéro 728. La très grande majorité des gens pensent que les traitements qu'elle a infligés à certains citoyens étaient mérités, et que ces mêmes traitements ne seraient jamais infligés à eux, cars ils ne le méritent pas.

Tant qu'à Guy A. Lepage, je pense qu'il mûr pour l'asile lui aussi avec ses propos ... Très décevant en tout cas ...

10/12/2012 03:53 PM

Jean Thierry 1 commentaire masqué

de quoi tu parles ? le commentaire a Guy A. est parfait ...

10/12/2012 04:36 PM

justemilieu 1 commentaire masqué

C'est dommage d'en arriver là mais elle a provoqué cette situation. Peut être qu'à l'avenir elle réfléchira

10/12/2012 03:29 PM

louko 1 commentaire masqué

A Québec c est le contraire de Montréal,on cour apres les femmes policières,pour avoir un ticket,lol;;;

10/12/2012 03:05 PM

louko 1 commentaire masqué

Elle s'était déjà fait remarquer lors d'une manifestation étudiante à Montréal, en mai dernier, elle avait fait l'objet d'une plainte en déontologie policière en décembre 2003, et avait été suspendue durant six jours en novembre 2001 après avoir adopté «une attitude agressive envers les membres du personnel de l'Hôpital Sainte-Justine», lors d'une enquête.

«Hommage à Matricule 728»

L'humoriste Laurent Paquin a publié en début de soirée vendredi une vidéo en «hommage» à la policière Stéfanie Trudeau.

Intitulée «Hommage à Matricule 728», la pièce a été écrite avec la collaboration des internautes qui ont fait parvenir leurs rimes à l'humoriste.

«Elle possède le cerveau d'un Timbit», «Agréable comme une conjonctivite», «Aussi flexible qu'une nouille pas cuite» ne sont que quelques phrases que l'on retrouve dans la chanson.

Lien pour la vidéo de Laurent Paquin :

<http://www.youtube.com/watch?v=dRRWorcZqV0>

Ce qui est malheureux,c est qu elle fait passer les policières pour des connes,alors qu elles ne sont pas des connes.....pomme pourite elle EST.....

10/12/2012 03:03 PM

SuiSaBoutE 1 commentaire masqué

Madame Trudeau reve d'etre un Homme et sa parait a trippe pas mal j'ai de la misère a croire que c'est une femme elle fait pas ds la dentelle ... Ben coudonc Montréal a le genre de Police qui fitte avec leur Maire Anyway.

10/12/2012 01:57 PM

[Afficher 1-78 de 145 commentaires \(Montréal\)](#)

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC : Matricule 728 : «Va-t-on attendre qu'elle tire sur quelqu'un?» - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 11H47 | Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 11H57



La policière Stéfanie Trudeau (matricule 728) lors d'une précédente controverse, lors d'une manifestation étudiante, au printemps dernier.

Agence QMI

Usage abusif de la force et invectives auraient émaillé les années de service de la policière Stéfanie Trudeau. Comment ses supérieurs au Service de police de la Ville de Montréal ont-ils pu tolérer ce comportement, se demande un avocat spécialisé en déontologie policière.

«Stéfanie Trudeau n'est pas une jeune policière. Et je pense qu'elle en a fait des bêtises. Comment ça se fait que nous sommes rendus à la énième bêtise de sa part connue avant qu'on la suspende? Il est là le problème. Pourquoi ça prend tant de temps? Va-t-on attendre qu'elle utilise son arme de service et qu'elle tire sur quelqu'un?», a déclaré Me Alain Arsenault.

Jeudi, Marc Parent, le directeur du Service de police de la Ville de Montréal a tenu un point de presse pour annoncer la suspension de Stéfanie Trudeau après la diffusion d'un vidéo montrant la policière d'expérience procéder à une arrestation musclée, le 2 octobre dernier, et tenir un langage ordurier.

«On a désarmé cette policière-là et on l'a mutée dans de nouvelles fonctions. Elle est suspendue le temps de l'enquête et c'est une enquête qui va être faite de façon accélérée», a soutenu Marc Parent, qui a aussi présenté des excuses publiques.

Complicité

Alain Arsenault s'est dit outré en voyant le matricule 728 à la télévision. «Je suis choqué des événements, du langage, du comportement des policiers présents et de leur complicité. Il faut se poser toute la question sur la crédibilité du système de déontologie et toutes les enquêtes de policiers sur d'autres policiers», a-t-il ajouté.

L'avocat ne met toutefois pas l'ensemble des policiers dans le même panier. «Pour une fois, il y a une preuve assez étincelante avec l'enregistrement vidéo et audio, mais ça ne veut pas dire que tous les policiers agissent comme ça. Cependant, la majorité des policiers qui agissent comme ça ne sont pas arrêtés par une minorité de policier qui assiste à ça et même des policiers en autorité, des sergents ou des lieutenants. On est en 2012 et des choses comme ça arrivent encore!», a déploré Me Arsenault.

L'avocat représente des clients victimes de gestes ou de comportement inappropriés de la part de policiers et constate des lacunes dans le système des enquêtes internes ainsi qu'au Comité de déontologie policière.

«Dans certains cas, je recommande des plaintes privées et un recours civil. Il reste comme ça quelque chose et c'est fait à la grande lumière. Celui qui contrôle est un juge dans une salle d'audience publique avec des avocats qui représentent les victimes», a souligné Alain Arsenault.

[Afficher 1-44 de 45 commentaires \(Montréal\)](#)

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Le matricule 728 visée par plusieurs plaintes, dont 2 le même jour – Mise à jour le vendredi 12 octobre 2012 à 10 h 02 HAE

Florent Daudens, Radio-Canada

Vidéo : Les explications de Pascal Robidas

Exclusif - Si le SPVM a suspendu Stéfanie Trudeau après les révélations de Radio-Canada mercredi en qualifiant son comportement d'inacceptable, l'agente s'était retrouvée plusieurs fois sur la sellette auparavant. Elle a même fait l'objet de

deux plaintes pour deux incidents survenus le même jour.

Le 20 mai dernier, en fin de soirée, elle avait eu recours à un irritant chimique en vaporisateur lors d'une manifestation étudiante au coin de Ste-Catherine et de St-Hubert. La vidéo s'était répandue comme une trainée de poudre sur Internet. Le SPVM l'avait alors retirée des mani-

festations, mais sans la suspendre. Une enquête déontologique avait aussi été ouverte.

La vidéo du 20 mai au soir

On apprend aujourd'hui qu'une plainte a été déposée contre elle pour un incident survenu le matin du 20 mai, aux alentours de 2 h 30. La plainte doit être examinée par le Commissaire à la déontologie.



Julian Menezes, le plaignant, se trouvait sur le Plateau Mont-Royal quand il a croisé un cycliste portant le carré rouge, le matricule 728 et un autre policier. M. Menezes dit s'être enquis de la situation et proposé d'être témoin pour contester l'amende que le cycliste venait de recevoir et qu'il estimait injustifiée.

C'est alors que les deux policiers auraient menotté M. Menezes pour l'embarquer dans la voiture. Il a eu l'impression d'avoir la cheville foulée, puis affirme avoir demandé à la policière les raisons de son arrestation et refusé de lui donner son nom. C'est alors que Mme Trudeau lui aurait déclaré : « Je vais te donner une leçon ».

Elle aurait alors accéléré puis freiné brutalement pour que le jeune homme se heurte la tête contre la fenêtre de séparation entre l'avant et l'arrière du véhicule de police. Le jeune homme évoque aussi des insultes racistes et des menaces d'être emprisonné pour s'y faire agresser sexuellement. Les policiers l'auraient ensuite laissé dans le quartier de Crémazie, vers 3 h 30 du matin, après lui avoir donné une contravention. Ils auraient ri après lui avoir demandé s'il avait assez d'argent pour prendre un taxi, ce qui n'était pas le cas.

« Je ne pense pas que c'est seulement une policière qui a perdu la carte. Je pense que ça se passe assez souvent. L'autre policier était plus ou moins à l'aise avec ce qui s'est passé. Il n'était pas aussi agressif, mais il ne l'a pas arrêtée. »

Julian Menezes

L'agente Stéfanie Trudeau a connu d'autres démêlés déontologiques :

En 2004, le Commissaire à la déontologie policière s'était rendu jusqu'à déposer une citation au Comité de déontologie, après qu'une personne se soit plainte du déroulement d'une arrestation. Toutefois, la plaignante a retiré sa demande, déclarant qu'elle n'avait pas l'intention de revenir au Canada pour les audiences - ce qui laisse supposer qu'elle était étrangère. Le dossier a donc été clos.

En 2001, elle avait été suspendue sans salaire pour une durée de six jours par le Comité de déontologie policière à la suite d'événements survenus lors d'une enquête pour agression sexuelle sur une mineure à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal le 14 juillet 1996. Les faits reprochés étaient « une attitude agressive et obtuse envers les membres du personnel de l'hôpital Sainte-Justine et en ne respectant pas leur autorité en ces lieux », et d'avoir mené son enquête « sans se soucier de préserver la confidentialité qui s'y rattache ». La policière avait interjeté appel, sans succès.

En 1999, le Commissaire à la déontologie avait là aussi poussé le processus jusqu'au dépôt d'une plainte devant le Comité de déontologie policière pour « manque de respect et de politesse », ainsi que « propos injurieux fondés sur la couleur ». La plainte avait toutefois été rejetée par le Comité de déontologie.

Quelle limite avant la suspension?

« Le fait est que jusqu'à cet événement, cette personne, qui a récidivé, pouvait continuer comme si de rien n'était. Si l'histoire n'avait pas éclaté dans les médias, on n'en aurait jamais parlé », souligne Marc Alain, criminologue et chercheur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

« Comme citoyen, je suis outré, scandalisé. Comme chercheur, ça m'étonne plus ou moins. Ce qui est le plus révélateur de l'état de la situation, pas nécessairement individuelle, mais systémique, c'est l'absence de réaction de son supérieur. C'est comme si on avalisait ce comportement. »

Marc Alain, criminologue

L'une des explications réside dans le fait que la police ne dispose pas de code précis pour décider de la suspension de l'un de ses agents, selon le chercheur. « Il y a tout un système qui fait qu'il n'y a pas un code systématique qui explique que pour tel type de comportement [d'un policier] s'applique tel type de sanction. On est habitué à des codes déterminés, mais dans le cadre des forces policières, ça n'existe pas », explique-t-il. Et cette absence de codes ouvre la porte à des jeux de coulisses internes.

« Il va arriver tel type de circonstances, tel type de réseau parallèle qui va faire qu'un policier est appuyé par la hiérarchie ou par la fraternité des policiers. »

Marc Alain, criminologue

Le mécanisme déontologique efficace?

Certes, il existe un Commissaire à la déontologie policière qui peut entamer un processus de conciliation ou, dans une minorité de cas, se tourner vers le Comité de déontologie, s'il reçoit une plainte. Dans le cas du matricule 728, il a saisi le comité trois fois. Une telle mesure reste l'exception : en 2010-2011, le commissaire a déposé 56 dossiers sur 1971 plaintes.

En outre, le commissaire peut demander une enquête criminelle au service de police concerné, voire transmettre un dossier au Directeur des poursuites criminelles et pénales. Des mesures qui restent l'exception.

Ce mécanisme montre toutefois des limites, selon le criminologue : « La déontologie est tout à fait externe. Mais à l'interne, dans la hiérarchie, ce n'est pas codifié ».

De quoi soulever des questions sur la surveillance effective de la police.

« On la surveille trop, mais mal », estime M. Michel. Le Commissaire à la déontologie s'inquiète lui-même de son champ d'action. « Le commissaire demeure préoccupé par la compétence du système déontologique, alors que bon nombre de situations susceptibles d'intérêt lui échappent, car l'exigence d'une plainte formelle pour lui permettre d'intervenir met en échec une surveillance civile effective de la police », pouvait-on lire dans son dernier rapport annuel.

« Décloisonner » la formation

Marc Alain montre aussi du doigt la formation « donnée par des policiers pour des policiers ».

« Il y a quelque chose que les policiers ne comprennent pas. Il manque quelque chose dans la formation. Les policiers passent à travers une formation qui est censée les mettre à un niveau de respect du citoyen que certains n'ont manifestement jamais intégré. »

Marc Alain, criminologue

Et d'insister sur le fait que « les policiers auront toujours plus de devoirs que de droits, parce que c'est nous collectivement qui acceptons de leur déléguer une part de responsabilité ».

Le chercheur note au passage que chaque tentative de modification du cursus de formation policière s'est heurtée à un tollé des organismes policiers et des écoles de police.

De plus, « les policiers sont engagés trop jeunes, à un âge où ils n'ont pas la maturité intellectuelle pour réaliser ce que ces responsabilités veulent dire ». « On a été estomaqué de voir que les attitudes changeaient radicalement le jour où les nouvelles recrues quittaient l'école et se dégradaient les années suivantes », expose le chercheur en citant l'une de ses recherches.

Une possible crise de confiance de la population

Avec la crise étudiante encore fraîche dans les mémoires, cet événement pourrait provoquer une crise de confiance de la population envers la police. Une crise systémique plus qu'individuelle, selon Marc Alain, qui pourrait défaire l'image d'une police communautaire, proche du citoyen, comme l'indique la devise sur les voitures de police : « Ensemble pour mieux servir ».

« Je ne blâme pas les policiers, mais l'organisme. Tous les policiers ne sont pas comme ça. »

Marc Alain

De telles crises semblent cycliques; tous les 10 ans pour certains corps de police nord-américains, indiquent plusieurs études. « On enquête, on déboulonne des hauts placés, la situation se stabilise, puis revient au point de départ », détaille le criminologue.

Un mécanisme qui pourrait s'expliquer en partie par le processus de nomination des dirigeants de la police. « On confie de très grosses organisations, avec des budgets de millions de dollars, à des gens dont la formation initiale est la réponse aux urgences, qui sont tous issus de la base ».

Avec Normand Grondin et François Messier

Pour me joindre :

ou florent.daudens@radio-canada.ca

En complément



Vidéo - [Les explications de Pascal Robidas](#)

[Les commentaires \(185\)](#)

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTREAL : «Elle aurait pu tuer» - Alfredo Munoz - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 24H09 | Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 1H18

Anne Caroline Desplanches

En agrippant un homme à la gorge comme elle l'a fait le 2 octobre dernier, la policière Stéfanie Trudeau aurait pu lui causer des blessures graves, voir même le tuer. L'ex-sergent Alfredo Munoz, qui a enseigné les techniques d'intervention physiques à la police de Montréal, est formel : le geste de la policière était très dangereux.

«Le contrôle par l'encolure vient juste avant l'arme à feu, c'est un dernier recours qu'on ne doit surtout jamais utiliser pour déplacer un individu et encore moins dans un escalier», explique le fondateur de SOS Ticket qui enseigne encore l'autodéfense.

M. Munoz souligne qu'avant d'avoir recours à la force, un policier doit avoir tout fait pour calmer la situation et éviter le conflit.

Nicolet sous le choc

Le porte-parole de l'École nationale de police, à Nicolet, Pierre Saint-Antoine, confirme : «Tout doit se faire dans le plus grand respect du citoyen, avec discernement et jugement. Il faut agir comme avec un membre de notre propre famille».

«Les images que j'ai vues ne correspondent pas à une intervention qui répond aux normes enseignées à l'école de police», poursuit M. Saint-Antoine.





photo d'archives
Alfredo Munoz, Ex-policier
 De même, si Mme Trudeau avait tenu les mêmes propos orduriers que lors de son intervention sur le Plateau Mont-Royal, elle aurait pu recevoir une note d'échec, voir même être exclue pour mauvais comportement. «On ne veut pas que n'importe qui devienne policier au Québec», insiste le porte-parole.
 À Nicolet, le personnel de l'école est sous le choc. Comme la grande majorité des policiers de

la province, Mme Trudeau y a fait ses classes. Mais, à l'époque, les étudiants n'étaient pas soumis aux mêmes tests psychométriques et de jugement situationnel qu'aujourd'hui.
Afficher 1 commentaire (Québec)
 Fassaclack 1 commentaire masqué
 Bon ... un peu de sensationnalisme, ça fait toujours la job.
 10/12/2012 10:39 AM
Afficher 35 commentaires (Montréal)

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Un cas problème connu : Les premières frasques déclarées de la matricule 728 remontent à 1998 - Publié le: vendredi 12 octobre 2012, 24H05 | Mise à jour: vendredi 12 octobre 2012, 1H16



images radio-canada



PIERRE TRUDEAU
 Père

Un cas problème : images radio-canada



Anne Caroline Desplanques
Force excessive, abus d'autorité et manque de respect : même si elle arborait toujours son badge et portait encore une arme à la ceinture mercredi, la policière Stéfanie Trudeau était connue comme un cas problème depuis 14 ans au SPVM.

«Comment se fait-il que quelqu'un qui a été repéré comme sautant une coche facilement, soit encore appelé à gérer des situations délicates?» questionne la criminologue Line Beauchesne de l'Université d'Ottawa, spécialiste des questions policières.

Mme Beauchesne pointe aussi du doigt les supérieurs de la policière. «Il me semble qu'on aurait dû entendre dans la conversation téléphonique «Oh calme toi, c'est pas une façon de parler!».

Le chef de la police de Montréal, Marc Parent, a assuré hier que l'encadrement de Mme Trudeau ainsi que les systèmes en place pour détecter et empêcher de tels comportements seront évalués en cours d'enquête.

La diffusion d'un reportage-choc de Radio-Canada, mercredi, montrant la policière au cœur d'une opération musclée, a de quoi faire retourner son père dans sa tombe.

Ce dernier, Pierre Trudeau, ex-directeur de la police de Saint-Hubert et ex-directeur de l'association québécoise des chefs de police et de pompiers du Québec, a aussi œuvré au sein du Comité de déontologie policière, dans le passé.

Ironiquement, Stéfanie Trudeau a elle aussi eu un lien avec cet organisme, mais plutôt pour son comportement inapproprié.

En 2001, elle a été suspendue sans solde six jours pour avoir adopté «une attitude agressive envers le personnel de l'Hôpital Sainte-Justine». Alors qu'elle enquêtait sur un cas d'agression sexuelle, Mme Trudeau s'en était prise à des infirmières qui lui demandaient de baisser le ton dans les corridors de l'hôpital pour enfants.

L'année précédente, en 2000, la policière a été accusée en déontologie policière par une citoyenne qui jugeait avoir été victime d'une force excessive et d'injures fondées sur sa couleur de peau. Le comité de déontologie avait toutefois jugé Mme Trudeau non coupable.

Puis, en 2003, le commissaire à la déontologie policière avait rejeté la plainte d'un autre citoyen pour des accusations similaires à l'égard de la matricule 728. La policière et sa coéquipière de l'époque avaient alors répliqué en poursuivant le plaignant en cour pour 7 000 \$, cause qu'elles ont perdue.

Depuis la petite école

Stéfanie Trudeau traîne la réputation de personne violente depuis l'école primaire. Un de ses anciens camarades de l'école Saint-Michel à Brossard, puis de l'école secondaire Antoine-Brossard, se souvient d'elle comme d'une bagarreuse.

«Je regarde les images d'aujourd'hui et j'ai des flashbacks de quand on était à l'école. Elle était pareille. Elle se battait avec les gars. Elle parlait pareil. Elle était toujours en conflit», raconte l'homme aujourd'hui âgé de 40 ans sous le couvert de l'anonymat.



Ses camarades de classe lui avaient même attribué un sobriquet sur mesure : «Câlisse de tabarnak», en référence au langage ordurier qui était déjà le sien.

Dès sa jeunesse, on se questionnait sur les aptitudes qu'avait celle qui voulait suivre les traces de son père et devenir policière.

«C'était marqué sur son front», se souvient son ex-camarade, en constatant le pétrin dans lequel elle se trouve aujourd'hui.

Stéphanie Trudeau revenait tout juste d'un congé maladie qui a suivi les événements du printemps. Elle avait alors fait la manchette pour avoir poivré un manifestant pendant la crise étudiante.

Aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers 2005 : Stéphanie Trudeau a remporté une médaille d'argent au couché-développé («Bench Press») dans la catégorie des 82,5 kg ou moins chez les 30 à 35 ans.

Ce qu'ils ont dit

« L'agente ne mérite pas de porter l'uniforme du SPVM. »

– Louise Harel, chef de l'opposition à l'hôtel de ville

« C'est une tache sur la Ville de Montréal. »

– Michael Applebaum, président du comité exécutif à l'hôtel de ville

« (Ce sont des faits) carrément troublants et complètement inacceptables. »

Afficher 7 commentaires (Québec)

bohémien 1 commentaire masqué

Ce n'est qu'un début dans ce monde d'aujourd'hui, manque de respect, injures, provocations et manifestations et si on veut que se soit payant on actionne les autorités ou on se sert des médias pour augmenter le trouble, pas si beau notre avenir; une télé-réalité québécoise assez plate

[10/12/2012 09:08 AM](#)

mario62 1 commentaire masqué

elle aurait du suivre des cours pour faire de la lutte communautaire dans son quartier, et même la son langage est inapproprié, dans le fond, mettre la dehors et barrer lui les portes dans ses futures job, (références)

[10/12/2012 09:00 AM](#)

Guy7500 1 commentaire masqué

– Marc Parent, chef du SPVM

« Elle aurait pu facilement tuer. »

– Alfredo Munoz, ex-sergent au SPVM, fondateur de SOS Ticket

« Il y a un niveau d'agressivité, un niveau de langage qui n'est peut-être pas approprié. »

– Stéphane Bergeron, ministre de la Sécurité publique

« On est sous le choc. »

– Pierre Saint-Antoine, porte-parole de l'École nationale de police

Des propos choquants*

« On a réussi à le menotter. Mais, pendant ce temps-là, tous les rats qui étaient dans l'appartement en haut, les gratteux de guitare, c'est toute des osti de carrés rouges. Des artistes osti. En tout cas, des mangeux de merde. Ils ont toute commencé à sortir de l'appartement, tsé. »

« Je monte les marches. Je grab l'osti de cave. Là, le jeune est pogné avec l'osti de taouin dehors. [...] Là, je saute sur l'osti de trou de cul. »

« Pendant ce temps-là, il y a une autre esti de conne, Une plateauennienne du nowhere, qui filme. »

« C'est des osti de graines, de caves. Tout ça pour une bière, tsé. »

« Ça va faire, rire de nous autres. Eille, tout ça pour une bière. Identifié pis ferme ta gueule. Prend ton ticket, pis ta gueule, osti. »

Vu ces antécédents, elle n'aurait jamais du être engagée comme policière.

Elle n'a pas le profil psychologique.

[10/12/2012 08:37 AM](#)

joepelletier 1 commentaire masqué

Qu'on dénonce le comportement inacceptable d'une policière c'est bien. Ça serait le fun qu'on dénonce aussi le comportement de certains citoyens devant l'autorité en même temps...

[10/12/2012 07:18 AM](#)

Jacques Larouche 1 commentaire masqué

Elle aurrais besoins de soin Psy par le Dc Mailoux peut être, et tout simplement la congédier elle a surement eu une jeunesse marqué par la violence....

[10/12/2012 06:43 AM](#)

citoyennes 2 commentaires masqués au delà des faits incriminant cette policière ou étaient ses supérieurs ????

aujourd'hui on l'a mis au rencart, mais ses chefs incompetents y sont toujours ;o(le problème reste

[10/12/2012 02:14 AM](#)

Fassaclack 1 commentaire masqué

A partir du moment où elle a eu sa permanence, c'était difficile pour ses supérieurs de la mettre dehors à moins d'un cas extrême. Elle a ruiné sa carrière elle-même et c'était la seule façon de se débarrasser d'elle.

[10/12/2012 10:44 AM](#)

Commentaires non disponibles (Montréal)

THE GAZETTE: SPVM's Agent 728 suspended - Constable Stéphanie Trudeau's behaviour was "unacceptable" according to Police Chief Marc Parent – Friday, October 12, 2012



Photograph by: John Kenney, The Gazette
Montreal police chief Marc Parent (right), listens to a question at a press briefing at police headquarters in Montreal Thursday, October 11, 2012. The briefing was called to talk about an Oct. 2 incident with station 38 Montreal police officer Constable Stéphanie Trudeau's alleged abuse of power. On the left is commander Ian Lafreniere, and in the centre is police internal affairs officer Michel Guillemette.

By JAN RAVENSBERGEN, The Gazette

MONTREAL — Police Chief Marc Parent publicly apologized Thursday afternoon — "personally and also on behalf of the employees" of the Montreal police force — for what he termed the "intolerable" comportment of a Montreal constable widely known as Agent 728.

The chief simultaneously announced that Constable Stéphanie Trudeau has been relieved of her firearm and suspended, pending the results of a disciplinary investigation.

"As of now," Montreal Island's top cop added, "she is suspended for the duration of the investigation," an internal police-department process

that Parent said will be "accelerated." He refused to forecast how long it could take.

On Wednesday evening, Parent said, Trudeau had been taken off patrols and re-assigned by the force to administrative duties — keeping her away from any contact with the public.

However, a wave of controversy subsequently built on social media.

Parent was reacting to a [Radio-Canada](#) report detailing an incident Oct. 2, during which cellular-phone video shows scenes of chaos including Trudeau choking a man in a stairwell. She was also [recorded using disrespectful language](#) to describe a quartet of individuals arrested and charged with obstructing police.

Agent 728 already has a history.

Last spring, she was at the centre of an apparently unprovoked pepper-spraying incident at the periphery of a Red Square demonstration.

Her actions became a [YouTube hit](#), attracting more than half a million views.

Trudeau's behaviour when she entered an apartment in the Plateau Mont-Royal borough on Tuesday of last week — after asking a man holding an open beer outside his front door for identification — was "unacceptable," Parent told reporters convened to Montreal police headquarters at unusually short notice.

He said the force was acting in response to "the facts revealed yesterday," a late-afternoon Radio-Canada report "which informed us, for the first time, of the various facts."

Parent said a decision as to whether Trudeau is being suspended with pay or without pay "will be decided by labour relations."

The force's human-resources staff "and internal affairs," he added later, "will (together) decide the way of doing it ... very fast."

Disciplinary measures ultimately taken against Trudeau could range from "reprimand to dismissal," Parent said.

Is Trudeau a danger to the public?

"Well, after what I saw yesterday and what I heard, absolutely," Parent responded.

A psychological evaluation of the officer "is not excluded," he said.

The Radio-Canada report quoted Rudy Orchietti, the man with the open beer, as saying that Trudeau pushed him to the ground and handcuffed him after he queried her why she had asked for his "driver's license, insurance."

Trudeau's intervention, on Papineau Ave., escalated rapidly into a police operation that drew 20 police vehicles and resulted in four arrests.

One of several cellular phones confiscated by Trudeau, apparently activated by accident, recorded her profanity-laced account of the incident, apparently to a supervisor.

Parent cautioned Thursday that not all of the facts are clear; "there are things that have to be verified."

Trudeau described several persons she found in the apartment as "the rats upstairs ... guitar scratchers, all Red Square types, all artists."

Parent told reporters that use of this terminology amounted to "social profiling, we can call it political profiling."

"When those things happen," the chief added, "it's called discrimination."

He called Trudeau's approach "completely unacceptable, intolerable, not at all in line with our values" and "squarely in contradiction to what we recognize as the behaviour and values expected" among police officers.

It is legal to video police activities, including making an arrest, "from a secure distance,"

Parent said, "as long as this does not interfere with a police operation."
 Michael Applebaum, chairperson of the city's executive committee, said earlier that "the images I have seen are unacceptable and very damaging to the reputation of our city and our police department."
 He said Parent should take "all measures possible" to discipline the officers concerned and to teach other officers how to work with the public.
 Also earlier, Louise Harel, opposition leader and chief of the Vision Montreal party, had gone further than Applebaum.
 She called for Trudeau to be suspended.
 "We cannot accept this," Harel declared.
 Trudeau "has to be suspended and she does not deserve to wear the police uniform.... Montrealers need to be able to respect those who have the right to control people."

"We want to feel respect for the police, but for her, no respect is possible."
 The four people ultimately charged in the incident have been accused of obstructing a peace officer, assault and intimidation.
 The disposition of those criminal charges could not immediately be determined.
 Parent told reporters that running a disciplinary investigation of Trudeau "never prevents a criminal investigation."
 However, he added a proviso:
 Any decision to begin a criminal probe against Trudeau, or not to hold one, would be left for "later."
 After the red-square pepper-spraying incident, Parent said, "an administrative decision" was taken by the force to not assign her to demonstrations or large public events.
 "What I questioned last night (after the story broke) was the systems we have in place" to

send up "red flags," Parent said, to detect officers showing such behaviour so the force "can be more proactive for those kinds of situations."
 "There will be changes made," the chief added. He didn't specify them.
 Had any officers brought Trudeau's behaviour on Oct. 2 to the force's attention before the story was made public by Radio-Canada?
 "That is part of what we are investigating," Parent responded — "the systems, the framework, the processes in place to detect that kind of situation."
 Trudeau has apparently been the target of threats, and her South Shore home has been provided with police protection.
 She had been suspended in November 2001, for six days, for having shown "an aggressive attitude toward staff" at the Sainte Justine Hospital.
 MICHELLE LALONDE OF THE GAZETTE CONTRIBUTED TO THIS REPORT.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Le SPVM s'excuse et suspend Matricule 728 – Mise à jour le jeudi 11 octobre 2012 à 21 h 05 HAE

Video : Le reportage de Davide Gentile

La policière Stéfanie Trudeau est suspendue pour la durée de l'enquête interne portant sur ses agissements lors d'une intervention menée à Montréal le 2 octobre dernier, a annoncé jeudi le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent.

L'agente du poste de quartier 38 pourrait recevoir une sanction allant de la réprimande au congédiement, selon les résultats de l'enquête interne déclenchée mercredi soir, après la diffusion de [reportages](#) sur les ondes de Radio-Canada.

Sur l'enregistrement audio obtenu par Radio-Canada, on entend la policière Trudeau traiter les civils visés par l'intervention policière de « rats », « d'ostie de carrés rouges », de « mangeux de merde », de « trou de cul » et de « caves ».

Dans un court point de presse convoqué en début d'après-midi mercredi, M. Parent a tenu à s'excuser auprès de la population, tant en son nom personnel qu'au nom de tous les employés du service de police, pour les propos « inacceptables et intolérables » tenus par la policière.

« Ces propos ne sont pas du tout en lien avec nos valeurs, et ne sont pas du tout acceptés par l'ensemble des employés du SPVM. Ils sont carrément en contradiction avec ce qu'on préconise comme comportement », a dit M. Parent.

« Dès hier, on a désarmé cette policière-là, on l'a mutée administrativement dans de nouvelles fonctions. Ce que je vous dis aujourd'hui, c'est qu'à compter de maintenant, elle est suspendue durant la durée de l'enquête », a annoncé le directeur du SPVM, sans pouvoir dire si elle était suspendue avec ou sans salaire.

« C'est une enquête qui va être menée de façon accélérée, compte tenu des circonstances, compte tenu des enjeux associés aux différents faits qui ont été révélés hier, qui sont carrément troublants et complètement inacceptables », a-t-il ajouté.

Marc Parent a précisé qu'il a rencontré plusieurs personnes de son équipe depuis 17 h mercredi « pour faire le point, recueillir les faits et, en toute équité, aller chercher l'information nécessaire pour prendre la bonne décision à l'égard de la situation actuelle ».

Selon lui, le SPVM avait déjà réagi contre l'agente Trudeau, après des événements survenus lors du conflit étudiant le printemps dernier. Une vidéo sur laquelle on pouvait la voir utiliser un gaz irritant à l'encontre de manifestants a été vue par plus d'un demi-million d'internautes sur YouTube. C'est à ce moment qu'elle est devenue connue sous le surnom de « Matricule 728 ».

L'agente Trudeau a aussi commis d'autres frasques dans le passé.

« Il y avait des décisions qui avaient été prises de lui donner un encadrement plus serré, [pour] qu'elle n'aille plus sur les manifestations, qu'elle n'aille plus sur les rassemblements populaires et de ne pas l'exposer à une situation où elle aurait pu être en conflit », a indiqué Marc Parent.

« Ce que j'ai questionné beaucoup hier soir et ce matin, c'est [...] les systèmes en place. Donc, les systèmes de détection de comportement. », a-t-il précisé. « Qu'est-ce qui fait que ça s'est rendu jusqu'à cet incident-là pour pouvoir poser un geste ou entrer en action? Et je peux vous dire qu'à ce niveau-là, il y a des changements qui vont être opérés. »

M. Parent n'a pas été en mesure de dire si l'affaire avait été signalée avant que Radio-Canada ne diffuse son reportage. « Ça fait partie des vérifications qui vont être faites [concernant] les systèmes, l'encadrement, la supervision et les processus en place pour détecter ce genre de situation là. »

Le directeur du SPVM ne sait cependant pas à qui parlait l'agente Trudeau, le cas échéant. « Faut s'assurer que ce qu'elle a dit a bel et bien été entendu, pas seulement par un cadre, mais par un superviseur, un collègue de travail », a-t-il souligné.

« Il y a des policiers qui ne sont pas fiers de voir comment elle a pu ternir non seulement le SPVM, mais l'ensemble de la communauté policière. »

Marc Parent

« Aucun superviseur ne peut tolérer ce genre de comportement ou de propos-là », a insisté M. Parent, en rappelant que le SPVM interdit tout profilage racial, social ou politique.

M. Parent a par ailleurs précisé que des citoyens peuvent bel et bien filmer des opérations policières, pourvu que ce geste ne nuise pas à l'intervention policière. Un témoin qui braque directement un téléphone cellulaire dans le visage d'un policier peut cependant s'exposer à être arrêté pour entrave au travail des policiers.



La policière Stéfanie Trudeau maîtrisant Serge Lavoie lors de l'intervention controversée du 2 octobre dernier.

Sur les droits de l'agent Trudeau

Plus tôt dans la journée, le porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal, Ian Lafrenière, avait affirmé qu'il aurait été prématuré de suspendre l'agente Trudeau, malgré ses propos « troublants ».

« On est dans un état de droit, on ne peut pas suspendre les gens comme ça. »

Ian Lafrenière

« Ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est les paroles, les gestes de la policière, dans quel état elle a fait ça, la façon dont elle agit. C'est là-dessus que notre enquête va porter », avait-il précisé en entrevue à Radio-Canada.

M. Lafrenière défendait néanmoins la décision du SPVM dans ce dossier. « Elle est déjà coupée de tout ça [des services d'ordre, NDRL]. Pour nous elle est sortie de la route présentement », souligne-t-il.

M. Lafrenière n'avait pu épiloguer sur les motifs de l'intervention policière, qui demeurent nébuleux. Il soulignait que les citoyens concernés ont toujours la possibilité de contester le constat d'infraction qu'ils reçoivent.

« Cela ne justifie en aucun temps ce qui s'est passé par après. Je ne suis pas ici ce matin pour essayer de justifier l'injustifiable », précise-t-il.

Selon lui, l'enquête concernant les quatre civils soupçonnés d'entrave à un agent de la paix, de voies de fait et d'intimidation dans la foulée de l'opération suit aussi son cours. « Dans ce cas-là, on n'a aucune plainte de citoyen », indique-t-il.

Le porte-parole du SPVM profite de la situation pour faire valoir que les citoyens interpellés par des policiers doivent toujours s'identifier. « La personne a refusé de s'identifier. Et ça ne justifie pas ce qui s'est passé », dit-il.

« Ce que je veux envoyer comme message ce matin, c'est que quand on reçoit un constat, ce n'est pas une bonne idée de refuser de s'identifier ».

Des propos « inadmissibles »

L'expert en opérations policières Mathias Tellier est d'avis que les propos de la policière Trudeau sont « inadmissibles ». Selon lui, la grande majorité des policiers « sont en total désaccord » avec les propos de l'agent(e) Trudeau.



« Même à l'interne, les confrères s'attendent à une intervention des autorités en place, pour que ce soit corrigé d'une manière ou d'une autre », dit-il.

Selon lui, l'enregistrement diffusé par Radio-Canada révèle « l'analyse qu'elle fait elle-même de ce qui vient de se passer, à sa conception des gens qui ont fait l'objet de son intervention ». Il deviendra du coup « un outil très important pour être capable de mettre en place des mesures qui vont corriger ou éliminer son comportement ».

Le spécialiste des questions policières souligne lui aussi que les citoyens interpellés par la police ont des droits, tant pendant l'intervention qu'après. « La police peut utiliser la force nécessaire pour mettre un terme à une menace ou à une violence quelconque, mais ils doivent le justifier en tout temps », note M. Tellier.

Selon lui, les citoyens impliqués seront rencontrés dans le cadre de l'enquête interne du SPVM, « et il n'est pas exclu qu'à la lumière de ce qu'ils vont recueillir, le procureur qui a autorisé les accusations soit rencontré à nouveau et qu'il y ait des modifications » apportées aux accusations portées contre eux.



Le ministre québécois de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron

Un niveau d'agressivité inapproprié

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, estime pour sa part que la policière Trudeau a eu un comportement « pas très édifiant », mais que le SPVM a posé « les gestes appropriés dans les circonstances ».

« Je pense que chaque personne qui a vu le reportage a constaté qu'il y a un niveau d'agressivité, un niveau de langage qui n'est peut-être pas approprié, qui n'était certainement pas approprié dans le cadre de cette intervention-là », a-t-il dit sur les ondes du Réseau de l'information.

« Il y a des autorités au SPVM qui vont poser les gestes requis en terme disciplinaire et, le cas échéant, la cause sera portée en déontologie policière, mais je ne peux pas m'immiscer dans le processus, vous le comprendrez bien », a dit M. Bergeron.

« Bien que je sois le ministre de la Sécurité publique, ce n'est pas dans mes responsabilités que de commenter publiquement chacun des comportements des policiers de quelque corps de police sur le territoire ».

Lorsqu'on lui demande s'il est inquiet que le lien de confiance entre les policiers et la population soit rompu, particulièrement dans la foulée des événements qui ont marqué le conflit étudiant le printemps dernier, le ministre indique qu'il a reçu « plusieurs demandes » l'invitant à déclencher une enquête publique et qu'il évalue cette demande.

« Je dois voir si le système actuel nous permet d'atteindre l'objectif poursuivi, [qui] est de deux ordres : nous assurer d'une part que celles et ceux qui ont commis des gestes répréhensibles soient sanctionnés, et nous assurer d'autre part de rétablir le lien de confiance entre la population et ses corps policiers », explique Stéphane Bergeron.

« Je suis de ceux qui croient que, dans leur immense majorité, les policiers et les policières lors des événements du printemps dernier ont fait leur travail avec tout le professionnalisme auquel on est en droit de s'attendre d'eux », ajoute-t-il.

« Ceci dit [...] leur image a été souvent indûment entachée à travers ces événements-là, et l'important, c'est de rétablir cette image et de rétablir le lien de confiance avec la population », conclut-il.

Écoutez la policière Trudeau parler de l'intervention avec son supérieur dans une conversation enregistrée par mégarde dans son véhicule de patrouille (Mise en garde: langage grossier) :

Vidéo : Matricule 728 au coeur d'une autre controverse

En complément



Vidéo - [Le reportage de Davide Gentile](#)



Vidéo - [Deux des citoyens malmenés, Rudy Ochietti et Serge Lavoie, racontent leur mésaventure à Patrice Roy.](#)



Vidéo - [Sébastien Bovet revient sur cet épisode et s'entretient notamment avec Karen Molina, qui a filmé la scène.](#)



Vidéo - [Le point de presse du directeur du SPVM](#)
[Les commentaires \(334\)](#)

LA PRESSE : Matricule 728: «Inacceptable et troublant», selon Michael Applebaum - Publié le jeudi 11 octobre 2012 à 12h35 | Mis à jour le jeudi 11 octobre 2012 à 12h59

Karim Benessaïeh, La Presse

Le comportement de l'agente Stéfanie Trudeau, de la police de Montréal, maintenant connue sous son numéro matricule 728, est «inacceptable et troublant», estime le numéro 2 de la Ville de Montréal, Michael Applebaum.

Des images diffusées par Radio-Canada mercredi soir la montrent en train de brutaliser un citoyen et de pester contre les occupants d'un appartement dans des termes extrêmement vulgaires. «Ce n'est pas le comportement qu'on veut voir de nos policiers. C'est une tache sur la Ville de Montréal», a déclaré en point de presse ce matin M. Applebaum.

Le président du comité exécutif a admis cependant qu'il n'a pas parlé au directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Marc Parent. Il s'attend à le rencontrer «dans les prochains jours».

«Je suis sûr qu'il a déjà vu les images et va prendre toutes les mesures nécessaires. M. Parent est un chef de police proche de la population, il veut avoir le respect pour tous nos citoyens. Il a travaillé dans des quartiers difficiles. Il veut avoir une approche proche avec la population, il va continuer à travailler dans cette direction.»

Décision après l'enquête

Le fait qu'aucun des collègues de la policière ne l'ait rabrouée lors de l'intervention controversée va vraisemblablement forcer le directeur à intervenir auprès de ses troupes, estime M. Applebaum. «M. Parent va prendre toutes les mesures nécessaires pour cette cause-là, et en même temps continuer de travailler avec les policiers pour qu'ils comprennent que ce n'est pas le comportement qu'on veut avoir.»

Il a rappelé que l'agente Trudeau est désormais affectée à des tâches administratives et a assuré qu'une décision sera prise à son sujet quand l'enquête sera terminée. «Je vais laisser M. Parent prendre ses décisions. La police va prendre les mesures nécessaires avec elle, avec les autres policiers pour s'assurer que ça n'arrivera plus.»

La chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Louise Harel, estime carrément que «l'agente ne mérite pas de porter l'uniforme du SPVM».

«Je pense que c'est de la violence gratuite, elle doit être retirée des opérations immédiatement.» Elle souhaite que Marc Parent agisse immédiatement. «C'est totalement inacceptable. On doit avoir du respect pour ceux qui sont chargés de protéger la population. Il n'y a plus de respect, ce n'est pas possible. Ce qu'on a entendu était tellement grossier et vulgaire.»

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : SPVM : Matricule 728 au coeur d'une nouvelle controverse – Mise à jour le jeudi 11 octobre 2012 à 10 h 40 HAE



La policière Trudeau maîtrisant Serge Lavoie.

Vidéo : Le reportage de Normand Grondin et la réaction du porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière.

Exclusif - La policière du SPVM Stéfanie Trudeau, que l'on avait vue en mai dernier poivrer sans préavis un groupe de manifestants dans une **vidéo** qui a fait le tour de la toile, est impliquée dans une nouvelle histoire controversée.

Cette fois, la policière, mieux connue sous le nom de Matricule 728, est au centre d'une intervention musclée, où quatre personnes ont été arrêtées pour des motifs nébuleux et dans des conditions pénibles.

Le 2 octobre dernier, rue Papineau, Rudy Orchietti, un artiste qui habite Le-Plateau-Mont-Royal, tient la porte pour qu'un de ses amis musiciens y entre son matériel audio. Quelques secondes avant, il avait une bière en main. La policière Stéfanie Trudeau arrive sur l'entrefaite.

« Là, je tiens la porte ouverte, je me fais interpeller, je dis : "oui madame", puis là elle m'a crié après, elle m'a dit "toé". [Je réponds] : "Oui madame". Elle me dit : "permis de conduire, assurance" », dit Rudy Orchietti.

M. Orchietti demande pourquoi à la policière. C'est une question de trop. Il est plaqué au sol, menotté.

« Puis tout de suite elle me prend par le collet, elle me tire vers là, elle me pousse, pousse, en m'invectivant, elle me pousse tout en m'invectivant, je me retrouve ici. Elle me pousse je tombe ici, puis je tombe là. Puis là elle me saute dessus, bang. Des coups de genoux, des coups de coude, c'est ça », explique-t-il.

Son ami musicien Serge Lavoie intervient et invective la policière. « Puis là, je suis hors de moi, puis là elle dit : "toé débarrasse, dégage", puis c'est ce que j'ai fait », affirme-t-il.

Le reste de la scène est surréaliste. La policière poursuit Serge Lavoie dans la maison et lui enserre le cou.

Plus d'une semaine après l'incident, les quatre personnes arrêtées sont encore sous le choc.

« J'entends crier tout le temps tout le temps, pis là elle me dit : "je t'arrête, je t'arrête", mais là elle est en train de m'étrangler, puis ça dure jusqu'en bas, plus ça descend, plus elle m'étrangle puis là je suis convaincu qu'elle est en train de me tuer », dit Serge Lavoie.

Après l'intervention, la policière saisit les téléphones des prévenus, mais déclenche involontairement l'un d'entre eux. Dans la conversation qu'elle a eue dans son véhicule avec son supérieur, on peut notamment l'entendre dire : « Là on a réussi à le menotter, mais là pendant ce temps-là, toute les rats qui étaient en haut dans... les gratteux de guitares, c'toute

des ostie de carrés rouges là, toute des artistes astie de, de, en tous cas des mangeux de mardo, fait que là y sont comme toutte commencé à sortir de l'appartement tsé ».

La policière poursuit en parlant de l'arrestation de Serge Lavoie. « Là, on... on... je saute sur l'ostie de trou de cul. Là évidemment, y s'laisse pas faire, là l'encolure ostie, chu en train de l'étouffer, là je me bas avec dins escaliers, on se bat avec dins escaliers [...] Là finalement a foulu que j'lève le ton pis j'commence à sauter ma coche pour qu'y ça, se dispersent ou qu'y r'trent vers le haut tsé. »

Finalement, rendu au poste, Stéfanie Trudeau revient sur l'intervention. « Même si j'aurais pas été 728 c'est des caves pareils, tsé c'est ben parce qu'il m'a reconnu, c'est ben sûr je suis facilement reconnaissable, une fille qui brasse y en a pas 12 000 [...] Non je l'ai pas poivré, ben j'étais sur le bord en tabarnak, j'étais sur le bord, ça me tentait en crisse, ben je me suis dit si je le fait ça va se retrouver dans les manchettes. »

En tout, une vingtaine de véhicules policiers ont participé à l'intervention. Quatre personnes doivent faire face à la justice pour entraves à un agent de la paix, voies de fait et intimidation.

Matricule 728 retirée des opérations

À la suite des reportages de Radio-Canada, le SPVM a décidé de retirer des opérations la policière Trudeau le temps de mener une enquête interne sur l'incident.

« Bien que cette discussion ait eu lieu en privé, c'est à ce point préoccupant qu'on a décidé que cette policière serait retirée des opérations dès maintenant. Donc, elle n'est plus en lien avec la population et la direction [du SPVM] a demandé à ce qu'une enquête interne soit faite pour rencontrer les témoins pour faire la lumière sur ce qui s'est passé », a expliqué le porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière, en entrevue à Radio-Canada.

Sans dire que le comportement de la policière est inacceptable, M. Lafrenière affirme cependant qu'« on veut savoir dans quel état d'esprit, de quelle façon elle intervient avec les gens et c'est pas le genre de police auquel on s'attend, c'est clair ».

D'après un reportage de Normand Grondin

Écoutez la policière Trudeau parler de l'intervention avec son supérieur dans une conversation enregistrée par mégarde dans son véhicule de patrouille (Mise en garde: langage grossier) :

Vidéo : Matricule 728 au coeur d'une autre controverse

En complément



• Vidéo - [Le reportage de Normand Grondin et la réaction du porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière.](#)



Vidéo - [Entrevue avec Mathias Tellier, expert en opérations policières](#)



JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTRÉAL : Matricule 728 : Suspendue et désarmée - Publié le: jeudi 11 octobre 2012, 3H27 | Mise à jour: jeudi 11 octobre 2012, 5H01

Vidéo : Le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Marc Parent, s'est excusé, jeudi, pour le comportement de la policière Stéfanie Trudeau. Celle-ci a été suspendue et désarmée durant l'enquête disciplinaire en cours, 11 octobre 2012, Agence QMI

Agence QMI

Le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Marc Parent, s'est excusé, jeudi, pour le comportement de la policière Stéfanie Trudeau. Celle-ci a été suspendue et désarmée durant l'enquête disciplinaire en cours.

La policière, répondant au matricule 728, est dans l'embarras à la suite d'une arrestation musclée qui s'est déroulée dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, le 2 octobre dernier, mais qui a été révélée mercredi par Radio-Canada.

En point de presse, Marc Parent a affirmé que son comportement lors de cette intervention est «complètement inacceptable et intolérable».

«Nous voulons nous excuser non seulement auprès des citoyens, mais aussi auprès des autres corps de police, a dit M. Parent. Ce que nous avons entendu et vu hier d'un de nos policiers est inacceptable. Ça ne fait pas partie de nos valeurs.»

«Y a des policiers aujourd'hui qui ne sont pas fiers de voir comment elle a pu ternir le SPVM et l'ensemble de la communauté policière», a-t-il précisé.

Selon des extraits audio et vidéo enregistrés sur les lieux et diffusés par Radio-Canada, elle y va d'un vocabulaire cru pour décrire les suspects : «Tous les rats qui étaient en haut, les gratteurs de guitares, ces ostie de carrés rouges là, tous des artistes ostie, en tous cas, des mangeux de

mardo, ils ont commencé à sortir de l'appartement.»

On la voit aussi faire une prise à la tête à un homme en descendant des escaliers. Tout cela après vu un homme boire une bière sur l'avenue Papineau à côté de la porte de son logement. Une banale interpellation qui a par la suite dégénéré à un niveau de violence difficilement explicable, notamment en raison de l'attitude de Stéfanie Trudeau.

Quatre personnes ont été arrêtées à la suite de cette opération. Elles doivent d'ailleurs faire face à la justice pour entraves à un agent de la paix, voies de fait et intimidation. Toutefois, aucune plainte en déontologie policière n'a été déposée par les personnes impliquées dans cette arrestation.

Le chef du SPVM a affirmé avoir été mis au courant de cette affaire à cause de la diffusion de ces extraits dans les médias. Il affirme qu'il aurait dû avoir été mis au courant avant. «Aucun superviseur ne peut tolérer ce genre de propos», a précisé Marc Parent.

Il a mentionné que l'encadrement de cette policière, ainsi que les systèmes en place pour détecter et empêcher de tels comportements seront évalués lors de l'enquête interne.

«L'enquête est en cours. Déjà des démarches sont faites pour rencontrer les parties concernées (...) et pour rencontrer même les personnes accusées dans cette situation-là pour vraiment faire toute la lumière.»

Pas une première pour Stéfanie Trudeau

Marc Parent a reconnu que cette policière avait fait l'objet de «différentes plaintes» par le passé. Stéfanie Trudeau avait déjà fait parler d'elle en mai dernier, lors des manifestations étudiantes à Montréal, à la suite de la diffusion d'une vidéo

Vidéo - [Entrevue avec Stéphane Bergeron, ministre de la Sécurité publique](#)



Vidéo - [Davide Gentile se penche sur les méthodes policières](#)
[Les commentaires \(652\)](#)

amateur où on peut la voir asperger du gaz poivré sur des manifestants qui cherchaient à la provoquer.

À la suite de cet événement, une enquête avait été menée par la déontologie policière et l'agente au matricule 728 avait été retirée du service d'ordre tenu lors des manifestations.

En novembre 2001, Stéfanie Trudeau avait reçu une sanction de six jours de suspension après avoir adopté «une attitude agressive envers les membres du personnel de l'Hôpital Sainte-Justine» lors d'une enquête, révélait le jugement du comité de déontologie policière du Québec.

Elle a fait l'objet d'autres plaintes qui se sont terminées par la médiation ou par l'abandon des procédures.

Dénoncée aussi à l'Hôtel de Ville

Les actions de la Stéfanie Trudeau ont aussi été dénoncées à l'Hôtel de Ville de Montréal.

«Ce n'est pas le comportement qu'on veut voir de nos policiers», a affirmé Michael Applebaum, bras droit de Gérald Tremblay et président du comité exécutif, en point de presse, jeudi.

«Il y a une convention collective, je pense que c'est au syndicat de regarder le comportement de la madame et, de notre côté, la police va faire une enquête et va prendre les décisions après que l'enquête soit terminée», a-t-il ajouté.

La chef de l'opposition officielle à Montréal, Louise Harel, était aussi outrée. «Je pense que l'agente ne mérite pas de porter l'uniforme du SPVM et je pense que c'est de la violence gratuite. Elle doit être retirée des opérations immédiatement», a-t-elle affirmé en point de presse.

[Afficher 1-23 de 24 commentaires \(Québec\)](#)

[Afficher 1-76 de 361 commentaires \(Montréal\)](#)

LA PRESSE : Manifestation contre la brutalité policière au centre-ville - Publié le samedi 06 octobre 2012 à 21h54 | Mis à jour le dimanche 07 octobre 2012 à 07h41



Photo André Pichette, archives La Presse

La manifestation contre la brutalité policière du printemps dernier.

La Presse Canadienne, Montréal

Quelques centaines de personnes ont pris part à une manifestation contre la brutalité policière, samedi soir au centre-ville de Montréal.

Le rassemblement s'est ébranlé vers 21h, de la Place Émilie-Gamelin, et selon le Service de police de la ville de Montréal (SPVM), il a été déclaré illégal dès le début parce qu'aucun itinéraire n'avait été fourni aux autorités policières.

La manifestation a cependant été tolérée et s'est terminée, à toutes fins pratiques, autour de 22h45.

Le sergent Laurent Gingras, du SPVM, a indiqué qu'une personne avait été arrêtée, vers 22h30, pour avoir lancé une pièce pyrotechnique en direction des policiers. Cette personne a ensuite été libérée, mais s'est vu remettre un constat d'infraction aux règlements municipaux.

Une page Facebook consacrée à la manifestation, samedi, mentionnait que le Commissaire à la déontologie policière a récemment annoncé que 46 pour cent de toutes les plaintes déposées durant le conflit étudiant ont été rejetées.

La page invitait ensuite les gens à manifester, le 6 octobre, en se rassemblant à la Place Émilie-Gamelin, à 20h30, contre le rejet des plaintes déontologiques.

«Nous appelons la population de Montréal à se lever et à prendre la rue avec nous contre la violence que nous avons subie, pour montrer au SPVM

que la population de cette ville, les gens qui paient leurs salaires ne toléreront plus de tels abus d'autorité, ne se laisseront pas intimider par l'ombre de leurs matraques, ne permettront plus notre innocence, notre dignité et notre volonté être abusées par des hommes casqués portant des insignes. Nous ne tolérerons pas que la police fasse enquête sur elle-même. Nous ne tolérerons pas le fascisme. Joignez-vous, vêtu-e-s de noir, alors que nous affirmerons notre puissance, notre point de vue et notre volonté de justice», est-il mentionné sur la page Facebook.

TVANOUVELLES : Montréal : Manifestation contre la brutalité policière - Première publication samedi 6 octobre 2012 à 21h21 - Mise à jour : samedi 6 octobre 2012 à 23h24



Crédit photo : Joël Lemay, Agence QMI

Par Elizabeth Laplante | Agence QMI

Près de 250 personnes ont manifesté samedi soir, à Montréal, **contre la brutalité policière** en plus de dénoncer le fait que des plaintes déposées auprès du **Commissaire à la déontologie policière** durant le conflit étudiant auraient été rejetées.

Dès 20h30, les manifestants ont commencé à affluer à la place Émilie-Gamelin, répondant ainsi à un appel lancé sur le réseau Facebook. Avant même le début de la marche, les protestataires ont scandé des slogans anti-policiers alors que quelques agents se trouvaient à proximité.

Questionnés sur les raisons qui les ont amenés à descendre dans la rue, les manifestants rencontrés ont indiqué qu'ils avaient assisté à de nombreux excès de la part des policiers au printemps dernier.

«Durant le mouvement étudiant, j'ai été témoin de cas de brutalité policière à plusieurs reprises», a dénoncé un étudiant du cégep alors qu'il attendait patiemment le début de la marche.

«Quand la police intervient, elle fonce dans tout le monde, il n'y a pas de ciblage», a-t-il déploré.



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)

À ses côtés, un autre étudiant a dit qu'il partageait une opinion semblable, mais qu'il prenait également part à cette manifestation afin de réclamer une enquête publique sur le travail des policiers lors de la crise étudiante. «Je ne demande pas la lune, pour moi ce serait juste important qu'il y ait une enquête afin que ce genre d'abus ne se reproduise plus», a-t-il souligné, en faisant entre autres référence à plusieurs arrestations qu'il a jugé arbitraires ainsi qu'à l'utilisation de gaz par les policiers.

Pendant ce temps, les manifestants se sont tranquillement regroupés à la place Émilie-Gamelin. La marche a débuté peu avant 21h en direction sud sur la rue Berri et s'est déroulée majoritairement dans le calme.

Parmi la foule, certains manifestants ont défilé à visage couvert.

Un seul constat d'infraction a été remis à un jeune homme d'âge mineur pour avoir enfreint un règlement municipal durant la manifestation qui a pris fin vers 22h30.

Photos:



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)

Un drapeau aux couleurs d'Anonymous



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)



(Crédit photo: Joël Lemay, Agence QMI)

[JOURNALDEQUÉBEC](#) / [JOURNALEDMONTRÉAL](#) : Montréal : Manifestation contre la brutalité policière - Publié le: samedi 06 octobre 2012, 21H05 | Mise à jour: samedi 06 octobre 2012, 23H20

Vidéo : Près de 250 personnes défilent dans les rues de Montréal à l'occasion d'une manifestation contre la brutalité policière, samedi le 6 octobre 2012. , 6 octobre 2012 , Agence QMI
Elizabeth Laplante / Agence QMI

Près de 250 personnes ont manifesté samedi soir, à Montréal, contre la brutalité policière en plus de dénoncer le fait que des plaintes déposées auprès du Commissaire à la déontologie policière durant le conflit étudiant auraient été rejetées.

Dès 20 h 30, les manifestants ont commencé à affluer à la place Émilie-Gamelin, répondant ainsi à un appel lancé sur le réseau Facebook. Avant même le début de la marche, les protestataires ont scandé des slogans anti-policiers alors que quelques agents se trouvaient à proximité.

Questionnés sur les raisons qui les ont amenés à descendre dans la rue, les manifestants rencontrés ont indiqué qu'ils avaient assisté à de nombreux excès de la part des policiers au printemps dernier.

«Durant le mouvement étudiant, j'ai été témoin de cas de brutalité policière à plusieurs reprises», a dénoncé un étudiant du cégep alors qu'il attendait patiemment le début de la marche.

«Quand la police intervient, elle fonce dans tout le monde, il n'y a pas de ciblage», a-t-il déploré.

À ses côtés, un autre étudiant a dit qu'il partageait une opinion semblable, mais qu'il prenait également part à cette manifestation afin de réclamer une enquête publique sur le travail des policiers lors de la crise étudiante.

«Je ne demande pas la lune, pour moi ce serait juste important qu'il y ait une enquête afin que ce genre d'abus ne se reproduise plus», a-t-il souligné, en faisant entre autres référence à plusieurs arrestations qu'il a jugé arbitraires ainsi qu'à l'utilisation de gaz par les policiers.

Pendant ce temps, les manifestants se sont tranquillement regroupés à la place Émilie-Gamelin. La marche a débuté peu avant 21 h en direction sud sur la rue Berri et s'est déroulée majoritairement dans le calme.

Parmi la foule, certains ont défilé à visage couvert.

Un seul constat d'infraction a été remis à un jeune homme d'âge mineur pour avoir enfreint un règlement municipal durant la manifestation qui a pris fin vers 22 h 30.

Photos : Manifestation contre la brutalité policière.





JOËL LEMAY / AGENCE QMI
Près de 250 personnes marchent dans les rues du centre-ville de Montréal à l'occasion d'une manifestation contre la brutalité policière, à Montréal, le samedi 6 octobre 2012. JOËL LEMAY / AGENCE QMI

Afficher 4 commentaires (Québec)

carom_1513 1 commentaire masqué
N'avez vous pas fini de manifester?

[10/07/2012 09:32 AM](#)

Kob44 1 commentaire masqué

Moi les policiers ne m'ont jamais tabassé. Je me demande pourquoi.

Probablement parce que je travaille, je paie mes impôts, je m'entend avec mes voisins et dans la mesure du possible j'essaie d'aider mon prochain. Bref, je suis un actif pour la société et on me respecte. Vous devriez essayer....vos utopies

s'en iront à mesure que vous gagnerez en sagesse et en maturitécependant votre casier judiciaire lui risque de vous suivre un peu plus longtemps.

Pensez-y

[10/07/2012 07:00 AM](#)

Wrawrawra 2 commentaires masqués

Ceux qui sont contre la brutalité ont eux aussi des masques, des gants, des batons et ils manifestent violemment leur opposition a l'utilisation des gaz.....contre les manifestants , quel bordel !!!!! Moi je suis du coté des policiers , c

pas facile de se faire traiter de tous les noms a soirée longue sans reagir , VOUS , comment réagiriez-vous ?

[10/06/2012 11:26 PM](#)

citoyennes 1 commentaire masqué
a 40\$ de l heure on peut endurer,,,

[10/07/2012 04:21 AM](#)

[Afficher 1-80 de 241 commentaires \(Montréal\)](#)